

ACADÉMIE DES SCIENCES D'ALBANIE
SECTION DES SCIENCES SOCIALES

**STUDIA
ALBANICA**

1-2

STUDIA ALBANICA

Conseil de Rédaction :

Seit MANSAKU (Rédacteur en chef)
Muzafer KORKUTI (Rédacteur en chef adjoint)
Arben LESKAJ (Secrétaire scientifique)
Francesco ALTIMARI
Jorgo BULO
Emin RIZA
Shaban SINANI
Marenglen VERLI
Pëllumb XHUPI

© 2013, Académie des Sciences d'Albanie

ISSN 0585-5047

Académie des Sciences d'Albanie
Section des Sciences sociales
7, place Fan S. Noli
AL-1000 Tirana

Pëllumb XHUPI**SKANDERBEG ET ALPHONSE V DE NAPLES : VASSALITÉ
OU ALLIANCE ?**

La figure de Georges Kastriote-Skanderbeg continue, à distance de plus de 500 ans, à attirer l'intérêt des médiévistes, dont la plupart, au fur et à mesure que s'étend la base documentaire, s'accordent à définir le héros albanais comme une figure centrale de l'affrontement entre l'Occident chrétien et la nouvelle puissance ottomane au milieu du XV^e siècle, comme le chef d'une insurrection et d'une épopée panalbanaise et comme le fondateur d'un vrai État albanais au Moyen-âge. On compte entre eux d'éminents historiens albanais, en commençant par Fan S. Noli et A. Gegaj jusqu'aux plus récents comme A. Buda, K. Frashëri et K. Biçoku¹. Mais des positions semblables sont également adoptées par des noms illustres de l'historiographie européenne tels que J. Ph. Fallmerayer, J. G. von Hahn, F. Babinger, G. Ostrogorsky, R. Cessi, F. Pall, A. Ducellier, etc.² Contrairement à ceux-ci, l'historien O. J. Schmitt, a voulu

¹ "Gjergj Kastrioti Skënderbeu (1405-1468)", in Fan Noli, *Vepra*, vol. 4, Tirana, 1989 ; Athanas Gegaj, *L'Albanie et l'invasion turque au XV^e siècle*, Paris (Louzain), 1937 ; Aleks Buda, "Georges Kastriote-Skanderbeg et son époque", in *Deuxième Conférence des Études Albanologiques*, Tirana 12-18 janvier 1968, Tirana, 1969, p. 19-50 ; Kristo Frashëri, *Skënderbeu. Jeta dhe vepra*, Tirana, "Toena", 2002, p. 308-316 ; Kasem Biçoku, *Për Skënderbeun*, Tiranë, "Botimpex", 2005, p. 302-315.

² Jacob Ph. Fallmerayer, *Das Albanische Element in Griechenland*, III. Abteilung. Abhandlungen der königlich-bayerischen Akademie der Wissenschaften, Historische Classe, vol. 9, Abteilung 1, München, 1860 ; Johan G. von Hahn, *Albanesische Studien*, Jena, "F. Mauke Verlag", 1854, p. 326-327 ; Franz Babinger, *Maometto il Conquistatore e il suo tempo*, Torino, "Einaudi", 1967 ; F. Babinger, "Arianit Komneni, vjehri i Skënderbeut", in *Konferenca e Parë e Studimeve Albanologjike*, Tiranë, 15-21 nëndor 1962, Universiteti Shtetëror i Tiranës, Tiranë, 1965, p. 476-485 ; Georg Ostrogorsky, *Storia dell'Impero bizantino*, Torino, "Einaudi", 1968, p. 504-505 ; Roberto Cessi, *Storia della Repubblica di Venezia*, vol. I, Milano, "Principato Ed.", 1968, p. 408 ("L'onore di impedire al Turco

dernièrement voir l'épopée de Skanderbeg comme une guerre à caractère limité et local, inspirée des simples motifs égoïstes et rancuniers de son chef, qui a été en tant que telle inutile, ravageant l'Albanie et déterminant négativement son histoire ultérieure³. Il faudrait noter que les idées de Schmitt qui ont exaspéré l'opinion scientifique et extrascientifique en Albanie et à l'étranger, sont une reproduction telle quelle de certains jugements épisodiques portés sur Skanderbeg déjà au XVIII^e siècle par l'historien anglais Edward Gibbon, que Schmitt, à notre grand étonnement, ne cite jamais⁴.

Il est toutefois important de préciser le cadre de l'œuvre et du rôle historique de Georges Kastriote-Skanderbeg ainsi que d'autres variables directement liées à ces derniers comme, dans notre cas, celle des relations internationales de Skanderbeg et, plus spécialement, des rapports avec le Royaume de Naples.

Au milieu du XV^e siècle, de liens étroits ont été établis entre Georges Kastriote-Skanderbeg et Alphonse V d'Aragon et de Naples⁵. Ces rapports étaient fondés aussi bien sur l'intérêt commun

l'accesso all'Adriatico e la temuta invasione della penisola era lasciato all'eroismo nazionale albanese: ne era ispiratore Giovanni Castriota-Skanderbeg) ; Francisco Pall, "I rapporti italo-albanesi intorno alla metà del secolo XV", in *Archivio Storico per le Province Napoletane*, III serie, vol. 4 (1965), p. 123-150 ; F. Pall, "Skanderbeg et Janco de Hunedoara", in *Deuxième Conférence des Études Albanologiques*, Tirana, 1969, p. 87-104 ; Peter F. Sugar, *Southeastern Europe under Ottoman rule, 1354-1808*, éd. en albanais, Tirana, "Dituria", 2007, p. 74-75 ; Alain Ducellier, "La façade maritime de la principauté des Kastriote de la fin du XIV^e siècle à la mort de Skanderbeg", in *Deuxième Conférence des Études Albanologiques*, Tirana, 1969, p. 143-163 ; A. Ducellier, *Byzance et le monde orthodoxe*, Paris, "Armand Coplin", 1986, p. 435.

³ Oliver J. Schmitt, *Skënderbeu*, Tirana, "K&B", 2008, p. 457-478 ; O. J. Schmitt, "Skanderbeg-eine Reinterpretation", in *The Living Skanderbeg: The Albanian Hero between Myth and History*, éd. Monica Genesis, J. Matzinger, G. Vallone, Hamburg, "Verlag Dr. Kova", 2010, p. 237-244.

⁴ Edward Gibbon, *Decadenza e caduta dell'impero romano*, vol. VI, Roma, "Newton Compton", 1973, p. 510-513. Voir aussi à ce même sujet : Nicola Jorga, *Brève histoire de l'Albanie et du peuple albanais*, Bucarest, 1919, p. 45 ; William L. Langer, *An Encyclopedia of World History*, Boston, 1940, p. 332 ; David Abulafia, *I regni del Mediterraneo occidentale dal 1200 al 1500*, Bari, 1999, p. 222.

⁵ Voir : C. Marinescu, "Alphonse V, roi d'Aragon et de Naples et l'Albanie de Scanderbeg", in *Mélanges de l'École Roumaine*, Paris (Gamber), 1923 ; F. Cerone, "La politica orientale di Alfonso di Aragona", in *Archivio Storico per le*

de faire face à l'invasion ottomane que sur la conscience des rapports historiques qui avaient existé entre les souverains de l'Italie méridionale et le pays de l'Arbanon. L'historiographie albanaise et celle étrangère ont longtemps débattu sur la nature de ce rapport entre Alphonse de Naples et Georges Kastriote-Skanderbeg. Néanmoins, aujourd'hui encore, nombreux sont ceux qui reviennent sur la question : s'agissait-il de rapports entre seigneur et vassal ou de rapports d'alliance et de collaboration entre souverains ? Tout en penchant résolument en faveur de cette dernière option, nous voudrions avancer par la même occasion quelques arguments supplémentaires.

En effet, Skanderbeg est devenu en quelque sorte un vassal de Naples. En 1464, en signe de reconnaissance pour l'aide que Skanderbeg lui avait apportée dans les années 1460-1461 contre les nobles du groupement angevin⁶, le roi Ferrante lui a fait don des fiefs de San Giovanni Rotondo et de Monte Sant'Angelo dans le massif du Gargano. Le 14 avril 1464, entre Skanderbeg et le roi Ferrante de Naples il a été conclu un contrat féodal qui s'est couronné d'une cérémonie de serment et d'hommage féodal⁷. Kastriote devenait ainsi *de jure* un vassal du roi. L'octroi du fief et la cérémonie successive du serment et de l'hommage féodal ont été accomplis selon toutes les règles du droit féodal. Ce n'est pas par hasard que le contrat mentionne nommément Charles I^{er} et Charles II d'Anjou⁸. Les Anjou avaient été et continuaient d'être les ennemis les plus féroces de la maison d'Aragon et, en tant que tels, ils allaient mériter une *damnatio*

Province Napoletane 27/28 (1902) ; F. Pall, "Renseignements inédits sur la participation albanaise à la guerre de Naples (1459-1463)", in *Actes du premier Congrès International d'Études Balkaniques et Sud-Est Européennes*, vol. 3 (Histoire), Bucarest, 1966, p. 469-475 ; O. J. Schmitt, *Skënderbeu*, p. 279-314.

⁶ "ita rebus nostris ac partibus favit ut merito sua virtute solus effectus ut nostre operate victoriae retributionem condignam ac pro impensis servitiis, gratitudinem nostram erga eum ostendere omnino debeamus", Gennaro M. Monti, *La spedizione in Puglia di Giorgio Castriota Scanderbeg*, Bari, 1940, p. 34.

⁷ "Illustris Dominus Georgius Castrioti dictus Scanderbech Albanie dominus ac factus novus dominus terrarum Montis Sancti Angeli et Sancti Joannis Rotundi personaliter prestitit in manibus domini Regis in forma sollemni et consueta ligium homagium et fidelitatis debite servande sacramentum", voir : G. M. Monti, *La spedizione in Puglia*, p. 34-35.

⁸ *Ibid.*, p. 35.

memoriae. Cependant les Anjou, et notamment Charles I^{er} et Charles II, bénéficiaient de deux avantages que l'on ne pouvait pas ignorer dans le cas concret : c'était à eux il avait incombé d'établir définitivement le droit féodal du Royaume de Naples⁹ et d'être en même temps les précurseurs de la création d'un lien stable entre les deux côtes de l'Adriatique¹⁰.

Il semble ainsi que l'entente féodale du 14 avril 1464 a fait de Skanderbeg un vrai vassal du roi Ferrante. Le mécanisme qui a rendu possible le passage à ce nouveau statut était le don des fiefs de San Giovanni Rotondo et de Sant'Angelo. Cependant, jusqu'à ce jour personne n'a mis en évidence le fait que ce rapport féodal entre Skanderbeg et Ferrante n'était valable que sur le seul territoire du Royaume de Naples. Le bénéficiaire du fief, Skanderbeg, était un vassal du concédant du fief, Ferrante, et son obligé seulement à l'intérieur du territoire napolitain. Rappelons, par analogie, le cas des rois d'Angleterre qui étaient les possesseurs du fief d'Aquitaine et considérés à ce titre comme des vassaux du roi de France, mais, bien entendu, seulement lorsqu'il leur arrivait de se trouver en territoire français¹¹. Cependant, en Albanie, il y avait un autre rapport entre Skanderbeg et Ferrante. Skanderbeg n'y était pas au rôle d'un vassal féodal par rapport au roi de Naples.

D'autre part, le contrat féodal de l'an 1464 n'impliquait pas Skanderbeg en tant que *dominus Albaniae*, mais simplement sa personne et sa famille. L'acte de la prise en possession des deux fiefs dans le Gargano était un acte de responsabilité de Skanderbeg par rapport à sa propre famille. Conscient de la chute prochaine de la forteresse albanaise, Skanderbeg, comme beaucoup d'autres chefs

⁹ Qui avait été rédigé cependant pour la première fois par la dynastie normande et celle des Hohenstaufen, voir : G. Vallone, *Istituzioni feudali dell'Italia Meridionale*, Roma, 1999, p. 97-128.

¹⁰ A. Ducellier, "La façade maritime de l'Albanie au Moyen Âge...", p. 230-300 ; Pëllumb Xhufi, "L'aggancio all'Est: Manfredi Hohenstaufen in Albania", in Laura Balletto (éd.), *Oriente e Occidente tra medioevo ed età moderna*, vol. II, Genova, 1997, p. 1233-1256 ; Pëllumb Xhufi, *Dilemat e Arbërit*, Tirana, "Pegi", 2006, p. 89-172.

¹¹ Henry Pirenne, *Storia d'Europa*, Firenze, 1967, p. 182-185 ; K. O. Morgan, *Storia d'Inghilterra*, Bologna, 2001, p. 117.

albanais, a pensé garantir au moins un avenir sûr à sa famille là où sa contribution militaire était la plus appréciée, au Royaume de Naples.

En effet, ce ne fut pas Skanderbeg lui-même, mais plutôt sa famille, qui a bâti les relations avec la couronne napolitaine sur la base de l'accord de 1464, à partir du moment où l'épouse et le fils du héros se sont établis au Royaume de Naples¹². En ce qui concerne Skanderbeg, non simplement comme chef de la famille des Kastriote, mais en tant que seigneur de l'Albanie (*dominus Albaniae*), il avait formalisé ses rapports avec Naples bien des années auparavant. Le 26 mars 1451, les représentants de Georges Kastriote avaient signé avec le roi Alphonse V d'Aragon et de Naples le traité bien connu de Gaète¹³. Ce document a constitué la base juridique sur laquelle ont été bâties les relations entre Skanderbeg et le Royaume de Naples. Le contenu de ce document a été longtemps discuté. À l'inverse des réserves de l'historiographie albanaise ancienne et nouvelle¹⁴, des historiens étrangers ont soutenu tantôt plus tantôt moins l'idée que le Traité de Gaète a transformé Skanderbeg en un vassal d'Alphonse V¹⁵. En partageant l'opinion de tous ceux qui considèrent comme infondée la vassalisation de Skanderbeg par le biais du Traité de Gaète¹⁶, nous aimerions affirmer par la même occasion notre opinion, dans l'espoir d'apporter de nouveaux éléments d'analyse.

Le traité est né sous la pression de l'invasion ottomane et tous les deux, Alphonse et Skanderbeg, étaient intéressés à arrêter son élan aux frontières albanaises. À Naples, comme dans les autres cours

¹² G. M. Monti, *La spedizione in Puglia*, p. 42-44 ; Paolo Petta, *Despoti d'Epiro e principi di Macedonia*, Lecce, "Argos", 2000, p. 27-39 ; Giancarlo Vallone, *Periudha pas Skënderbeut*, Lecce, 2008, p. 26-38, 103-117.

¹³ Dont le texte est reproduit dans Jovan Radoni, *ura Kastriot Skenderbeg i Arbanija u XV veku*, Beograd, 1942, p. 23-24.

¹⁴ F. Noli, *Gjergj Kastrioti Skënderbeu*, p. 29-292 ; A. Buda, *Georges Kastriote Scanderbeg et son époque*, p. 42.

¹⁵ Schmitt semble en être tout à fait persuadé, voir : O. J. Schmitt, *Skënderbeu*, p. 279. Cf. C. Marinescu, *Alphonse V, roi d'Aragon et de Naples, et l'Albanie de Skanderbeg*, Mélanges de l'École Roumaine en France, 1, 1923, p. 42-45 ; F. Pall, "Marino Barlezio, uno storico umanista", in *Mélanges d'histoire générale*, Bucarest, 1938, p. 92.

¹⁶ K. Frashëri, in *Historia e Shqipërisë*, vol. I, Tirana, 1959, p. 294-295 ; K. Frashëri, *Skënderbeu, jeta dhe vepra*, p. 312-316 ; K. Biçoku, *Për Skënderbeun*, p. 305-309.

d'Europe, on savait bien que *finis Albaniae* signifiait aussi *finis Italiae*¹⁷. Dans le but de dresser une barrière contre l'accès des armées ottomanes à la mer, le roi napolitain était extrêmement pressé de bâtir avec Skanderbeg et d'autres chefs albanais, notamment le long du tronçon névralgique correspondant à la voie antique Egnatia et menant aux ports de Durrës et de Vlora, un système d'alliances qui, dans les circonstances données, pût réaliser *sans retard* la composante militaire d'un contrat féodal. Comme on le verra, l'application de la seule coopération militaire sur le terrain, elle aussi insuffisante et par intermittences, a fait que le Traité de Gaète était une alliance militaire plutôt qu'un contrat proprement dit d'obligations et de droits féodaux. Tout au plus, le Traité de Gaète ressemble à une première ébauche d'une relation qui a vite fait de se matérialiser uniquement dans sa composante militaire et qui ne pourrait se transformer en un rapport proprement dit de nature féodale que dans des circonstances différentes¹⁸.

¹⁷ Le Sénat écrivait à son ambassadeur auprès du Pape, le 7 juin 1466 : « *nos quoque nunciamus vobis manifesta et horrenda pericula occurrentia in dictis partibus Albanie que cum quotidie magis excreverint et excrescant sicut prefata regia maiestas eidem summo pontifici nunciavit certissimum teneri debet quod non solum concernunt ruinam et escidium Albanie verum Italie et christianitatis nisi tanto furori validis et celerrimis provisionibus occurratur* », voir: O. J. Schmitt, *Actes inédits concernant Venise, ses possessions albanaises et ses relations avec Skanderbeg entre 1464 et 1468*, in "Turcica" 31(1999), p. 277. Cf. avec le texte de la lettre envoyé le même jour au roi Ferrante : « *quod cum Magnus Scandarbegus et res Albanie et per consequens christianitatis in maximo periculo constitute sint* », O. J. Schmitt, *Actes inédits concernant Venise, ses possessions albanaises et ses relations avec Skanderbeg entre 1464 et 1468*, p. 276. « *Et se io fosse spontato, certamente Italia se ne sentiria et per ventura quello dominio, che voi dicite essere vostro, seria loro (dei Turchi – P. Xh.)* » : c'est par ces propos amers et peu diplomatiques que Skanderbeg a déchargé sa bile sur le prince prétentieux et méprisant Giovanni Orsini. Voir : J. Radoni , *ura Kastriot Skenderbeg i Arbanija u XV veku*, p. 120. Voir aussi G.M. Monti, *La spedizione in Puglia*, p. 31.

¹⁸ On remarque dès l'abord que Skanderbeg devait s'acquitter de ses obligations féodales seulement « à des temps meilleurs » : ce n'est qu'après avoir conjuré de façon définitive le danger ottoman (autrement dit, *jamais*) que Skanderbeg devait voyager en direction de Naples où il prêterait serment d'allégeance et ce n'est qu'alors qu'il devait également payer un tribut indéterminé (... *e caciato for a lo dicto S^r de le mane de li Turchi, lo prefato S^r Giorgio venera personaliter a li piedi de la dita M^{ta} douuncha ordenara et li prestara juramento et*

Si, à ce moment-là de l'histoire, Alphonse de Naples était intéressé à avoir des rapports étroits avec les Albanais, ces derniers étaient davantage intéressés à dépoussiérer et à revigorer une relation qu'ils avaient eue avec le Royaume de Sicile depuis l'époque de la dynastie normande. Par le biais d'une liaison préférentielle avec Naples, Skanderbeg et les autres princes albanais comptaient intégrer le système de relations que les d'Aragon de Naples avaient tissées avec d'autres puissances italiennes ou européennes et les gagner tous à leur cause dans la guerre anti-ottomane. Dans ce sens, avec Skanderbeg et les autres chefs albanais, d'une part, et le roi Alphonse, de l'autre, on voyait se répéter une histoire déjà vue. Entre le XII^e et le XIV^e siècles, dans le cadre d'un rapport en apparence féodal, les rois angevins de Sicile ont passé pour être les souverains et les protecteurs des chefs féodaux albanais qui, de leur part, passaient pour vassaux et protégés (clients) des premiers¹⁹.

Si l'on s'en tient simplement aux déclarations articulées par les protagonistes du Traité de Gaète, il faudra admettre que, dans certains cas, Skanderbeg prend soin de faire lui-même la publicité de ses liens avec la couronne de Naples, comme des liens entre le vassal

homagio de fidelita et de vasallagio...Item isso S^r Giorgio et tucti li soi parenti daranno et pagaranno ciascuno anno a la prefata M^a lo tributo o heraci). Bien entendu, Skanderbeg n'a jamais prêté serment d'allégeance ni payé de tribut quelconque. Bien au contraire, il a reçu de Naples une rétribution annuelle de 1 500 ducats. Voir: J. Radoni , *ura Kastriot Skenderbeg*, p. 23 ; C. Marinesco, *Alphons V, roi d'Aragon et de Naples et l'Albanie de Scanderbeg*, p. 79 ; A. Gegaj, *L'Albanie et l'invasion turque au XV^e siècle*, Paris, 1937, p. 30, 85 ; F. Pall, « Marino Barlezio, uno storico umanista », in *Mélanges d'histoire générale*, Bucarest, 1938, p. 91 ; F. Noli, *Gjergj Kastrioti Skënderbeu*, p. 292 ; K. Frashëri, *Skënderbeu, jeta dhe vepra*, p. 313-316.

¹⁹ Cependant, malgré les efforts des Angevins en vue de donner un contenu concret à un rapport féodal, jusque-là resté fictif, cela ne s'est pas produit et nous ne disposons à ce jour d'aucune preuve indiquant qu'un noble albanais ait accompli au cours de ces siècles-là le rite du serment d'allégeance ou de l'acquittement des obligations féodales par rapport à leurs prétendus souverains de Naples. Voir P. Xhufi, *Dilemat e Arbërit*, p. 141-147, 150-153. En même temps, à cause de la résistance de la noblesse locale, les Angevins ont renoncé même en Morée à la prétention de recevoir l'hommage et le serment d'allégeance. Voir Jean Lognon, *Livre de la conquête de la principauté de l'Amorée : Chronique de Morée (1204-1305)*, Paris, 1911, chap. 542 ; David Jacoby, *La féodalité en Grèce médiévale. Les Assises de Roumanie*, Paris, 1971, p. 45.

et le seigneur. Ainsi, dans une lettre adressée à l'adversaire des d'Aragon de Naples, le comte Giovanni Orsini, le 31 octobre 1460, Skanderbeg affirme-t-il avoir entrepris sa campagne d'Apulie en se conformant aux ordres du roi Ferrante (*per potere soddisfare ali comandamenti del mio Sig^{re} Re Ferrando*)²⁰. Cependant, le même jour, il a envoyé aussi une lettre au roi Ferrante lui-même, où il affirme explicitement qu'il a pris de sa propre initiative la décision de sa campagne italique, car, explique-t-il, « *un homme noble n'a pas besoin de se faire inviter et prier pour courir prêter main forte à un proche ou un ami* ». Skanderbeg s'adresse donc à Ferrante non pas comme à son protecteur et seigneur, mais comme à un proche et ami. En effet, dans cette lettre, Skanderbeg considère ses rapports avec Ferrante lui-même et son père, Alphonse, d'une façon, disons, décontractée, simple, amicale et familière²¹. De tels rapports auraient toute leur place, plus que dans l'institution féodale de la vassalité, plutôt dans l'institution préféodale de la *commendatio* (recommandation), qui se perpétuait depuis les temps anciens de la féodalité. En effet, le 22 février 1454, l'ambassadeur milanais Sceva de Curte écrivait au duc Sforza qu'il avait entendu dire que Skanderbeg « s'était recommandé au roi d'Aragon » (*e dicese chel s'è facto raccomandato de esso re d'Aragona*). La différence essentielle existant entre un vassal et un recommandé nous est montré au mieux par le cas de Musach Thopia qui est qualifié quelque part de « *grande amico e raccomandato* » de Venise, ce qui exclut catégoriquement un rapport de vassalité par rapport à la République de Saint-Marc. La grande différence entre un vassal et un recommandé nous est confirmée encore par une lettre d'Alphonse V

²⁰ Dans la lettre adressée à son adversaire, le comte Giovanni Orsini, le 31 octobre 1460, Skanderbeg mentionne quelques éléments de ses rapports avec la couronne de Naples qui rappellent ceux d'un vassal. Même sa campagne militaire en Italie méridionale aurait eu lieu sur l'ordre de Ferrante (*per potere soddisfare ali comandamenti del mio Sig^{re} Re Ferrando*). Cependant, il a écrit le même jour au roi Ferrante nous informant qu'il avait pris lui-même la décision de lancer la campagne italienne, de sa propre initiative, « *car un homme noble n'a pas besoin de se faire inviter et prier pour courir prêter main forte à un proche ou un ami* ». Voir J. Radoni, *ura Kastriot Skenderbeg*, p. 121 ; G. M. Monti, *La spedizione in Puglia*, p. 32, 33 ; O. J. Schmitt, *Skënderbeu*, p. 279, 313.

²¹ Voir en particulier la lettre envoyée au roi Ferrante le 31 octobre 1460, J. Radoni, *ura Kastriot, Skenderbeg*, p. 121.

lui-même adressée à Skanderbeg le 16 juin 1456, où il prie le héros albanais à accepter comme *recommandé* le noble Simon Zenebishi avec ses vassaux (*ve pregamo... vogliate debiate haber per recomandato lo magnifico Simoni Gimbisi e soy vassalli*)²². À la différence du rapport féodal proprement dit qui faisait du vassal un homme du seigneur, la recommandation créait un rapport préférentiel entre les deux sujets. Dans le cas de Skanderbeg et des rois de Naples, les données documentaires insistent sur l'aspect affectif, paternaliste, sur le sentiment de l'hommage et du respect filial et paternel, plutôt que sur des prémisses économiques et légales typiques pour un rapport féodal²³.

Certes, Alphonse V a pris au sérieux la question de sa souveraineté sur Skanderbeg et son État et, dans certains cas, il a essayé de prendre les poses d'un vrai seigneur par rapport à Skanderbeg. Immédiatement après la signature du Traité de Gaète, il a fait envoyer à Skanderbeg quelques fournitures de vivres, voire même dans un cas une « *petza di broccato* », un tissu de brocart précieux²⁴. Par ce geste, Alphonse s'acquittait d'une obligation de seigneur féodal mais qui se rattachait tout de même aux débuts de la

²² *Ibid.*, p. 43, 57, 67 ; cf. M. Barleti, *Historia e Skënderbeut*, Tirana, 1967, pp. 284, 314, 397, 418-421 ; Marc Bloch, *La società feudale*, Torino, "Einaudi", 1976, p. 176-177.

²³ Antonius Guidobonus, ambassadeur de Milan à Venise, écrivait au prince Sforza le 18 septembre 1455 : « *Schanderbecho, signore in Albania, e molto affectionato ad la Maestà predicta* », voir J. Radoni, *ura Kastriot, Skenderbeg*, p. 56. Cf. à la lettre de Skanderbeg adressée au roi Ferrante le 31 octobre 1460, où il traite ses rapports avec Alphonse de rapports entre amis et proches : « *Pessima natura me pare de quelli homini, che vedono loro Sig^{ti} parenti o amici conosciuti in alcuna necessità, che spectano essere pregati o recercati* ». Voir également la lettre de Skanderbeg au prince Giovanni Orsini, le 31 octobre 1460 : « *quello sancto et immortale Re de Aragona, del quale io nè nullo de li mei vassalli ni potemo recordare senza lacrima* ». J. Radoni, *ura Kastriot, Skenderbeg*, p. 120. De son côté, le roi Ferrante s'adressait d'habitude à Skanderbeg « *tamquam pater carissimus* », donc « comme à un père bien-aimé », G. M. Monti, *La spedizione in Puglia*, p. 34, 39, 40, 41. Voir aussi M. Barleti, *Historia e Skënderbeut*, pp. 284, 314, 397, 418-421.

²⁴ J. Radoni, *ura Kastriot, Skenderbeg*, p. 33. Un peu plus tard, le Sénat a voulu se montrer généreux avec son recommandé, l'Albanais Stefan Crnojevi, en lui offrant « *unum pannum de auro* », J. Radoni, *ura Kastriot, Skenderbeg*, p. 38. Cf. M. Barleti, *Historia e Skënderbeut*, p. 284.

féodalité, lorsque le seigneur avait le devoir de veiller à la nourriture et à l'habillement de ses hommes (clients)²⁵. Cela ne pouvait cependant pas dissimuler le fait que Alphonse V, et encore moins son successeur Ferrante, n'était pas en mesure de s'acquitter de son obligation principale en tant que seigneur à l'égard de Skanderbeg, qui était d'assurer sa protection (*protectio*). Environ deux siècles auparavant, le roi Charles I^{er} d'Anjou s'était vu ouvrir les portes de l'Albanie seulement après avoir promis de prendre les nobles albanais sous sa protection. Il a pu se proclamer « *rex Albaniae* » uniquement quand il avait promis aux chefs albanais de les protéger contre les ennemis et de leur fournir assistance « comme il sied d'agir à un bon seigneur par rapport à ses vassaux » (*secundum quod bonus dominus suos vassallos iuvare consueverit*)²⁶. Il serait hors de propos de raconter ici dans quelle mesure et comment s'est acquitté Charles I^{er} à cette obligation féodale. On pourrait toutefois affirmer avec certitude que son successeur aragonais Alphonse V n'a pas pu s'acquitter d'une telle obligation de seigneur à laquelle il avait souscrit solennellement envers Georges Kastriote par le Traité de Gaète. Pourtant, les deux premiers chapitres du Traité de Gaète engageaient le roi à envoyer en nombre considérable en Albanie des troupes dont la contribution servirait non seulement à défendre les citadelles encore libres, mais aussi à reconquérir des citadelles et des territoires qui étaient déjà occupés par les Ottomans²⁷.

L'engagement concret des Napolitains sur le terrain a commencé cependant d'une façon très peu encourageante. La première expédition qui devait être représentée seulement de 200 fantassins, a été réduite encore à 100 hommes²⁸. C'était donc une présentation peu glorieuse d'un souverain devant un vassal promis. La contribution des souverains de Naples à la résistance anti-ottomane en Albanie resterait même par la suite à un niveau symbolique et Alphonse V en personne semblait ne pas avoir la conscience tranquille lorsque, à une occasion, s'est vu contraint d'affirmer à Skanderbeg qu'il savait bien,

²⁵ M. Bloch, *La servitù nella società medievale*, Firenze, 1975, 2, p. 234-239.

²⁶ *Acta et diplomata res Albaniae mediae aetatis illustrantia*, L. Thalloczy-C. Jirek-M. Šufflay (Hrsg.), vol. I, Wien, 1913, n° 269.

²⁷ J. Radonić, *ura Kastriot, Skenderbeg*, p. 23.

²⁸ *Ibid.*, pp. 22, 26-27.

lui aussi, que les renforts qu'il envoyait au héros albanais n'étaient pas du tout suffisants pour faire face aux grandes armées ottomanes (*nostrum auxilium non id esse, quod sibi adversus tantum exercitum sufficere videatur*)²⁹.

Dans de telles circonstances, il était impossible de voir s'installer un lien étroit de type féodal entre Alphonse de Naples et Skanderbeg. D'une part, ce dernier était trop puissant et indépendant pour devenir un « homme » (*homo*) des souverains de Naples. De l'autre part, confronté à l'impossibilité de ces derniers à être « de bons seigneurs », à assurer donc la protection de leur vassal en détresse, Skanderbeg a très vite compris qu'il serait pour lui suicidaire de compter seulement ou principalement sur l'aide des Napolitains. Aussi s'est-il appliqué à établir des rapports même avec d'autres souverains et princes d'Italie et d'Europe³⁰. Or, il est à souligner que tant Alphonse que son fils et héritier Ferrante se sont engagés à assurer à Skanderbeg d'autres protecteurs à part eux-mêmes, afin de les gagner à la cause de la résistance anti-ottomane du héros albanais³¹. De la sorte, en distribuant horizontalement d'importantes portions de leur prétendue souveraineté sur Skanderbeg aux autres puissances, à la Papauté, à Milan, Florence, Pise, Mantoue, Venise, etc., les rois de Naples ne faisaient que crier leur impuissance. La suzeraineté partagée renversait le sens même de l'institution de la vassalité, étant donné que le héros albanais, au lieu d'être « l'homme d'un seigneur », c'est-à-dire d'Alphonse, devenait « l'homme de plusieurs seigneurs », autant dire de personne.

En tout cas, ni Alphonse V ni son successeur Ferrante ne furent jamais en mesure d'influer sur l'activité militaire et politique de Skanderbeg qui se comportait dans ce domaine d'une manière tout à fait indépendante. Ainsi, un an environ après la signature du Traité de Gaète, en 1452, Skanderbeg a-t-il offert de façon unilatérale une assistance militaire « spontanée et sans contrepartie » (*sponte...sine ullo premio*) à la République de Venise, avec laquelle Alphonse de

²⁹ *Ibid.*, pp. 22, 27.

³⁰ F. Pall, « I rapporti italo-albanesi intorno alla metà del secolo XV... », pp. 125, 126.

³¹ J. Radoni , *ura Kastriot, Skenderbeg*, pp. 39-40, 58-60.

Naples était en rapports conflictuels³². La conscience du fait que les sorts de la Sérénissime dépendaient de la résistance anti-ottomane des Albanais, permettait à Skanderbeg de s'arroger le droit de se comporter parfois avec l'autorité d'un souverain, comme il a fait en 1460 en sommant Venise de rompre les accords de paix que celle-ci venait de conclure avec les Turcs³³. Skanderbeg n'était donc lié par aucune clause l'obligeant à se conformer à la volonté d'Alphonse dans ses rapports avec les autres, comme cela aurait dû être le cas s'il avait été vraiment son vassal. Il en était autrement, par exemple, de Georges Arianite. À la même époque, l'accord que ce dernier avait conclu avec Alphonse stipulait qu'Arianite était obligé « de faire la guerre et la paix chaque fois que cela serait la volonté de Sa Majesté » (*fare guerra e pace ad omne voluntà de ipsa Maestà*)³⁴. Au contraire, au Traité de Gaète entre Alphonse et Skanderbeg il n'y a aucune trace d'une pareille prétention de souverain de la part du roi envers Kastriote. Au cours des vingt-cinq années de son épopée, Skanderbeg a décidé en toute indépendance sur les questions qui concernaient la guerre et la paix.

D'autre part, il est notoire qu'après la mort d'Alphonse V en 1458, son successeur, le roi Ferrante, n'était en mesure d'exercer aucune autorité de seigneur sur Skanderbeg. Bien au contraire, c'est la Papauté qui avec le temps a acquis le statut d'un pouvoir supérieur, bien que plutôt moral que réel. Dès lors, Skanderbeg ne s'est pas

³² Décision du Sénat, du 28 septembre 1452 : « *Magnificus Scanderbegus sponte se obtulit ad servicia nostra cum persona et gentibus suis sine ullo premio* », voir Giuseppe Valentini, *Acta Albaniae Veneta saeculorum XIV et XV*, III^e partie, vol. 21, München, 1975, n° 5894 ; J. Radoni , *ura Kastriot, Skenderbeg*, p. 38.

³³ J. Radoni , *ura Kastriot, Skenderbeg*, pp. 170, 180. Le Sénat de Venise semble avoir été blessé dans son amour-propre par la réaction peu délicate du héros albanais (*de quanto vui ne scriveti de la pratica de la pace cum el Turco, ve certificamo, che le astutie del Turco a nui sono notissime..ringraciemovi niente manco de lo avizio datoci e de la dichiarita vostra opinione*). Néanmoins, le Sénat a dû justifier ses négociations de paix avec les Ottomans et il l'a fait d'une façon pas très digne : Venise ne pouvait pas se rejeter la paix, puisque celle-ci... était son penchant naturel (« *ex naturali inclinatione nostra nesciremus recusare pacem* »). Une telle réponse était humiliante pour la République elle-même qui jusqu'à ce moment-là s'était évertuée à pousser Skanderbeg contre les Ottomans. Voir J. Radoni , *ura Kastriot, Skenderbeg*, p. 170.

³⁴ *Ibid.*, p. 28.

adressé au roi Ferrante mais précisément au pape Pie II³⁵ pour recevoir l'approbation de sa campagne militaire en Italie méridionale contre les féodaux philo-angevins³⁶. De même, en 1460, Skanderbeg ne s'est pas adressé à Ferrante qui, en vertu du droit féodal, aurait dû être son seigneur au même titre que le père de ce dernier, Alphonse, mais plutôt au Pape pour lui demander l'autorisation de conclure une trêve avec le Sultan³⁷. Il est à noter que, dans les deux cas susmentionnés, indépendamment de la consultation formelle, Skanderbeg a pris des décisions entièrement indépendantes. Il a décidé d'aller au secours du roi Ferrante qui se trouvait en sérieuse difficulté à ce moment-là, car, comme il l'a dit lui-même, il se sentait obligé envers son père Alphonse, « *sancto et immortale Re d'Aragona* »³⁸. En ce qui concerne la trêve avec les Turcs, Skanderbeg a décidé à sa tête en signant en effet l'accord respectif avec les Turcs ottomans, au mépris de l'opposition du Pape³⁹ et à la grande déception du chef de l'Église catholique⁴⁰.

Par ailleurs, Skanderbeg a entrepris à maintes reprises des actions politiques et militaires qui dépassaient largement la mesure permise à un vassal ordinaire. Tout comme le ferait n'importe quel seigneur indépendant, il a envoyé en 1463 à Tivoli (Rome) une délégation conduite par Martin Musacha, son propre conseiller qui, en grand orateur, a prononcé devant le Pape et un collège de cardinaux un discours pathétique sur le besoin et l'urgence de l'organisation d'une croisade anti-ottomane⁴¹. Un acte vénitien du 18 mars 1466 nous

³⁵ Ceci est confirmé par Skanderbeg en personne dans sa lettre adressée à Ferrante en 1459. Voir G. M. Monti, *La spedizione in Puglia*, p. 33.

³⁶ Daniele Farlati, *Illyricum Sacrum*, tomus 7, Venetiis, 1817, pp. 422-423 ; F. Noli, *Gjergj Kastrioti Skënderbeu*, p. 306 ; K. Frashëri, *Skënderbeu, jeta dhe vepra*, pp. 359, 367, 382.

³⁷ D. Farlati, *Illyricum Sacrum*, tomus 7, p. 423 ; F. Pall, *Marino Barlezio, uno storico umanista*, p. 79.

³⁸ G. M. Monti, *La spedizione in Puglia*, p. 31.

³⁹ « *romano Pontifici non convenire licentiam cuique dare, ut cum infidelibus paciscatur* », D. Farlati, *Illyricum Sacrum*, tomus 7, p. 423.

⁴⁰ Oliver J. Schmitt, « Paul Angelus, Erzbischof von Durazzo und seine Bedeutung für den Türkenkampf Skanderbegs », in *Thesaurismata*, 30 (2000), pp. 130, 151.

⁴¹ Angelo Mercati, « Documenti veneziani sull'Oriente adriatico », in *Orientalia Christiana Periodica*, 14 (1948), pp. 166-169 ; F. Pall, *Marino Barlezio*,

apprend que Skanderbeg exerçait à l'époque des pressions sur Venise, pour amener cette dernière à renoncer à l'idée de conclure un traité de paix avec les ottomans⁴². Cette activité militaire et diplomatique fébrile menée par Skanderbeg n'était pas du tout conforme à un personnage ayant le statut de vassal. D'autre part, un homme si puissant et actif tel que Skanderbeg ne pouvait pas être le vassal de seigneurs comme les souverains de Naples, qui s'étaient déplacés à la périphérie des événements et ne vauaient qu'à leurs petites occupations quotidiennes de l'exercice du pouvoir royal.

En vertu du deuxième chapitre du Traité de Gaète, qui est également resté lettre morte, les territoires qui seraient libérés avec l'aide des Napolitains seraient remis initialement au roi Alphonse. Ensuite, une partie en serait rendue à Skanderbeg en qualité de vrai fief, avec les droits et les obligations respectifs⁴³. C'est justement de ce point jamais mis en application du Traité qu'aurait dû naître le rapport féodal nouveau entre Skanderbeg et Alphonse. Or, la défaite de Berat en 1455 a effacé définitivement la force et l'idée d'une contre-offensive de Skanderbeg. Par suite d'un rapport de forces défavorable, il serait désormais contraint d'adopter une attitude essentiellement défensive. Dans les conditions où les renforts venant de Naples avaient tari, il a été tout à fait impossible pour lui d'élargir son territoire au-delà de l'Albanie centrale. Les souverains de Naples n'ont donc pas eu l'occasion de prendre possession de territoires délivrés des Ottomans et qui repasseraient ensuite en partie à titre de fiefs aux mains de Skanderbeg, comme le prévoyait le Traité de Gaète. Une pareille opération entraînerait automatiquement la naissance d'un vrai rapport de vassalité entre la couronne de Naples et Skanderbeg. Ni Alphonse ni ses successeurs n'ont jamais eu l'occasion de créer des domaines en Albanie⁴⁴. Par conséquent, ils n'ont pu en aucun cas

uno storico umanista, p. 82. Le pape Pie II en parle lui-même brièvement. Voir Enea Silvio Piccolomini, *Commentarii rerum memorabilium*, Francofurti, 1614, p. 330.

⁴² J. Radoni, *ura Kastriot, Skenderbeg*, p. 180.

⁴³ *Ibid.*, p. 23.

⁴⁴ Le pape Calixte III le savait fort bien, puisqu'il appelait les territoires albanais prétendus par Alphonse « les territoires de Skanderbeg », voir J. Radoni, *ura Kastriot, Skenderbeg*, p. 84. Pour sa part, Skanderbeg se considérait, avec son pays et ses sujets, libre de toute souveraineté napolitaine, comme il l'a dit

distribuer des fiefs et gagner des vassaux en territoire albanais. Pour Skanderbeg et les autres, il n'existait donc aucune obligation formelle de partir en voyage en direction de Naples pour jurer foi et hommage au roi, comme le prévoyait le Traité de Gaète⁴⁵.

Un autre chapitre du Traité jamais appliqué et sans effets pratiques a été aussi celui où il était question des approvisionnements de l'État de Skanderbeg en sel. Les fournitures de sel étaient sans nul doute un des indices de l'exercice de la souveraineté féodale et le Traité stipulait clairement que Skanderbeg devait approvisionner de sel napolitain les marchés de son État⁴⁶. Cependant, la cour de Naples n'était pas en mesure d'assurer les quantités nécessaires de sel pour les marchés albanais : non seulement la production était insuffisante, mais aussi on manquait de navires (*fustes vero hic habemus nullas*) pour transporter le sel vers les côtes albanaises⁴⁷. En outre, Skanderbeg n'était pas du tout intéressé à un monopole napolitain sur le sel. Lorsque Venise avait pris possession de la ville de Durrës, en 1392, une de ses premières mesures avait été d'établir le monopole du sel et de conclure avec les chefs albanais de l'arrière-pays des accords séparés par lesquels ceux-ci étaient obligés de s'approvisionner en sel seulement aux entrepôts (*fundici*) de la République à Durrës⁴⁸. Ce n'était pas par simple tradition que Skanderbeg était obligé de respecter cette clause, une condition déterminante des relations avec Venise. Le montant de 1 400 ducats d'or qu'il recevait annuellement depuis 1448 comme provision de la République de Saint-Marc était tiré justement de l'impôt que les sujets de Skanderbeg payaient pour acheter le sel vénitien. Et les autorités vénitiennes en Albanie, qui suivaient d'un œil vigilant les rapports de Skanderbeg avec les Napolitains, n'ont pas manqué de rappeler au héros albanais que, pour

ouvertement en 1463, lorsqu'il a mis à disposition du pape Pie II et de la Croisade « *nos et personam nostram et omnia bona nostra ac terras, castra, villas, fortelicia, armigeros, subditos et homines nostros* », voir G. Mercati, *Documenti veneziani sull' Oriente adriatico*, p. 167.

⁴⁵ K. Biçoku, *Për Skënderbeun*, p. 283.

⁴⁶ J. Radoni, *ura Kastriot, Skenderbeg*, p. 23.

⁴⁷ *Ibid.*, pp. 27, 39.

⁴⁸ Luan Malltezi, *Qytetet e bregdetit shqiptar gjatë sundimit venedikas 1392-1478*, Tirana, 1988, pp. 62-63 ; Oliver J. Schmitt, *Arbëria Venedike (1392-1479)*, Tirana, 2007, pp. 337-345.

avoir ses 1 400 ducats, il devait respecter le monopole vénitien du sel⁴⁹.

Pour conclure, encore deux mots sur le chapitre final du Traité de Gaète, lequel mérite une attention particulière. À notre connaissance, il a manqué jusqu'à présent une analyse détaillée du contenu de ce chapitre et sa portée au regard du droit et de ses précédents historiques n'a pas été saisie⁵⁰. Le regard du lecteur est immédiatement frappé par sa différence par rapport aux autres chapitres du Traité. Là, c'est le roi Alphonse qui assume solennellement une obligation envers l'autre partie. Il promet en effet de « maintenir et respecter tous les privilèges de la ville de Kruja et de tout l'Arbanon, comme l'ont fait tous les rois d'Albanie, et [de] prendre sous sa protection tous les seigneurs qui accepteront de devenir les sujets du roi en question, en leur confirmant, ainsi qu'à la dite ville, tous les privilèges respectifs » (*mantenire et servare tucti li privilegi dela cita de Croya et de tucta Albano, como hanno facto tucti li Re de Albania, et mantenire tucti li Signori, che saranno subiecti a la predicta M^{ia} et confirmare tucti loro privilegi, tanto a la dita cita, quanto ad tucti li Signori*)⁵¹. En résumé, par cette clause Alphonse renonce à l'application du droit féodal du Royaume de Naples en Albanie (Arbanon)⁵². Au contraire, il proclame reconnaître et maintenir en vigueur même par la suite les droits et les privilèges féodaux qui avaient été accordés précédemment à la ville de Kruja et à la noblesse albanaise par d'autres seigneurs étrangers. En application de ce chapitre du Traité, le roi Alphonse a décrété le 19 avril 1457 un privilège spécial, par lequel il confirmait au clergé, à la communauté et aux sujets particuliers de Kruja « les mêmes

⁴⁹ Le doge Giovanni Foscari écrivait dans une lettre envoyée à son ambassadeur auprès de Skanderbeg, le 13 mars 1455 : « *quod caravane et homines illarum partium veniant ad accipiendum de sale nostro et ad conducendum de rebus et mercationibus suis ad terras et loca nostra, ex quibus, sicut scit, suam provisionem habere debet, quoniam deficientibus introitibus nostris illarum civitatum, non posset habere pecunias sue provisionis* », J. Radoni , *ura Kastriot, Skenderbeg*, p. 50.

⁵⁰ K. Frashëri, *Skënderbeu, jeta dhe vepra*, pp. 315-316 ; K. Biçoku, *Për Skënderbeun*, pp. 303-315 ; O. J. Schmitt, *Skënderbeu*, pp. 279-305.

⁵¹ J. Radoni , *ura Kastriot, Skenderbeg*, p. 23.

⁵² P. Xhufi, *Dilemat e Arbërit*, pp. 17-23.

fédération (*foedus*), qui régissait les rapports de l'Empire romain avec les autres peuples.

L'isopolitie byzantine, qui sous-entendait la préservation de l'identité et de l'autonomie dans le cadre de l'Empire, a caractérisé même par la suite les rapports des Albanais avec divers souverains étrangers. Aussi autoritaire qu'il pût être, Charles I^{er} d'Anjou a été contraint en 1272 de confirmer aux chefs albanais *omnia privilegia eis concessa ab antiquis imperatoribus Romanie et omnes bonos usus et consuetudines eorum*⁵⁷. Cette clause que l'on rencontre dans l'accord de Charles I^{er} d'Anjou avec les chefs albanais et qui se répète dans des accords semblables des autres rois et princes angevins avec les Albanais en 1304, 1336 et 1338⁵⁸, est insérée telle quelle même dans le Traité de Gaète de 1451 entre Alphonse V et Skanderbeg ou dans les privilèges pour la ville de Kruja, qu'il a proclamés en 1457⁵⁹. En reconnaissant les privilèges, donc le statut, dont les Albanais avaient joui depuis les temps de l'Empire byzantin, Alphonse V, tout comme ses prédécesseurs angevins, renonçait pratiquement à l'établissement d'un vrai rapport féodal de vassalité avec Skanderbeg et les autres princes d'Albanie, tel que l'aurait exigé en effet le droit féodal napolitain.

⁵⁷ *Acta et Diplomata*, I, n° 269. Encore d'avantage, Charles I^{er} a été contraint de reconnaître aux chefs albanais également le droit d'administrer leurs fiefs non pas selon le droit féodal napolitain, mais « selon les obligations, les pratiques et les coutumes de l'Empire byzantin » (*sub servitiis, usibus et consuetudinibus Imperii Romanie*).

⁵⁸ Comparer aux pactes signés à Durrës en 1336 entre Louis d'Anjou et le despote Jean Musacha, où les Angevins s'engageaient de respecter « toutes les pratiques du Royaume d'Albanie, telles qu'elles lui avaient été confirmées successivement par tous les empereurs qui avaient régné sur la base des anciens privilèges d'empereurs antérieurs ainsi que des précautions appropriées » (*omnes consuetudines regni prefati Albanie...confirmatas vobis ab imperatoribus successive, ut pretenditis, qui fuerunt et regnarunt pro tempore per antica privilegia imperatorum ipsorum aut alias cautelas ydoneas*), voir *Acta et Diplomata*, I, n° 808.

⁵⁹ *Acta et Diplomata*, I, n° 300. À l'époque, les Angevins ont été contraints de confirmer même en Morée les anciennes coutumes, les privilèges des empereurs byzantins et les droits féodaux byzantins, voir D. Jacoby, *La féodalité en Grèce médiévale. Les Assises de Romanie*, Paris, 1971, pp. 35-36, 52, 55.

Lucia NADIN

**RELIGIOSI ALBANESI NELLE TERRE DELLA
SERENISSIMA TRA QUATTROCENTO E CINQUECENTO:
UNO SCENARIO DI INCREDIBILE AMPIEZZA,
TRA STORIA DI CHIESE E STORIE DI ARTE**

1. L'ampiezza del fenomeno

Già è stato affrontato da chi scrive il fenomeno del flusso di religiosi albanesi nella Repubblica di Venezia lungo tutto il '400: si riprendono qui alcune considerazioni di fondo, per correderle di nuove¹.

Quel flusso chiama in causa nello specifico l'Albania cattolica del centro-nord, perché da tutta la fascia costiera, da Durazzo a Scutari, fin dagli inizi del protettorato veneziano si accentua un movimento già iniziato da antica data: raggiunge Venezia – come d'altronde altre aree dell'Italia adriatica, le Marche in primis – un numero sempre più cospicuo di albanesi che va a inserirsi nel clero cattolico veneto.

Rettori di chiese e parroci epiroti erano già presenti nel Trecento nella Serenissima e l'osmosi di fede tra le due sponde, simile all'osmosi di genti di mercatura, caratterizza tutto il Medio Evo adriatico e mediterraneo. A titolo di esempio, fra i tanti possibili: la chiesa di S. Andrea a Pieve di Fuori (Serravalle, Vittorio Veneto),

¹ Dispiace dover citare se stessi, ma in assenza di bibliografia specifica sull'argomento cfr. L. Nadin, *Migrazioni e integrazione. Il caso degli albanesi a Venezia (1479-1552)*, Roma, Bulzoni, 2008; edizione albanese: Shtepia botuese "55", 2008; traduzione di Pellumb Xhufi.

Su religiosi di spicco nella Venezia cinquecentesca, Eadem, *Luca Spiron, cappellano nel monastero dei Santi Cosma e Damiano*, in *La chiesa dei Santi Cosma e Damiano. Un tempio benedettino "ritrovato" alla Giudecca*, Venezia, Marsilio, 2008, pp.45-54.

Si considera qui la presenza albanese nel clero cattolico. Altra è la storia relativa ai cristiani di rito ortodosso pur presenti a Venezia e numerosi, è noto, nell'Italia meridionale.

era stata consacrata nel 1303: presenti alla consacrazione, tra gli altri, Antonio Balastro arcivescovo di Durazzo e fra Alberico vescovo di Valona.

Nella prima metà del '400 le presenze di religiosi albanesi, nella Metropoli come in tutte le sue terre, si contano ormai numerose.

Non è dunque un caso che la comunità albanese a Venezia sia la prima, tra quelle di altre nazionalità, a chiedere il l'autorizzazione di dar corpo a una "scuola di devozione pietà" ancora nel 1442; e sia la prima a ottenere poco dopo dalle autorità formale licenza a costituire la *Scuola degli Albanesi*. Essa andava a saldarsi alla rete delle tante "scuole" veneziane, "grandi e piccole" che costituivano anche un prezioso strumento di controllo e di mantenimento dell'ordine sociale e politico della Repubblica, per cui si capisce quanto soppesata dovesse essere la concessione una comunità straniera di aprire una "scuola". Alla luce di quanto si andrà esponendo, l'apertura della *Scuola degli Albanesi* a Venezia assume una valenza totalmente nuova.

La collocazione di religiosi, soprattutto in terraferma, a partire dal primo Quattrocento va inquadrata nel più ampio panorama della distribuzione di benefici ecclesiali e del diritto di assegnazione di essi, che andò via via costituendo un enorme problema per le rivendicazioni di competenza tra Venezia e Roma, tra le pretese di autonomia del patriziato veneto con pieno e assoluto controllo sulle rendite dei benefici, e le ingerenze, imposizioni e manovre da parte pontificia per avocare a sé parte di quel controllo attraverso i diritti di nomina. Anche la questione dei tanti presbiteri albanesi va dunque inserita in tale panorama e non tarderà essa stessa a divenire in alcuni casi occasione di forti contrasti tra la Serenissima e il Papato.²

Ma, altra osservazione, il fenomeno assume proporzioni di notevole portata nella seconda metà del Quattrocento: dalla caduta di Costantinopoli nel 1453, ai successivi decenni in cui l'Albania diventa terra strategica di scontro tra occidente e impero ottomano, l'osmosi di cui sopra assume via via i connotati specifici di migrazione, di fuga; e come tale conosce picchi all'indomani della morte di Scanderbeg e dopo l'eroica resistenza di Scutari e Drivasto.

² Sarà il caso, cui qui solo si accenna, tra '400 e '500 del beneficio di un priorato nella terraferma trevigiana, quello di Santa Felicita di Romano, assegnato a un presbitero albanese Nicolò Franco, da questi poi lasciato in eredità al nipote Girolamo Messio, un caso che diventerà esplosivo per l'appoggio che Roma riserverà ai due preti albanesi e darà vita nel '500 a uno scontro trentennale tra Venezia e Roma, coinvolgendo il convento e la chiesa di San Sebastiano (su cui a breve un saggio di Nadin-Bonaldi).

Si avvia allora quel processo che continuerà lungo tutto il Cinquecento, che sarà ben riassunto nelle parole di Cordignano:

I grandi ordini religiosi che avevano contribuito a creare la compagine cattolica in Albania, soprattutto i benedettini e i domenicani, scompaiono [...]; così come rimangono, quasi tronchi di alberi abbattuti da una bufera, le forze smantellate di Venezia. Solo i francescani, avanzo di un grande esercito religioso, continuavano l'opera di difesa cattolica.

Storia nota, questa, così come data fatidica nella storia dello Stato da Mar di Venezia è la cessione di Scutari agli Ottomani formalizzata nella pace del 1479. Durazzo cesserà di essere veneziana nel 1501, Alessio nel 1506, Dulcigno nel 1571, Antivari nel 1572.

Venezia mette in atto una politica di accoglienza dei profughi eccezionale per quei tempi: nel 1478 si costituisce una "commissione" di Cinque Savi preposti alla materia. Anche per i religiosi, così come per gli uomini sopravvissuti agli assedi di Scutari e Drivasto e per le vedove albanesi con i loro figli, si provvede tramite aiuti economici, ma soprattutto tramite una sistemazione opportuna in vari posti vacanti. E la sistemazione doveva avvenire tenendo conto della "dignità" di provenienza, in un'ottica a scalare: nobiltà di famiglia, competenze lavorative pregresse, aiuto prestato nella difesa militare dei posti strategici dell'Albania; in quest'ultimo settore anche i religiosi avevano svolto un ruolo non secondario e dunque, anche per questo, si dovevano loro riconoscere precisi diritti nelle liste dei trattamenti di favore.

Allettante doveva apparire a molti profughi, in quel finire del Quattrocento, una sistemazione che assicurasse un beneficio ecclesiastico e quindi una rendita, anche se modesti. E' per questo che tra quanti a Venezia si dichiarano scutarini, e non lo sono, per ottenere lo specifico appoggio previsto dal Senato veneziano per gli esuli, non mancano anche coloro che si dichiarano falsamente presbiteri. Ma sono eccezioni che non intaccano il fenomeno complessivo delle presenze albanesi nel clero veneto, presenze che, a differenza di quanto succedeva a volte per sacerdoti di altre nazionalità, saranno sempre segnalate nelle varie visite vescovile magari, in qualche caso, scarse di preparazione, ma mai di costumi corrotti.³

³ Si veda, per esempio, la situazione della diocesi di Padova nel Quattrocento, su cui: Pierantonio Gios, *Il graticolo romano nel quattrocento. La visita di Diotisalvi da Foligno a nord-est di Padova*, Padova, CLEUP, 1995.



Area geografica (delimitazione approssimativa) in cui si inserivano le diocesi di Ceneda (Vittorio Veneto) e di Treviso

Fu un fenomeno, quello della presenza di religiosi cattolici nelle terre della Serenissima di incredibile ampiezza, a tutt'oggi solo sfiorato dalla ricerca.

In qualunque zona capiti di indagare, dal Trevigiano al Padovano, dal Friuli al Vicentino (e così via) ci si imbatte in una notevole percentuale di religiosi albanesi (oltre che dalmati), tra fine Trecento e Cinquecento, in monasteri e chiese parrocchiali delle varie diocesi.⁴ Ricostruire tutto il quadro è lavoro di anni e anni di scavo negli archivi delle parrocchie e delle Curie vescovili, che solo per pochissime aree geografiche è stato effettuato.

Eppure, si crede, i risultati sarebbero interessantissimi, come si cercherà qui di dimostrare, per più ragioni.

Innanzitutto il recupero di liste di nomi di religiosi albanesi conduce a una utilissima schedatura e caratterizzazione di nazionalità entro la storia del clero veneto.

Poi scrive una pagina nuova anche di sottili mosse diplomatiche, da leggersi in benefici concessi in località o in tempi strategici, all'interno di quello che è stato l'utilizzo della "carta albanese" da parte di Venezia da un lato e di Roma dall'altro, in uno scenario di politica internazionale; e ciò soprattutto nei decenni delle azioni di Scanderbeg.

E infine apre a inedite piste di approfondimento per quanto riguarda la storia dell'arte. Infatti anche i rettori/parroci albanesi variamente si attivarono per dotare le loro chiese di opere artistiche; in alcuni casi alle loro chiese facevano capo piccoli centri di aggregazione di emigrati albanesi; spesso essi furono promotori di committenza artistica. Tele, sculture, affreschi giunti fino a noi come di autore spesso ignoto stanno assumendo contorni e fisionomia nuovi, proprio in rapporto con la presenza di clero albanese.

Qualche esempio.

A Moniego, presso Noale (vescovado di Treviso) tra fine '400 e primo '500, il parroco è l'albanese Alvise Grecolco, già custode del convento francescano di Scutari, che abbellisce artisticamente la sua chiesa, facendo costruire anche il campanile. La chiesa chiama in causa la grande famiglia dei Grimani. All'interno c'è una statua della Madonna, la Madonna del pane: la pietà popolare ne ha recitato per secoli la provenienza da Scutari, trasportata dallo stesso Grecolco in fuga. Sarà così? Fece davvero parte della suppellettile sacra che i

⁴ Per l'area friulana cfr. Monica Genesin, *Alla ricerca della "Diaspora"? perduta: tracce della presenza albanese nell'Italia settentrionale (e in particolare a Venezia)*, in *Memoria e Diaspora. Atti delle giornate di incontri, Lecce, 15-19 aprile*, Università degli Studi di Lecce, Lecce 2004, pp. 73-83.

religiosi in fuga dall'Albania cercavano di portare con sé? Ci vorrebbero esami specifici della pietra, intanto (costosi, si sa). Comunque, ancora oggi, l'arte sacra della chiesa è collegata a quel prete albanese, il cui nome figura nell'architrave del portale di ingresso, con quello dei due massari della chiesa. Uno di questi è tale Giuliano Sorgato che era parente di Maria Sorgato che nella chiesa parrocchiale di Noale (dunque nell'area in cui rientra Moniego) sempre nel primissimo Cinquecento faceva un lascito per l'esecuzione di una tela da parte di Vittore Carpaccio: un San Giovanni Battista, da pochi anni restaurato. Carpaccio, con la sua bottega, tra il 1504 e il 1508 c.a., abbelliva la *Scuola degli Albanesi* a Venezia con sei tele della vita della Vergine.⁵

Vicino a Noale e a Moniego, c'era Briana, dove fino al 1513 fu parroco Demetrio Franco, albanese, cui subentrava Paolo Angeli. La chiesa di Briana fu sempre rivendicata dalla famiglia Angeli come di propria costruzione, in base a un giuspatronato risalente a metà Quattrocento, al tempo dell'arcivescovo di Durazzo Paolo Angeli. Resti di affreschi presenti nella chiesa risalgono al Cinquecento.

A pochi chilometri da Briana c'era a Sant'Angelo di Sala, di diocesi padovana, dove parroco era Andrea Angeli, fratello di Paolo, che con frequenza lasciava la sua chiesa per recarsi a Roma, nella Curia pontificia (ancora nel 1458 a Sant'Angelo di Sala parroco fu un Nicolò da Dulcigno). Anche in questo caso è aperta l'indagine sulle tracce di arte sacra cinquecentesca della chiesa.

Una enclave religiosa albanese in territorio di confine tra Padovano e Trevigiano e Carpaccio – e quali altri artisti? –, in questo caso: vicende tutte da ricostruire.

Altro esempio.

Ancora nel Trevigiano, poco più a nord di Moniego-Briana, a Quinto di Treviso e a Treville splendide sculture lignee di due chiese sono opera di Paolo Campsa, con aiuti della sua bottega; si è nei primi decenni del '500. Campsa, il più grande intagliatore del legno nella Venezia rinascimentale, era nato a Venezia, ma la sua famiglia proveniva da Scutari, emigrata negli anni degli assedi turchi. Aveva altri due fratelli, Nicolò e Marco, che ebbero figli intagliatori. "Marangon" era il padre di Paolo: era anche lui scultore del legno? Importava a Venezia e trasmetteva ai figli l'arte del legno già sperimentata a Scutari? I marangoni sono esplicitamente richiamati nel capitolo XXXXX degli *Statuti di Scutari* intitolato "De maistri marangoni", all'interno delle attività artigianali della città. Ma il

⁵ Lucio Baruzzo, *Il Carpaccio di Noale un capolavoro ritrovato*, editore Baruzzo, Marca Print, Quinto di Treviso, 2007.

termine ha un'ampia accezione, come d'altronde anche a Venezia: si trattava di lavoratori del legno in una vasta gamma: dal settore delle costruzioni di edifici, a quello delle imbarcazioni e navi, a quello dei manufatti, fino a quello, raffinato e prezioso, dell'intaglio e del lavoro di scultura artistica. Le opere di Paolo Campsa hanno caratteristiche anche anomale rispetto al gusto prevalente del suo tempo, legato all'uso del marmo e a richiami alla classicità; i suoi altari erano popolati di statue policrome, con numerosi fregi tutti ricoperti di patina dorata: stilemi insieme tardo gotici e pre barocchi. Portavano i Campsa caratteristiche di arte scultorea del paese di provenienza? Potrebbero allora aprirsi nuovi affascinanti scenari che permetterebbero di ricostruire anche un profilo dell'arte sacra –tutta andata perduta- dell'Albania del nord del tardo Medio Evo.

Solo casuale è stata la committenza a Paolo Campsa da parte delle due chiese, ma anche di parecchie altre, del Trevigiano? Quali i parroci? Quali i rapporti con Andrea e Paolo Angeli parroci non molto distanti da lì?⁶ C'era un insediamento di albanesi in zona? Quali i rapporti tra parroci e famiglie patrizie presenti con proprietà e ville nei luoghi, quali per esempio i Contarini, i Corner, i Soranzo, i Priuli, famiglie che avevano interessi commerciali con l'altra sponda dell'Adriatico?⁷

Anche in questo caso una pagina di storia e di arte tutta da ricostruire e da studiare, in rapporto al fenomeno della migrazione albanese tra '400 e '500 e di religiosi cattolici nello specifico.

⁶ Paolo Angeli, parroco a Briana, era scrittore di opuscoli religiosi di acceso profetismo, e fu famoso predicatore ufficialmente riconosciuto dal vescovo di Treviso; partecipava a vari Sinodi; il fratello Andrea era spesso a Roma dove perorava la causa degli esuli albanesi e della sua famiglia in particolare, i cui nobili antenati si dicevano discendenti dagli antichi imperatori di Costantinopoli. San Cassiano, presso Quinto di Treviso, in cui è conservato uno splendido polittico di Paolo Campsa e bottega, era un tempo Archispesbiteriato, dove si tenevano i vari Sinodi della provincia di Treviso. Cfr. Archivio della Curia di Treviso, Parrocchie, Quinto di Treviso, busta 152 B.

⁷ Non è semplice e richiede un paziente lavoro di ricerca la localizzazione delle proprietà di nobili veneti, in rapporto alle attività lavorative e commerciali che essi gestivano, per esempio lungo i corsi d'acqua dove c'era la presenza di mulini e dove si svolgevano fasi di lavaggio e tintura di tessuti. La storia religiosa incrocia altre storie in un quadro interdisciplinare complesso.

Per esempio sarebbe da rintracciare documentazione sulle proprietà e la residenza dei Moro nei pressi di Salzano (Noale); notizie sparse si rivelano preziose a volte, come nel caso del doge Cristoforo Moro che ospita a Salzano un Paolo Topia!

Per un terzo esempio si parlerà più oltre, in questo scritto, relativamente alla chiesa di Mel, vicino a Belluno, appartenente alla diocesi di Ceneda.

2. Si prende ora in esame la consistenza del clero cattolico albanese in due zone campione: la Diocesi di Ceneda (tra Quattrocento e Cinquecento) e la Diocesi di Treviso (Quattrocento)

Necessaria è una precisazione: i confini di un tempo delle varie diocesi non corrispondono a confini geografici attuali; così, per esempio, Marino Barlezio, il grande storico-umanista albanese, fu parroco dal 1494 a Piovene, che era in territorio vicentino, ma che rientrava nella diocesi di Padova.

Nel caso della Diocesi di Ceneda (oggi Vittorio Veneto) erano conglobate in essa porzioni di territorio attualmente nell'area di Belluno al nord, del Friuli ad est, di Treviso al sud.

2.1 Diocesi di Ceneda

Quella di Ceneda era diocesi che, in alcune sue porzioni di territorio, fu anche esposta ai rischi di incursioni turche; così come fu esposta agli esiti rovinosi della lega di Cambrai dell'Europa contro Venezia nel 1508-1509. Si danno di seguito, in ordine alfabetico, i nomi di sacerdoti albanesi, parroci/rettori, presenti nella Diocesi, con le date delle loro reggenze quando esse sono state accertate; l'asterisco a lato ne recita il rilievo, che si illustrerà poi⁸.

-Albano Giorgio, chiesa di Santa Maria, Miane (TV): 1460 forse lo stesso che nel 1454 è parroco nella chiesa di San Bartolomeo ad Arfante (Tarzo, TV)

-Alessandro di Albania, chiesa di San Pietro, Lutrano, 1476-1480

-Alessio Andrea Dregan (Degan?) da Drivasto, chiesa di San Pietro, Fontanelle (TV), 1422

-Andrea da Drivasto, chiesa di Santa Maria, Campagna di Tempio (Ormelle, TV), 1465

-Andrea d'Albania, chiesa di San Uldarico, Campocervaro o Cimetta (Codogné, TV), 1426

⁸ La ricognizione è stata effettuata sui due volumi, ricchissimi di documentazione e di preziosi indici, di Giovanni Tomasi, *La Diocesi di Ceneda. Chiese e uomini dalle origini al 1586*, ed. a cura della Diocesi di Vittorio Veneto, Vittorio Veneto, 1998. Ringrazio qui il dr Tomasi per la sua disponibilità a fornirmi chiarimenti in materia.

-Antonio da Scutari, chiesa di San Martino, Visnà (Vazzola, TV), 1423-24 c. a.

-Andrea Armano*, alias Andrea de Marchis, chiesa di San Martino, Visnà (Vazzola, TV), 1515-1548

-Basilio Armano, chiesa di San Martino, Sarano (Santa Lucia di Piave, TV), 1558-1566. Andrea e Basilio Armano risultano officianti anche in altre chiese di località limitrofe

-Demetrio de Monte (Durazzo)*, quondam Giovanni, canonico; cappellano del vescovo di Padova, docente allo Studio Patavino tra il 1410-1418; cattedrale di Santa Maria e San Tiziano, Ceneda, 1406

-Francesco d'Albania, chiesa di San Nicolò di Sacile (data da accertare)

-Gerardo Boniomini da Bergamo alias de Bolis*, cappellano nella chiesa dei SS. Lorenzo e Marco a Serravalle nel 1514

-Giorgio da Novomonte d'Albania*, chiesa di Santa Maria, Pieve di Lentiai, 1453-1460; chiesa di Santa Maria (ora dell'Addolorata), Mel, dal 1460 al 1503 circa; con beneficio nel 1473 nella chiesa di S. Lorenzo, castello di Zumelle, cui poi rinuncia. Giorgio da Novomonte muore nel 1505 c.a. E' fratello di Nicolò, di professione notaio, abitante in Mel. Un Alessandro da Novomonte si troverà nella Diocesi di Treviso.

-Giovanni da Alessio di Albania, chiesa di San Lorenzo, Covolano (Sacile), 1440 c. a.

-Giovanni da Scutari quondam Pietro*: non era sacerdote, ma speciale, presente a Serravalle quale cittadino dal 1440. Rientra nella lista in quanto fondatore.

-Jonema (sic), famiglia da Drivasto, presente in Diocesi di Ceneda dal tardo '400*:

-Jonema Andrea, chiesa di san Pietro di Mareno (Mareno di Piave, TV), 1565-1569

-Jonema Paolo, ordinato sacerdote nel 1482, chiesa parrocchiale di Faè (Oderzo, TV), 1489; chiesa di San Pietro, Mareno di Piave, 1544-1554

-Jonema Paolo, nipote del precedente, abitante a Faè, rettore nella parrocchiale di Faè nel 1525

-Martino d'Albania, chiesa di Santa Lucia di Piave, 1450 c. a.

-Martusio Giovanni: cfr. Pertali

-Matteo d'Albania, chiesa di Santa Margherita, Refrontolo (TV), località Cortina, 1426-1440 c. a.; nel 1457 nella stessa chiesa è rettore pre Giovanni d'Albania

-Moneta Antonio (da Drivasto?), q. Domenico canonico: la sorella Caterina è accettata suora nel convento benedettino di San Gerolamo a Serravalle nel 1570

-Moise da Drivasto, chiesa di San Tiziano a Farrò (Follina, TV), 1454-1463: prima di lui nella stessa sede, tra il 1430-40 Teodoro d'Albania

-Natale pre da Drivasto, quondam Nicolò (data da accertare)

-Nicolò da Drivasto, parroco a Valmareno (Follina, TV), 1446

-Nicolò da Drivasto, cappellano del vescovo di Concordia nel 1479

-Paolo d'Albania, chiesa di San Vito (Cappella Maggiore, TV), 1446; chiesa di San Martino, Mansué (Mansué TV), 1454

-Paolo d'Albania (lo stesso?), parroco a Navolè (Gorgo al Monticano, TV), 1454-1472 c. a.; gli subentra pre Teodoro d'Albania.

-Giovanni Pertali* da Drivasto, chiesa di San Marco, Fossalta Maggiore (Chiarano, TV), 1484-1525; contemporaneo beneficio nella chiesa di San Daniele a Cavalier (Gorgo al Monticano, TV), dal 1482 al 1484, di cui risulta parroco; gli succede Pietro Pertali da Scutari dal 1536 al 1543. A Cavalier, nella chiesa di San Daniele, dopo Giovanni Pertali sarà parroco nel 1499 Stefano quondam Andrea Vicemani (Vizemani) da Drivasto, che vi rimane fino al 1518 ed ha anche cura di Santa Maria degli Angeli nella pieve di San Giovanni di Livenza, dove è registrata la sua presenza dal 1519 al 1551: là, a Santa Maria degli Angeli, prima di lui compare il nome di Marco Saraco. Restando sempre a Cavalier, nella chiesa di San Daniele, a Stefano Vizemani nel 1519 succede come parroco Giovanni Martusio da Drivasto: non è certo fino a quale anno, ma pare fino al 1551 c. a. Negli stessi anni Giovanni Martusio è vice pievano a San Giovanni Battista a Motta di Livenza; risulta in causa con i canonici di San Salvador a Venezia per proprietà legate alla chiesa di San Marco di Fossalta Maggiore; ha cura, come Stefano Vicemani, di Santa Maria degli Angeli nella pieve di San Giovanni di Livenza, nella quale fonda la prima mansioneria nel 1518.

-Pietro Albanese, chiesa di San Martino, Visnà, 1479 in lite con altro beneficiario; muore nel 1482

-Pietro Albanese, ordinato prete nel 1469

-Pietro albanese, chiesa di Francenigo (Gaiarine, TV), 1453

-Saraco, famiglia*

-Marco Saraco, rettore a Santa Maria degli Angeli (Motta di Livenza), 1476; canonico di Asolo, 1508; vescovo di Corone 1514, arcivescovo di Lepanto 1515; Dottore in Decretali; Vicario generale

del Vescovo di Vicenza dal 1511 al 1518; Vicario generale di Belluno nel 1514

-Antonio Saraco, canonico, arcidiacono di Treviso, arciprete di San Pietro di Castello (Ve) nel 1464; arcidiacono di Treviso nel 1485; vescovo di Milo, dal 1476 al 1479, poi di Corinto, 1479-1487 (e forse oltre); canonico di Asolo, 1488; Dottore in Decretali, Vicario patriarcale di Venezia 1470, 1487; pievano nella chiesa di San Felice di Trichina (BL) per soli quattro giorni (22.04.1487-26.04.1487)

-Speron Pietro (da Drivasto?), chiesa di San Anastasio, (Cessalta, TV), 1536

-Stefano da Durazzo, chiesa di San Martino, Sarano (Santa Lucia di Piave), 1396; Pietro di Albania stessa chiesa, 1450

-Stefano da Drivasto alias Stefano da Cavalier alias Stefano Vizemani, chiesa di San Daniele a Cavalier (Gorgo al Monticano, TV): cfr. Pertali.

-Teodoro di Lepore, figlio di Nicolò, da Drivasto, chiesa di San Pietro di Soligo cui rinuncia nel 1446 per passare a San Cassiano di Livenza; nel 1447 nomina procuratore il fratello Stefano per le rendite delle proprietà in Drivasto; chiesa di Sant'Agostino, Motta di Livenza, 1474

-Vincenzo de Vivianis alias de Vinià, vicerettore a Cimadolmo in diocesi tarvisina tra il 1516 e il 1554; vicepievano nella chiesa di San Giovanni Battista a Oderzo, 1528⁹

Ai nomi sopra elencati se ne devono aggiungere alcuni altri, non di parroci, che compaiono negli atti della Diocesi. Altri ancora possono essere individuati come di origine albanese in base a conoscenze emerse da altre fonti: per esempio interessante è il caso del presbitero de Bolis alias Boniomini da Bergamo, cappellano nella chiesa dei Ss. Lorenzo e Marco a Serravalle (Vittorio Veneto); stesso cognome di Giovanni de Bolis editore, di cui è stata accertata l'origine albanese, parente di Bernardino de Vitali, editore di Barlezio. Dunque lo studio delle varianti dei cognomi è mezzo per risalire alle origine di albanesità della famiglia.¹⁰

⁹ Un Giovanni Paolo Viniani canonico di Scutari è registrato negli Atti della Curia Vescovile di Padova nel 1481 (cfr. Nadin, *Migrazioni...*, cit., p. 57 nota 50). Il Vincenzo de Vivianis alias de Vinià, vicerettore a Cimadolmo, può essere la stessa persona? Non si trascurino i cambiamenti/travisamenti di cognomi dall'albanese all'italiano.

¹⁰ Pietro Lucchi nella voce *Bolis Giovanni* nel *Dizionario dei tipografi e degli editori. Il Cinquecento*, Milano, Editrice Bibliografica, 1997, pensa a una possibile parentela tra lo stampatore Bolis, originario del territorio bergamasco (da cui si

In altri casi attraverso documentazione relativa a chiese e conventi della diocesi si intravedono comunità albanesi stabilitesi in zona: è il caso, per esempio, di Lada da Drivasto che testa nel 1495 lasciando i suoi beni al convento di S. Antonio a Conegliano. O il caso di Nicolò da Novomonte, fratello del parroco della chiesa di Santa Maria (dell'Addolorata) di Mel, presso Belluno si è visto, che esercita la professione di notaio/causidico a Mel: è sposato e il figlio Cornelio sarà sacerdote e notificato come vice pievano nella stessa chiesa di Santa Maria nel 1523: è evidentemente succeduto allo zio e si intravede una sorta di "dinastia" che significa anche rendite e proprietà.

Complessivamente pare di poter quantificare in una cinquantina le presenze di religiosi albanesi nella diocesi di Ceneda tra '400 e primo '500.

Ecco alcune considerazioni sulle presenze elencate.

Le date, innanzi tutto. Conta richiamare e ribadire quanto esposto più sopra: le presenze albanesi riportate confermano dati consimili emersi sia dal Padovano¹¹ sia da Venezia città.

Nei primi due decenni del '400 preti albanesi si affiancano a preti italiani, segno di "normali" spostamenti tra le due sponde dell'Adriatico, paralleli alla circolazione di uomini di mercatura, di cui si è detto, ovviamente incrementati dal protettorato veneziano.

Un nome da rilevare è quello di "pre Demetrio q. Giovanni de Monte de Duragio", canonico nella cattedrale di Ceneda, cappellano del vescovo di Padova, docente all'università di Padova tra il 1410 e il 1418.

Religiosi albanesi (e dalmati) di forte cultura rientrano anche nella storia dell'università di Padova: in questo caso si tratta di Demetrio de Monte originario di Durazzo. Nel terzo decennio del '400 ci sarà la grande figura di Gjon Gazulli, domenicano, originario di Ragusa, professore di matematica e di astronomia.

trasferirà a Cesena) e Bernardino de Vitali perché in documenti notarili a lui relativi lo si cita con il patronimico: "quondam Vitalis Rubei de Bolis", "quondam Vitalis de valle magna de Bergamo", "testamentum Ioanni Vitali".

Cfr. anche Lucia Nadin, *Albania ritrovata. Recuperi di presenze albanesi nella cultura e nell'arte del Cinquecento veneto*. Edizione bilingue. *Shqipëria e rigjetur. Zbulim gjurmësh shqiptare në kulturën dhe artin e Venetos në shek. XVI*, Tirana, Onufri, 2012. Traduzione in albanese di Pëllumb Xhufi.

¹¹ Gli studi per il clero nel Padovano si devono a Pierantonio Gios, citato: di lui cfr. anche *L'attività pastorale del vescovo Pietro Barozzi (1487-1507)*, Padova, Istituto per la storia ecclesiastica padovana, 1977.

(Poi, nel '500, ci saranno docenti non religiosi: Marino Becichemo, Leonino Tomei e, rettore di studenti, Marino Ungaro).

Dal quarto decennio del '400 le presenze albanesi nel clero della Diocesi di Ceneda sembrano infittirsi: si crede di poter leggere il fenomeno in rapporto ai fattori più sopra esposti, cioè sia il riconoscimento formale di una propria *Scuola* a Venezia da parte della comunità albanese, che diveniva di certo volano per successivi incrementi di presenze albanesi nel clero veneto, sia l'ascesa del grande Scanderbeg e dunque il ruolo strategico dell'Albania nella politica internazionale, dopo la caduta di Costantinopoli nel 1453 e la sempre più incombente minaccia ottomana sui Balcani.¹²

Si può da allora, legittimamente, cominciare a parlare di vero e proprio flusso migratorio di preti cattolici albanesi.

Infine, dopo gli assedi di Drivasto e Scutari e la cessione di questa ai Turchi nel 1479,

inizia la stagione del "grande" esodo, con nuovi apporti nel 1501 quando Venezia perderà anche Durazzo.

Si veda ora qualche nome di spicco tra gli elencati.

Intanto i Sereqi: cognome italianizzato in Saracco/Saraco.

Antonio e Marco Saraco raggiungeranno anche la carica di vescovi; una famiglia, i Sereqi di Scutari, che diede molti suoi componenti al clero cattolico. Sereqi era una località sulla riva destra della Boiana, emissario del lago di Scutari. A Venezia città, nel corso del secondo '400, nella chiesa di San Bortolomio furono parroci sia Antonio che Marco Saraco; nella chiesa di San Moisè fu parroco Fantino Saraco; a San Pietro di Castello fu arcidiacono Bernardo Saraco.

Pietro Saraco fu gastaldo della Scuola degli Albanesi nel 1487 e 1498: la diresse con forte impronta religiosa, promuovendo un'opera di complessiva moralizzazione per tutti i componenti.

Antonio Saraco fu vescovo di Milo, poi di Corinto; dottore in decretali, vicario patriarcale di Venezia, arcidiacono di Treviso, pievano nella chiesa di San Felice di Trichina per soli quattro giorni (22-26 aprile 1487). Marco Saraco fu vescovo di Corone, arcivescovo di Lepanto, vicario generale del vescovo di Vicenza (1511-1518),¹³

¹² Aurel Plasari, *Skënderbeu një histori politike*, Tiranë, Instituti i Studimeve Shqiptare "Gjergj Fishta", 2010.

¹³ Sisto Gara della Rovere viene nominato vescovo di Vicenza alla morte del fratellastro Galeotto Franciotto della Rovere da parte del papa Giulio II: ma Sisto non raggiungerà mai il suo vescovado di Vicenza e governerà tramite Marco Saraco: quindi la presenza di questi nel vescovado vicentino è certa già negli anni 1508-1509. Sisto Gara della Rovere era albanese per parte di madre, parente degli

nonché canonico veneziano; nel 1476 era stato rettore a Santa Maria degli Angeli (Motta di Livenza).

Di rilievo, poi, alcuni membri della famiglia di Scutari Jonima.

La famiglia era sempre stata legata a Venezia: erano stati proprio Stefano Jonima e Pietro Becich (Becichemo) a recarsi a Venezia ancora nel lontano 1396 per l'atto di dedizione di Scutari alla Serenissima. Fedelissimo fu sempre definito nei documenti veneziani Florio Jonima: nell'assedio di Scutari del 1478 gli era stata affidata la custodia notturna della rocca. Alla sua morte lasciava una vedova con sette figli (un ottavo era morto): a lei il Senato provvedeva con una pensione a vita, secondo le norme applicate alle vedove di albanesi morti durante i due assedi di Scutari (e Drivasto) nel 1474 e 1478. Alcuni di quei sette figli abbracciarono la carriera ecclesiastica, seguendo peraltro la scia di vari Jonima preti nelle terre della Serenissima da decenni prima.

E così vari Jonima/Jonima sono documentati nella diocesi di Ceneda: Andrea è rettore della chiesa di San Pietro a Mareno (Mareno di Piave, Treviso) dal 1465 al 1469; Paolo è ordinato prete il 1.06.1482 e nel 1489 appare rettore della chiesa a Faè (Oderzo, Treviso), cui peraltro rinuncia per altra destinazione (non rintracciata); suo nipote, anche lui Paolo, abitante a Faè sarà rettore della chiesa di Faè nel 1525.

Una vera e propria "dinastia" quella dei sacerdoti Jonima che continuerà nel Cinquecento: nella chiesa di San Pantalon a Venezia sarà parroco un Giovanni Jonima nel 1564.

Da sottolineare anche i nomi dei sacerdoti scutarini e drivastini Pertali e Martusio.

Interessante appare il loro insediamento tra Motta di Livenza e Oderzo, precisamente a Cavalier di Gorgo al Monticano: dal 1482 a al 1551 si succedono infatti tre preti albanesi: prima Giovanni Pertali, originario di Scutari, parroco anche nella chiesa di San Marco a Fossalta Maggiore (Chiarano, TV), poi con beneficio a Cavalier (chiesa di San Daniele) tra il 1482 e il 1525; quindi Pietro Pertali dal 1536 al 1543; infine Giovanni Martusio di Andrea, originario di Drivasto, dapprima a Motta poi a Cavalier dal 1543 al 1551 c.a.

In sostanza nella zona in oggetto per circa settant'anni si susseguono sacerdoti albanesi: tutte da verificare le eventuali tracce

Araniti. La presenza di Saraco a Vicenza è importantissima per la storia di Albania perché certamente in contatto con Marino Barlezio, già parroco a Piovene, non lontano da Thiene (in territorio vicentino, ma di diocesi patavina), che proprio in quegli anni stava scrivendo la *Vita di Scanderbeg*, poi pubblicata a Roma nel 1510.

di opere d'arte dell'epoca, di cui possono essere stati committenti, le possibili trame di collegamenti tra gruppi di emigrati, le presenze di patrizi veneziani.

Discorso analogo vale per Andrea e Basilio Armano, presenti in varie chiese dal 1515 al 1566, dunque le loro reggenze si estendono per circa cinquant'anni.

Si è già richiamata l'importanza nella storia dell'arte veneta del '500 della bottega di Paolo Campsa, riconosciuto come il più grande scultore del legno della Venezia rinascimentale, nato a Venezia, ma di famiglia scutarina emigrata. Suoi splendidi altari lignei furono commissionati da varie parrocchie del Trevigiano. Anche l'area della Diocesi di Ceneda qui presa in esame, può essere stata area di committenza a lui, proprio per la forte e continua presenza di clero albanese? La ricerca è tutta da fare. Per esempio a Mareno (Cismon di Valmareno) nella chiesa di San Pietro altari lignei dei primi decenni del Cinquecento non hanno, fino ad oggi, alcuna attribuzione.

Il nome di un laico deve essere messo in evidenza, importante nella storia della Diocesi, ma anche al di fuori di essa: è quello dello speciale Giovanni da Scutari, quondam Pietro.

E' presente a Serravalle dal 1440 circa, dove abitava, sposato con Bartolomea di Gregorio Piloni, bellunese, ma ivi abitante. E' persona molto religiosa e appare quale gastaldo dei battuti di Serravalle. Proprio in qualità di gastaldo chiede l'unione delle due chiese di Santa Augusta e dei Santi Lorenzo e Marco.

Ha interessi di lavoro che lo legano a Rimini, dove è presente nel 1459 e poco prima del Natale di quell'anno fa testamento: lascia l'usufrutto dei suoi beni ai famigliari: la madre Agnese, i fratelli Nicolò e Teodoro, la moglie Bartolomea. I suoi beni erano però legati anche alla cappella di Santa Trinità, che ospitava frati francescani minori, e che era stata fatta costruire da lui stesso, a spese proprie.

Ordina di essere sepolto nella chiesa di San Nicolò di Rimini, lascia un soldo per il passaggio ultramarino *quando fiat*, 10 lire alla congregazione di albanesi della chiesa di San Nicolò: pro *societate Albanensium que [sic] congregatur in dicta ecclesia*; e altrettante per i lavori della chiesa stessa; lascia denari ai suoi parenti che abitano a Venezia città.

Alla morte dei suoi usufruttuari tutto era destinato a passare alla cappella di Santa Trinità, poi chiesa di Santa Trinità, e al convento di San Giovanni Battista di Serravalle. Nel 1475 la chiesa di

Santa Trinità verrà ufficialmente aggregata al convento di San Giovanni Battista.¹⁴ Oggi la chiesa è sconsacrata.

E' di estremo interesse il rinvio ad una associazione di Albanesi che ha sede nella chiesa di San Nicolò di Rimini, chiesa andata purtroppo distrutta: apre uno squarcio su di una tessera della diaspora albanese in quella zona che si dovrà recuperare. D'altronde non va dimenticato che i Dukagjini avevano trovato sistemazione, negli ultimi due decenni del Quattrocento, a Cesena. Ultimissime ricerche nella zona hanno portato in luce la figura del religioso Pietro Bianco da Durazzo e la sua importanza per l'arte del luogo, nello specifico per il grande Santuario di Fornò non lontano da Forlì.¹⁵

Si lascia per ultimo il nome che si ritiene più cospicuo entro quella prospettiva di recupero di sacerdoti albanesi committenti di opere d'arte, che si propone col presente studio: quello di Giorgio di Novomonte, il cui sacerdozio copre circa un cinquantennio.

Nella chiesa di Santa Maria di Lentiai è parroco dal 1453 al 1460; quindi lo diviene nella chiesa di Santa Maria di Mel (poi dell'Addolorata) dal 1460 al 1503 circa; muore attorno al 1505. Alla sua parrocchiale facevano capo le chiese di vari piccoli paesi della zona, con i cui abitanti ebbe qualche lite di fronte al Vescovo per scarse sue presenze in quei luoghi, dovute alle difficoltà di collegamenti e al clima spesso infido. E' registrato tra i preti beneficiati della Cappella di San Nicolò a Mel e della chiesa di San Giacomo a Casteldardo (Trichiana, Belluno).

E' importante sottolineare che la sua famiglia è di certo prestigio: il fratello è infatti un notaio/causidico che abita ed esercita a Mel: relazioni con notabili del luogo dovettero coinvolgere il parroco, anche attraverso il fratello. In zona la famiglia patrizia veneziana di maggior spicco era quella degli Zorzi.

Dunque la reggenza di Giorgio di Novomonte di Santa Maria di Mel abbraccia un arco lungo di circa quarant'anni e si lega ad almeno due splendide opere d'arte tuttora visibili nella chiesa stessa: un fonte battesimale, datato 1481 e una edicola datata 1465, sulle quali Giorgio da Novomonte fece scolpire il proprio nome.

Il fonte battesimale fu ricavato da un unico blocco di pietra: e costituisce un'opera di rara bellezza.

¹⁴ Tutte le informazioni sono reperibili in Tomasi, *La Diocesi di Ceneda...*, cit

¹⁵ Cfr. *Guida al Santuario di Fornò, pubblicazione della Parrocchia di San Giorgio in Foniolo*, senza altre indicazioni di stampa. Devo la segnalazione a Piero Lucchi, che qui ringrazio.



Mel (Belluno), Chiesa dell'Addolorata, Ciborio, 1465

L'edicola è di grandi dimensioni: 3.70 per 1.30; è stata commissionata allo scultore Giovanni Antonio da Marcador (località prossima a Mel). Poco si sa della biografia di questo Giovanni lapicida, originario del paesetto di Marcador: nativo del luogo o di altra provenienza? E' la stessa mano che lavorò anche a Feltre, nel Santuario dei Santi Vittore e Corona, a Serravalle e a Belluno, secondo studi recenti che ne hanno messo in luce l'importanza all'interno della scultura nelle Prealpi Bellunesi e Trevigiane del Quattrocento.¹⁶

La grande, splendida edicola fu dunque voluta dal parroco nel 1465. Lo studio delle sue componenti figurative, effettuato da parte di chi scrive, ha permesso di avanzare una ipotesi davvero sorprendente: nella parte centrale dell'edicola pare essere rappresentato Giorgio Castriota Scanderbeg, nell'episodio specifico narrato da Barlezio e da successivi biografi (Biemmi per esempio).

Ecco quell'episodio. Nell'estate 1465 ci fu lo scontro feroce con le truppe dirette dal rinnegato Ballaban, durante il quale Scanderbeg cadde da cavallo; fu creduto morto e i nemici gli si avventarono contro per decapitarlo, ma Scanderbeg si rialzò d'improvviso e riprese la lotta, conducendo i suoi alla vittoria. Nell'edicola è incisa una data: 26 luglio 1465; il guerriero è rappresentato nell'atto di rialzarsi, quasi folgorato, novello San Paolo, da una visione. Fu un episodio della vita dell'eroe albanese interpretato quasi come un miracoloso segno divino.

Oggi pare, quello di Mel, l'unico monumento costruito mentre Scanderbeg era in vita!

La data recita che le notizie di quanto accadeva in Albania giungevano a Venezia anche mentre esse erano in corso; conferma anche, pertanto, quella tradizione di racconti orali, di "bollettini di guerra" a cui fa esplicito riferimento Marino Barlezio, come fonti a cui ha attinto per costruire la sua storia della vita di Scanderbeg.¹⁷

¹⁶ Cfr. Giorgio Mies, *Per Giovanni Antonio da Marcador lapicida*, in "Il Flaminio", 13, 2001, pp. 74-79.

¹⁷ Cfr. Lucia Nadin, *Un monumento a Scanderbeg nel 1465: l'Edicola/Ciborio di Mel. Ipotesi di lettura*, « Archivio Storico di Belluno Feltre e Cadore », anno LXXXIII, n. 349, maggio-agosto 2012, pp. 87-106.

Chi scrive sta analizzando le fonti della tradizione orale utilizzate da Barlezio: esse andranno, si crede, a demolire la tesi di chi ha considerato favoleggiamenti, per esempio, certe stime numeriche di Barlezio, che erano invece consolidate nella tradizione cronachistica veneziana.



Mel, Chiesa dell'Addolorata (dettaglio): porta ciborio con soldato

2.2 Testimonianze dalla Diocesi di Treviso nella prima metà del Quattrocento¹⁸

Alessandro da Novomonte, pievano a Cornuda della chiesa arcipretale di San Martino e San Lorenzo (1457-1467)

Alessio da Dolcino (Dulcigno), cappellano a Scorzè nella chiesa di San Benedetto (1427)

Alessio q. Giovanni da Dolcino, Santa Giustina, cappellano, residente nel monastero di Santa Giustina (testimone in una causa nel Trevigiano 1425)

Alessio di Nicolò da Alessio, rettore a Fagarè della chiesa di San Marco (1457)

Andrea q. Michele da Drivasto, rettore a Massanzago della chiesa di San Alessandro (1420-1426)

Andrea q. Nicolò d'Albania (Ragusa), residente in S. Pancrazio, rettore a Padernello della chiesa di San Lorenzo (1424-1427)

Andrea q. Giovanni di Albania, rettore a Sandono della chiesa dei Santi Abdon et Sennen di Buchignana, gius del monastero di Campese (1433-1434), poi Domenico da Drivasto (1467)

Antonio Musachi q. Pietro da Durazzo, rettore a San Pancrazio (1459-1468), gius del monastero di Villanova

Antonio di Albania, rettore a Fagarè della chiesa di San Marco (1429-1431)

Atanasio q. Stefano da Scutari, rettore a San Pancrazio (1443-47); cappellano a Treviso nella chiesa di San Stefano e della chiesa di San Teonisto (1436); rettore a San Vito (1445)

Atanasio Luffi di Albania, [stesso del precedente?] co-rettore a Treviso della chiesa di S. Lorenzo (1447), dove dal 1433-1438 c'era stato Paolo Dussi q. Giovanni di Scutari presbitero e notaio e dal 1438 al 1459 Lazaro de Stela q. Domenico de Albania

¹⁸La ricognizione, da non considerarsi esaustiva, quanto punto di partenza, è stata condotta principalmente sui tre volumi di Luigi Pesce, *La chiesa di Treviso nel primo quattrocento*, Roma, Herder editrice e libreria, 1987; il terzo volume è costituito dagli indici e anche in questo caso si conferma la preziosità degli indici come piste di ricerca (chi non ricorda quelli delle opere di Giuseppe Valentini ?!). Un grazie per la segnalazione del lavoro di Pesce a Giacinto Cecchetto già direttore della Biblioteca di Castelfranco.

Biagio da Durazzo, cappellano nella chiesa di San Martino (1441)

Biagio q. Atanasio di Albania [lo stesso?] rettore a Salvarosa della chiesa di Sant'Andrea (1436)

Biagio da Drivasto rettore a Padernello della chiesa di San Lorenzo (1442)

Bronci (de) Marco di Nicolò da Drivasto, rettore a Camalò della chiesa di San Matteo (1459)

Domenico da Drivasto, cappellano a Treviso in Santa Maria Maggiore e Santa Fosca (1406): è lo stesso che è rettore a Sandono della chiesa dei Santo Abdon e Sennen (1467), celebre Dottore in Sacra Teologia?

Domenico da Modone, domenicano a Treviso in San Nicolò

Domenico q. Michele da Durazzo, domenicano a Treviso in San Nicolò

Domenico q. Nicolò da Scutari, cappellano a Treviso nella chiesa di S. Stefano (1436)

Domenico da Drivasto rettore a Sandono, famoso Dottore in Sacra teologia

Elia q. Nicolò d'Albania, rettore a Breda/Braida della chiesa di San Paolo (1399) [nella Pieve di Zeminiana c'è Briana: Paolo Angeli, Marco Elia da Drivasto s. data

Fregnani Pietro q. Andrea da Scutari, presbitero e notaio, pievano a Volpago della chiesa di Santa Maria Maddalena (1425-1453)

Gabriele d'Albania, rettore della chiesa di Sant'Andrea a Nogarè (1458-1459)

Giorgio di Pietro d'Albania, rettore della chiesa di S. Bona (1425)

Giorgio di Sergio d'Albania, presbitero e notaio, rettore a Postioma della chiesa di San Giorgio (1424-1427) e a Venegazzù della chiesa di Sant'Andrea (1429)

Giorgio q. Pantaleone da Drivasto, presbitero e notaio, rettore a Istrana della chiesa di San Giovanni Battista (1422-1445)

Giorgio q. Prodocimo da Scutari*, rettore a Negrizia della chiesa di San Romano (1429-1436) e a Monigo della chiesa di S. Elena (1441-1449)

Giorgio da Durazzo, domenicano a Treviso in S. Nicolò (1451)

Giovanni da Alessio d'Albania, rettore a Paderno di Campagna o di Ponzano della chiesa di Santa Maria (1458)

Giovanni da Dolcino (Dulcigno), rettore a Casier della chiesa di San Teonisto (1424), seguito nel 1431-33 da Pietro Ungaro

Giovanni da Durazzo, cappellano a Zero nella chiesa di Santa Maria (1445)

Giovanni da Scutari, frate a Treviso in S. Nicolò (1423)

Giovanni da Scutari, rettore a Fagarè della chiesa di San Marco (1455-1456) e a Zenson della chiesa di San Benedetto (1434-1438)

Giovanni Palumbi, vescovo titolare di Sarda, pievano "pro dimidia" della chiesa di Santa Maria a Mogliano, gius del monastero di Mogliano (1421) [italiano o albanese?]

Giovanni d'Albania, rettore a Ponzano della chiesa di San Leonardo (1396-1397)

Giovanni d'Albania, rettore a Campigo della chiesa di Santa Lucia (1453), rettore a Scorzè della chiesa di San Benedetto (1434), rettore a Spercenigo della chiesa di San Bartolomeo (1440-1441)

Giovanni Scuri o Sgurri* q. Paolo Albo di Albania, – lo stesso? – rettore a Sant'Angelo sul Sile della chiesa di San Michele (1458-1463) preceduto da Stefano q. Giovanni Materango (1450-1456)

Lazzaro di Pietro da Alessio, rettore a Istrana della chiesa di San Giovanni Battista (1462-1467)

Lazzaro di Domenico de Stela/Stella rettore a Fanzolo della chiesa di San Vittore (1429-1436)

Martino di Andrea da Durazzo, rettore a Mestre della chiesa di San Lorenzo (1400) e cappellano a Treviso nella chiesa di San Gregorio (1409-1411)

Materango Stefano* q. Giovanni da Durazzo (cfr. Giovanni Scuri/Sgurri)

Matteo d'Albania, rettore a Breda della chiesa di San Paolo (1411)

Matteo q. Romano da Durazzo, rettore a Lancenigo della chiesa di San Giovanni Battista 1413-1418)

Nicolò da Alessio, rettore a Ramon della chiesa di San Pancrazio (1434) e a Salgareda della chiesa di San Michele (1453-1467)

Nicolò da Dolcino (Dulcigno), rettore a San Cipriano della chiesa di San Cornelio (1426-1427)

Nicolò da Durazzo, rettore a Lughignano della chiesa di San Martino (1414) e a Nervosa della chiesa di San Giovanni Battista (1420)

Nicolò q. Michele di Antivari, rettore a Rovarè della chiesa di San Mauro da Antivari (1450-1459) preceduto da Stefano di Albania (1429-1432)

Pietro da Baleço/Balenio/Baletio [sic, ma di certo Balesio presso Scutari] di Albania, cappellano a Treviso nella chiesa di Santa Maria Maggiore e Santa Fosca (1409-1422) e rettore a Spresiano della chiesa di Santa Trinità (1416)

Pietro da Dolcino (Dulcigno), presbitero nella Collegiata di Asolo (1426)

Pietro da Durazzo, rettore a Zelarono della chiesa di San Vigilio (1429)

Pietro q. Giovanni da Scutari, rettore a Salvarosa della chiesa di Sant'Andrea (1429), seguito da Biagio q. Atanasio di Albania (1436)

Pietro q. Paolo da Baletio [sic] di Albania, Pietro q. Stefano da Scutari, cappellano a Treviso nella chiesa di Santa Maria del Tempio (1421)

Sgurri Giorgio, cantore pontificio, arcidiacono di Durazzo e suddiacono della sede apostolica; rettore a Dosson della chiesa di San Vigilio (1456), seguito da Nicolò q. Pietro di Albania (1468); rettore a Riosanmartino della chiesa di San Martino (1455); rettore a Sant'Angelo sul Sile della chiesa di San Michele (1458-1563), preceduto da Stefano q. Giovanni Materango di Durazzo (1450-1456), [e beneficio pievanale di Santo Stefano a Venezia]

Sora/de Soris Giovanni q. Pietro d'Albania, rettore a Sala di Campagna della chiesa di San Giacomo ((1429-1430)

Sora Nicolò, doctor decretorum, cappellano a Treviso a San Giovanni del Tempio (1437)

Stefano da Durazzo, rettore a Noale della chiesa di San Giorgio (1417)

Stefano q. Giovanni Materango di Durazzo rettore a San Pancrazio, gius del monastero di Villanova (1400-1403); rettore a Peseggia della chiesa di San Nicolò (1425-1449); rettore a Ponzano della chiesa di San Leonardo (1429) ; rettore a Rovarè della chiesa di San Mauro (1429-1432)

Teodoro q. Stefano da Drivasto, rettore a Campigo della chiesa di Santa Lucia (1436)

Zanino da Durazzo, rettore a Camalò della chiesa di San Matteo (1448) seguito da Marco di Nicolò Bronci di Drivasto (1459)

Considerazioni sulle presenze elencate:

Entro la cinquantina di presenze registrate, frequente è la dizione “di Albania”, che dunque non permette di definire la località esatta di provenienza; là dove invece questa è esplicitata si legge che sono tre le città da cui provengono i religiosi: Durazzo, Scutari, Drivasto.

Vanno segnalate lunghe reggenze protrattesi nel tempo, come:
a Volpago Pietro Fregnani da Scutari è rettore per quasi 30 anni, dal 1425 al 1453

a Istrana Giorgio da Drivasto è rettore per circa 20 anni, dal 1422 al 1445

a Negrizia e Monigo Giorgio di Scutari è rettore per circa 20 anni, dal 1429 al 1449

a Sant’Angelo sul Sile Giovanni Materango da Durazzo e Giovanni Sgurri sono rettori per circa 13 anni, dal 1450 al 1463.

Si tratterà in seguito di prendere in considerazione le chiese sopra citate, verificare la sopravvivenza eventuale di opere d’arte quattrocentesche, procedere poi a collegamenti di più ampio respiro; nonché di estendere l’indagine a tutto il Cinquecento.

Va sottolineato inoltre che la nomina in alcune chiese di località elencate spettavano a determinati monasteri o abbazie e in particolare:

– a Treviso, nella chiesa di San Pancrazio, essendo essa giurisdizione dell’abbazia di Villanova, sono i membri dell’abbazia a procedere alla nomina dei rettori, come nel caso di Atanasio q. Stefano da Scutari. L’abbazia di Villanova venne data a metà ’400 in commenda perpetua e talora ereditaria ad altissimi prelati, che per lo più risiedevano a Roma ed affidavano il governo del complesso religioso a loro rappresentanti. Ciò richiama il discorso iniziale fatto circa le nomine di benefici che in terra veneta erano riservate a Roma, con problemi di riscossione di decime e di livelli, e gli scontri createsi nel tempo tra Venezia e Stato Pontificio.

– a Sandono, dipendente dal priorato di Campese, è il padre priore di Campese, che in qualità di membro del monastero di San Benedetto a San Benedetto Po presso Mantova, nomina rettore Andrea q. Nicolò di Ragusa. E’ davvero significativo il caso di Sandono e dei rettori della sua chiesa, intitolata ai santi Abdon e Sennen martiri orientali:

Giovanni di Albania, dal 1422 al 1433

Domenico da Drivasto, dal 1467 al 1493 : trent’anni!

Giovanni Pastroichi da Drivasto, dal 1494 al 1497

Domenico Pastroichi da Drivasto, dal 1497 al 1504

Dunque lungo l'intero secolo XV ci sono stati con molta frequenza parroci albanesi.

Tale presenza dovrà essere considerata entro la storia, anche artistica, della chiesa.

3. Per concludere

Ancora una volta si vuole sottolineare l'importanza dello studio degli spostamenti prima e dell'emigrazione poi di religiosi albanesi nell'altra sponda dell'Adriatico e nella Repubblica di Venezia in particolare.

Innanzitutto per quanto riguarda lo specifico della storia religiosa e delle componenti straniere nel clero cattolico tra Quattrocento e Cinquecento: quelle componenti erano legate anche a una marcata disaffezione dei preti italiani per sistemazioni in zone periferiche, in climi difficili, in aree di confine esposte a incursioni militari, in campagne con rendite poco redditizie e conseguenti contrasti con la popolazione locale. Le visite pastorali documentano ampiamente la situazione di degrado dei costumi di molti religiosi del tempo, una realtà su cui dovettero riflettere i primi interpreti dello spirito di riforma della chiesa cattolica.

Ma anche, poi, e qui l'indagine è ancora tutta da condurre, per ciò che concerne la storia dell'arte. I parroci che reggevano le varie chiese, specie là dove tali reggenze si prolungarono nel tempo, ebbero cura di abbellire le proprie sedi con varie opere d'arte. Quali gli appoggi economici che ebbero? Quali i legami con il patriziato veneto? Quale la rete di rapporti che si creavano tra religiosi albanesi di una stessa diocesi, sotto l'egida vescovile? Quali gli appoggi da Roma?

Tante domande che aprono ad altrettante piste di ricerca e qualificano in termini inediti, per l'epoca presa in esame, la componente albanese nel clero cattolico veneto.

Infine una ultimissima considerazione.

Architettura, scultura, pittura: nei singoli componenti il puzzle della presenze religiose nella Serenissima si possono rintracciare, e lo si è visto nello specifico della diocesi di Ceneda, testimonianze anche di grande rilievo, come l'edicola/ciborio di Mel, monumento eretto a Scanderbeg nel 1465.

Ma anche il settore musica non va trascurato, quella musica che fu nei secoli costitutiva della tradizione culturale albanese e di cui purtroppo nessun testo antico è rimasto.

Qui si è incontrato Giorgio Sgurri, rettore di varie chiese del Trevigiano, a Dosson, a Riosanmartino, a Sant'Angelo sul Sile nei decenni centrali del '400, il quale era cantore pontificio. Un nome dunque da assegnare alla storia della musica con protagonisti albanesi.

E' da ricordare che un prete albanese emigrato da Drivasto, operante tra '400 e '500 a Venezia, nella chiesa dei santi Cosma e Damiano alla Giudecca, Luca Spiron, dimostra una particolare sensibilità per la musica sacra e si fa tramite, attorno al 1530, per l'installazione di un organo nella chiesa di Valvasone in Friuli, proprio in quella chiesa in cui lui era stato inizialmente inviato e in cui continuò tutta la vita a curare, tramite terzi, un proprio altare. Si tratta di uno splendido organo, costruito dall'organaro più famoso del tempo Vincenzo de Colombis, le cui ante e i cui pannelli della cantoria furono dipinti da Giovanni Antonio da Pordenone e da Pomponio Amalteo. Esso è tutt'oggi perfettamente funzionante ed è uno dei pochissimi organi di scuola cinquecentesca sopravvissuti; preziosissima testimonianza dunque.

E non va dimenticato che Bernardino (de) Vitali, l'editore di Marino Barlezio, attivo a Venezia in quegli stessi decenni fu importante editore di testi musicali e a lui si deve la pubblicazione di opere di famosi nomi del tempo: dal *Toscanello* di Pietro Aron nel 1523 (con successive edizioni), al *Trattato di Musica* di Giovanni Spataro nel 1531 fino alla *Intavolatura* di Girolamo da Bologna del 1543.¹⁹

E ancora.

La cura che molti rettori albanesi dimostrarono nelle rispettive chiese per ciò che concerne le opere d'arte è certamente legata alla cultura del paese di accoglienza, alle infinite suggestioni della grande metropoli veneziana; ma nello stesso tempo non si può non pensare, per lo meno fino a gran parte del Quattrocento, ai tanti scambi tra le due sponde, di cui sopra; e dunque pare legittimo poter intravedere anche, in quella cura, un prolungarsi di vita del paese di origine, una similarità di costume entro un medesimo rito cattolico delle tante chiese che fiorivano nell'Albania del nord.

Ho avanzato a suo tempo una ipotesi di lettura dei vari doni che Venezia inviava a Scanderbeg: tra essi i vari metraggi di stoffa; erano destinati solo al confezionamento di vesti o anche all'addobbo di interni, di chiese in particolare? Si ricordi che i suoi intermediari e ambasciatori, Paolo Angeli e Giovanni Pellini, erano religiosi e quindi anche interessati alla cura delle loro chiese in Albania.²⁰

¹⁹ Cfr. Nadin, *Albania ritrovata...*, cit., cap. I

²⁰ Cfr. Eadem, *Scanderbeg e Venezia (secc. XV-XIX)*, Conferencë ndërkombetare "Gjergj Kastrioti-Skënderbeu: historia dhe imazhi", Tiranë,

E' dunque un lento, capillare, certosino recupero di frammenti di storia dell'Albania tra Medio Evo ed Età Moderna che permetterà in seguito, si spera, di poter integrare, proprio attraverso dati relativi a tanti suoi emigrati specie religiosi, le linee della sua storia culturale, così da poterne recuperare anche vicende di vita materiale, oscurate dalle tradizioni e dai costumi di guerra.

All'Albania paese delle aquile, ossia paese dei monti, già si è affiancata la diversa immagine dell'Albania paese del mare, ossia paese delle città: i ritrovati *Statuti* di Scutari hanno aperto nuovi squarci di conoscenza sulla vita civilissima - "europea" in quanto mediterranea- delle realtà comunali albanesi medioevali.

Rapidissimo è stato il processo di integrazione degli emigrati dell'Albania del nord nelle terre della Serenissima, con conseguente sbiadire delle specificità del paese di origine. Una storia profondamente diversa da quella arbëreshe nel sud d'Italia.

E tuttavia, come si è cercato di dimostrare nel presente contributo, si crede possibile risalire, con scavi mirati, a propensioni e sensibilità, umori e abilità; si crede possibile tentare di delineare tratti della tradizione caratterizzante la storia del Paese.

E' un lavoro *à rebours*, ingrato nel percorso, perché faticoso nella minuta documentazione, ma affascinante nei possibili risultati, perché apre a godibili e inattesi incontri, specie di arte.

Per l'Albania è ancora una volta recupero di tasselli della sua storia.

Rexhep ISMAJLI

L'ALBANAIS ET LES LANGUES DES BALKANS

L'albanais, en tant que branche à part de la famille indo-européenne, est comparé aux autres langues de cette famille à des fins de reconstitution de phases plus anciennes ainsi que des rapports existant entre elles. Ce genre d'intérêts remonte déjà au XIX^e siècle et concerne tout d'abord des langues présentes dans les Balkans, notamment le grec, le latin et la romanité balkanique, tout comme le complexe de langues slaves. De telles comparaisons sont le plus souvent de nature génétique et se rapportent à un fonds plus large indo-européen de langues antiques non classiques des Balkans, spécialement du complexe illyrien, y compris le messapien, du complexe thraco-daco-mésien, du phrygien, du macédonien, etc. De toute façon, les parentés génétiques de l'albanais avec les autres langues indo-européennes remontent plus loin dans le temps et sont souvent plus difficiles à identifier à cause de son écriture tardive. La documentation plus ancienne des autres langues indo-européennes potentiellement proches de l'albanais, telles que les langues slaves, le grec, le latin, l'arménien, les langues germaniques, les langues celtiques, tout comme sa comparaison avec les langues baltes, attestées elles aussi tardivement mais ayant peut-être une proximité avec l'albanais à une phase très ancienne, ont permis d'émettre un certain nombre d'hypothèses concernant ses vieux liens avec ces langues et sa place dans le cadre de l'ensemble des langues indo-européennes. C'est dans ce contexte que l'on a discuté aussi de ses rapports avec les langues non classiques des Balkans antiques, dont la documentation est tout à fait insuffisante. Les discussions relatives à ces aspects de la comparaison, bien que reposant sur une base d'évidences assez réduite, ont été passionnantes. À prédominer ont été des questions lexicales, quoique pas toujours très discriminatrices quant aux aspects génétiques de l'étude. Les hypothèses émises sur les liens supposés de l'albanais avec une de ces langues ont souvent reposé sur des argumentations d'ordre historique, culturel et géographique, étant donné que la qualité, la quantité et l'authenticité des éléments comparables laissent à désirer. L'illyrien est documenté

par peu de gloses, plutôt par une matière onomastique (des noms de personnes, de lieux, de tribus et de peuples) dans les Balkans, alors que le messapien par quelques inscriptions fragmentaires d'Italie du Sud encore pas tout à fait interprétées mais qui ont permis de le considérer comme proche avec l'illyrien (Hamp 1957, Kati i 1976, Çabej 1976, Cimochoowski 2004, Matzinger 2005). Le thrace, objet de nombreuses recherches au cours du dernier demi-siècle, est lui aussi documenté par peu de gloses, pour la plupart des listes onomastiques (noms de personnes, de lieux, de divinités, de tribus et de peuples), des noms de plantes et, ce qui est très important, par quelques inscriptions, certes pas très longues, mais qui attendent une interprétation acceptable. Les études thracologiques ont connu une intensité remarquable en Bulgarie et en Roumanie (Detschew 1957, Duridanov 1976, Georgiev 1977, Neroznak 1978, Poghirc 1983, Vraciu 1980, Brixhe-Panayotou 1994). Le dace, le daco-mésien, le gète, le daco-géto-mésien, avec des appellations diverses et variables, ont fait l'objet de nombreuses discussions après la publication de l'idée de Georgiev sur sa conception en tant que langue à part, discussions qui sont devenues très fréquentes en Roumanie. Le phrygien est mieux documenté et interprété quant à sa phase anatolienne. Les débats ont été également nombreux sur le macédonien, lequel est maintenant connu même grâce à quelques inscriptions et considéré plutôt comme proche avec le grec (Kati i), et ils n'ont pas exclu le dardanien (matière onomastique, anthroponymes), le péonien. Les discussions ont été continues même au sujet de la langue que Georgiev et certains autres appellent protohellénique, alors que V. Vindekens pélasgien, et dont on ne sait également que trop peu.

Il faut dire dès le début que cette situation et ces rapports ont impliqué une autre sorte de comparaison pour l'albanais et toute cette « monade » balkanique, celle qui est connue comme une étude des langues par aires et cela sous tous les aspects entendus par les contacts, les emprunts et les influences réciproques, les ligues et les aires linguistiques (*Sprachbünde*), les situations sociolinguistiques du croisement et les divers processus identifiés lors des études par aires et sociolinguistiques contemporaines, mais portant sur des périodes et des phases plus anciennes. Plus d'une fois, il a été question de la possibilité de considérer la position du proto-albanais dans un cadre aréal durant l'Antiquité, soit dans les Balkans avec les langues susmentionnées, soit à des phases antérieures comme celle proposée par le comparatiste Eric Hamp avec NWEIE dans une communauté

avec les groupes des protolangues balto-slaves, germaniques, tokhariennes et celtiques¹.

Les considérations de l'albanais dans le cadre de théories relatives à sa provenance de l'illyrien ou de l'ancien complexe balkanique appelé parfois illyro-thrace ont été accompagnées par des examens sérieux des rapports du contact de l'ancien albanais avec les langues classiques, le grec et le latin, et ensuite avec celles plus tardives, slave, romane et turque². Sur le plan des études balkaniques, bien que l'attention de ces dernières soit orientée vers des aperçus typologiques obligatoirement synchroniques, les besoins d'expliquer les ressemblances entre l'albanais et le roumain, faute d'évidences documentées concernant des phases données des évolutions historiques, on a crédité quant au roumain des hypothèses relatives à l'ancien substrat balkanique, alors que les explications relatives à ses rapports avec l'albanais ont produit des hypothèses sur les liens de parenté du proto-albanais avec ce substrat supposé. C'est ainsi que se sont consolidés les arguments sur une filiation de l'albanais du complexe thraco-dace, dont Hamp essayait de surmonter le manque de solidité par le biais de l'hypothèse concernant la large bande des langues proto-albanoïdes, où serait inclus également le substrat supposé du roumain. En fait, Hamp estimait que l'albanais n'aurait pas un rapport de filiation avec le thrace (voir les rapports *zjarm/ghermi*, *Biso/besë*, etc.), mais, dans le cadre de la bande de dialectes indo-européens proto-albanoïdes dont aurait survécu l'albanais et une partie de ses éléments communs avec le roumain, il considérait aussi le dace (daco-mésien), différent du thrace. Selon lui, le lexique commun de l'albanais avec le roumain doit être vu non pas comme *Lehnwörter*, mais comme *Restwörter*. Sur ce fond, les mots de la vie pastorale tels que *shtrungë*, *vatër* ou *urdhë*, lesquels sont attestés sur une aire vaste s'étendant jusqu'aux Carpates, doivent être plus anciens, alors que des mots comme *mosh* peuvent être des emprunts à l'albanais ou inversement datant d'une période plus tardive médiévale. Les argumentations peuvent donc comprendre ici la possibilité de l'interprétation d'un nom tel que *Drobeta* comme un syntagme nominal avec le nom *dru*, emprunté en roumain méridional comme *dru i*, donc **dru-të*, avec l'article défini postposé datant d'avant Jésus Christ, ce qui est difficilement concevable sous la perspective des reconstitutions internes de l'albanais (notamment Hamp).

¹ Hamp 1990, 1998.

² Thumb 1909, Jokl 1923, 1926, 1927, 1934, Mih escu 1966, Çabej 1971-73, 1976, Boretzky 1975-76, Ölberg 1977, Svane 1992, Ylli 1997.

Soulignons que, lorsqu'on pose la question de l'albanais dans le cadre des études balkaniques toutefois typologiquement orientées, donc avec des aperçus synchroniques, il faut créer un espace indispensable pour des aperçus diachroniques, qui éclaire des processus ayant laissé des conséquences sur l'aire linguistique (*Sprachbund*) tellement discutée aujourd'hui. De tels espaces de combinaison des aperçus méthodiquement différents, synchroniques et diachroniques, ont été envisagés aussi par I. Hajnal (2003). En tant qu'un effort théorique visant à réconcilier les deux divers aperçus et à franchir le fossé entre la discipline génétique et la discipline aréale-typologique, sa discussion a résulté aussi par une hypothèse intéressante sur la situation linguistique balkanique dans l'Antiquité, considérée comme relevant de l'aire linguistique des groupements indo-européens grec, phrygien, arménien, mais aussi macédonien, thrace, illyrien ou du complexe des « langues adriatiques », comme le messapien et le vénète. Il est probable que ses discussions sur les anciennes isoglosses balkaniques indo-européennes dans le domaine des laryngales, des variétés *-si/*-su du locatif qui se prolonge par le -sh de l'ablatif de l'albanais, si elles sont combinées également avec les données lexiques et statistiques qui situant le proto-albanais plus à l'ouest de cette antique « monade » balkanique, peuvent avoir de la valeur même pour argumenter l'ancienne place de l'albanais dans les Balkans et sa filiation. De la sorte, les recherches tendant à la transgression méthodique des études balkaniques typologiques vers la linguistique génétique indo-européenne éclairent de plus en plus des phases antérieures de l'un des axes les plus anciens de cette union toutefois plus tardive.

Comme l'avait affirmé E. P. Hamp (1977:27), la méthode comparative et la linguistique aréale sont des disciplines historiques – des faces jumelles de la linguistique diachronique, toutes les deux étant indispensables si l'on veut apporter une réponse sur ce qui a pu se passer, une question posée constamment par la linguistique historique. Notre objectif est d'expliquer ce qui s'est produit, indépendamment de la façon dont nous y parviendrons, par des moyens de la linguistique génétique, de la propagation ou par une combinaison de ceux-ci (Campbell). D'autre part, il est désormais clair que des circonstances comme celles qui, à propos de périodes plus tardives, nous ont amené à parler d'aires linguistiques, ont été et continuent d'être possibles même à d'autres périodes et espaces.

C'est ainsi que, tout naturellement, on en vient à la possibilité et au besoin de la comparaison de nature géographique dans le but de situer l'albanais dans le contexte des langues voisines. L'albanais, avec le grec, est parlé depuis plus longtemps dans les Balkans et, en

tant que tel, il a fait partie de diverses manières des évolutions opérées durant toute cette période, devenant en même temps un des éléments fréquemment présents dans ce que N. S. Troubetzkoï avait appelé *Balkan Sprachbund*. Des études de ce genre sur cette langue peuvent contribuer à éclaircir les rapports à l'intérieur de l'aire linguistique balkanique et les évolutions des nombreuses ressemblances structurelles sur une base d'aire entre ces langues, créées grâce à des contacts longs et directs. À partir du XIX^e siècle, d'abord J. Thunmann, ensuite J. Kopitar, A. Schleicher et F. Miklosich avaient relevé que les langues des Balkans et, avec elles, beaucoup d'éléments de la vie des sociétés respectives présentaient des ressemblances. D'ailleurs, Kopitar les avait considérées comme des langues aux lexiques différents, mais aux grammaires identiques³. Sur la même ligne de Thunmann, on avait pensé que les ressemblances existant entre l'albanais au milieu, la latinité balkanique à l'ouest et le slave bulgare à l'est étaient dues à la base illyrienne ou illyro-thrace. Pour sa part, Schleicher expliquait ces évolutions sur la base de l'idéologie relative à la corruption des langues populaires par rapport aux langues classiques à la source. La première partie du XX^e siècle a vu paraître l'importante publication du chercheur danois K. Sandfeld sous le titre *Linguistique balkanique*, les recherches de G. Weigand, etc. Les études linguistiques et, parallèlement à celles-ci, les recherches sur le folklore, l'ethnologie, les cultures et tout ce qui pouvait faire partie de la « conception balkanique du monde » ont été jugées importantes pour connaître les réalités de l'Europe du Sud-Est. Le concept de l'*Union linguistique* a été mis en théorie, soulignant la raison de l'étude des ressemblances selon les aires et pas seulement selon les liens génétiques entre les langues. Des études concrètes et des publications de valeur ont vu le jour, des initiatives ont été prises pour éditer des périodiques, et ainsi de suite.

L'idée était accompagnée par la supposition que les ressemblances entre les langues, mais aussi entre les cultures balkaniques, étaient dues à l'héritage antique et à la vie commune dans des circonstances semblables et au voisinage séculaire des langues et des peuples des Balkans. La question de l'ancien substrat balkanique (thraco-illyrien) a été soulignée en particulier, mettant plus tard en évidence des apports de poids de l'héritage romain et byzantin dans ces zones. Le rôle d'éclairage apporté par des données précises tirées de l'albanais a été toujours de première importance dans ce genre de sujets.

³ Cf. Friedman, 2004, etc.

Ces études ont pris un nouvel essor durant la seconde moitié du XX^e siècle. Parallèlement aux élaborations théoriques en matière de contacts entre les langues, on a approfondi la dimension des évolutions semblables dans les langues de cet espace par suite de la vie en commun et des contacts entre les langues. Des aspects fondamentaux des ressemblances entre ces langues lesquels constituent des particularités par rapport à d'autres aires ont été abordés, les discussions sur les implications théoriques des découvertes faites éventuellement lors de ces études ont connu des ramifications et les recherches sur le terrain ont été intensifiées. De la sorte, la balkanologie au sens large et les études balkaniques au sens plus étroit du terme ont continué leur débat pluridisciplinaire. Les discussions ont évolué jusqu'au point d'avancer l'idée d'une conception balkanique du monde. La conception de *Sprachbund*, c'est-à-dire de l'union linguistique balkanique, a fait une claire distinction entre les langues balkaniques présentant les traits de cette union et les langues des Balkans avec toute la contradiction dont la solution implique souvent des argumentations extralinguistiques : les comparaisons avec des convergences massives structurelles comprennent l'albanais, le bulgare, le macédonien, le torlakien, quelques segments dialectaux de l'espace du Monténégro et de la Serbie du Sud, toute la romanité balkanique à l'exception du dalmate et du judéo-espagnol (*judesmo*), alors que les Balkans comprennent aussi ces derniers, ainsi que tout le complexe incluant le serbe, le croate, le bosniaque, le monténégrin, le turc, le rom, le magyar, le tcherkesse, l'allemand. En dehors des Balkans restent le roumain nord-danubien et des langues slaves. Strictement balkaniques dans les deux sens restent l'albanais, le grec, le macédonien, le bulgare, l'aroumain, le mégléno-roumain, le roumain sud-danubien, le torlakien, le turc européen.

Dans ce genre d'études aréales, les questions des contacts de l'albanais avec des langues particulières des Balkans ne sauraient ne pas être aussi de poids pour éclaircir de plus larges convergences.

Tous les aperçus balkaniques/balkanologiques de jusqu'à présent ont relevé très clairement que la langue albanaise et le « monde albanais » constituent un des segments les plus importants de ces études. Le doyen des études comparatives, mais aussi balkaniques, Eric. P. Hamp avait dit lors d'une interview accordée en 1978 au journal *Rilindja* de Prishtina que la langue albanaise est l'essence même des études balkaniques. Des chercheurs plus anciens, tels que G. Weigand, situent également l'albanais au cœur des études balkaniques. En effet, un aperçu superficiel de la situation au cours de ces deux derniers siècles suffirait pour montrer clairement que

l'albanais et ses divers parlars se trouvent au contact intense de divers dialectes et langues des Balkans, slave méridional ijékavien, ékavien, torlakien, macédonien, grec à l'intérieur de l'aire principale de l'albanais et à l'intérieur de l'espace grec, aroumain dans diverses situations (albanais-aroumain, mais aussi albanais-aroumain-macédonien/grec), turc, rom, etc. Des études comme celle de Juoko Lindstedt (2000) ont montré que l'albanais participe d'une façon ou d'une autre à tous les traits caractéristiques de l'aire linguistique balkanique : article postposé, redoublement du complément d'objet, emploi des prépositions au lieu des cas, fusion datif/génitif, fusion but/location, *relativum generale*, auxiliaire + verbe, futur *volo*, futur passé comme conditionnel, parfait *habere*, marquage évidentialité, comparaison analytique, etc. Sur la base de ces traits, les langues des Balkans présenteraient le tableau suivant : tout d'abord le slave balkanique avec un indice 11,5 (à son intérieur le macédonien avec 12,0), l'albanais avec 10,5, le roumain des Balkans et le grec avec 9,5, le rom avec 7,5, ce qui ne correspond qu'en partie à des divisions plus fines qui voient à leur centre l'albanais, le bulgare-macédonien, l'aroumain, le torlakien, à un deuxième rang le grec et le roumain, ensuite les autres.

L'albanais occupe cependant une position particulière par rapport aux balkanismes, qu'ils soient conçus comme hérités ou comme provoqués par le contact linguistique (*contact induced*). Si l'on prend la structure phonétique, l'albanais à l'état actuel dispose, à la différence des langues balkaniques, de voyelles nasales dans l'un de ses principaux dialectes, d'une longueur de voyelles à valeur fonctionnelle dans le même dialecte (à une période antérieure, il l'a eu dans son ensemble), de l'infinitif toujours en usage ; en plus du futur avec « vouloir » (*do*), il a aussi un futur avec « avoir » (*kam*) et son système de l'admiratif est développé. Ses rapports aréaux avec les autres langues balkaniques sont multiples, mais il a aussi de nombreuses différenciations internes, ce qui est une situation vraiment dynamique d'inclusion et de sortie de l'aire linguistique tout en étant à son centre géographique.

Dans toute cette gamme de recherches, la discipline des études balkaniques, compte tenu des raisons méthodiques susmentionnées et de l'insuffisance d'explication des phénomènes, a récemment évolué sensiblement dans ses conceptions, soit vers des contestations résolues comme la négation de la possibilité d'existence d'une discipline linguistique particulière sur ces bases depuis le début du XX^e siècle, soit par suite de la contestation d'une aire linguistique à cause d'une étendue plus vaste en direction des espaces linguistiques européens ou même à cause des nouveaux points de vue en matière de

contacts linguistiques sur le plan des langues parlées, où l'expérience des études sur les créoles et les contacts entre les langues en général ont apporté de nouveaux éclairages.

Durant la seconde moitié du XX^e siècle, diverses revues ont été fondées concernant les études balkaniques, linguistiques, culturelles, historiques, ethnologiques : *Zeitschrift für Balkanologie*, *Linguistique balkanique*, *Süd-ost Forschungen*, *Revue des études sud-est-européennes*, etc. Parallèlement, des centres et des noyaux d'étude ont vu le jour un peu partout, comme à Munich, Berlin, Vienne, Naples, Amsterdam, Chicago, Varsovie, Poznań, Saint-Petersbourg, Bucarest, Sofia, Belgrade, Thessalonique et ailleurs. Une Association Internationale d'Etudes du Sud-Est Européen a été fondée, organisant depuis 1966 tous les quatre ans des congrès internationaux, et divers projets ont été lancés.

Les Albanais ont mené leurs études balkaniques dans le cadre des études historiques sur l'albanais et parallèlement à celles-ci, accordant le plus souvent de l'importance aux aspects de la reconstitution interne et comparative-historique, mais tout en enquêtant sur l'aspect aréal et balkanique proprement dit. À partir d'A. Xhuvani, mais notamment des chercheurs comme E. Çabej, M. Domi, I. Ajeti, S. Floqi, Sh. Demiraj, B. Bokshi se sont intéressés à des aspects de portée balkanique dans leurs considérations sur des questions concernant l'étude de l'albanais, souvent en tenant compte de la position de l'albanais dans ce cadre. Les études sur les articles, le futur, la voyelle *ë* ou l'infinitif, le redoublement du complément d'objet ou les rapports entre le génitif et le datif de l'albanais les ont amené automatiquement au centre des recherches présentant un intérêt balkanique.

Depuis déjà longtemps, Eqrem Çabej avait exprimé une opinion assez relative quant aux traits communs balkaniques : « certains sont des évolutions communes dans le système phonétique, mais, n'étant pas généralisés, ils ne peuvent pas être traités ici ; de tels traits peuvent être considérés tout d'abord entre deux ou trois langues, comme entre l'albanais et le roumain ou bien entre le roumain, le grec moderne et l'albanais ». Et, pour Çabej, les traits communs balkaniques étaient la postposition de l'article, la disparition de l'infinitif, le futur de type avec *do* et pas avec *kam*, la parataxe et la phraséologie commune. C'est sur cette dernière qu'il insistait de manière spéciale. Sh. Demiraj avait élargi l'inventaire des balkanismes, principalement dans le cadre des études balkaniques traditionnelles, en comprenant la voyelle *ë*, la postposition de l'article, la formation du futur à *do*, le redoublement du complément d'objet par la forme clitique du pronom personnel, l'élimination

partielle de l'infinitif, tandis que B. Beci élargissait davantage cet inventaire par les éléments paradigmatiques y compris la *ë* accentuée, les six séries de consonnes, le couple sifflante/chuintante, l'opposition palatale/vélaire, la postposition de l'article, le futur à *do*, le remplacement de l'infinitif, les rapports génitif/datif, le redoublement du complément d'objet, les pronoms accentués et inaccentués, les numéraux 11-19 et la comparaison analytique. Il est clair que ces conceptions larges ou étroites se rapportent à d'autres conceptions relatives à l'albanais, historiques et comparatives, d'une part, dialectales et aréales, de l'autre. C'est ainsi que les études balkaniques albanaises s'engagent désormais vers des examens plus larges et contemporains, par les modèles d'explication sociolinguistique, le contact des langues, la pragmatique, etc.

Si l'on considère plus minutieusement l'albanais par rapport aux langues balkaniques et à l'aire linguistique, on pourra tracer des lignes intéressantes quant à l'histoire de son évolution : certains balkanismes ne s'étendent pas sur l'ensemble de l'albanais et, sous certains aspects, il manifeste des différences par rapport aux langues des Balkans. Parfois, des zones particulières de cette langue sont incluses dans des aires différentes, exactement comme l'avait suggéré Hamp par son idée sur les Balkans en tant que « carrefour d'aires linguistiques », laquelle a été nuancée davantage I. Sawicka avec les espaces méditerranéen, central balkanique et oriental balkanique.

Dans une étude de la fin des années 70 du siècle dernier, Mahir Domi, un chercheur de l'albanais et fin connaisseur des divers courants dans les études balkaniques, bien connu par nous tous mais laissé un peu dans l'oubli, se plaignait du fait que certains ouvrages et recherches dans ce domaine jugeaient aussi sur la base de matériaux non vérifiés jusqu'au bout, partiels ou même erronés⁴. C'est la même impression que l'on a même aujourd'hui lorsqu'on voit que des publications monographiques avancent des formulations comme les suivantes : « L'albanais tosque est parlé comme une langue maternelle par la majorité de la population de l'Albanie (2 900 000

⁴ « ... Bien des faits de l'albanais ont été assez souvent présentés d'une manière insuffisante, sommaire, parfois même schématique, sans toutes les données nécessaires. On n'en a pas donné toujours une juste appréciation et interprétation. On a confondu plus d'une fois, en les mettant sur le même plan, sans aucun discernement, des phénomènes de la langue commune et des particularités d'un parler isolé ou d'un genre folklorique » ; « ... plus d'une fois il est nécessaire de rectifier des affirmations inexactes ou erronées qui, faute d'information, continuent de circuler parfois même de nos jours, malgré les observations faites à leur sujet ces derniers temps », Domi (1968), pp. 83, 84.

locuteurs, selon SIL), tout comme en Grèce... et en Turquie... Il est également parlé comme une seconde langue (*as a second language*) par les locuteurs natifs de l'albanais guègue en Albanie du Nord et dans la province serbe du Kosovo et Metohija, tout comme les locuteurs natifs du grec, du macédonien, du serbo-croate, de l'aroumain et par les Roms vivant en Albanie »⁵. Plus loin, chez O. Mišeska-Tomi, originaire d'un pays voisin et auteur de volumes comptant 7 à 8 cents pages, on peut recueillir des perles comme la suivante : « L'albanais guègue est de manière inhérente incompréhensible aux locuteurs de l'albanais tosque »⁶. Dans sa présentation du *core vocabulary* de l'albanais, lorsqu'elle donne les mots pour le guègue et le tosque, on relève même des formes comme les suivantes : guègue *gjë* - tosque *kafshë*, guègue *dora* - tosque *krah*, guègue *heij* - tosque *hi*, guègue *goditje* - tosque *fryn* (pour *blow*), guègue *marr frymë* - tosque *merr frymë* (pour *breathe*), guègue *kafshan* - tosque *kafshon*, guègue *luin* - tosque *kërcen* (pour *dance*), guègue *papastër* - tosque *ndyrë*, guègue *drejt* - tosque *pluhur* (pour *dust*), guègue *tlynë* - tosque *majmë*, et ainsi de suite rien que sur une seule page⁷. De telles méconnaissances des matériaux de l'albanais ne

⁵ La consultation de n'importe quel manuel élémentaire de l'albanais permet d'apprendre que le dialecte méridional ou le tosque s'étend en Albanie seulement au sud du fleuve Shkumbin, donc à peu près sur la moitié du territoire de la République. Prétendre que l'albanais standard, qui est basé sur le système de la variante littéraire du tosque, serait parlé comme une seconde langue par les Albanais du Kosovo (et pas du Kosovo et Metohija !) ou d'autres encore, voire de la même façon que par les locuteurs natifs du grec, du macédonien ou du serbe, ce serait plus qu'ignorer les études balkaniques !

⁶ Ça c'est vraiment inouï : on peut certes admettre que l'albanais, qu'il soit guègue ou tosque, n'est pas compris de manière inhérente par les locuteurs du magyar, du français, du chinois, du macédonien et du serbe, mais comment pourrait-on affirmer cela à propos d'un albanais par un autre albanais ?

⁷ Le guègue *gjâ* correspond partout au tosque *gjë*, tandis que *kafshë* apparaît dans les deux dialectes ; *dorë* et *krah* appartiennent aux deux dialectes, mais respectivement avec les acceptions « hand » et « arm » ; le guègue *heij*, probablement *hei*, apparaît seulement dans les parlers où la voyelle *i* est diphtonguée, alors que le reste du guègue a *hi/hî* ; *goditje* relève plutôt de l'albanais littéraire ; *fryn* appartient à la langue standard, mais aussi au guègue et au tosque, tout comme apparaît en guègue même *fr n*, *froin* et en tosque *frin*, tandis que l'expression *marr frymë* est une locution verbale également présente dans l'ensemble de l'albanais et avec la même acception ; la forme *kafshan* peut être entendue uniquement dans les parlers d'Ulqin et de Shkodra, où la voyelle *o* inaccentuée est délabialisée, ce qui ne se produit pas dans le reste du guègue ; *luej* et *kërcej* (*luen*, *kërcen*, *kcen*) sont en partie des synonymes, mais dans l'ensemble

permettent pas de tirer des conclusions bien fondées pour une quelconque comparaison balkanique ou autre. Une présence plus substantielle des balkanologues albanistes aux tribunes des études balkaniques, mais aussi le soin des éditeurs et la critique professionnelle pourraient contribuer à éviter de telles inexactitudes qui ne remontent pourtant pas au XVIII^e siècle, mais à l'année 2006⁸.

De tels défauts sont d'autant plus injustifiables si l'on tient compte du fait que les centres d'études balkaniques un peu partout dans le monde déploient des efforts très sérieux pour les recherches consacrées à l'albanais. Dans l'espace albanais des recherches, les études balkaniques en tant que discipline à part n'ont occupé jusqu'à présent qu'une place secondaire, essentiellement en rapport avec les études albanistiques et dans le cadre de ces dernières. Le regard balkanistique de l'intérieur de l'albanais a besoin d'être complété aussi par un regard de son extérieur, des perspectives générales et particulières balkaniques.

Avec l'avantage de la connaissance d'une bonne partie des circonstances balkaniques (étant situé au centre) et des possibilités d'études sérieuses sur l'albanais, les langues slaves du sud, le turc, le grec et l'aroumain, l'espace albanais est très approprié au développement de ces études dans leur ensemble et dans toute la profondeur nécessaire. Les bénéfices résultant de telles recherches peuvent être importants non seulement pour la science balkanologique, mais aussi pour notre société elle-même.

Bibliographie

Ajeti (1986), Idriz : « Rapports de l'Albanais avec les langues balkaniques », *Zeitschrift für Balkanologie*, Band XXII/2, pp. 147-157.

Aronson (2007), Howard, I. : *The Balkan Linguistic League, "Orientalism", and Linguistic Typology*, Ann Arbor, New York.

de l'albanais, alors que *luin* peut être rencontré dans quelque variante strictement locale ; en guègue on dit *ndytë* pour le tosque *ndyrë*, tandis que *papastër* appartient à l'ensemble de l'albanais, mais plutôt littéraire. Où pourrait-on trouver un guègue *drejt* pour le tosque *pluhur*, un mot qui en guègue ne peut être que *pluhun* ? Au guègue *tlyn*, *tl n* peut correspondre seulement le tosque *tlirë*, *tëlier*, mais *i majmë* appartient à l'ensemble de l'albanais avec une toute autre acception.

⁸ Olga Mišeska-Tomi , « Balkan Sprachbund Morpho-syntactic Features », in *Studies in Natural Language & Linguistic Theory*, Springer, 2006, p. 749.

- Assenova (2002), Petya : *Balkansko ezikożnanie. Balkanisms*, T rnovó.
- Banfi (1985), Emanuele : *Linguistica balcanica*, Bologna.
- Bariq (1955), Henrik : *H mje në historín e gjuhës shqipe*, Prishtina.
- Beci (2002), Bahri : *Probleme të lidhjeve të shqipes me gjuhët e tjera ballkanike*, Dukagjini, Peja.
- Bokshi (1984), B. : *Prapavendosja e nyjave në gjuhët e Ballkanit*, Prishtina.
- Bonnet (1998), Guillaume : *Les mots latins de l'albanais*, Paris, 1998.
- Boretzky (1975-1976), Norbert : *Der türkische Einfluss auf das Albanische*, I, II, Wiesbaden.
- Brâncu (1978), Grigore : « Balkan Studies », in Rosetti. A. & Golopenia Eretescu, S.: (ed.): *Current Trends in Romanian Linguistics*, Bucure ti, pp. 367-379.
- Brixhe (1994), Claude/ Panayotou, Anna : « Le thrace », in Bader, Françoise (Ed.) : *Langues indo-européennes*, Paris, pp. 179-203.
- Çabej (1971-73), E. : « Albanische Beitræge zur Kenntniss des lateinischen Wortschatzes », *Bolletino del'Atlante linguistico mediterraneo* 13-15, pp. 365-377.
- Çabej (1975), E. : « Karakteristikat e huazimeve latine të shqipes », *Studime filologjike*, 1.
- Çabej (1976), E. : « Hyrje në historinë e gjuhës. Fonetika historike », *Studime gjuhësore*, III, Rilindja, Prishtina, (avant, Prishtina, 1970), 7-146.
- Campbell, Lyle : *Areal Linguistics: A Closer Scrutiny*, in [http://www.hum.utah.edu.Linguistics/Faculty/oldFacultyPage/campbell/Areal_linguistics_short.do](http://www.hum.utah.edu/Linguistics/Faculty/oldFacultyPage/campbell/Areal_linguistics_short.do)
- Cimochowski (2004), Waclaw : *Studime për shqipen*, Prishtina.
- Civjan (1990), Tatjana : *Lingvisti eskie osnovy balkanskoj modeli mira*, Moskva.
- Demiraj (1989), Sh. : *Gjuha shqipe dhe historia e saj*, Prishtina.
- Demiraj (1994), Shaban : *Gjuhësi ballkanike*, Skopje.
- Desnickaja (1987), A. V. : « K probleme obrazovanija albanskogo jazyka i albanski narodnosti. O latinskih elementah albanskoi leksiki », *Albanskaja literatura i albanskij jazyk*.
- Detschew (1957), Dimitar. : *Die thrakischen Sprachreste*, Wien.

Domi (1968), Mahir : « Concordances et analogies syntaxiques albanais-roumaines », *Actes du premier Congrès International des études sud-est européennes*, VI, Sofia, pp. 681-695.

Domi (1975), Mahir : « Considérations sur les traits communs ou parallèles de l'albanais avec les autres langues balkaniques et sur leur étude », *Studia albanica*, XII, 1, Tirana, pp. 81-91.

Duridanov (1976), Ivan : *Ezik t na trakite*, Sofia.

Feuillet (1986), Jack : *La linguistique balkanique Cahiers balkaniques*, 10, Paris.

Fiedler, Wilfried : *Einführung in die Balkanphilologie*, Rehder, P. (Hg.) : *Einführung in die slavischen Sprachen*, Darmstadt, pp. 347-364.

Friedman (2004), Victor : *Studies on Albanian and Other Balkan Languages*, Peja.

Georgiev (1968), V. : « Le problème de l'Union linguistique balkanique », *Actes du premier Congrès international des Etudes Balkaniques et sud-est européennes*, IV, Linguistique, Sofia.

Haarman (1972), Harald : *Der lateinische Lehnwortschatz im Albanischen*, Hamburg.

Hajnal (2003), Ivo : « Methodische Vorbemerkungen zu einer Paleolinguistik des Balkanraums », Bammesberger, A. & Vennemann, Th. : *Languages in Prehistoric Europe*, pp. 117-145.

Hamp (1966), Eric P. : « The Position of Albanian », *Ancient Indo-European Dialects*, Berkeley, 97-122, en albanais dans *Studime për shqipen*, ASHAK, Prishtina, 2007.

Hamp (1976), E. P. : « On the distribution and origin of Vatra », *Opuscula slavica et linguistica*, Klagenfurt, pp. 201-210;

Hamp (1978), Eric P. : « Strunga », *Balkansko ezikoznanie*, 20, pp. 115-119.

Hamp (1981), E. P. : « On the Distribution and Origin of (h)urda », *Linguistique balkanique*, XXIV, 3, pp. 47-50.

Hamp (1989) : « Yugoslavia - a Crossroads of Sprachbuende », *Zeitschrift für Balkanologie*, 25/1, pp. 44-47.

Hamp (1990), E. P. : « The Pre-Indoeuropean Language of Northern (Central) Europe », Markey et Greppin (dir.) : *When Worlds Collide: Indo-Europeans and Pre-Indo-Europeans*, Karoma Publisher.

Hamp (2007), E. P. : *Studime krahasuese për shqipen*, ASHAK, Prishtina.

Hamp, E. : « Basis », *Actes du XI^e Congrès international des Sciences Onomastiques*, t. 1, Sofia, pp. 367-369.

Hamp, Eric, P. : « Thracian, Dacian, and Albanian-Romanian Correspondences », *Actes du II^e Congrès international de*

thracologie, t. III, Ed. Academiei Republici Socialiste Româna, Bucure ti, pp. 57-60.

Hinrichs (1999), Uve (Hg.) : *Handbuch der Südosteuropa-Linguistik*, Wiesbaden.

Holm (2009), H. J. : « Albanische Basiswortlisten und die Stellung des Albanischen in den Indogermanischen Sprachen », *Zeitschrift für Balkanologie* 45, pp. 171-205.

Huld (1984), Martin : *Basic Albanian Etymologies*, Ohio.

Ismajli (1987), R. : « Prejardhja e gjuhës shqipe », *Artikuj për gjuhën shqipe*, Prishtina, pp. 9-41.

Ismajli (1997), R. : « Ballkanistika dhe prejardhja e shqipes », *Studime*, 3, 1996, Prishtina, pp. 255-274.

Jokl (1923), N. : *Linguistisch-Kulturhistorische Untersuchungen aus dem Bereiche des Albanischen*, Berlin und Leipzig.

Jokl (1926), N. : « Griechisch-albanische Studien », *Festschrift für Paul Kretschmer*, Wien-Leipzig-New York, pp. 78-95.

Jokl (1927), N. : « Altmakedonisch-Griechisch-Albanisch », *Indogermanische Forschungen* 44, pp. 13-70.

Jokl (1934), Norbert : « Slaven und Albaner », *Slavia*, 13, pp. 281-325 et 609-645.

Jokl (1984), N. : *Sprachliche Beiträge zur Paläo-Ethnologie der Balkanhalbinsel*, (Zur Frage der ältesten griechisch-albanischen Beziehungen), Aus dem Nachlass herausgegeben von O. PFEIFFER, Wien.

Joseph (2001), Brian : « Is Balkan comparative Syntax Possible », Rivero, M. L. and Rally, A. (eds.) : *Comparative Syntax of Balkan Languages*, Oxford, pp. 17-43.

Kati i (1976), Radoslav : *Ancient Languages of the Balkans*, I, II, Hague.

Klingenschmit, G. : « Albanisch und Urindogermanisch », *MSS*, 40, pp. 93-131.

Klingenschmitt (1994), G. : « Das albanische als Glied der indogermanischen Sprachfamilie », Rasmussen, J. E. (Hg.) *In honorem Holger Pedersen*, Wiesbaden, pp. 221-233.

Klingenschmitt (1994a), G. : « Die verwandschaftsverhältnisse der indogermanischen Sprachen », Rasmussen (Hg.) : *In honorem Holger Pedersen*, Wiesbaden, pp. 235-251.

Lindsted (2000), Juoko : « Linguistic Balkanization Contact-Induced Change by Mutual Reinforcement », D. Gilberts, J. Nerbonne and J. Shaeken : *Languages in Contact*, Amsterdam, pp. 231-246.

Matzinger (2005), J. : « Messapisch und Albanisch », in *International Journal of Diachronic Linguistics and Linguistic Reconstruction*, 2, pp. 29-54.

Matzinger (2009), J. : « Die Albaner als Nachkommen der Illyrier aus der Sicht der historischen Sprachwissenschaft », O. J. Schmitt & E. A. Frantz (Herausg.) : *Albanische Geschichte. Stand und Perspektiven der Forschung*, München, pp. 13-36.

Meyer-Lübke (1904-6), W. : « Die lateinischen Elemente im Albanesischen », G. Gröber (Hg.) : *Grundriß der romanischen Philologie*, 1, Strassburg, pp. 1038-1057.

Mih escu (1966), Haralambie : « Les éléments latins de la langue albanaise », *Revue des études sud-est européennes*, tome IV, n^{os} 1-2, 3-4.

Mih escu (1981), H. : « Locul elementelor lexicale latine din albanez în cadrul romanitii sud-est europene », Coteanu, I. & Wald, L. (1981) : *Semantic i semittic*, Bucuresti, pp. 216-235.

Mih escu (1993), H. : *La romanité dans le sud-est de l'Europe*, Bucuresti, édition complétée depuis 1978.

Mišeska-Tomi (2006) : *Balkan Sprachbund Morpho-syntactic Features*, Studies in Natural Language & Linguistic Theory, Springer, p. 749.

Neroznak (1978), V. P. : *Paleobalkanskije jazyki*, Moskva, 1978.

Ölberg (1972), H. : « Griechisch-albanische Sprachbeziehungen », R. Muth (Hrsg.) : *Serta philologica Aeniponana*, II, Innsbruck, 1972, pp. 33-64.

Paliga (2006), Sorin : *Influența românească preromânească în limba slave de sud*, Bucuresti.

Pellegrini (1998), G. B. : *Avviamento alla linguistica albanese*, Università degli studi della Calabria, Rende.

Poghirc (1983), Cicerone : *Philologica et linguistica*, Bochum.

Reiter (1994), Norbert : *Grundzüge der balkanologie*, Berlin, 1-95, 691-898.

Riza (2004), S. : « Mbi një bashkëpërkim gramatikor të posaçëm të gjuhës shqipe me greqishten », *Vepra*, 4, ASHAK, Prishtina, pp. 91-114.

Sandfeld (1930), Kr. : *Linguistique balkanique. Problèmes et résultats*, Paris.

Sawicka (1997), Irena : *The Balkan Sprachbund in the Light of Phonetic Features*, Torunj.

Schaller (1975), Helmuth : *Die Balkansprachen. Eine Einführung*, Heidelberg.

Schumacher (2009), Stefan : “Lehnbeziehungen zwischen Protoalbanisch und balkanischem Latein zv. Romanisch », O. Scmitt & E Frantz (Hrsg.) : *Albanische Geschichte. Stand und Perspektiven der Forschung*, Muenchen, pp. 37-60.

Solta (1980), Georg, R. : *Einführung in die Balkanlinguistik mit besonderer Berücksichtigung des Substrats und des Balkanlateinischen*, Darmstadt.

Steinke, Klaus si Vraciu, Ariton (1999) : *Introducere în lingvistica balcanic* , Bucure ti-Ia i.

Svane (1992), Gunnar : *Slavische Lehnwörter im Albanischen*, Aarhus.

Ylli (1997), Xhelal : *Das slavische Lehngut im Albanischen I*, München.

Ylli (2000), Xhelal : *Das slavische Lehngut im Albanischen II*, München.

Beqir META

**QUAND L'ÉGLISE ORTHODOXE D'ALBANIE PRENAIT UN
CARACTÈRE NATIONAL ET DEVENAIT AUTOCÉPHALE
(1920-1923)**

Afin de donner un caractère national à ses trois différentes confessions religieuses, ce qui était une condition *sine qua non* pour la survie et la consolidation de l'État indépendant, l'Albanie a suivi un parcours difficile. L'État et les Orthodoxes patriotes albanais ont considéré ce processus non seulement comme un droit indéniable de la nation albanaise, mais aussi comme une composante importante de l'indépendance nationale et de l'édification d'une nation libre et dotée d'institutions saines et naturelles qui serviraient à sa cohésion. Contrairement à ces efforts, le gouvernement grec et certains autres facteurs étrangers se sont employés à leur renier ce droit et à inclure la question de l'Église albanaise dans la sphère des droits des minorités, considérant les efforts pour l'Église autocéphale comme une grave violation de ces droits. Bien que dépourvues de base réelle, les prétentions et la pression de la Grèce, du Patriarcat grec de Constantinople et des autres pays voisins a coûté beaucoup d'énergies au nouvel État albanais qui s'est trouvé confronté à des politiques obstructionnistes résolues.

Des tentatives en vue de mettre à profit la situation religieuse en Albanie avaient déjà été menées non seulement par les expansionnistes voisins, mais aussi par les puissances qui avaient soutenu le nouvel État albanais. Avant même la proclamation de l'indépendance, la rivalité austro-italienne était notoire, tout comme les efforts de ces deux puissances visant à contrôler la communauté catholique en Albanie. Les négociations entre Vienne et Rome sur le droit de protectorat du culte avaient commencé depuis 1902 et 1903, en partie à Istanbul entre le baron de Calice et l'ambassadeur italien, le marquis Malaspina, et en partie à Rome entre le baron Pasotti et le ministre italien des Affaires étrangères, Prinetti. En raison des prétentions italiennes, ces négociations n'avaient donné aucun résultat. Selon la partie austro-hongroise, les considérations qui avaient conduit alors à la rupture des négociations n'avaient pas perdu

de leur importance même après la création de l'État albanais¹. Néanmoins, le gouvernement austro-hongrois prévoyait de soutenir l'État albanais à la création de l'Église orthodoxe autocéphale d'Albanie à laquelle devaient se soumettre nécessairement même les communautés orthodoxes des minorités grecque et slave se trouvant dans ce pays. Pour ces dernières, il était prévu de leur garantir le droit de choisir des prêtres grecs et slaves ainsi que de maintenir la langue grecque et slave pour la célébration des offices religieux. En revanche, l'albanais deviendrait pour les Albanais la langue officielle de l'Église².

Initialement, tant Rome que Vienne semblaient disposées à soutenir la création d'une Église orthodoxe albanaise détachée du Patriarcat de Constantinople. Mais, par la suite, Vienne s'y est opposée, craignant que le gouvernement italien ne le demande afin de soumettre l'Église orthodoxe albanaise à son propre influence, mais aussi afin de s'en servir comme d'un précédent pour s'opposer au protectorat autrichien sur les Catholiques albanais du Nord³. Voilà donc quelle était la situation au début de 1914, au moment de la mise en scène de la tragédie de « l'Épire du Nord ». Les contradictions italo-autrichiennes étaient un facteur qui minimisait le soutien que ces deux puissances réservaient aux institutions indépendantes du nouvel État albanais.

Le gouvernement d'Ismaïl Qemali a eu des contradictions avec les représentants de la politique austro-italienne en Albanie non seulement à propos de l'Église, mais aussi sur la question des écoles étrangères dans le pays. En septembre 1913, les représentants de ces deux pays à Durrës ont protesté contre les conditions posées par le préfet de Durrës à l'ouverture des écoles étrangères. Les conditions à remplir étaient l'obtention d'une autorisation de la part du gouvernement provisoire, l'albanais comme langue d'enseignement, l'approbation des textes scolaires par le Ministère albanais de l'Éducation et la soumission des écoles à la législation albanaise. Von Hornbostel demandait de protester auprès du gouvernement de Vlora, puisque les capitulations avaient été violées. Le représentant italien

¹ *Haus und Hof Staats Archiv, Wien, Politisches Archiv, Albanien* (ci-après *HSt.A.P.A.A.*), aux *Archives de l'Institut d'Histoire* (ci-après *AIH*), année 1913, dos. 23-19, doc. 1901-2000, Document du Ministère des Affaires étrangères d'Autriche-Hongrie sur les négociations entre le gouvernement austro-hongrois et celui italien au sujet du droit de protectorat du culte en Albanie, Vienne, février 1913.

² *Ibid.*, dos. 23-20, doc. 2001-2100, Projet signé par Bilinski sur l'action conjointe austro-italienne en Albanie, Vienne le 15 mai 1913.

³ *AIH, A-IV-330, Timo Dilo, Invazionet greke në Shqipërinë e Jugut 1912-1914 dhe e ashtuquajtura "Çështja e Vorio-Epirit"*, pp. 86-87.

avait agi de la même manière, en protestant auprès du préfet notamment contre la décision faisant de l'albanais la langue de l'enseignement, au motif que cela portait atteinte aux écoles grecques et italiennes⁴.

Dans les années 1920, donner un esprit national à l'Église orthodoxe était un des problèmes les plus importants qui se posaient. Cet objectif majeur et indispensable a coûté beaucoup d'énergies à l'État et aux patriotes albanais face à la résistance puissante, bien organisée et coordonnée de l'État grec, du Patriarcat de Constantinople et de leurs segments opérant en Albanie. Un autre obstacle était aussi la mentalité religieuse surannée d'une partie de la population orthodoxe qui ne comprenait pas comme il fallait la nécessité de conférer à l'Église un esprit national. C'est ainsi que dans la ville de Përmet, par exemple, une querelle a éclaté entre un groupe de fidèles qui célébraient la messe en grec et les autres qui disaient leurs prières en albanais. Les forces de la gendarmerie albanaise ont apaisé la situation, alors que les Italiens qui se trouvaient à ce moment-là dans la ville se sont employés à lui donner une autre nuance⁵.

La Grèce exerçait des pressions afin de maintenir l'Église grecque en Albanie, en la traitant comme un problème de minorité et un privilège remontant à la période ottomane. Le préfet de Jannina, Koço Nano, s'est plaint au préfet de Gjirokastra, Kol Tromara, en prétendant que le gouvernement albanais foulait aux pieds les privilèges du Patriarcat. Il a exigé le respect des privilèges de l'Église tels qu'ils avaient été au temps de la Turquie et a demandé que les tribunaux albanais ne se mêlent pas aux problèmes de la succession⁶.

Confronté à ces problèmes, le gouvernement a décidé d'agir avec prudence. En particulier durant la période 1920-1921, il a autorisé et soutenu plusieurs initiatives partielles visant à introduire la langue albanaise dans la liturgie, mais en se montrant assez circonspect, car il craignait que le gouvernement grec ne réagisse violemment, ce qui risquait d'être de lourdes conséquences à cette

⁴ *HHSSt.A.P.A.A.* aux *AIH*, année 1913, dos. 23-27, doc. 2701-2800, Télégramme chiffré de von Hornbostel (sans adresse), Tirana, le 22 septembre 1913.

⁵ *Archives Centrales d'État de la République d'Albanie* (ci après *AQSh*), Fonds (F.) du Ministère de l'Intérieur (MPB), Année (A.) 1920, Dossier (D.) 68, f. 3, Rapport du sous-préfet et du commandant du bataillon de gendarmerie de Këlcyra au majeur Mustafa Maksuti du Ministère de l'Intérieur, Këlcyra, le 18 avril 1920.

⁶ *Ibid.*, D. 90, ff. 6-7, Rapport du préfet de Gjirokastra, Kol Tromara, sur sa rencontre du 15 décembre 1920 avec le préfet de Jannina, Koço Nano, Gjirokastra, le 17 décembre 1920.

période, quand une décision internationale n'avait pas encore été prise définitivement sur l'État albanais et ses frontières. Dans le but d'éviter la pression du gouvernement grec, une commission d'État qui avait été créée pour donner des recommandations afin d'améliorer la position politique de l'Albanie du Sud et qui était composée de Kiço Koçi, Fazlli Frashëri, Thoma Çikozi, Koço Kotta, Sotir Peci, Sejfi Vllamasi et Dhimitër Kacimbra, a suggéré au gouvernement à l'automne 1920 d'interdire l'entrée en Albanie de Fan Noli, qui était le fondateur de l'Église orthodoxe albanaise aux États-Unis d'Amérique. Le mémoire adressé au gouvernement soulignait : « Étant donné que le gouvernement grec s'est servi de la religion et continue de s'en servir afin de parvenir à ses fins politiques, nous approuvons la mesure prise pour ne pas admettre monseigneur Noli en Albanie. Cette attitude doit être gardée jusqu'à la conclusion de la question de l'Albanie »⁷. Jusqu'à présent, cette décision a été commentée négativement comme une conduite hargneuse de Peci à l'égard de Noli, en raison de vieilles inimitiés qui avaient existé entre eux. Or il ne faudrait pas oublier que le gouvernement se trouvait dans une position délicate face à la pression grecque et souhaitait éviter une aggravation des rapports avec la Grèce dans la situation difficile où se trouvait la question de l'Albanie et de ses frontières.

Dans ce même cadre, la commission a suggéré de maintenir les écoles grecques dans les villages où l'on parlait le grec et de n'enseigner que parallèlement la langue officielle (albanaise). Le Conseil des Ministres a agréé à ces recommandations⁸.

Au printemps 1921, la question de l'Église est devenue encore plus aiguë. Par suite de son activité en faveur de la Grèce et de ses menées visant à empêcher la liturgie et l'enseignement en langue albanaise, l'évêque Jacob a été chassé de Korça par la population orthodoxe de cette ville. Cet événement a provoqué beaucoup de tension à Athènes et, comme d'habitude, a été présentée sous des couleurs très sombres. Le ministre britannique Granville informait Londres qu'un « incident sérieux s'est produit à Korça le 28 avril 1921 quand les Albanais ont occupé l'église grecque et 11 Grecs ont été tués »⁹. Le ministre grec des Affaires étrangères avait déclaré que c'était le pire des cas de persécutions auxquelles procédaient les Albanais à l'encontre des Grecs en Épire du Nord. Il s'était plaint

⁷ *Ibid.*, F. du Conseil des Ministres, A. 1920, D. I-77, f. 4, Recommandations de la Commission d'État pour améliorer la position politique de l'Albanie du Sud, le 2 octobre 1920.

⁸ *Ibid.*

⁹ *British National Archives, London*, Public Record Office, Foreign Office (ci-après FO) 371/5726, Lord Granville au FO, Athènes, le 5 mai 1921.

constamment de fermetures d'écoles grecques, d'efforts en vue de contraindre les Grecs à voter, ainsi que d'actes répétés de persécution en général. Le ministre grec des Affaires étrangères avait déclaré que le gouvernement albanais agissait comme s'il était le maître dans cette région dont le sort n'était pas encore fixé. Lord Granville estimait que cette fois-ci le gouvernement grec, soucieux de voir s'exaspérer son opinion publique, allait prendre des mesures énergiques et envoyer probablement un ultimatum au gouvernement albanais. Le chef de la diplomatie grecque lui avait dit qu'il ne faisait pas de doute que le gouvernement albanais s'était impliqué dans les événements de Korça, car les forces de la gendarmerie avaient pris part aux actions extrémistes¹⁰.

Le gouvernement et la presse helléniques ont accusé également le sénateur français Godard, qui s'était trouvé à ce moment-là à proximité de Korça. La presse gouvernementale grecque a lancé une dure campagne contre la France, en accusant le sénateur d'avoir incité les Albanais et en le présentant comme un agent officiel de la France. Le ministre grec des Affaires étrangères a affirmé à Lord Granville que, si le sénateur n'était pas en mission officielle, il avait tout de même tenu des discours pathétiques qui avaient sans doute éperonné les Albanais¹¹.

De même, le gouvernement grec rattachait à dessein les actions des Albanais à la politique turque. Le ministre grec de la Guerre avait affirmé que les kémalistes avaient sans doute inspiré la dernière action des Albanais et qu'en ce moment-là le gouvernement grec ne se laisserait pas amener à ouvrir un autre front de guerre en Épire du Nord. Cependant, des mesures plus drastiques seraient prises à l'encontre de l'Albanie, dès que la question en Asie Mineure serait résolue¹².

Les menées et les déclarations du gouvernement hellénique manquaient de clarté et inquiétaient les Grandes Puissances. Elles étaient bien calculées pour tirer un profit maximal de cet épisode dans l'intérêt des objectifs de la politique grecque et visaient à exercer sur le gouvernement albanais une pression aussi grande que possible soit directement, soit indirectement à travers les acteurs internationaux les plus puissants, en poussant ces derniers à accroître leur engagement dans ce sens. En effet, le ministre grec de la Guerre a déclaré à l'attaché militaire britannique que le nombre de forces grecques en Épire n'avait pas augmenté et qu'il n'y avait que 11 000 soldats.

¹⁰ *Ibid.*

¹¹ *Ibid.*

¹² FO 371/5726, Lord Granville au FO, Athènes, le 11 mai 1921.

D'après lui, les nouvelles sur le rassemblement de troupes seraient propagées du fait du regroupement en Épire des réservistes venant de Corfou et des îles de l'Égée avant d'être déployés en direction d'Athènes et sur le front de guerre avec la Turquie. Il admettait que des mesures avaient été prises uniquement pour se défendre « en cas d'attaque des Albanais » et que le destroyer « Aetos » avait été dépêché au large de Himara à cette fin¹³. Selon lui, l'envoi de ce destroyer n'avait pas pour objectif en réalité d'exercer de la pression sur le gouvernement albanais.

Il existait d'autre part des indications que les Grecs pouvaient brandir la menace de guerre contre l'Albanie. Le Secrétaire général de la Société des Nations transmettait au Foreign Office une copie de la lettre de Spitzer qui écrivait : « Je viens de recevoir un télégramme d'Allemagne qui dit que le ministre grec des Affaires étrangères aurait informé le représentant grec à Genève que, compte tenu des actes extrémistes commis par les Albanais, le gouvernement hellénique se voit obligé à envisager l'éventualité d'une intervention militaire afin de défendre les Grecs en Épire du Nord »¹⁴. Le Secrétaire générale de la SDN, Drummond, suggérait d'intervenir auprès du gouvernement hellénique. Il suppliait le Foreign Office de demander à Athènes de suspendre l'opération envisagée et de demander également au gouvernement albanais de faire l'impossible pour mettre fin aux excès. Le Secrétaire général conseillait d'inclure la question albanaise dans l'agenda de la réunion du Conseil de la SDN du mois de juin¹⁵.

Le gouvernement grec a essayé de son mieux de présenter les événements de Korça comme si une guerre avait éclaté. Son objectif était clair : tenter, d'une part, de pousser les Puissances à intervenir et empêcher le processus de la mise en place des institutions nationales et, de l'autre part, de provoquer des incidents afin d'envahir cette région. Le ministre grec des Affaires étrangères a essayé de convaincre Lord Granville que les Albanais avaient tué ou blessé dix-neuf Grecs. Il avait ri de la déclaration du gouvernement albanais qu'aucune école grecque n'avait été fermée. Il semble que la propagande grecque avait fini par persuader le ministre britannique que le gouvernement albanais était en train de prendre des mesures sévères et que le Comité régional de Himara avait reçu des menaces pour reconnaître le gouvernement albanais dans les 24 heures¹⁶.

¹³ *Ibid.*

¹⁴ FO 371/5726, E. Drummond à Sir E. Crowe, le 12 mai 1921.

¹⁵ *Ibid.*

¹⁶ FO 371/5736, Granville au FO, Athènes, le 12 mai 1921.

Néanmoins, indépendamment de ces manœuvres, le représentant britannique en Albanie, Eyres, ayant recueilli une information complète sur le terrain, adoptait une position objective. Il annonçait à Londres que la version du gouvernement albanais sur les incidents de Korça était corroborée par d'autres sources bien renseignées et qu'il ne faisait pas de doute que le gouvernement grec était mal informé. De même, il affirmait que le premier ministre albanais était très inquiet à cause des préparatifs militaires grecs et qu'une petite troupe albanaise avait été dépêchée pour cette raison à Bilisht¹⁷. Eyres faisait savoir que le public à Durrës et à Tirana était très surpris par les journaux grecs qui annonçaient que des combats avaient eu lieu à Korça et que les Albanais étaient entrés de force à l'église grecque. De nombreuses personnes venant de Korça avaient renié cette version des faits. « La seule chose qui s'est produite, affirmait-il, c'est qu'une grande messe a été célébrée en langue albanaise à l'église de Saint-Georges ». Il ne s'agissait pas de l'église cathédrale, mais de l'une des nombreuses églises que comptait Korça¹⁸. Voici comme il décrivait l'évènement de Korça : « La vérité c'est que quelques personnes parmi lesquelles il y avait des gendarmes et des officiers se sont rendus hier à l'église et ont demandé au prêtre de célébrer une messe en albanais. Il leur a répondu que pour cela il fallait avoir préalablement une autorisation de la part de l'évêque. Mais ils ont répondu qu'il n'en était pas besoin, parce que dans les églises il fallait employer la langue officielle du pays. Le prêtre a levé les bras et l'office a été fait en albanais. Les gendarmes n'étaient pas armés et ils se sont comportés comme de simples fidèles. Leur présence n'avait aucune importance officielle ou militaire. La prise des clefs et la fermeture de la porte ont servi de prétexte à Jacob pour accuser les nationalistes. Certains ont déclaré que les clefs ont été restituées plus tard à l'évêque, mais il n'a pas accepté de les prendre. Le gouvernement albanais a adopté une attitude très correcte, en ordonnant de restituer les clefs et de mettre fin à des évènements de ce genre »¹⁹.

Eyres affirmait que l'évènement a été exagéré par la presse et le gouvernement hellénique. Il était du même avis d'un Anglais qui lui avait écrit de Korça : « Le seul espoir des Grecs maintenant est d'attiser des hostilités entre Orthodoxes et Musulmans. Les Orthodoxes nationalistes albanais et les Bektachis s'efforcent de vivre en harmonie. Les Grecs, par le biais de l'évêque grec de Korça et du

¹⁷ FO 371/5736, Eyres au FO, Durrës, le 14 mai 1921.

¹⁸ FO 371/5736, le consul Eyres à Earl Curzon, Durrës, le 10 mai 1921.

¹⁹ *Ibid.*

clergé, ainsi qu'à travers les écoles, essaient d'aviver ces querelles et y sont parvenus dans une certaine mesure. Ces écoles ne peuvent pas être fermées par les Albanais par suite de l'accord de Kapshtica. Les Grecs profitent également de l'insécurité de l'avenir. Ils intimident la population par leur propagande selon laquelle Korça et Gjirokastra seront accordées à la Grèce »²⁰.

Le consul britannique ajoutait que cette méthode n'était pas la seule dont ils se servaient. « La propagande opiniâtre et mensongère est une autre arme. De la presse et des déclarations officielles grecques il ressort clairement qu'un dispositif de propagande fallacieuse est mis au point. Le gouvernement hellénique semble ne point faire de distinction entre Orthodoxes albanais et minorité grecque et estime avoir le droit de protester contre les mesures administratives prises à l'égard des Orthodoxes albanais. Le gouvernement albanais s'est beaucoup concentré sur ses questions intérieures, il n'attache pas d'importance à la propagande, ne se défendant pas publiquement et laissant que ces accusations grecques passent sans être démenties. Cela donne sans doute de la force à la propagande de ses ennemis »²¹.

Eyres opposait aussi un démenti aux accusations grecques contre le sénateur français Justin Godard. Il informait Londres que cette personnalité française avait « effectué une visite privée en Albanie du Sud, sans pousser par ses discours à aucun excès. Les seules personnes n'ayant pas apprécié ses propos ont été celles qui n'en veulent pas de l'Albanie comme État indépendant »²².

Le représentant britannique portait un jugement critique au courant nationaliste albanais qui voulait avancer rapidement dans le processus qui consistait à donner un caractère national à l'Église orthodoxe. Il parlait, semble-t-il, de la position difficile et trop délicate dans laquelle se trouvait l'Albanie à cette phase-là. Eyres avait tiré la conclusion que le principal inspirateur du mouvement national pour la réformation de l'Église était Fan Noli, qu'il décrivait comme un nationaliste enflammé et agissant avec précipitation. « Depuis l'arrivée de Fan Noli, voici quelques semaines, écrivait-il, l'idée de créer une Église orthodoxe nationale a pris un essor évident. Plusieurs cérémonies en albanais ont été célébrées à Durrës, sans causer de souci. J'ai des raisons pour croire que Noli est à l'origine de l'action lancée par les nationalistes à Korça. Il est très sensible à cette

²⁰ *Ibid.*

²¹ *Ibid.*

²² *Ibid.*

question et très impatient. Il ne comprend pas combien cette question est délicate, en particulier dans la situation actuelle »²³.

D'autre part, Eyres continuait d'insister que les Grecs avaient regroupé beaucoup de forces à la frontière avec l'Albanie et que le gouvernement albanais était très inquiet. Il expliquait à Londres que le gouvernement grec savait fort bien que les Albanais n'avaient pas dépêché de troupes dans le Sud, mais qu'il laissait faire une propagande de désinformation dans la presse. Cette propagande avait provoqué bien des excès en Grèce, comme une attaque contre les Albanais à Liopesi et l'arrestation de beaucoup d'Albanais à Jannina, bien que les autorités grecques n'aient eu aucune raison pour procéder à ces arrestations²⁴.

À la fin du mois de mai 1921, Eyres a approfondi davantage ses critiques à Athènes. D'après lui, le gouvernement albanais n'avait rien fait qui pût animer les hostilités. Au contraire, les provocations venaient du côté grec. Ainsi, un très grand nombre d'Albanais pacifiques, pour la plupart des ouvriers qui s'étaient rendus en Épire du Sud pour travailler pendant l'hiver et étaient rentrés plus tard chez eux, avaient-ils été arrêtés sans aucune raison. Le préfet d'Elbasan, qui était en voyage privé, comptait lui aussi parmi les personnes arrêtées. Une autre victime était aussi Hysen Vrioni, un député du Parlement albanais lequel s'était rendu à Jannina pour chercher sa famille. Le gouvernement albanais se trouvait dans une position difficile, car il n'avait pas de relations diplomatiques avec la Grèce. Le Parlement lui avait demandé de prendre des mesures de représailles, mais heureusement cela n'avait pas été accepté par les ministres. Faisant des pressions, les Grecs avaient proposé d'éviter que les passeports des habitants de Gjirokastra et de Korça indiquent la nationalité, afin d'éviter les arrestations. Cette revendication avait provoqué beaucoup de colère et le gouvernement l'avait rejetée²⁵.

Cependant, les Grecs continuaient d'accuser le gouvernement albanais, dans une tentative d'aggraver la situation par des artifices. Afin de prouver la culpabilité des Albanais, les autorités grecques ont remis au représentant britannique Granville une lettre du commandant de la gendarmerie de Kozani adressée au chef de la gendarmerie de Salonique, qui disait : « Les habitants chrétiens des villages des environs de Korça sont terrorisés par les Albanais. Ils sont forcés à rendre les armes ; un tribut de mille drachmes est imposé à tous les Chrétiens en âge d'être mobilisés ; tous les prêtres et les chefs de

²³ *Ibid.*

²⁴ FO 371/5736, Eyres à Curzon, Durrës, le 19 mai 1921.

²⁵ FO 371/5736, Eyres à Curzon, Durrës, le 27 mai 1921.

communautés sont appelés à déclarer s'il y a des insurgés grecs dans leurs régions, sous la menace d'être condamnés à mort s'ils ne déclarent pas la vérité ; il y a cinq jours, le Grec Lambros Tsitsis a été assassiné par les Albanais au village Potisti afin de terroriser la population ; voici dix jours, les Albanais ont pillé une famille chrétienne au village Sisista ; par suite des mauvais traitements subis de la part de l'élément albanais, ainsi que des menaces de mort, le métropolite de Korça n'a pas pris possession de l'église de Saint-Georges pillée par les bandes albanaises ; 2 000 soldats albanais stationnent dans la région de Korça ; tous les habitants des villages albanais sont armés par le gouvernement de Tirana »²⁶.

Mais il semble que les informations d'Eyres ont compté dans les jugements du Foreign Office, ce qui signifie que, généralement, la propagande grecque n'a pas passé à Londres. Voici quelle était la version définitive des événements de Korça qui était présentée au gouvernement britannique par le rapport annuel sur l'Albanie pendant l'année 1921 : « L'évènement a été suivi par une sévère campagne de presse en Grèce, les faits étaient inventés de toutes pièces et l'on déclarait qu'à Korça il y a eu des accrochages pendant lesquels une douzaine de Grecs ont été tués ou blessés. Le gouvernement hellénique a semblé donner crédit à ces nouvelles. Il a fait boucler la frontière avec l'Albanie et les troupes grecques ont avancé aux points stratégiques de la frontière. Un grand nombre d'Albanais pacifiques ont été arrêtés à Jannina et gardés en prison pendant six semaines. Ils auraient été condamnés par les autorités militaires pour un complot supposé, s'il n'y avait pas eu l'intervention des autorités civiles qui ont agi correctement et ont fait libérer les malheureux prisonniers. La fermeture de la frontière a été de conséquences fâcheuses pour le commerce albanais et a fortement influé sur le budget. Elle n'est pas encore ouverte »²⁷.

Les événements de Korça ont provoqué également une réaction sévère du gouvernement grec à la Société des Nations. Il s'est employé à présenter l'expulsion de Jacob comme une violation des droits de la minorité. Le 17 mai 1921, le secrétaire permanent grec à Genève a adressé à la SDN un mémoire où il demandait de prendre des mesures spécifiques sur la question des minorités en

²⁶ FO 371/5736, Copie de la lettre du Commandant de la gendarmerie de Kozani au chef de la gendarmerie de Salonique, le 24 mai 1921, remise à Granville par les autorités grecques.

²⁷ FO 371/7332, Eyres au marquis Curzon, Durrës, le 1^{er} mai 1922, Albanie, Rapport annuel 1921. Paragraphe, Incident de Korça, mai 1921.

Albanie²⁸. Il considérait que ces mesures étaient nécessaires pour trois raisons principales : 1) le caractère mahométan du gouvernement albanais ; 2) le manque d'expérience de gouvernement des « Turco-Albanais » ; et 3) leur haine farouche contre les éléments chrétiens.

Le gouvernement albanais a réagi contre ces prétentions en argumentant qu'il n'avait pas de caractère musulman. Le peuple albanais comptait quatre confessions religieuses et aucun de ces éléments n'était visiblement majoritaire par rapport aux autres. Par conséquent, si les Mahométans avaient deux représentants au Conseil Suprême, c'était parce qu'on avait tenu compte des deux formes d'islam existant dans le pays et, d'ailleurs, même du point de vue mathématique, le rapport de deux sur quatre ne créait pas de supériorité. Tirana mettait en évidence que le mot « Turco-Albanais », employé par Dendramis, n'avait pas de sens dans le dictionnaire linguistique, car le mot « Turc » signifiait un homme turc, tandis que le mot « Albanais » désignait un individu de race arienne ou indo-européenne. En effet, pendant la domination séculaire turque, le peuple albanais s'était en partie converti à une autre religion, mais il n'avait jamais perdu son caractère ethnique. Comme l'avaient attesté tous les voyageurs étrangers ayant visité le pays, le nationalisme en Albanie avait toujours prévalu sur la religion. Dans sa Constitution, l'État albanais n'avait pas désigné de religion officielle et toutes les confessions étaient respectées au plus haut degré. Tandis que, de l'autre côté, l'État grec avait défini une religion officielle qui était l'orthodoxie. C'était donc intentionnellement que Dendramis avait négligé le fait que la confession musulmane avait été imposée par l'occupant et c'était délibérément qu'il confondait le conquérant avec la victime²⁹.

Il n'existait donc pas de haine des Musulmans contre les Chrétiens, ce n'était qu'une idée fixe de Dendramis, car les Grecs qui étaient fondamentalement orthodoxes se permettaient de traiter les éléments non orthodoxes au gré de leur mentalité. Indépendamment de la propagande violente que le clergé et les consuls grecs avaient fait en Albanie du Sud pendant le régime turc, qui avait pour but d'attiser la haine entre Albanais musulmans et orthodoxes, ces efforts avaient échoué sans pouvoir semer la discorde entre les deux éléments qui étaient des frères du même sang et de la même langue et qui étaient tout à fait unis par l'amour de leur patrie³⁰.

²⁸ FO 371/5728, Note du Secrétaire général de la SDN, Sir Eric Drummond, où est présentée la lettre du premier ministre de l'Albanie, Iljaz Vrioni, datée du 21 juin 1921, sur la protection des minorités en Albanie.

²⁹ *Ibid.*

³⁰ *Ibid.*

Le gouvernement albanais rejetait l'argument concernant l'absence d'expérience de gouvernement. Il affirmait que, depuis que le pays s'était libéré des forces étrangères, il avait dépassé quant au mode libéral de gouvernement les autres États balkaniques, dont l'existence politique comptait presque un siècle.

Le gouvernement albanais admettait l'existence de petites minorités ethniques, mais soulignait que Dendramis confondait hellénisme et orthodoxie, qui étaient deux choses différentes. Pour prouver que la représentation proportionnelle des minorités religieuses était réalisée en faveur de l'élément orthodoxe, il avançait les statistiques suivantes :

La province de Korça qui, d'après les statistiques militaires françaises, comptait 82 000 Musulmans et 40 000 Albanais orthodoxes, avait cinq députés musulmans et cinq orthodoxes. Selon le recensement autrichien, la province de Berat comptait 27 000 Orthodoxes et les députés orthodoxes étaient au nombre de trois. La région de Vlora, où le nombre d'Orthodoxes était insignifiant, avait pourtant élu un député orthodoxe, tandis que la préfecture d'Elbasan qui ne comptait que 7 000 Orthodoxes en avait élu deux députés. La province du Drin, en Albanie du Nord, avait élu deux députés orthodoxes, même si l'élément orthodoxe y était absent.

D'autre part, le gouvernement albanais affirmait que la conversion forcée n'existait en Albanie que dans l'imagination de Dendramis. Dans ce pays, chaque communauté religieuse constituait une entité légale. Les rapports spirituels entre l'orthodoxie albanaise et le Patriarcat étaient guidés sur le principe mis en œuvre par l'Église orthodoxe orientale, selon lequel tout État indépendant a droit à une Église autocéphale, tout comme en Grèce, en Bulgarie, en Roumanie et ailleurs.

À ce moment-là, en Albanie il n'y avait aucun obstacle pour construire et entretenir des édifices consacrés au culte orthodoxe. Les villages grecophones avaient déjà des écoles où l'enseignement était donné en langue grecque et ces écoles étaient financées par le gouvernement albanais.

Un traitement juridique égal était réservé par la loi et dans les faits à tous les citoyens albanais, sans distinction de confession.

Les prérogatives religieuses et légales, ainsi que les immunités, seraient définies par une loi spéciale concernant l'Église orthodoxe autocéphale, une loi qui serait inspirée d'une reconnaissance libérale de la liberté de conscience, égale pour tout le monde, Catholiques, Orthodoxes et Bektachis. Une attention serait attachée également au fait que le Grand Mufti de l'Albanie n'avait pas de rapports avec le Cheikh-ul-Islam à Istanbul.

Le gouvernement albanais n'acceptait pas de se trouver en une position particulière par rapport aux autres États membres de la Société des Nations et soulignait que les conditions générales admises par tous les membres de la SDN étaient admises de la même manière et avec la plus grande sincérité de sa part aussi.

Tout en rejetant les prétentions du gouvernement grec à un rôle spécifique de ce dernier quant aux questions des minorités en Albanie, le gouvernement albanais soulignait : « La Société des Nations est créée avec le grand idéal de préserver la paix entre ses États membres. Aux termes de la Convention de la Société, l'indépendance de tous les États membres est protégée par les garanties de la Société. L'intervention directe ou indirecte d'un État qui a toujours manifesté des tendances impérialistes visant à morceler son voisin est contraire à l'esprit de la Société et très dangereuse pour la paix dans les Balkans et dans le monde entier. Par conséquent, le droit de tirer l'attention du Conseil de la SDN sur quelque violation ou risque de violation ne peut être accordé de façon particulière à la Grèce, car celle-ci constitue un élément troublant et menace de compromettre les relations amicales qui doivent exister entre pays voisins, qui sont tous les deux membres de la Société ». Le gouvernement albanais déclarait catégoriquement qu'il ne serait jamais admis aucune intervention, ouverte ou camouflée, de la part de la Grèce dans les affaires intérieures de l'Albanie³¹.

La situation tendue entre les deux pays s'est poursuivie tout au long de l'été 1921. À la fin août, les ministres grecs des Affaires étrangères et de la Guerre ont déclaré au ministre Granville qu'ils n'allaient pas ouvrir un nouveau front de guerre. Cependant, le ministre des Affaires étrangères s'est de nouveau plaint que les Albanais soient en train de procéder à une mobilisation générale et continuent de persécuter monstrueusement les Grecs. Or cette prétention a été immédiatement contredite par son homologue du Ministère de la Guerre, qui a affirmé que les Albanais mobilisaient des forces contre la Serbie et pas contre la Grèce et qu'ils ne persécutaient pas les Grecs. Il a ajouté qu'il disposait de 15 000 troupes en Épire et que la région était sécurisée en cas de guerre, mais qu'une telle chose ne se produirait pas³².

À l'automne 1921, à l'approche de la décision finale de la Conférence des Ambassadeurs, le gouvernement hellénique a lancé un nouveau cycle d'accusations contre l'Albanie. Le représentant grec à Londres a envoyé au Foreign Office un extrait de journal

³¹ *Ibid.*

³² FO 371/5736, Lord Granville au FO, Athènes, le 20 août 1921.

racontant que les Albanais persécutaient des Grecs, que le maire de Korça essayait de contraindre la population grecque à signer une déclaration afin d'expulser le métropolitain grec, qu'il avait empêché la communication de tous les Grecs avec le chef de leur Église, qu'un notable grec avait été torturé pour reconnaître d'avoir été en correspondance avec les milieux helléniques. Le métropolitain s'était plaint auprès du gouvernement de Tirana au sujet de l'expulsion de cinq Grecs³³.

Or, comme toujours, le consul Eyres a démenti ces nouvelles. Il informait le Secrétaire des Affaires étrangères qu'aucune mesure de répression n'avait été prise à l'encontre de l'élément grec et que les dépêches de la presse grecque étaient mensongères. Il admettait que quelques mesures de restriction avaient été prises à l'égard de certains Albanais orthodoxes qui avaient fait de la propagande prohellénique et qui gardaient des relations avec les bandes grecques dans le district de Kastoria. Eyres ajoutait que le gouvernement albanais était très nerveux à cause des événements qui risquaient de se produire à la frontière. Le ministre albanais des Affaires étrangères lui avait affirmé qu'une attaque grecque ne pouvait pas se produire avant de préparer le terrain en Albanie et de gagner le soutien de personnes mécontentes à l'intérieur de la frontière albanaise. Il avait déclaré que l'évêque Jacob était au centre de tous les mécontentements et de l'incitation des troubles. Le ministre albanais des Affaires étrangères avait également affirmé que de tels actes n'auraient été tolérés en aucun autre pays, mais que, par suite des circonstances difficiles, il n'avait pas jugé opportun de prendre des mesures pour changer les évêques³⁴.

Eyres informait aussi de la saisie d'une bande grecque composée de quatre membres qui avait traversé la frontière albanaise. Un de ces membres avait été tué et un autre blessé et fait prisonnier. L'enquête avait prouvé qu'il était au service de l'évêque et des lettres de contenu subversif lui avaient été saisies. Des enquêtes menées par le consul britannique, il résultait que l'évêque Jacob n'avait pas été empêché d'exercer son devoir ni de communiquer avec ses hommes³⁵.

Eyres était néanmoins un fin observateur. Il n'avait pas laissé lui échapper quelques agissements du gouvernement albanais visant à frapper les propagandistes grecs et à frayer le chemin à un esprit national dans l'Église orthodoxe. Le gouvernement albanais avait

³³ FO 371/5737, le Chargé d'affaires de la Grèce, Rizzo-Rangabé, à Vansittart, le 20 septembre 1921.

³⁴ FO 371/5737, Eyres à Curzon, Durrës, le 18 octobre 1921.

³⁵ *Ibid.*

réagi en éloignant de Korça deux Albanais orthodoxes, le docteur Noçka et Petro Popa, qui avaient été relégués au monastère de Zvërnec, à proximité de Vlora. Une commission s'était rendue à Tirana pour présenter une pétition visant à expulser l'évêque Jacob, signée par un nombre considérable d'habitants de Korça. Le gouvernement albanais avait déclaré n'avoir recouru à aucune pression afin d'obtenir ces signatures, mais Eyres affirmait disposer de quelques informations extérieures qui mettaient en doute cette déclaration. Il estimait que ces signatures avaient été obtenues sous pression³⁶. Néanmoins, ce fait n'avait pas ébranlé sa conviction que le gouvernement albanais se comportait avec précaution et esprit de tolérance. Cette opinion était renforcée aussi par le désir que lui a exprimé le gouvernement albanais pour demander à la SDN de désigner un délégué provisoire en Épire du Nord, afin qu'il puisse voir de ses propres yeux la situation et démentir les fausses nouvelles que les agents grecs propageaient de manière systématique³⁷.

Finalement, les Albanais sont arrivés au bout de leur patience et l'évêque Jacob a été expulsé de Korça. Il est intéressant de noter que son expulsion n'a été faite que quelques jours après la décision finale de la Conférence des Ambassadeurs de reconnaître l'indépendance de l'Albanie et ses frontières, ce qui prouvait que Jacob avait été un obstacle énorme et intolérable pour le gouvernement de Tirana et ses réformes visant à construire l'État national. Le Foreign Office a été informé que l'évêque grec Jacob était chassé de Korça sur la base des instructions du gouvernement albanais, lequel le tenait coupable d'intrigues politiques³⁸.

L'expulsion de Jacob a aggravé davantage les relations. Le gouvernement grec s'est employé à donner à cet événement des nuances aussi dramatiques que possible. Le représentant grec à Londres s'est plaint au Foreign Office que, selon ses informations en provenance du consul serbe en poste à Korça, le métropolite Jacob avait été éloigné de force de Korça à Vlora. « La population grecque de Korça était sortie pour empêcher son expulsion, mais elle avait été repoussée par la police albanaise. Le consul serbe avait été empêché d'accompagner le métropolite à Vlora et il avait protesté »³⁹. De même, il déclarait que le gouvernement hellénique était informé par ce consul que les écoles grecques étaient occupées de force par les

³⁶ *Ibid.*

³⁷ *Ibid.*

³⁸ FO 371/5737, Heathcote Smith au FO, le 23 novembre 1921.

³⁹ FO 371/5737, le Chargé d'affaires de la Grèce à Londres Rizo-Rangabé à Curzon, le 24 novembre 1921.

Albanais. « Six personnes avaient demandé au métropolite de rendre les écoles, mais celui-ci avait refusé. Les portes des écoles avaient été défoncées par les agitateurs. Les élèves albanais y étaient entrés et avaient chanté l'hymne national albanais. Le métropolite avait protesté auprès du préfet qui, tout en lui disant qu'il n'approuvait pas cet acte, avait refusé d'intervenir, car c'était la volonté du peuple »⁴⁰.

Quelques jours plus tard, le représentant grec adressait la note suivante au secrétaire britannique des Affaires étrangères : « Mon gouvernement m'informe que, après l'expulsion du métropolite, sa résidence ainsi que les églises grecques sont occupées par les autorités albanaises. Par suite de ces persécutions, la population grecque dans la région se trouve dans une situation très grave »⁴¹. Cette démarche a été suivie par une protestation du Secrétariat grec à la Société des Nations, qui disant que « la cathédrale grecque de Korça et les églises grecques sont occupées par les Albanais ». Le secrétaire a transmis ce message aux membres du Conseil de la SDN⁴².

Précédemment, le gouvernement hellénique avait accusé le gouvernement albanais de menacer par de sévères mesures répressives les éléments vorio-épirotes. Le Secrétariat grec a informé le Secrétaire général de la SDN que le Procureur général de l'Albanie avait fait appel à tous les Épirotes du Nord vivant en Grèce à retourner chez eux dans un délai de 45 jours, autrement leurs maisons seraient incendiées, leurs biens confisqués et leurs familles emprisonnées⁴³.

Le gouvernement albanais a démenti ces accusations. Le Secrétariat albanais a informé la SDN que l'évêque Jacob était éloigné de Korça en direction de Vlora, afin d'être sauvé de la colère que ses intrigues avaient provoquée parmi la population locale, que la communauté orthodoxe s'était emparée du contrôle des écoles à Korça pour éliminer la propagande grecque et que les Épirotes du Nord vivant en Grèce n'avaient pas été intimidés de retourner chez eux sous la menace de châtements⁴⁴.

⁴⁰ *Ibid.*

⁴¹ FO 371/5737, le Chargé d'affaires de la Grèce à Londres Rizo-Rangabé au marquis Curzon, le 2 décembre 1921.

⁴² FO 371/5737, le Secrétaire grec à la SDN, note au Secrétaire général, Genève, le 6 décembre 1921.

⁴³ FO 371/5737, le Secrétariat grec à la SDN au Secrétaire général, le 28 novembre 1921.

⁴⁴ FO 371/5737, le Secrétariat albanais à la SDN au Secrétaire général de la SDN, le 13 décembre 1921.

Le gouvernement albanais a dû éclaircir le Conseil de la SDN sur la vérité des événements qui avaient conduit à l'expulsion de l'évêque grec Jacob. D'après lui, après son expulsion, la communauté orthodoxe, de sa propre initiative, avait élu un comité *ad hoc* pour gérer les questions ecclésiastiques dont le contrôle avait été usurpé par Jacob. La population orthodoxe n'était coupable d'aucun mauvais comportement à l'égard des églises de cette ville. La seule chose qui s'était produite c'était que l'office avait été célébré en langue albanaise. Il n'y avait eu aucun acte menaçant le statut des églises dans d'autres villes d'Albanie. La religion et la foi bénéficiaient d'une totale liberté en Albanie. L'État albanais avait adopté le principe de non intervention dans les affaires des Églises et les autorités albanaises s'en tenaient scrupuleusement à ce principe. C'était pour cette raison que le gouvernement albanais demandait au gouvernement hellénique de corriger ses points de vue et ses déclarations sur les maux qui étaient prétendument fait subir à la population grecque⁴⁵.

Même pendant l'été 1922, le gouvernement grec n'a pas cessé ses efforts en vue de réaliser une autonomie territoriale en Albanie du Sud. Les démarches effectuées pour créer l'Église orthodoxe autocéphale ont été interprétées par Athènes comme répressives à l'égard de l'orthodoxie. La Légation grecque à Paris a adressé à la Conférence des Ambassadeurs une note où l'on fabriquait des données sur une prétendue répression dans le district de Korça. Le gouvernement grec exigeait l'application à la lettre du Protocole de Corfou de l'année 1914⁴⁶. La Légation britannique à Athènes a envoyé à son gouvernement un recueil de télégrammes qu'elle avait reçus sur de prétendus mauvais traitements de l'élément grec par les Albanais en Albanie du Sud⁴⁷. Entre autres, un télégramme du président de la Ligue vorio-épirote de Florina se plaignait que 60 habitants de Vigista et d'autres villages avaient été saisis par des bandes nationalistes, que les familles des personnes réfugiées en territoire grec avaient été menacées d'être expulsées en direction de Berat, que les marchands de Korça qui aidaient l'émigration en Grèce étaient soumis à de lourds impôts répressifs et que les autorités ne faisaient rien pour empêcher l'occupation des terres de Chrétiens par les Musulmans, comme dans le cas du village Marian.

⁴⁵ Archives du Ministère des Affaires étrangères de la République d'Albanie (ci-après AMPJ), année 1921, dos.159, f.16, Blinishti à E. Drummond, le 12 décembre 1921.

⁴⁶ FO 371/7327, Lord Hardinge au FO, Paris, le 15 juin 1922.

⁴⁷ FO 371/7327, Lindley au FO, Athènes, le 6 juin 1922.

La délégation albanaise a rejeté les accusations grecques sur la persécution des Orthodoxes et a accusé le gouvernement hellénique de persécutions en Tchamerie et dans les territoires non encore évacués par les forces grecques⁴⁸. Or il semble que les autorités grecques avaient réussi à manipuler aussi les diplomates britanniques à Athènes. Ainsi, Arthur Crosfield affirmait-il que, d'après les télégrammes reçus, il concluait qu'il ne faisait pas de doute qu'une tyrannie évidente était exercée en Épire du Nord. Il semble d'ailleurs qu'il avait assimilé même la terminologie dénigrante des Grecs à l'égard des Albanais quand il écrivait : « Il serait très néfaste de laisser en dehors de l'attention cette conduite des Turco-Albanais »⁴⁹. Quelques semaines auparavant, il avait communiqué aussi avec Lord Robert Cecil qui avait exprimé une opinion contraire et affirmé que les Grecs de l'Épire du Nord seraient intelligents s'ils se tenaient calmes à ces moments-là. Cependant, Crosfield pensait que, bien que les Grandes Puissances soient confrontées pour l'instant à des problèmes très aigus en Asie Mineure, il serait très difficile et injuste d'ignorer la plupart des prétentions des Épirotes du Nord. « Il est certain que ce qui se produit là-bas est une autre illustration de ce qui peut arriver quand les autorités musulmanes sont autorisées à dominer sur des régions habitées par des races mélangées », écrivait-il⁵⁰.

Contre les points de vue justes et corrects de Lord Cecil se sont engagés aussi des représentants du haut clergé grec. Ils s'opposaient à la demande que Cecil avait adressée au gouvernement grec pour interdire éventuellement l'activité des bandes grecques en Épire du Nord et soulignaient que c'était, au contraire, au gouvernement albanais qu'il fallait demander de mettre un terme à l'oppression et aux persécutions des Grecs en Épire du Nord. Ils menaçaient qu'il « serait difficile d'interdire la détermination et l'ardeur des Grecs de l'Épire du Nord à s'unir à la Grèce qui ne pouvait pas rester encore insensible aux souffrances de ses compatriotes »⁵¹. Les ecclésiastiques grecs demandaient à la SDN d'interdire les mesures du gouvernement albanais au sujet des écoles et des églises à Korça, qu'ils considéraient comme étant contraires à

⁴⁸ FO 371/7327, Lord Hardinge au FO, Paris, le 3 juillet 1922.

⁴⁹ FO 371/7327, Lettre de Sir Arthur Crosfield à Sir Edward Grig, le 6 juillet 1922.

⁵⁰ *Ibid.*

⁵¹ FO 371/7327, Télégramme du métropolitain de Gjirokastra, Basile, du métropolitain de Korça, Germanos, du métropolitain de Kastoria et de Kolonja, Joachim, et du métropolitain de Jannina, Spyridon, adressé à Robert Cecil, le 29 octobre 1922.

la Déclaration du 5 octobre 1921 et à l'obligation de l'Albanie de se conformer aux Protocoles de Corfou et de Kapshtica⁵².

Le Congrès ecclésiastique de Berat, qui a proclamé l'Église autocéphale albanaise, a été accueilli avec une grande hostilité et indignation en Grèce. Le gouvernement hellénique s'est efforcé de réagir par l'intermédiaire du clergé grec qui avait servi auparavant en Albanie. Le 5 octobre 1922, le Secrétaire général de la SDN a reçu un télégramme de l'ancien métropolite de Gjirokastra, Basile, qui protestait contre la situation de la « minorité orthodoxe » en Albanie et contre l'intervention du gouvernement albanais dans les affaires de l'Église orthodoxe⁵³. Basile s'attaquait au Congrès ecclésiastique de Berat qui avait créé l'Église orthodoxe autocéphale albanaise, en le qualifiant d'œuvre du gouvernement albanais⁵⁴.

Le gouvernement albanais a démenti cette accusation de l'ancien métropolite de Gjirokastra en expliquant que la création de l'Église orthodoxe autocéphale d'Albanie avait été faite en pleine conformité avec les règles de l'Église d'Orient, où un État indépendant avait le droit de créer une Église autocéphale. Cette pratique avait été suivie par tous les États balkaniques dans leur lutte pour se libérer de la domination ottomane. Il reniait que cet acte fût effectué suite à son intervention ou sous sa pression⁵⁵.

D'autre part, dans ses efforts visant à consolider l'Église orthodoxe autocéphale, le gouvernement albanais s'est trouvé aussi confronté à la pression des autorités et de l'Église serbes qui, tirant profit de cette occasion et de la présence d'une petite minorité monténégrine à Shkodra, a essayé de créer un évêché serbe dans cette ville. Depuis longtemps, à Shkodra il existait une église orthodoxe sous la juridiction de l'évêché de Peja et gérée par un simple curé. Cependant, à ce moment-là, le Patriarcat serbe de Belgrade a dépêché à Shkodra un prêtre serbe nommé Victor, qui a déclaré vouloir créer un évêché serbe à Shkodra, ce qui était contraire aux lois canoniques des Orthodoxes et refusé par le chef de l'Église autocéphale albanaise. Le gouvernement albanais s'est vu contraint de prendre les mesures nécessaires pour faire respecter les règles et le droit canonique de l'Église orthodoxe albanaise, en interdisant au prêtre serbe d'exercer ses fonctions à Shkodra. Tirana a répondu aux protestations du gouvernement yougoslave par l'argument que le droit

⁵² *Ibid.*

⁵³ FO 371/8532, Note du Secrétaire général de la SDN, le 19 décembre 1922.

⁵⁴ *Ibid.*, Lettre de Basile adressée au Secrétariat de la SDN, 5 octobre 1922.

⁵⁵ *Ibid.*, Lettre du directeur du Secrétariat permanent d'Albanie à la SDN, B. Blinishti, le 2 décembre 1922.

de créer un évêché et de désigner ses titulaires revenait exclusivement à l'Église autocéphale albanaise, qui avait aussi le droit de contrôler l'exercice de la mission religieuse.

La querelle albanais-serbe a pris des dimensions sérieuses et le représentant de l'Albanie à la SDN, B. Blinishti, en a informé amplement le Secrétaire général, Eric Drummond, en lui exposant les prétentions des deux parties⁵⁶.

La partie yougoslave considérait la proclamation de l'Église orthodoxe autocéphale d'Albanie comme un acte unilatéral du point de vue juridique et canonique, étant donné qu'elle n'avait pas été autorisée par le Patriarcat de Constantinople et, par conséquent, l'indépendance de l'Église autonome albanaise pour elle n'existait ni du point de vue du droit, ni du point de vue de la forme. Selon elle, le représentant du Phanar avait été envoyé en Albanie uniquement pour mener une enquête et, tant que l'Église orthodoxe d'Albanie n'était pas réglée définitivement par voie légale canonique de la part du Patriarcat, le *statu quo* de l'église de Shkodra ne devait pas être modifié et l'évêque serbe Victor devait rester dans cette ville pour remplir la mission dont il était chargé par l'Église orthodoxe de Serbie. Le gouvernement serbo-croato-slovène assurait le gouvernement albanais de son soutien moral et diplomatique auprès du Patriarcat œcuménique pour régler la question de l'Église autocéphale d'Albanie.

Contrairement à ces arguments, le gouvernement albanais exposait les prétentions suivantes qui se référaient aux droits d'un État indépendant :

Le caractère autocéphale de l'Église d'Albanie était justifié selon le droit canon de l'orthodoxie par le Congrès ecclésiastique de Berat et le gouvernement albanais croyait à sa juridiction suprême au Conseil supérieur religieux. Cette confirmation qui correspondait au grand désir unanime de tous les Orthodoxes d'Albanie n'avait rencontré aucune protestation de la part du Patriarcat du Phanar, qui avait au contraire approuvé et couvert de ses bénédictions la nouvelle Église autocéphale. Ainsi, lors d'une cérémonie religieuse célébrée en grande pompe à l'église de Saint-Georges à Korça, l'envoyé du Patriarcat avait béni solennellement l'Église autocéphale d'Albanie en la recommandant à la grâce et à la protection suprême de Dieu. De l'autre part, sa Sainteté le Patriarche œcuménique, à travers une lettre envoyée au président du Conseil supérieur religieux, avait reconnu officiellement l'existence légale de l'Église autocéphale albanaise.

⁵⁶ AMPJ, année 1923, dos. 332, f. 91, Note verbale de Benoit Blinishti, directeur du Secrétariat permanent d'Albanie à la Société des Nations, adressée au Secrétaire général Eric Drummond, Genève, le 19 mai 1923.

Contrairement aux déclarations du gouvernement serbe, la partie albanaise était en mesure d'affirmer que le prêtre envoyé et accrédité par le Patriarcat de Constantinople était doté de pleins pouvoirs auprès du Conseil supérieur de l'Église orthodoxe autocéphale d'Albanie.

Par la création spontanée de l'évêché de Shkodra et la nomination d'un prêtre serbe pour le gérer, l'Église autocéphale de Serbie avait tenté de modifier le statut existant et reconnu légalement. Cet acte était illégitime et le Conseil supérieur de l'Église autocéphale d'Albanie avait le droit de le contester.

En effet, les règles religieuses n'existaient que dans des États indépendants où le droit exclusif de nommer les fonctionnaires religieux revenait à une seule autorité religieuse suprême. Au cours de la période pendant laquelle l'Albanie se trouvait sous l'occupation turque et jusqu'à dernièrement, les hauts ecclésiastiques étaient nommés par le Patriarcat œcuménique, reconnu comme l'autorité religieuse suprême. D'autre part, toutes les questions soulevées par les Orthodoxes de Shkodra étaient tranchées par le Patriarcat œcuménique qui envoyait sur place un métropolitain plénipotentiaire. Or cette situation avait désormais changé par suite de la création de l'État albanais indépendant.

En outre, pour soutenir son point de vue, le gouvernement albanais se référait aussi aux données historiques. L'histoire religieuse des peuples balkaniques montrait clairement, plus d'une fois, que l'Église autocéphale d'un État indépendant avait été proclamée par suite du désir de la nation. Cette Église avait joui de manière souveraine de tous les droits que permettaient les règles canoniques de l'orthodoxie, même au mépris des protestations du Patriarcat œcuménique de Constantinople. C'est ce qui s'était produit aussi dans les cas des Églises autocéphales de Grèce et de Roumanie.

En plus de ces arguments, le gouvernement albanais ajoutait que, sur la base des règles canoniques, aucune autorité religieuse ne pouvait exercer sa fonction sans l'autorisation préalable de l'État concerné auprès duquel elle était accréditée. Elle ne pouvait agir qu'à la suite de l'accréditation. Cette règle suffisait à elle seule pour confirmer l'illégitimité de la nomination du prêtre serbe Victor.

De l'autre part, le gouvernement albanais exprimait au gouvernement yougoslave sa gratitude pour la promesse de soutien moral et diplomatique de l'État yougoslave auprès du Patriarcat œcuménique de Constantinople pour résoudre cette question.

Tirana encourageait Belgrade à s'en tenir à cette déclaration et, étant donné que sa Sainteté le Patriarche œcuménique avait approuvé et béni l'Église autocéphale d'Albanie, elle souhaitait que le

gouvernement serbe applique au mieux ses bonnes dispositions à l'égard du gouvernement albanais, en intervenant auprès du chef de l'Église de Serbie. De l'autre part, l'Albanie s'engageait de respecter toutes les règles canoniques adoptées par l'ensemble des Chrétiens orthodoxes et d'œuvrer pour que l'église orthodoxe de Shkodra reste sous la juridiction du Conseil supérieur religieux de l'Albanie.

Après avoir fourni ces explications, le gouvernement albanais demandait au Secrétaire général d'«attirer l'attention du gouvernement yougoslave, dans un esprit amical et privé, sur les raisons légales qui ont amené le gouvernement albanais à ne pas permettre à Shkodra la création d'un évêché sous la juridiction de l'Église serbe de Belgrade ».

Au mois de mars 1923, le représentant yougoslave à Berne a envoyé une note officielle et a eu une rencontre avec le Secrétaire général de la SDN, auquel il a demandé un règlement de la question de l'Église par la SDN. Il s'est efforcé d'argumenter que l'église de Shkodra était sous la juridiction du Patriarcat de Peja et que le Patriarcat œcuménique de Constantinople avait reconnu depuis 3-4 ans à cet évêché le droit d'avoir l'église de Shkodra sous sa juridiction. De même, puisque le Patriarcat œcuménique n'avait pas reconnu l'Église autocéphale d'Albanie, l'Église serbe avait le droit d'envoyer un prêtre en Albanie⁵⁷.

Le représentant albanais Blinishti, outre les arguments exposés dans sa note verbale, a présenté aussi à Drummond les arguments supplémentaires suivants : l'église orthodoxe de Shkodra avait été séparée de la juridiction de Peja depuis la période où Peja faisait partie de l'Empire ottoman et, par conséquent, elle avait été sous la juridiction religieuse du Patriarcat œcuménique de Constantinople. Après 1913, Peja ne faisait plus partie du territoire de l'État ottoman, mais du Royaume des Serbes, Croates et Slovènes et, par conséquent, elle dépendait du Patriarcat serbe de Belgrade. Avant la création de l'Église autocéphale d'Albanie, Shkodra avait été juridiquement sous la juridiction du Phanar. Même si le Patriarcat de Constantinople avait accordé le droit à l'Église serbe quatre ans auparavant, comme prétendait Belgrade, il ne fallait pas oublier qu'à ce temps-là l'Albanie n'existait pas *de jure* et qu'en plus le Traité secret de Londres accordait Shkodra et ses environs à la Yougoslavie. Par la suite, le Traité secret de Londres était tombé en désuétude et l'Albanie a été reconnue *de facto* et *de jure* par toutes les puissances. De la sorte, le passage de Shkodra sous la juridiction de l'Église serbe

⁵⁷ *Ibid.*, ff. 98-102, B. Blinishti au ministre des Affaires étrangères Pandeli Evangjeli, Genève, le 27 mars 1923.

devenait illégitime et, par conséquent, cessait définitivement d'exister⁵⁸.

Blinishti informait le ministre des Affaires étrangères que les deux premiers arguments avaient beaucoup impressionné le Secrétaire général. En tirant profit de cet effet, lui avait parlé également de la double attitude adoptée par les Serbes à l'égard de cette question. D'une part, ils déclaraient désirer aider le gouvernement albanais en intervenant en sa faveur auprès du Patriarcat de Constantinople, de l'autre part, ils lui mettaient des bâtons dans les roues pour empêcher la solution de ce problème. Cette politique témoignait des objectifs du gouvernement yougoslave d'étendre son influence non seulement sur la population de race slave, mais sur tous les Orthodoxes d'Albanie ainsi que d'intervenir dans les affaires intérieures de l'Albanie sous l'habit religieux⁵⁹.

Le Secrétaire général a suggéré au représentant albanais qu'il serait préférable qu'un accord direct soit conclu sur cette question entre les deux gouvernements, car il serait ennuyeux pour le Conseil de la SDN de se préoccuper de questions pareilles dont il était tout à fait impréparé. Alors que le chef de la Commission d'enquête de la SDN, le professeur Sederholm, était dans le dilemme et il a dit à Blinishti : « même si j'ai de la sympathie pour le gouvernement albanais, cette question est très compliquée et je ne peux pas dire laquelle des deux parties a raison »⁶⁰.

Le gouvernement yougoslave s'efforçait aussi de se mettre dans le rôle de l'intermédiaire entre le gouvernement albanais et le Patriarcat de Peja, pour résoudre la question de l'église de Shkodra, certes dans le but d'en tirer des profits pour son propre compte. Le représentant du gouvernement yougoslave à Berne a proposé au Secrétaire général de la SDN que le gouvernement albanais demande au gouvernement yougoslave d'intervenir auprès du Patriarcat serbe pour régler cette question à l'amiable. Drummond a suggéré à Blinishti que cette proposition était acceptable et qu'elle devait être présentée de manière à ne pas porter atteinte juridiquement et politiquement à aucune des deux parties.

Cependant, la proposition de médiation du gouvernement yougoslave était plutôt une manœuvre tactique. Deux jours après, le 29 mars, le chargé d'affaires de la Yougoslavie à Tirana a remis au gouvernement albanais un télégramme de Paši et Nen i disant que le gouvernement yougoslave ne pouvait pas accepter la proposition du gouvernement albanais, car cette question dépassait ses

⁵⁸ *Ibid.*

⁵⁹ *Ibid.*

⁶⁰ *Ibid.*

compétences et relevait plutôt de celles de l'Église. Ils affirmaient que Victor n'était pas un évêque mais un simple curé envoyé par le Patriarcat serbe, qu'à Shkodra il n'existait pas d'évêché, mais seulement une simple paroisse. Ils insistaient que Victor avait été à Shkodra à l'époque où il n'y avait pas eu d'État albanais et que ce dernier pouvait l'expulser, mais qu'une telle attitude allait fâcher le gouvernement yougoslave. Les hauts dirigeants serbes suggéraient de soumettre ce problème à l'examen du Patriarcat grec d'Istanbul et de celui serbe et que le gouvernement albanais devait s'adresser à ces derniers pour présenter ses prétentions⁶¹.

Les négociations se sont poursuivies au cours du mois d'avril, mais les sources documentaires relatives à leur contenu ne sont pas encore connues. Toutefois, à la fin de ce mois-là, le consul albanais auprès de la SDN en Suisse, Blinishti, affirmait que la proposition du gouvernement albanais pour résoudre cette question avait produit une impression positive au Secrétariat général de la SDN, qui avait apprécié la capacité par laquelle le gouvernement albanais avait négocié pour atteindre un bon résultat⁶².

Plus tard, la diplomatie française s'est elle aussi intéressée au problème de l'église de Shkodra. Le directeur adjoint aux Affaires européennes au Quai d'Orsay, M. de Lacroix, a demandé des explications au représentant de la Légation albanaise à Paris, D. Dino. Ce dernier lui a expliqué que l'incident n'avait pas été provoqué par le gouvernement albanais, mais que le chef de l'Église de Belgrade avait eu l'idée de créer nouvellement un diocèse à Shkodra et le gouvernement albanais, suite aux protestations du Conseil supérieur religieux, avait interdit à Victor d'exercer toutes les fonctions d'évêque. Le diplomate albanais a souligné que, pour l'instant, cette question était restée en suspens et il a demandé au gouvernement français de s'informer que le Patriarcat œcuménique de Constantinople avait refusé de reconnaître le caractère autocéphale de l'Église albanaise, affaiblissant ainsi la juridiction du Conseil de Korça. D. Dino a mis en évidence que le Patriarcat, le Conseil suprême et l'Église serbe étaient trois choses différentes et que la non reconnaissance de l'Église albanaise par le Phanar ne pouvait pas raffermir les prétentions serbes, mais ferait qu'elles seraient dépourvues de tout fondement juridique. Ensuite, il a demandé l'opinion de Lacroix s'il approuvait une confrontation directe avec Victor. Lacroix a hésité de répondre, mais D. Dino affirmait que son sourire lui avait laissé entendre qu'il donnait raison au gouvernement

⁶¹ *Ibid.*, f. 103, Tirana, le 29 mars 1923.

⁶² *Ibid.*, f. 109, B. Blinishti à P. Evangjeli, le 25 avril 1923.

albanais. L'officiel français avait conclu en disant que « le mieux serait de passer cette question sous silence pour l'instant, afin que les choses n'arrivent pas jusqu'à une confrontation, l'objectif étant de calmer les esprits et de juger de sang-froid »⁶³. À la fin de l'entretien, le représentant albanais a affirmé avec détermination qu'il était persuadé que, pour aucun prétexte, le Conseil suprême religieux albanais ne reconnaîtrait aucun attribut épiscopal à Victor et qu'en Albanie, comme dans tous les autres pays, les membres du corps diplomatique étaient tous responsables de leurs propres actes et étaient soumis aux lois locales. Il a ainsi laissé entendre que, si Victor n'agissait pas de façon correcte, il serait observé et allait connaître le même sort que son collègue grec, Jacob. Dino a conclu que Lacroix n'était pas contre le point de vue albanais et demandait de ne pas permettre à Victor ou à un autre prêtre serbe d'exercer des fonctions spirituelles en Albanie sans l'autorisation du Conseil suprême, alors que le Ministère des Affaires étrangères, au lieu de faire pression sur le gouvernement de Belgrade, devait s'adresser à la Société des Nations⁶⁴.

Le Ministère albanais des Affaires étrangères était de l'avis que les différends avec la Yougoslavie sur la question de l'église devaient être discutés aussi avec les Grandes Puissances. Il était encouragé par le fait que le Secrétariat de la SDN avait accueilli favorablement la réponse albanaise au gouvernement yougoslave, ainsi que par l'appréciation positive donnée par cet important organisme international au sujet de la capacité du gouvernement albanais pour négocier et obtenir un résultat positif⁶⁵.

Pourtant, ces démarches du gouvernement albanais ont provoqué le mécontentement des représentants yougoslaves à Tirana. Afin d'atténuer la tension et de pousser la partie yougoslave vers une solution logique, le Secrétaire général du Ministère des Affaires étrangères d'Albanie a dit au chargé d'affaires de Yougoslavie à Tirana, Simi, que « l'Albanie souhaite de tout son cœur régler les problèmes sans médiation d'un tiers même avec d'autres États balkaniques, mais, de l'autre part, elle se voit obligée de demander la médiation des Grandes Puissances si les gouvernements balkaniques ne donnent pas de preuves de paix et de conciliation »⁶⁶.

Au cours de cette période difficile de la proclamation de l'Église orthodoxe autocéphale d'Albanie, l'attitude des Grecs et des

⁶³ *Ibid.*, ff. 126-127, D. Dino à Pandeli Evangjeli, Paris, le 18 juin 1923.

⁶⁴ *Ibid.*

⁶⁵ *Ibid.*, ff. 128, 128/1, Pandeli Envagjeli à la Légation albanaise à Paris, le 4 juillet 1923.

⁶⁶ *Ibid.*

Serbes était très hostile. La pression de ces pays rendrait très compliqué et instable le processus de la réalisation et de l'affirmation de l'Église autocéphale. Une série d'autres difficultés allaient elles aussi influencer sensiblement dans ce sens. Néanmoins, les gouvernements albanais de ces années-là se sont efforcés d'apporter leur soutien à ce processus, tout en essayant de se montrer aussi élastiques que possible, ne voulant pas se trouver confrontés à une réaction encore plus sévère grecque et serbe.

Marenglen VERLI

**SKOPJE, UN IMPORTANT CENTRE ALBANAIS
AUX XIX^e-XX^e SIÈCLES**

Le *Dictionnaire encyclopédique* (Kamus'ul alam) de l'éminent savant albanais Sami Frashëri, une des oeuvres majeures de l'époque, parue en six volumes, considère Skopje (alb. Shkup, turc Üsküp) comme une des villes principales albanaises dans le cadre des quatre vilayets, notamment ceux de Shkodra, du Kosovo, de Monastir et de Jannina, dont l'identité ethnique était claire. À l'intérieur de l'espace géographique s'étendant entre Tivar, Mitrovica, Skopje et Prévéza, l'illustre érudit constatait que la population autochtone albanaise constituait une majorité écrasante sur un territoire compact bien défini¹. Les mêmes considérations figurent aussi dans les écrits de certains voyageurs et diplomates européens du XIX^e siècle, avec des cartes, des documents ethnographiques et des statistiques chiffrées à l'appui. La carte de H. Kiepert (Berlin, 1876) considère comme albanais, du côté oriental, l'ensemble du territoire situé à l'ouest de la ligne allant de Leskovac à Kumanovo, Skopje et Vélès². Les mêmes considérations se trouvent également dans la carte de J. I. Ketber, publiée en 1920 à Berlin. Selon le chercheur Roberto Almagias, sur une carte réalisée sur la base de données de 1875, (Romë, 1930) les territoires albanais étaient situés à l'ouest de la ligne allant de Niš au nord-est de Vranja et jusqu'à Monastir et comprenaient Preshevo, Kumanovo, Skopje, Tetovo, Gostivar et Ki evo (alb. Kërçova)³. Les recensements ottomans du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle, voire même le recensement officiel yougoslave de 1921 (la carte linguistique et celle de l'appartenance religieuse), situent dans l'espace ethnique albanais Preshevo,

¹ Sami Frashëri, *Kamus'ul alam*, Istanbul, 1891 etc. (vol. II). Voir l'article *Shkupi*, p. 927.

² Hamit Kokalari, *Kosova, djepi i shqiptarizmit. Në mërgim*, 1962, p. 87.

³ Lumo Skëndo, *Albanais et Slaves*, Lausanne, 1919 ; Voir aussi H. Kokalari, *Kosova...*, p. 87.

Kumanovo, la région de Skopje et les contrées jusqu'à proximité de Vélès⁴.

Georg von Hahn, Ami Boué, Antonio Baldacci, Gabriel Louis Jaray et beaucoup d'autres chercheurs, en s'appuyant tous sur les statistiques officielles, qu'elles soient ottomanes, autrichiennes ou bulgares, parviennent à la même conclusion : au XIX^e siècle et au début du XX^e siècle, Skopje était une ville albanaise⁵. Citons à cette occasion Gabriel Louis Jaray qui, en 1913, écrivait que « Uskub est à la fois une de leurs citadelles avancées [des Albanais] et une de leurs métropoles... Uskub compterait environ 45 000 âmes ; sur ce nombre, on peut évaluer les musulmans, presque tous Albanais, à 25 000, les Bulgares à 10 000 ou 15 000, les Serbes à 3 000, les Juifs 2 000 »⁶. Une décennie et demie plus tard, le savant allemand Leonhard Schultze, dans son ouvrage *Makedonien*, paru en 1927, évalue la composition ethnique de la population rurale des environs de Skopje établie dans 82 villages et considère comme albanais 56 villages, bulgares 14, serbes 9 et turcs 3 villages (Gureler ou Konjare e Madhe, Konjare e Vogël et Kojlice)⁷.

Au cours du XIX^e siècle, Skopje faisait partie des trois ou quatre plus grandes villes parmi les 31 centres urbains des territoires albanais. Connue comme une agglomération importante depuis la période romaine et byzantine, Scupi (Skopje) avait été en 1345 la ville où fut intronisé le tzar Étienne Douchan. Au XV^e siècle, elle avait été un important centre ottoman d'où étaient d'ailleurs organisées les campagnes militaires de l'Empire pour l'occupation des Balkans⁸. Au milieu du XIX^e siècle, elle comptait comme une grande ville non seulement dans le cadre des territoires albanais, mais aussi dans celui de l'ensemble des Balkans ottomans. En 1861, Hahn, le consul d'Autriche, écrivait que la ville de Skopje comptait plus de 20 000 habitants, notamment 13 000 musulmans, 7 000 chrétiens et 800 juifs, ce qui signifie que la population slave, généralement chrétienne, représentait à l'époque moins de 30 % de l'ensemble de la population de Skopje⁹. Entre temps, les Albanais qui constituaient la

⁴ H. Kokalari, *Kosova ...*, p. 88.

⁵ *Ibid.*, p. 89 ; H. Kokalari cite chacun des auteurs susmentionnés.

⁶ Gabriel Louis Jaray, *L'Albanie inconnue*, Paris, 1913, pp. XIV et 9.

⁷ Leonhard Schultze, *Makedonien, Landschafts- und Kulturbilder*, Jena, 1927, p. 157.

⁸ Zija Shkodra, *Qyteti shqiptar gjatë Rilindjes Kombëtare*, Tirana, "Mihal Duri", 1984, p. 17 ; *Ilirët dhe Iliria tek autorët antikë*, Tirana, 1965, vol. I^{er}.

⁹ J.G. Hahn, *Reise durch die gebiete des Drin und Vardar*, Wien, 1867, I, p. 45. À la même période, précisément en 1838, Monastir comptait 24 000 habitants,

majorité des musulmans, mais qui n'étaient pas peu nombreux même parmi les chrétiens, dépassaient semble-t-il les 60 % de la population de la ville. Parmi les habitants de Skopje on constate ainsi également un nombre non insignifiant de Juifs, qui étaient aussi nombreux dans deux autres chefs-lieux de vilayets connus comme albanais et réputés pour leur activité économique, respectivement à Jannina et à Monastir et qui étaient arrivés paraît-il dans ces contrées en venant d'Espagne au XV^e siècle¹⁰.

Si l'on analyse la composition ethnique de la population des chefs-lieux des quatre vilayets albanais, on constate qu'elle était mixte à trois d'entre eux (Shkodra faisant exception). Concrètement à Skopje, la majorité de la population était albanaise, alors qu'à Monastir et à Jannina les Albanais se rangeaient numériquement premiers, cependant la présence des autres communautés ethniques était évidente dans les trois cas¹¹. Il est certain que dans ces chefs-lieux de vilayets qui étaient les métropoles urbaines de l'époque, où gravitaient les populations rurales des périphéries, la population était mixte. Mais la composition ethnique de ces villes témoignait de la composition ethnique des périphéries qui, dans le cas de Skopje, à ce temps-là tout comme aujourd'hui, était enclavée de trois côtés d'agglomérations rurales albanaises.

La composition nationale avait déterminé aussi la diversité des ouvrages de culte dans la ville de Skopje. Au XIX^e siècle, parallèlement aux lieux de culte musulman, il y avait aussi ceux des

dont 9200 Albanais (1 200 chrétiens), 9 000 slaves, ainsi que des Turcs, des Juifs, des Valaques, etc. (J. Müller, *Albanian Rumelien und die Osterreichisch-Montenegrinische Granze*, Prague, 1844, p. 85), tandis que Jannina 25 000 et Shkodra 40 000 habitants (Z. Shkodra, *Qyteti...*, p. 200).

¹⁰ Z. Shkodra, *Qyteti...*, p. 37.

¹¹ J. Müller (*Albanien, Rumelien...*), en 1838, notait pour Monastir le chiffre de 24 000 habitants, dont 8 000 Albanais musulmans, y compris les deux bataillons de la garnison militaire, 1 200 Albanais chrétiens, 9 000 slaves, ainsi que des Turcs, des Juifs et des Valaques ; K. Thesprotu-A.Psalidha (*Geographia Albanias kai Epeiru ex anekdotu*, Ioannina, 1964, p. 53) estiment que Jannina comptait au début du XX^e siècle 3 000 familles, dont 1 700 grecques, 1 000 musulmanes et 300 juives. Certes, ces auteurs ont noté comme grecques même les familles orthodoxes albanaises. Z. Shkodra (*Qyteti...*, p. 30), en analysant diverses données, y note 12 000 Grecs, 10 000 Albanais musulmans et 6 000 Juifs, mais remarque qu'il faudrait prendre en compte aussi d'autres éléments albanais habitant à Jannina, les fonctionnaires et la grande garnison militaire d'Ali Pacha de Tépélène composée de 4 à 5 mille hommes.

autres confessions. D'ailleurs, l'Église orthodoxe était organisée à Skopje au niveau d'une église métropolitaine¹².

Il est important de souligner que, vers le milieu du XIX^e siècle, les réformes lancées dans l'Empire ottoman en vue de liquider les rapports féodaux ont contribué à la croissance de la population et de l'économie urbaine, ainsi qu'à l'établissement des liens réguliers économiques, mais aussi politiques, culturels, etc., entre les diverses régions albanaises, en créant un marché commun national. Skopje faisait sans doute partie de ce marché où battait fort le pouls de la vie albanaise¹³.

À ce temps-là, la ville était connue pour ses tanneries, un des artisanats les plus répandus de l'époque, lequel devait aussi son essor au fleuve Vardar qui traversait la ville assurant l'eau nécessaire au processus du tannage des peaux. Selon le Salnameh (annuaire impérial) du Vilayet de Monastir et les voyageurs qui ont bien connu la zone, les établissements des tanneurs se trouvaient dans les lieux-dits « *alace civari* », à proximité de la mosquée Meddah Baba et de la rive du Vardar où l'on préparait de grandes quantités de cuirs¹⁴. Le consul français Viet écrit en 1864 que Skopje avait plusieurs riches tanneries, ainsi qu'un grand bazar¹⁵. D'après Sami Frashëri, « cet endroit [Skopje] a été autrefois très célèbre pour la maîtrise du tannage et compte encore aujourd'hui plusieurs ateliers de ce type »¹⁶. Selon G. von Hahn, bien que Skopje ait de larges échanges commerciaux avec Shkodra, d'où ses produits de cuirs étaient exportés par voie maritime à Trieste et à l'intérieur de l'Autriche, des charges étaient envoyées aussi par caravanes en direction du Nord, à travers Belgrade et jusqu'en Hongrie. D'autres destinations étaient aussi la Bosnie et la Dalmatie¹⁷. Ce n'est que vers la fin du XIX^e siècle que cet artisanat est entré en crise à cause de la concurrence de l'industrie européenne et a perdu son rôle d'autrefois¹⁸.

Au cours du XIX^e siècle, Skopje et ses environs étaient également célèbres pour l'élevage du ver à soie et la production des tissus de soie, se rangeant ainsi derrière Prizren, mais dépassant

¹² Z. Shkodra, *Qyteti...*, p. 37.

¹³ Zija Shkodra, « Çështje të tregut shqiptar gjatë Rilindjes Kombëtare », in *Studime historike*, n° 2, Tirana, 1978, p. 108.

¹⁴ Jovan Haxhivasiljeviq, *Skoplje i njegova okolina*, Beograd, 1930, p. 44.

¹⁵ Z. Shkodra, *Qyteti...*, p. 106.

¹⁶ S. Frashëri, *Kamus*, II, p. 927.

¹⁷ Georg von Hahn, *Albanesische Studien*, Jena, 1854, p. 132.

¹⁸ *Salname e vilajetit të Monastirit (1890)*, p. 201.

Tetovo, Vranje, Kupurlu, Štip, Ko ani, etc., toutes des villes connues pour cet artisanat dans les Balkans ottomans¹⁹.

Un autre métier traditionnel des contrées albanaises, y compris Skopje, et probablement le plus notoire aux yeux des Européens, était celui des armuriers²⁰. Jusqu'à la moitié du XIX^e siècle, il a connu une croissance sensible et représentait une grande partie des exportations locales. Skopje comptait parmi les centres importants de la fabrication des armes à cette époque-là, même si elle n'a pas atteint les niveaux de Prizren, Tetovo, Gjakova ou Shkodra²¹.

Si l'orfèverie était un autre artisanat répandu à Skopje, la qualité de ses produits, comme le constataient les fonctionnaires de l'Empire ottoman, était loin d'atteindre celle hautement appréciée de Prizren²².

Durant la dernière période de domination ottomane, dans les contrées albanaises avaient vu le jour petit à petit une série d'entreprises capitalistes, bien que pour la plupart loin des paramètres permettant de les définir en tant que telles. Elles avaient plutôt l'aspect de grands ateliers équipés de quelques machines et employant quelques dizaines de personnes. Durant la première décennie du XX^e siècle, on comptait quelques 40 à 50 d'entreprises de ce genre, dont une vingtaine étaient enregistrées à Skopje. Shkodra, la seconde ville albanaise comptant le plus de fabriques, une douzaine ou une quinzaine, devait admettre le fait que Skopje était à l'avant-garde des contrées albanaises dans la création des entreprises de type nouveau, capitaliste. La perte d'Ulqin (Ulcinj) et de Tivar (Bar), annexées par le Monténégro suite aux décisions du Congrès de Berlin, avait eu un impact visiblement négatif pour Shkodra, alors que la construction du chemin de fer entre Salonique et Mitrovica dans les années 1873-1874 avait donné à la ville sur le Vardar de nouvelles possibilités pour acquérir la position d'une ville clé dans la région centrale des Balkans. Sans doute, Skopje a acquis à ce temps-là un rôle prioritaire dans le cadre du marché national albanais, notamment dans la région qui l'unissait à Mitrovica, Prishtina et Ferizaj, mais aussi dans une région plus vaste balkanique s'étendant jusqu'à Belgrade, Budapest, Bucarest et Salonique. Les marchandises et les capitaux austro-hongrois qui affluaient en passant par Shkodra, rivalisant avec ceux anglais, français, voire même italiens, qui

¹⁹ *Archives du Ministère des Affaires Étrangères de France* (plus loin, AMAÉF), Consulat de France à Scutari, rapp. du 18.09.1866, rapp. du 20.08.1863.

²⁰ *Salname e vilajetit të Monastirit (1885)*, p. 202.

²¹ *Ibid.* (1898), p.202.

²² *Ibid.* (1895), p. 203.

arrivaient en passant par Salonique, étaient une belle occasion pour donner de l'essor au développement économique de Skopje²³. Aux dernières décennies du XIX^e siècle, des entreprises capitalistes ont ainsi vu le jour à Skopje principalement dans la minoterie, par l'installation de moulins à moteur, dans la brasserie et la fabrication de la glace, les sociétés de textile et de tabac, les établissements d'imprimerie, le traitement du cuir, etc. Selon les données de l'époque, une partie de ces industries, notamment les établissements de minoterie, la brasserie et la fabrication de la glace, créés en 1891, étaient entièrement de propriété albanaise, alors que les autres soit étaient de propriété mixte, soit appartenaient à des éléments bulgaro-macédoniens²⁴.

Il est clair que, durant les dernières décennies de la domination ottomane, Skopje s'orientait efficacement vers de nouvelles formes de production et de commerce, dans un effort visant à s'élever, dans les nouvelles conditions, à la gloire du passé. Le célèbre Bésistan du XVII^e siècle, qui n'existait plus à la seconde moitié du XIX^e (il ne figure pas au Salnameh de 1887), avait laissé la place à des formes plus modernes de commerce. La ville avait désormais un réseau d'entrepôts et de magasins pour déposer les différentes marchandises et des bureaux de riches négociants s'occupant d'export-import étaient groupés dans la zone de la gare ferroviaire²⁵. Dans un certain nombre de ces magasins on entreposait les produits agricoles des environs de la ville, destinés au marché local et à l'exportation. Dans la liste des produits les plus connus des contrées albanaises, *l'Encyclopédie* de Sami Frashëri mentionne en particulier pour Skopje le fameux haricot blanc qui était produit, semble-t-il, en quantités considérables dans les champs environnant, mais aussi plus loin, au Pollog²⁶. À la fin du XIX^e siècle, le marché de Skopje offrait en quantités considérables de la laine et des produits de laine, des cuirs et des produits de cuir, des produits en métal, etc.

L'infrastructure du marché de Skopje était complétée par un grand nombre d'auberges où logeaient les nombreux voyageurs et marchands²⁷, qui à la dernière période de la domination ottomane ont

²³ AMAÉF, Consulat de France à Scutari, Scutari, le 25 juillet ; Voir aussi Z.Shkodra, *Qytetet...*, pp. 253, 261, 263, etc.

²⁴ *Salname e vilajetit të Monastirit (1897)*, p. 20 ; Voir aussi D. Zografski, *Razvitek na kapitalistiçkite elementi vo Makedonija za vreme na turskovo vladjenje*, Skopje, 1967.

²⁵ J. Müller, *Albanien...*, p. 62.

²⁶ S. Frashëri, *Kamus...*, Voir *Skopje*, vol. II, p. 928.

²⁷ Ami Boué, *La Turquie d'Europe*, Paris, 1840, vol. III, pp. 246-247.

subi la concurrence d'hôtels offrant des services de standards européens. Des restaurants, des bureaux de poste et de télégraphe, des jardins publics et des promenades sont venus s'ajouter à cette infrastructure rénovée. À partir de 1866, Skopje était reliée par le fil télégraphique à Prizren, Peja, Niš, Shkodra et d'autres villes de l'Empire ottoman²⁸.

Il est à souligner que, dans le cadre de l'essor économique et de la consolidation du marché national dans les territoires albanais, l'emploi de la langue écrite albanaise (à l'alphabet modifié, essentiellement en caractères latins) a pris une diffusion massive dans les affaires. Ce phénomène d'une grande importance sociale et nationale, mené notamment par les entrepreneurs du domaine du négoce, a commencé dès le XVIII^e siècle mais, selon les données des archives, c'est au XIX^e siècle qu'il est devenu courant jusqu'aux extrémités des territoires albanais allant de Tivar et Ulqin, y compris Podgorica, à toutes les villes importantes du Plateau de Dukagjin et du Kosovo, ainsi qu'à Skopje²⁹.

Il est clair que, durant la dernière période de la domination ottomane, Skopje faisait partie du réseau de relations commerciales solides avec les autres parties du territoire albanais, permettant ainsi la création d'une communauté économique sur une base sociale, politique et culturelle ethniquement commune, où rayonnait toujours semble-t-il Shkodra. Les marchands de Shkodra entretenaient des relations étroites avec ceux de Prizren, Gjakova et Skopje et avait établi leurs propres magasins dans ces villes et jusqu'à Monastir, bien que leur présence dans les centres européens comme Venise, Trieste, etc., se soit réduite de façon drastique par rapport à la fin du XVIII^e siècle³⁰. Toutefois, grâce à la position géographique favorable, la transformation de Skopje en un centre de gravitation défiant toutes les autres villes du monde albanais était évidente. Situés avantageusement entre deux régions albanaïses très importantes du point de vue économique, le Kosovo et le Pollog, les Albanais de Skopje jouaient un rôle de premier plan dans le développement économique de la ville, ce qui était reflété aussi dans la composition ethnique de cette dernière.

²⁸ Z. Shkodra, *Qyteti...*, p. 421; AMAÉF, G. Viet, Rel. 18, année 1866.

²⁹ *Archives Centrales d'État de la République d'Albanie* (plus loin, AQSH), Fonds particulier de la correspondance de la société « Frères Çoba-Bianku », voir aussi *Studime historike*, n° 3, Tirana, 1968, p. 128. Lettre de E. Çoba adressée à St. Bianku, Shkodra, le 1 septembre 1878 ; etc.

³⁰ Theodor Ippen, *Skutari und die Nordalbanische hustenebene*, Sarajevo, 1907, p. 29 ; A. Boué, *La Turquie...*, p. 117-118.

L'essor économique a été sans nul doute la raison qui a conduit à la croissance de la population de Skopje au XIX^e siècle. Le développement rapide de la ville et sa composition ethnique qui a gardé les rapports précédents se sont reflétés aussi dans son urbanisme. Bien que Skopje ait gardé généralement les traits des villes des Balkans ottomans, aussi bien chez les Bulgaro-Macédoniens que chez les Albanais on constatait des habitations collées les unes contre les autres et non entourées d'espaces libres comme les habitations que les Albanais construisaient dans les autres centres urbains³¹. C'était une conséquence visible de l'intensité de la vie urbaine de Skopje. En revanche, les habitations rurales des environs de la ville, du type *kulla*, entourés d'amples espaces et datant de la période ottomane, ont continué à être construites jusqu'aux années de la Première Guerre mondiale³².

Skopje est entrée au XX^e siècle comme une ville où les Albanais constituaient indiscutablement la majorité écrasante, centre d'une région rurale principalement albanaise et une des plus grandes agglomérations urbaines des Balkans.

D'après le professeur Kristaq Prifti, qui s'est penché spécialement sur la situation démographique des contrées albanaises durant la période de la fin de la domination ottomane, dans les années 1902-1904, Skopje comptait 33 456 habitants, dont 20 667 soit 61,77 % étaient Albanais (350 Catholiques), 9 000 soit 26,47 % Bulgaro-Macédoniens, 825 Serbes (2,46 %), 444 Roms (1,3 %), 1 300 Juifs (3,9 %) et 1 220 Valaques (3,64 %). En tant que kaza, les environs de Skopje comptaient 155 villages et 10 300 maisons. La population du kaza atteignait ainsi le nombre de 87 117 habitants, dont 49 112 soit 56,37 % étaient Albanais (3 205 Catholiques), 25 765 soit 29,53 % Bulgaro-Macédoniens (23 265 Exarchistes et 2 500 Pomaks), 8 015 Serbes (9,28 %), 1 705 Roms (2 %), 1 300 Juifs (1,5 %). Il est à souligner que la population citadine représentait 39 % de la population du kaza³³.

Environ une décennie plus tard, la ville de Skopje comptait en tout quelques 45 000 habitants, dont environ 25 000 Musulmans qui étaient généralement des Albanais. Ces chiffres, que nous avons empruntés dès le début du présent article à Gabriel Louis Jarey

³¹ S. Tomoski, *Makedonska narodna arhitektura*, Skopje, 1960, p. 43 ; voir aussi Z. Shkodra, *Qyteti...*, p. 353.

³² Z. Shkodra, *Qyteti...*, p. 368.

³³ Kristaq Prifti, « Popullsia e kazasë së Shkupit sipas burimeve arkivore të viteve 1902-1904 », in *Studime albanologjike*, n° 2, Skopje, 2010, pp. 49-59.

(1913)³⁴, contribuent à déterminer la structure de la population du kaza de Skopje tout comme les conclusions du professeur Ramiz Abdyli. Ce dernier souligne que, en 1912, le kaza de Skopje était peuplé à 65,33 % de musulmans, essentiellement d'Albanais, alors que la population bulgare-macédonienne représentait 32,24 % et celle serbe seulement 10,34 % de la population globale. Selon lui, les Roms ne comptaient que 0,6 % et les Juifs 1,59 %³⁵.

La période postottomane entraînerait des conséquences de toutes sortes qui ont influé sur la situation démographique de Skopje. La ville est passée aux mains de plusieurs envahisseurs entre 1912 et 1944. Les armées serbe et bulgare, tout comme la domination du Royaume yougoslave pendant 22 ans de l'entre-deux-guerres, ont laissé diverses traces, mais, dans tous les cas, ceux qui ont subi la plupart du temps et de manière permanente c'étaient les Albanais. Cela dit, ils resteraient néanmoins la population majoritaire. Les statistiques officielles yougoslaves publiées sur la base du recensement très manipulé de l'année 1921, d'ailleurs à un moment où la liquidation ou l'expulsion en masse des Albanais se poursuivait depuis près d'une dizaine d'années (1912-1921), attestent la grande présence des Albanais dans cette ville et dans ses environs. Elles indiquaient que Skopje comptait à cette époque-là 38 023 habitants, dont 15 713 Albanais musulmans et 22 310 Chrétiens divers, alors que comme district, sur 54 089 habitants en général, 24 299 étaient considérés comme des Albanais musulmans (18 032 albanophones) et 29 790 comme des Chrétiens divers³⁶.

Selon les statistiques officielles, en 1936, la population de Skopje était composée de 66 893 habitants, dont 42 664 Orthodoxes, 22 951 Musulmans, 1 873 Catholiques et 3 302 Juifs. Parmi les Orthodoxes, environ 30 000 étaient considérés comme des Serbes nouvellement arrivés³⁷. D'après le recensement effectué par la Communauté musulmane (l'Oumma Majlis) de Skopje en 1939 sur l'ensemble de la population musulmane en Yougoslavie, un recensement qui n'était pas sans défaut et dont les résultats ont été publiés à Sarajevo au calendrier de l'année 1941, pour le district de Skopje il résultait que, sur 134 400 habitants environ, 57 791 étaient

³⁴ George Luis Jaray, *L'Albanie inconnue*, Paris, 1913, p. 9.

³⁵ Ramiz Abdyli, « Qëmtime mbi shqiptarësinë e Shkupit gjatë pushtimit osman », revue *Kosova*, Prishtina, 2006, pp. 28, 29, 30.

³⁶ H. Kokalari, *Kosova...*, pp. 93, 97.

³⁷ Hamit Kokalari, *Kosovo, berceau du peuple albanais et foyer de sa Renaissance nationale*, Tirana, 1943, p. 229.

des Musulmans principalement albanais, ce qui correspondait à 43 % de la population³⁸.

La comparaison des chiffres permet de remarquer aisément que la politique spécifique du Royaume de Yougoslavie avait apporté ses fruits. L'arrivée en masse de Serbes pendant l'entre-deux-guerres comme fonctionnaires, main-d'œuvre, colons, etc., avait amené à construire, rien que jusqu'en 1925, 22 colonies³⁹. Avec les immigrés, l'élément slave a dépassé dans l'ensemble le nombre des Albanais, même si ceux-ci, à compter seulement la population slave locale, continuaient à avoir la majorité absolue⁴⁰.

La situation a subi un bref changement dans les années 1941-1944, quand les immigrés serbes ont quitté Skopje et, d'après H. Kokalari, un diplomate albanais en poste au consulat d'Albanie à Skopje, la ville comptait en 1943 51 000 habitants, dont 29 000 Albanais, 15 000 Slaves macédoniens, 1 000 Torbechis (selon lui, des Albanais musulmans slavisés), 1 500 Aroumains, 500 Grecs, 1 000 Serbes et Monténégrins, 1 000 Slovènes et Croates, 1 500 Tziganes et 500 autres tout confondus, Turcs, Allemands, etc., ce qui signifie que les Albanais allaient représenter de nouveau pour peu de temps environ 65 % de la population⁴¹. En même temps, les villages de la périphérie selon la division territoriale de l'époque comptaient 45 000 habitants, dont environ 80 % Albanais. Sur 90 villages, seulement 3 étaient turcs, 10 serbes, 14 bulgare-macédoniens, alors qu'il y avait aussi quelques 45 colonies créées entre les deux guerres⁴².

Cependant, la situation allait de nouveau changer après 1945, d'ailleurs visiblement au détriment des Albanais. Dans l'espace d'une centaine d'années environ arrivant jusqu'à nos jours, l'ancienne population albanaise de Skopje a presque disparu. Devenue le centre de l'administration pour l'expropriation des Albanais, leur rassemblement et leur déportation en direction de l'Anatolie, que ce soit durant les années du Royaume de Yougoslavie ou sous la Fédération socialiste de Tito, Skopje n'avait plus de place pour ses anciens habitants albanais. Néanmoins, grâce à la population rurale

³⁸ *Ibid.*, édition de 1962, p. 95.

³⁹ voir e Kristi , *Kolonizacija Južne Srbije*, Sarajevo, 1928, p. 40. Quelques colonies étaient Ognjanci (Serbes), Ržani ani (Serbes), Đušanovac (Herzégoviens), Lisica Supérieure (divers), Hasanbeg (Serbes). Selon . Kristi , la colonisation avait depuis 1928 multiplié par deux la population de Skopje, en faisant de cette dernière la ville principale de la « Serbie du Sud ».

⁴⁰ H. Kokalari, *Kosova...*, p. 99.

⁴¹ *Ibid.*, pp. 99, 229.

⁴² *Ibid.*

albanaise rassemblée pour être expulsée à l'étranger ainsi qu'aux immigrés sporadiques venus de périphéries proches ou lointaines, la ville a pu garder plus ou moins son visage albanais⁴³.

Pendant la seconde moitié du XX^e siècle, l'élite politique de la République de Macédoine nouvellement créée dans le cadre de la RSF de Yougoslavie suite à une politique spécifique sur plusieurs plans approuvée à Belgrade, la capitale de la Fédération, a réussi à renverser les rapports et à assurer aux Bulgaro-Macédoniens, baptisés définitivement Macédoniens, une domination numérique à Skopje, devenue par la même occasion la capitale de la République de Macédoine⁴⁴. Dans la Skopje de cette période, les Albanais n'étaient plus présents ni politiquement, ni économiquement, et ils avaient péri complètement dans les domaines de l'éducation et de la culture.

Selon les recensements officiels de la République de Macédoine, la population du district de Skopje s'est accrue de 172 146 habitants en 1948 à 213 586 en 1953 et, si la population albanaise s'est réduite de 35 635 à 23 696 habitants, celle macédonienne s'est accrue de 95 211 à 115 846 habitants, la population turque de 15 717 à 44 645 habitants et les autres communautés ethniques de 24 583 à 29 399 habitants. En ce qui concerne la commune ou la ville de Skopje, la situation a évolué par une croissance de la population de 96 051 à 129 631 habitants. Dans ce cadre, le nombre de Macédoniens a augmenté de 56 329 à 74 411 habitants, celui des Albanais a diminué comme jamais autrefois (par suite aussi d'une réduction fictive due à la conversion en Turcs) de 7 861 à 3 884 habitants, les Turcs sont allés de 14 092 à 25 173 habitants, et les autres groupes ethniques de 17 769 à 22 163 habitants⁴⁵. En citant des sources authentiques, le chercheur Qerim Lita note que, rien que pendant l'année 1954, de la seule ville de Skopje avaient émigré 872 familles composées de 4 364 membres, ce qui représentait 70 % du nombre de familles et 68,61 % du nombre d'émigrés de Macédoine. Environ 500 autres familles avec 2 220 membres étaient prévues émigrer en 1955. En 1956, encore 19 210 personnes, des Albanais pour la plupart, ont émigré, même si dans les registres figuraient 13 970 Turcs, 2 228 Albanais, 2 106 Pomaks et 151 autres⁴⁶. Durant toute la période allant de l'année 1951 jusqu'au

⁴³ *Ibid.*

⁴⁴ Voir Qerim Lita, « Shpërngulja e shqiptarëve nga Maqedonia në Turqi (1953-1959) », in *Studime Albanologjike*, n° 1, Skopje, 2009, pp. 75-105.

⁴⁵ *Ibid.* ; voir plus en ampleur *Archives de Macédoine*, Fonds 1, 42, 72, 1/1-67.

⁴⁶ *Ibid.*, pp. 97, 98.

15 mars 1959, de la Macédoine ont émigré 143 800 habitants (11 % de la population de la République), dont l'écrasante majorité, plus de 100 000 étaient des Albanais. Dans le cadre de cette communauté, un grand pourcentage était représenté par d'anciens habitants de Skopje⁴⁷.

Les expulsions en masse des Albanais de Skopje et de ses environs ne s'arrêteraient pas jusqu'en 1966, lorsque, suite au Plénum de Brioni et au limogeage de l'ancien ministre de l'Intérieur de la RSF de Yougoslavie, Aleksandar Rankovi , on a pu constater une politique plus tolérante à l'égard des Albanais. Cependant, d'une façon ou d'une autre, y compris l'émigration « économique », la réduction de la population albanaise ne s'est pas arrêtée. Les développements de ces 20 dernières années, après la dissolution de la RSF de Yougoslavie et la proclamation de l'indépendance par l'ancienne République fédérative de Macédoine, constituent un chapitre à part, mais cette période ne fait pas l'objet du présent article.

⁴⁷ *Ibid.*, pp. 102-103.

Ledia DUSHKU

**LE PROTOCOLE DE CORFOU ET LES ALBANAIS
(MAI-JUIN 1914)**

À la veille de la signature du Protocole de Corfou

L'arrivée de l'Allemand Guillaume de Wied (Wilhelm Friedrich Heinrich von Wied) comme prince d'Albanie n'a pas apaisé la situation en Albanie méridionale. Le mouvement vorio-épirote, qui s'opposait aux décisions prises par les Grandes Puissances en vue de rattacher les régions de Korça et de Gjirokastra à l'État albanais, a continué. La prétendue désertion des militaires grecs qui venaient gonfler les rangs de « l'armée épirote » est devenue massive et de moins en moins camouflée. Alors que les désaccords albano-grecs devenaient plus nombreux et l'esprit de méfiance augmentait entre les deux parties, les Grandes Puissances ont de nouveau tendu la main à la Grèce.

Le 24 avril 1914 le Ministère grec des Affaires étrangères a reçu par une note la réponse des Grandes Puissances aux revendications grecques exposées par la note du 21 février 1914¹. Les puissances déclaraient qu'elles étaient déterminées à soutenir le principe de l'égalité linguistique et religieuse en Albanie, un principe qu'elles avaient d'ailleurs recommandé même à la Commission internationale du contrôle. Elles se déclaraient aussi disposées à

¹ La note grecque du 21 février 1914 faisait part de la prédisposition de la Grèce à adhérer aux décisions des Grandes Puissances sur l'Albanie, ainsi qu'à retirer à temps ses troupes des territoires définis par le Protocole de Florence. Elle déclarait l'engagement formel à ne pas opposer de résistance et à n'encourager ni directement ni indirectement aucune résistance contre l'ordre établi par les Grandes Puissances dans le Sud de l'Albanie. Parallèlement à ces engagements, elle présentait aussi quelques revendications comme la rectifications des frontières dans la vallée de Gjirokastra, des « garanties suffisantes et efficaces » pour toute la population de confession orthodoxe en Albanie et l'autonomie de la région de Himara. Voir pour plus de détails Ledia Dushku, « Principata Shqiptare dhe qëndrimi i Greqisë (mars-prill 1914) », in *Studime Historike*, n° 1-2, Tirana, 2011, pp. 93-118.

conseiller au gouvernement albanais de prendre en compte les suggestions du gouvernement grec concernant le recrutement des éléments locaux dans la gendarmerie. La note poursuivait allait encore plus loin en annonçant que, pour la région de Gjirokastra, les Grandes Puissances étaient disposées à mettre en application tout accord conclu entre l'une d'entre elles et la Grèce. Il paraît qu'il y avait aussi une atténuation de l'attitude par rapport aux décisions de la Conférence des Ambassadeurs à Londres, étant donné que les grands affirmaient qu'il fallait mener des observations pour voir si les souhaits du gouvernement grec pouvaient être compatibles avec la ligne adoptée même au sujet de Korça². La note a été accompagnée également par une déclaration verbale des représentants des Grandes Puissances à Athènes, qui mettait en relief le souhait que le gouvernement grec « commence immédiatement l'évacuation de l'autre partie de l'Épire, qui a été décidée d'être donnée à l'Albanie »³.

La note du 24 avril retirait à Athènes tout prétexte servant à retarder le retrait de l'armée des territoires de l'État albanais. D'autre part, le même jour, Elefthérios Venizélos, en qualité de ministre de la Guerre, a ordonné au chef de l'État-major général de l'armée d'effectuer l'évacuation⁴. Le 28 avril 1914, le ministre grec des Affaires étrangères, Georgios Streit, a annoncé la conclusion du retrait de l'armée grecque de la « partie de l'Épire accordée à l'État albanais »⁵.

Négociations albanais-grecques : la reconnaissance du gouvernement albanais et l'établissement de relations diplomatiques

C'est précisément dans cette situation que le gouvernement grec a mis en action la ligne des négociations avec l'Albanie. Le 28 avril 1914, quatre jours après la réponse des Grandes Puissances, le représentant grec à Vienne a demandé au ministre des Affaires

² Joseph Swire, *Shqipëria, ngritja e një mbretërie*, Tiranë, « Dituria », 2005, p. 170 ; Edith Stickney, *Shqipëria Jugore ose Epiri i Veriut në çështjet evropiane ndërkombëtare, 1912-1923*, Tirana, « Koha », 1998, p. 82.

³ Archives de l'Institut d'Histoire (ci-après AIH), A-VI-29, *Lajme dhe dokumente mbi Luftën Epirotike*, f. 13.

⁴ *Ibid.*

⁵ *Ministère des Affaires étrangères, Archives Diplomatiques* (ci-après AMAÉ) aux AIH, F. 151, f. 984, Télégramme du Ministère des Affaires étrangères de Grèce à la Légation à Paris, Athènes, le 28 avril 1914.

étrangères de l'Autriche-Hongrie de jouer de son influence auprès du gouvernement albanais pour reprendre les négociations avec la Grèce. La même demande a été présentée aussi à Rome⁶. En apparence, du côté grec il y avait un effort en vue de baisser le ton envers le gouvernement albanais et de montrer aux Grandes Puissances sa bonne prédisposition à avoir de bons rapports avec l'Albanie.

Aux derniers jours d'avril, Constantinos Baratasis, le délégué spécial du gouvernement grec, mandaté en février 1914 à négocier avec la Commission internationale du contrôle sur les procédures de l'évacuation, était de retour à Durrës, mais cette fois-ci avec une nouvelle mission : établir des relations diplomatiques avec l'Albanie⁷. Son envoi à la capitale albanaise a été accueilli avec optimisme de la part des chancelleries des Grandes Puissances, lesquelles soutenaient une solution politique des problèmes qui inquiétaient l'Albanie et la Grèce⁸. Cependant, les milieux politiques albanais n'étaient pas très optimistes. Le gouvernement albanais était plutôt préoccupé par la poursuite de la sédition en Albanie méridionale, dont il rendait responsable la Grèce. C'est pour cette raison que, dans son entrevue avec Baratasis, le Premier ministre albanais Turhan pacha Përmeti a porté l'attention des entretiens sur la sédition dans le Sud et les concessions que le gouvernement albanais comptait faire aux « Épirotes du Nord ». Laisant de côté l'opinion qu'il avait de la byzantinisation de la politique grecque et sa propre méfiance à l'égard du rôle d'intermédiaire de Baratasis, Përmeti a demandé à l'émissaire grec de transmettre les propositions du gouvernement albanais⁹.

Bien que n'ignorant pas son rôle d'intermédiaire, l'envoyé grec n'a pas accepté la demande du gouvernement albanais. Il a justifié son refus par le fait que sa mission ne consistait plus à poursuivre les entretiens sur « l'Épire », mais à commencer les négociations sur l'établissement des relations diplomatiques entre les

⁶ *Haus und Hof Staats Archiv, Wien, Politisches Archiv, Albanien* (ci-après *HHSSt.A.PA.A.*) aux *AIH*, Vj. 24-9-963, Télégramme du ministre des Affaires étrangères de l'Autriche-Hongrie à son représentant à Durrës, Vienne, le 28 avril 1914.

⁷ *AMAÉ* in *AIH*, F. 152, f. 1050-1053, Rapport du membre français de la Commission internationale du contrôle, Krajewski, au Président du Conseil et ministre des Affaires étrangères, Doumergue, Durrës, le 1^{er} mai 1914.

⁸ Timo Dilo, *Invazionet greke në Shqipërinë e Jugut* (en manuscrit aux *AIH*, A-IV-330), f. 129.

⁹ *AMAÉ* aux *AIH*, F. 152, f. 1050-1053, Rapport du membre français de la Commission internationale du contrôle, Krajewski, au Président du Conseil et ministre des Affaires étrangères, Doumergue, Durrës, le 1^{er} mai 1914.

deux États voisins¹⁰. Le gouvernement grec avait déjà donné l'ordre de l'évacuation et désormais « il ne s'intéresserait pas aux questions épirotes ». Ses conseils « n'étaient plus écoutés » ni par le gouvernement provisoire, ni par les officiers qui, après avoir démissionné, s'étaient recrutés aux « bataillons sacrés »¹¹.

Le refus de Baratasis donnait du fil à retordre au gouvernement de Durrës qui était peu dispos, pour ne pas dire pas du tout, à entrer en communication directe avec le chef d'un gouvernement d'insurgés. Bien que le Premier ministre albanais était prêt à envoyer à Gjirokastra le ministre de la Justice et de la Religion, Myfid Libohova, les autres ministres du cabinet refusaient de consentir à des entretiens directs¹². Le prince de Wied non plus ne se faisait pas d'illusions sur l'obtention d'un accord. Il ne faisait plus confiance ni aux Grecs, ni à Baratasis, ni aux « Épirotes ».

Les concessions du gouvernement albanais ne reconnaissaient pas aux territoires méridionaux ce que prétendait la Grèce, à savoir un caractère ethnique grec. Elles ne donnaient pas de garanties compromettantes pour les intérêts nationaux albanais et ne mettaient pas en cause l'unité de l'État albanais. En tant que telles, les propositions albanaises ne pouvaient pas être acceptées par Baratasis, un homme qui était loin d'être affranchi de l'esprit nationaliste et conservateur animant tous ceux qui soutenaient la « cause épirote »¹³. La politique grecque visant à liquider l'Albanie du Sud était encore très active. Selon le consul français en poste à Corfou, ceux qui connaissaient les tendances de Baratasis et de Zographos, liés respectivement aux partis de l'opposition, leur attribuaient un rôle sensible dans l'échec des négociations¹⁴.

Après l'approbation du Statut organique de la Principauté albanaise en avril 1914, on constate un effort croissant de la part d'Athènes en vue d'éviter le gouvernement albanais et de tenir des contacts directs avec la Commission internationale du contrôle. La réévaluation du rôle de cette dernière dans la solution de la « question de l'Épire du Nord » était liée aussi au fait que le Statut organique de

¹⁰ *Ibid.*, f. 1065-1068, Rapport du membre français de la Commission internationale du contrôle, Krajewski, au Président du Conseil et ministre des Affaires étrangères, Doumergue, Durrës, le 2 mai 1914.

¹¹ *Ibid.*

¹² *Ibid.*

¹³ *AMAÉ* aux *AIH*, F. 151, f. 1032-1037, Rapport du consul français à Corfou au Président du Conseil et ministre des Affaires étrangères, Doumergue, Corfou, le 30 avril 1914.

¹⁴ *Ibid.*

la Principauté albanaise n'a pas donné une nouvelle portée à ce rôle. Sur la base de la décision finale de la Conférence des Ambassadeurs, du 29 juillet 1913, la Commission internationale du contrôle se voyait confier le contrôle de l'administration civile et des finances de l'Albanie. Elle était ainsi l'organe suprême qui allait s'occuper de l'organisation administrative et financière de l'État albanais et cela pour un délai de dix ans, avec un droit de renouvellement de mandat en cas de besoin¹⁵. L'effet de l'effort grec avait été amplifié par le rôle dont les Grandes puissances avaient investi la Commission dans la note du 24 avril 1914. Dans ces conditions, l'émissaire grec a déclaré lors de la rencontre que la Commission internationale du contrôle devait être laissée libre pour accomplir la mission que lui avaient chargée les Grandes Puissances¹⁶.

L'adaptation de la politique grecque aux nouvelles circonstances n'a pas tardé à se manifester. Après son entrevue avec le Premier ministre albanais, Baratasis a rencontré le représentant français à la Commission internationale du contrôle, Krajewski. Dans une atmosphère de cordialité et de confiance, il a remis à ce dernier une copie des nouvelles propositions du président du dit gouvernement de l'Épire autonome, Georgios Zographos¹⁷. Krajewski

¹⁵ Arben Puto, *Çështja shqiptare në aktet ndërkombëtare të periudhës së imperializmit. Përmbledhje dokumentesh me një vështrim historik (1912-1918)*, Tome II, Tirana, « 8 Nëntori », 1987, pp. 278-279, Décision finale de la Conférence des Ambassadeurs, Londres, le 29 juillet 1913.

¹⁶ AMAÉ aux AIH, F. 152, f. 1050-1053, Rapport du membre français de la Commission internationale du contrôle, Krajewski, au Président du Conseil et ministre des Affaires étrangères, Doumergue, Durrës, le 1^{er} mai 1914.

¹⁷ Selon les propositions de Zographos, les régions de Gjirokastra et de Korça devaient former une seule entité légale, comme les autres préfectures de l'État albanais. Le soin et l'administration intérieure du pouvoir local devaient être confiés à un comité élu localement qui serait présidé par un gouverneur représentant le gouvernement albanais. Le gouverneur, qui devait parler le grec, serait nommé et destitué par le prince. Les régions méridionales de l'État albanais devaient être prises en charge par la gendarmerie locale, jusqu'à la formation de laquelle la sécurité publique serait confiée aux soins d'une commission composée de Musulmans et d'Orthodoxes. L'enseignement dans les écoles de la communauté orthodoxe en Albanie devait être donnée en grec, à l'exception des trois premières classes élémentaires où l'instruction serait donnée aussi en albanais. Pour le texte intégral des propositions de Zographos, voir Romeo Gurakuqi, *Principata e Shqipërisë dhe Mbretëria e Greqisë, 1913-1914. Çështja e Shqipërisë së Jugut ose e "Vorio Epirit" (nga 11 gusht 1913 deri më 31 tetor 1914)*, Tirana, UET Press, 2011, pp. 187-188.

considérerait que, dans leur ensemble, ces propositions ne pouvaient pas être acceptées par le gouvernement albanais. Si ce dernier acceptait un système régionaliste, les Mirdites et d'autres allaient revendiquer le même privilège et ce serait une désorganisation et la fin de l'unité albanaise¹⁸.

Les premiers jours de mai, l'émissaire grec a contacté officiellement le ministre Libohova. C'était la première rencontre entre les deux gouvernements voisins après la reconnaissance du gouvernement albanais par celui grec. La Grèce a été le deuxième pays à reconnaître le gouvernement albanais, après la Roumanie qui l'avait reconnu le 18 avril 1914¹⁹. La documentation dont nous disposons ne contient pas la date de cette reconnaissance. Entre temps, dans les contacts diplomatiques par écrit de mai 1914n Baratasis n'est plus qualifié de délégué, mais de ministre de la Grèce en Albanie, une qualification qui laisse entendre que la Grèce avait non seulement reconnu le gouvernement albanais, mais avait aussi établi des relations diplomatiques avec l'Albanie. Un mois plus tard, le juin 1914, Mehmet Konitza a été nommé ministre de l'Albanie à la Cour de Grèce²⁰.

La rencontre Libohova-Baratasis a mis une nouvelle fois sur la table des négociations albano-grecques des propositions extrêmes et inadmissibles pour les parties. Le ministre grec a par exemple proposé que la langue officielle dans les régions de Korça et de Gjirokastra soit le grec et l'albanais, que les officiers de gendarmerie de ces régions soient le plus possible des Orthodoxes et que l'amiral de la flotte grecque Pavlos Koundouriotis, un Arvanite d'Hydra, soit nommé comme inspecteur pour ces deux régions²¹. De son côté, a mis fortement l'accent sur les concessions faites à la mi-avril 1914. Elle n'a accepté aucune des revendications susmentionnées²². Dans cette situation, le gouvernement albanais a considéré comme infructueux les entretiens avec le représentant grec et, en se servant de l'argument que les négociations permettaient au gouvernement grec de

¹⁸ AMAÉ aux AIH, F. 152, f. 1065-1068, Rapport du membre français de la Commission internationale du contrôle, Krajewski, au Président du Conseil et ministre des Affaires étrangères, Doumergue, Durrës, le 2 mai 1914.

¹⁹ Arben Puto, *Pavarësia e Shqipërisë dhe diplomacia e Fuqive të Mëdha (1912-1914)*, Tirana, « 8 Nëntori », 1978, p. 593.

²⁰ *Ibid.*, p. 595.

²¹ T. Dilo, *Invazionet greke.....*, f. 149.

²² HHSStA.PA.A aux AIH, Vj. 24-1-196, Rapport du représentant de l'Autriche-Hongrie à Durrës pour le Ministère des Affaires étrangères, Durrës, le 3 mai 1914.

s’immiscer dans les affaires intérieures de l’Albanie, n’a pas accepté de continuer plus loin.

Le gouvernement albanais « se rend » : la Commission internationale du contrôle assume les négociations avec les « Épirotes du Nord »

La pression des Grandes Puissances sur le gouvernement albanais en vue de mettre fin au plus vite à la sédition par voie de négociations est devenue forte et constante. La situation dans le Sud ne connaissait elle non plus aucune amélioration. Le gouvernement de Durrës disposait de peu de moyens militaires et économiques²³. Ses forces en Albanie du Sud étaient composées de 2 500-3 000 gendarmes sous le commandement d’officiers néerlandais, ainsi que de quelques milliers de fidèles originaires du Sud dont les chefs collaboraient avec les troupes régulières²⁴. Le succès des opérations militaires albanaises était incertain. Les Andartes, appuyés par les troupes régulières grecques, étaient en train de repousser la gendarmerie albanaise non formée et mal équipée.

L’incertitude du succès des formes militaires albanaises devenait d’autant plus grande même à cause de l’intense campagne de propagande grecque, dont les responsables se sont largement servis du fait que la majorité des habitants chrétiens de l’Albanie du Sud étaient des adeptes de l’Église orthodoxe. Par suite du travail effectué depuis longtemps, la fidélité d’une partie de la population orthodoxe à « l’Albanie musulmane et en pleine anarchie » ne pouvait pas être très solide²⁵. Parmi les centaines de prêtres qui opéraient en Albanie, une partie étaient devenus volontairement des informateurs au service du métropolite de Durrës, Jacob²⁶, qui gardait des contacts avec Baratasis. Ce dernier organisait à travers ses agents même la distribution de l’argent qui servait à mener la propagande contre les Albanais et leur État²⁷.

²³ Mustafa Kruja, *Antologji Historike*, Elbasan, « Sejko », 2001, p. 282.

²⁴ D. Heaton Armstrong, *Shqipëri-1914. Gjashtë muaj Mbretëri* (mémoires du secrétaire du prince de Wied), Tirana, Instituti Shqiptar për Studime Ndërkombëtare, 2001, p. 41.

²⁵ Tom J. Winniffrith, *Badlands-Borderlands: A history of Southern Albania / Northern Epirus*, London, Duckworth Publishers, January 2003, pp. 130-131.

²⁶ Mehdi Frashëri, *Kujtime (vitet 1913-1933)*, Tirana, « OMSCA-1 », 2005, p. 13.

²⁷ *HHSStA.PA.A.* aux *AIH*, Vj. 24-41-4129, Information secrète pour l’Ambassade d’Italie à Vienne, Vienne, le 29 juillet 1914.

Impuissante à s'opposer aux internationaux et incapable de stabiliser la situation ou d'assurer un gouvernement efficace des territoires méridionaux, le gouvernement albanais avait convenu de se laisser persuader et de revenir à la ligne des négociations, désormais indirectement par l'intermédiaire de la Commission internationale du contrôle. Afin de prendre une décision, une réunion du gouvernement s'est tenue aux premiers jours de mai 1914. Le délégué à la Commission internationale du contrôle Mehdi Frashëri y a participé parallèlement aux membres du cabinet. Il écrit dans ses mémoires : « ... la réunion a abordé la question de l'accord avec Zographos, par l'intermédiaire de la Commission internationale du contrôle »²⁸. La réunion a décidé que Mehdi Frashëri propose à la Commission de s'entremettre par l'intermédiaire de Baratasis en vue d'un accord avec Zographos. Toujours selon le délégué Frashëri, les membres de la Commission s'attendaient à une proposition du gouvernement albanais pour un accord avec les « Épirotes », car ils savaient que le gouvernement ne pouvait pas faire autrement.

La Commission internationale du contrôle a accepté de se charger des négociations avec les « Épirotes du Nord », une activité qui trouvait une base même dans la législation relative à son rôle et à ses fonctions. Le 5 mai 1914, le délégué allemand auprès de la Commission a informé télégraphiquement son gouvernement que la décision avait été prise de recourir de nouveau à Baratasis pour faire l'essai d'un accord direct avec les Épirotes²⁹. On prétendait procéder à la solution de la question en deux phases. Initialement, les concessions seraient déterminées avec le ministre de la Grèce à Durrës et, ensuite, la Commission internationale du contrôle se rendrait dans le Sud pour finaliser l'accord avec les autonomistes.

Le 6 mai 1914, le gouvernement albanais a autorisé officiellement la Commission internationale du contrôle à établir à son nom des contacts avec le gouvernement de Zographos. Il lui a remis la « Déclaration d'intention » qu'il avait préparé et sur la base de laquelle la Commission devait mener les pourparlers. Dans sa « Déclaration d'intention », le gouvernement albanais acceptait que :

« Dans les écoles des communautés orthodoxes de l'État albanais, l'enseignement serait donné en langue grecque, à l'exception des trois premières classes élémentaires où l'enseignement serait fait en langue albanaise. Néanmoins, même dans ces trois classes, les cours de religion seraient donnés en grec,

²⁸ M. Frashëri, *Kujtime...*, p. 12.

²⁹ T. Dilo, *Invazionet greke.....*, f. 150.

qui serait enseigné comme une langue que les élèves devaient comprendre ;

La prise en possession des territoires évacués ou qui seraient évacués par les troupes grecques serait effectuée par les officiers néerlandais qui s'y rendraient et organiseraient la gendarmerie composée d'éléments locaux dont le nombre serait proportionnel à leur communauté confessionnelle. Jusqu'à la création de la gendarmerie, le pouvoir serait exercé par Zographos ;

Le gouvernement albanais allait confier la prise en possession des districts de Korça et de Gjirokastra à un commissaire qui organiserait l'administration ;

Les pétitions en langue grecque adressées à ce commissaire seraient acceptées ;

La gendarmerie albanaise formerait une unité sous un commandement unique. Dans les districts de Korça et de Gjirokastra, elle recruterait davantage des éléments locaux ;

Les éléments locaux ne seraient pas écartés dans le choix de fonctionnaires ;

Le gouvernement albanais serait disposé à prendre à son service même quelque officier de la Grèce venant des familles albanaises qui y avaient émigré au fil des siècles ;

Les districts de Korça et de Gjirokastra formeraient une personne juridique, tout comme les autres préfectures d'Albanie. Ils auraient leurs conseils locaux qui seraient présidés de gouverneurs représentant le gouvernement albanais ;

Les 2,5 millions que la Grèce prétendait accorder à l'Albanie seraient utilisés principalement pour venir en aide à la population de ces districts »³⁰.

La Commission internationale du contrôle a accueilli favorablement le rôle d'intermédiaire et a immédiatement envoyé un télégramme à Zographos lui annonçant les garanties assumées par le gouvernement albanais, à la ferme condition d'une cessation immédiate de tout avancement et de tout acte d'hostilité dans le Sud³¹. La réponse n'a pas tardé. Le chef autonomiste a accepté de suspendre les actions à main armée en exigeant la même chose du côté

³⁰ *HHS*.A.P.A.A. aux *AIH*, Vj. 24-41-4142, « Déclaration d'intention » du gouvernement albanais.

³¹ Vasilis Kondis, *Shqipëria dhe Greqia në Shekullin e XX*, Thessalonique, « Paratiritis », 1997, p. 70.

albanais³². Le 7 mai 1914, les combats en Albanie du Sud ont cessé et le travail a commencé pour délimiter une zone neutre³³.

Dans la situation créée, Zographos ne pouvait pas refuser la médiation de la Commission internationale du contrôle. Il lui fallait d'ailleurs être coopératif et s'entendre avec ses membres. La situation s'était détériorée même pour le dit gouvernement de l'Épire du Nord. Le manque d'armements et les conséquences du prolongement des combats avaient commencé à se faire sentir³⁴. La panique s'était emparée de la population qui était en train de quitter le pays, une partie passant en Grèce et une autre partie dans les zones albanaises extérieures au conflit. Les signaux positifs concernant l'engagement des pourparlers étaient arrivés aussi du côté du gouvernement hellénique. Le chef des autonomistes en avait reçu des instructions favorables à l'obtention d'un accord avec la Commission internationale du contrôle³⁵. Ne pas accepter les négociations ou, pire encore, les interrompre, pouvait provoquer le début d'une enquête internationale, voire une intervention militaire des deux puissances de l'Adriatique, lesquelles avaient déjà fait savoir qu'en cas de suspension des pourparlers il y aurait une occupation de l'Épire³⁶.

Les Grandes Puissances étaient intéressées à ce que les pourparlers aboutissent à un accord. La France et la Grande Bretagne, occupées de leurs campagnes électorales, souhaitaient avoir le moins de préoccupations possibles avec des questions secondaires. Compte tenu de la tension entre la Grèce et l'Empire ottoman, l'Italie essayait de profiter du moment. Elle supposait qu'à ce moment-là la Grèce serait moins exigeante qu'à un temps plus favorable résultant d'une victoire éventuelle sur l'Empire ottoman dans les îles égéennes³⁷.

³²

1914, Athens, 1930

(texte consulté aux *AIH*, Kostandin Skënderis, *Lufta për Epirin e Veriut në vitin 1914*, Athinë, 1930, f. 126).

³³ *Archives Centrales de la République d'Albanie* (ci-après *AQSH*), Fonds (F.) 434 (Mehdi Frashëri), Dossier (D.) 12, f. 7, Télégramme de Mehdi Frashëri à Turhan pacha Përmeti, Corfou, le 9 mai 1914.

³⁴ *AIH*, A.IV.296, Procès-verbaux des réunions de l'Assemblée épirote à Delvina, publiés au journal « *Amyna* » aux mois de juillet, août et septembre 1915.

³⁵ *AMAÉ* aux *AIH*, F. 152, f. 1251-1257, Rapport du consul français à Corfou au Président du Conseil et ministre des Affaires étrangères, Doumergue, Corfou, le 19 mai 1914.

³⁶ J. Swire, *Shqipëria: Ngritja e një mbretërie...*, p. 172.

³⁷ *HHS.A.P.A.A.* aux *AIH*, Vj. 24-9-927, Télégramme de l'ambassadeur de l'Autriche-Hongrie en Italie au Ministère des Affaires étrangères, Rome, le 13 mai 1914.

Bien que le fait de négocier avec le « gouvernement de l'Épire autonome » fût favorable à une légitimation de ce dernier, les membres de la Commission internationale du contrôle étaient conscients qu'en le faisant ils « négociaient en réalité avec le gouvernement grec et non pas avec celui des Épirotes ou des Albanais du Sud »³⁸. Selon le délégué britannique à la Commission internationale du contrôle, Harry Lamb, pour tous les membres de la Commission il était fort clair que « le gouvernement épirote du Nord, avant à Gjirokastra ou ensuite à Corfou, servait de paravent du gouvernement grec »³⁹.

Les pourparlers à l'île grecque et la signature du Protocole de Corfou

Les négociations de la Commission internationale du contrôle avec le « gouvernement de Zographos » ont commencé le matin du 9 mai à l'Hôtel d'Angleterre à Corfou. Elles n'ont pas été tenues à Saranda à cause des conditions inappropriées pour le logement des membres de la Commission. Leur déroulement sur l'île grecque a raisonnablement inquiété les Albanais et a mis en évidence la position faible et défavorable dans laquelle ils se trouvaient. La proximité de Corfou avec les milieux officiels grecs favorisait la position des « Épirotes du Nord ». La présence du gouvernement grec sur l'île était évidente. Y étaient arrivés, à part le ministre de la Grèce à Durrës, le ministre grec des Affaires étrangères, Streit, et le représentant de la Grèce à Berlin, Théotokis, un homme crédible pour les Allemands et ami du Kaiser.

Le seul qui y participait pour le gouvernement albanais était son représentant à la Commission internationale du contrôle, Mehdi Frashëri, qui était en même temps le président de cette dernière. Les participants pour les « Épirotes du Nord » étaient G. Zographos, en qualité du président du gouvernement épirote, A. Karapanos, en qualité de ministre des Affaires étrangères, D. Doulis, comme ministre de la Guerre et S. Spyromilios, comme commandant de l'opération en Épire.

Poussé par un sentiment de délicatesse, que le membre français de la Commission internationale du contrôle a considéré de louable, le délégué albanais a renoncé à la présidence de la Commission et a eu la bienveillance de désigner son collègue français à accomplir une telle fonction. Pourtant, les pourparlers n'ont pas été

³⁸ J. Swire, *Shqipëria: Ngritja e një mbretërie...*, p. 173.

³⁹ A. Puto, *Pavarësia e Shqipërisë...*, p. 591.

caractérisés par la courtoisie et la bonne volonté de Zographos. Dès le premier contact, il a adopté une « attitude intransigeante et honteuse » qui, « si on lui donnait libre cours, aurait rendu impossible toute idée de réconciliation »⁴⁰. Il a manqué du calme et du sang-froid nécessaires à des pourparlers délicats, se laissant emporter par le cours de ses propos dont il ne savait pas calculer l'importance. Il a parlé d'« occupation de l'Épire par les Grandes Puissances », d'« injustice européenne », de « droits des Épirotes », oubliant qu'il avait devant lui les représentants des Grandes Puissances et que lui-même n'était pas un membre de la population de l'Albanie du Sud du jour où il avait adopté la nationalité et la citoyenneté grecques⁴¹. Son comportement arrogant et agressif a produit des effets irritants chez presque tous les membres de la Commission. Karapanos a adopté une attitude plus équilibrée. En tant que fonctionnaire doté d'une riche carrière diplomatique, il a essayé avec beaucoup de tact d'éliminer les défauts de son supérieur.

Dès la première rencontre, la Commission internationale du contrôle a présenté aux « représentants de l'Épire du Nord » la « Déclaration d'intention » du gouvernement albanais. Cependant, ils l'ont rejetée fermement. Le premier ministre épirote a insisté sur de larges privilèges qui exigeaient de reconnaître à la région le caractère prétendu grec⁴². La tentative principale avait pour objectif d'unir les deux provinces méridionales de Korça et de Gjirokastra en une seule

⁴⁰ AMAÉ aux AIH, F. 152, f. 1191-1201, Rapport du membre français de la Commission internationale du contrôle, Krajewski, au Président du Conseil et ministre des Affaires étrangères, Doumergue, Corfou, le 10 mai 1914.

⁴¹ *Ibid.*

⁴² Les propositions de Zographos étaient : « Le gouverneur général de Korça et de Gjirokastra doit être chrétien. De même les préfets et les présidents de tribunaux. Des postes de subalternes peuvent être occupés par les musulmans aussi. La langue officielle des tribunaux sera la langue grecque et elle continuera à être employée même dans les affaires concernant des musulmans. La langue grecque sera obligatoire dans les écoles, tandis que l'albanais sera enseigné de manière facultative. Le grec sera la langue officielle de l'Église. Il sera créé une gendarmerie locale à laquelle ne pourra pas se substituer une gendarmerie albanaise ou un corps de troupe albanais. Les Épirotes seront exempts du service militaire, même en cas de guerre. Les musulmans d'Épire jouiront des mêmes droits. La liberté d'enseignement et celle de l'Église s'étendent même aux Grecs de Vlora et de Durrës. Les ports de Saranda et de Himara seront proclamés des ports francs ». . . .
1914..., ff. 127-128.

entité administrative, avec une représentation provinciale commune⁴³. Dans leur ensemble, les revendications présentées par Zographos avaient pour but d'instaurer une autonomie administrative complète. En tant que telles, elles étaient incompatibles avec l'unité de l'État albanais et n'avaient pas de points de rencontre avec la « Déclaration d'intention » du gouvernement albanais.

Afin d'éviter la reprise des conflits armés, la Commission internationale du contrôle s'est fixé pour tâche de rapprocher dans toute la mesure du possible le point de vue des autonomistes avec celui du gouvernement albanais⁴⁴. L'opinion qui prédominait chez ses membres allait en faveur de la décentralisation, ce qui a conduit à des propositions qui dépassaient les garanties du gouvernement albanais.

Indépendamment de cela, Zographos a insisté sur sa demande que la mise en application de l'accord attendu soit nécessairement garantie par les Grandes Puissances⁴⁵. Le 17 mai 1914, par le biais du préfet de Corfou, il a informé le gouvernement grec sur un amendement inacceptable que le représentant italien avait apporté à l'article concernant les garanties des Grandes Puissances. Il l'a prié de lui dépêcher des munitions et des armes qui lui manquaient. Selon le chercheur grec Basile Kondis, Zographos avait besoin de ces armes pour défendre l'intégrité territoriale de la région en cas d'un échec des pourparlers et d'une reprise des opérations de guerre⁴⁶. Dans la réponse rapide arrivée d'Athènes, le premier ministre Venizélos a insisté de ne suspendre les négociations pour aucune raison, voire même au cas où les Grandes Puissances n'acceptaient pas d'assumer la garantie de l'accord. La Grèce n'allait pas s'impliquer dans la question de l'approvisionnement en armements et pour les « Épirotes » il devait être clair que l'assurance des concessions promises était possible non pas à travers les garanties des Grandes Puissances, mais par le biais des relations amicales entre la Grèce et l'Albanie.

L'attitude résolue de Venizélos a montré que le gouvernement hellénique n'était pas disposé à ce moment-là à soutenir l'« obstination » de Zographos. Se mettre contre la volonté des Grandes Puissances et, en particulier, s'exposer à une intervention armée des puissances de l'Adriatique avait des coûts que ce

⁴³ *Archives du Ministère des Affaires étrangères d'Albanie* (ci-après AMPJ), Année 1914, Dossier 23, ff. 1-2. Notes d'un membre de la Commission internationale du contrôle, relatives aux pourparlers de Corfou.

⁴⁴ T. Dilo, *Invazionet greke...*, f. 154.

⁴⁵ V. Kondis, *Greqia dhe Shqipëria...*, p. 71.

⁴⁶ *Ibid.*.

gouvernement n'était pas prêt à assumer. Se sentant lâché par le pouvoir officiel de l'État grec, Zographos s'est vu contraint, avec Karapanos, de signer l'accord le 17 mai 1914. Le Protocole de Corfou⁴⁷, appellation par laquelle est connu cet accord, serait approuvé *ad referendum*. Il entrerait en vigueur seulement après avoir été approuvé, d'une part, par le gouvernement albanais et les gouvernements des Grandes Puissances et, de l'autre part, par l'assemblée de l'Épire.

Le Protocole de Corfou était le résultat des efforts des Grandes Puissances en vue de trouver une solution de compromis susceptible de stabiliser la situation en Albanie du Sud et de satisfaire la Grèce. Grâce au Protocole, l'État albanais a pu prendre possession des territoires de l'Albanie du Sud, alors que les Grecs ont réussi à sauver « la question de l'hellénisme »⁴⁸. Tout en confirmant l'intégrité territoriale de l'État albanais, ses dispositions ont accordé une autonomie administrative aux territoires méridionaux. Le Protocole a légalisé le concept de population vorio-épirote, qu'il distinguait du reste de la population albanaise⁴⁹, et a assuré à la Grèce le droit de s'intéresser à elle⁵⁰. Le gouvernement hellénique considérait le Protocole comme un moyen provisoire qui, tout en donnant une liberté totale aux propagandistes grecs, devait se poursuivre jusqu'au moment où se présenterait une possibilité d'annexer la région en question⁵¹.

Pour le membre britannique de la Commission internationale du contrôle, Lamb, « l'accord n'était fondé sur rien de réel et sa destination finale était claire »⁵². En effet, cinq ans après la signature du Protocole, lors d'une séance de la Conférence de la Paix, le premier ministre grec Venizélos dirait que le Protocole de Corfou reconnaissait un caractère national grec des territoires méridionaux de l'État albanais, témoignant ainsi qu'il ne s'agissait pas de territoires

⁴⁷ Pour le texte du Protocole signé le 17 mai 1914 à Corfou, voir A. Puto, *Çështja shqiptare në...*, Vol. II, pp. 614-617.

⁴⁸ *HSt.A.P.A.A.* aux *AIH*, Vj. 24-14-1458, Rapport du ministre de l'Autriche-Hongrie à Athènes au Ministère des Affaires étrangères, Athènes, le 28 mai 1914.

⁴⁹ A. Puto, *Pavarësia e Shqipërisë...*, pp. 212-213.

⁵⁰ *AIH*, A-IV-213, f. 78.

⁵¹ J. Swire, *Shqipëria: Ngritja e një mbretërie...*, p. 173.

⁵² *Ibid.*.

albanais⁵³. Il constatait ce fait dans l'ensemble des articles du Protocole.

Les dispositions de Corfou allaient agir sur la population de l'Albanie du Sud tenue sous l'occupation de l'armée grecque. Elles prévoyaient la transformation des bandes « épirotes » en une gendarmerie locale qui exercerait ses fonctions uniquement dans les district de Korça et de Gjirokastra. Mis cette gendarmerie serait commandée par les officiers néerlandais. De ses effectifs feraient également partie les volontaires qui étaient pour le moment mobilisés, mais qui bénéficieraient d'une amnistie totale et absolue pour tous les actes commis. Les forces armées de l'Albanie n'avaient pas le droit de se rendre en « Épire » et vice-versa. L'albanais serait enseigné parallèlement au grec et les cours de religion seraient donnés en langue grecque.

En essence, le Protocole de Corfou transformait la question des régions méridionales albanaises en un problème international. Dans ses dispositions, la position du Prince et du gouvernement albanais était inférieure par rapport à celle de la Commission internationale. Indépendamment de son hégémonie sur les territoires de l'Albanie du Sud, de Wied n'avait essentiellement aucune sorte de pouvoir sur eux⁵⁴. La Commission internationale du contrôle s'est vu confier la délimitation des frontières des provinces de Korça et de Gjirokastra, l'organisation de l'administration publique, des finances et de la justice, ainsi que l'exécution et le respect du Protocole. Le gouvernement albanais se réservait seulement le droit de nommer et de révoquer tous les gouverneurs et les hauts fonctionnaires proportionnellement à l'influence relative des deux confessions, mais cela aussi en accord avec la Commission internationale du contrôle. Indépendamment de tout ce qui précède, le délégué albanais Frashëri a signé le Protocole sans émettre aucune réserve à son sujet. Ce fait illustre la position de faiblesse et de soumission de l'État albanais.

Les dispositions de Corfou étaient un paquet d'actes incluant, parallèlement à l'accord de base, encore trois dispositions supplémentaires (portant les numéros 14, 15 et 16) relatives à la région de Himara. À Corfou, Spyros Spyromilios, Zographos et Karapanos ont demandé à la Commission internationale du contrôle non seulement le maintien des anciens privilèges dont les Himariotes

⁵³ . I , Vol. II, Athens, 1969 (texte consulté aux AIH, A-V-100, S, I. Stefanu, *Amanetet politike të Eleftherio Venizelosit*, Vol. II, Athènes, 1969, f. 207).

⁵⁴ V. Kondis, *Greqia dhe Shqipëria...*, p. 72.

avaient joui sous l'Empire ottoman⁵⁵, mais aussi toute une série de privilèges nouveaux, tels que : un gouverneur étranger chrétien, qui porterait le titre de « capitaine » ; l'exemption du service militaire ; l'enseignement uniquement en langue grecque ; l'exemption des taxes de douane de l'import-export ; l'exercice des affaires juridiques par des conseils locaux de sages, tout en ayant un juge de paix doté de larges compétences en première et dernière instance⁵⁶.

Ces propositions se sont heurtées à l'opposition des membres de la Commission internationale du contrôle, entraînant ainsi leur adaptation. Les nouvelles propositions revendiquaient de nouveau « le maintien des anciens privilèges dont les Himariotes jouissaient sous le régime ottoman ». La localité de Himara devait comprendre dix-huit villages rattachés du point de vue administratif au district de Gjirokastra. Pour une période de dix ans, le gouverneur de Himara devait être un étranger. Pouvait l'être également l'officier néerlandais qui commanderait la gendarmerie de Himara⁵⁷. La gendarmerie himariote ne devait servir en aucun cas en dehors des limites des régions de Korça et de Gjirokastra.

Le délégué albanais à la Commission internationale du contrôle s'est opposé à l'inclusion des dix-huit villages dans la localité de Himara. Pour lui, la région de Himara n'était composée que de sept villages. Quant à Spyromilios, Frashëri n'a pas accepté qu'il soit considéré à l'unanimité comme le président de la région, étant donné qu'il existait aussi à Himara un groupement albanais qui lui était contraire⁵⁸. Malgré les oppositions du délégué albanais, le 23 mai 1914 les autres membres de la Commission ont décidé de joindre aux dispositions de Corfou les propositions adaptées que Karapanos

⁵⁵ Les anciens privilèges de la région de Himara dataient de 1510. Ils avaient été décrétés par un iradeh du sultan Selim I^{er}, et confirmés en 1570 par Selim III. Ces privilèges garantissaient aux Himariotes : le port d'armes, l'autonomie communale, le port d'un drapeau à part seulement au combat et la limitation de tous les impôts directs à un montant fixe de 12 000 sous.

⁵⁶ *HHSSt.A.P.A.A.* aux *AIH*, Vj. 24-14-1455, Rapport du délégué austro-hongrois à la Commission internationale du contrôle au ministre des Affaires étrangères, Vlora, le 23 mai 1914.

⁵⁷ *Ibid.*, Vj. 24-44-4492, Dispositions supplémentaires sur Himara, rédigées par Karapanos et Zographos pour la Commission internationale du contrôle, Vlora, le 23 mai 1914.

⁵⁸ *Ibid.*, Vj. 24-14-1455, Rapport du délégué austro-hongrois à la Commission internationale du contrôle au ministre des Affaires étrangères, Vlora, le 23 mai 1914.

et Zographos avaient faites sur la région de Himara⁵⁹. Elles seraient soumises à l'examen et à l'approbation des Grandes Puissances et du gouvernement albanais.

Une tentative de modifier la structure confessionnelle de l'Albanie du Sud

Le droit de délimiter les frontières de la zone de Korça et de Gjirokastra, que les dispositions du Protocole de Corfou accordaient à la Commission internationale du contrôle, a encouragé Zographos et Karapanos à demander d'exclure de cette unité territoriale les régions où il y avait une population albanaise musulmane. Dès les entretiens de Corfou, ils ont demandé que le Kurvelesh, la Laberie et Starova, des zones occupées par les troupes grecques, ne fassent plus partie de la région de Gjirokastra et de Korça. Pourtant, les membres de la Commission internationale du contrôle n'ont pas accepté de statuer à ce sujet à Corfou, la division administrative étant considérée comme une question qui avait besoin d'être examinée calmement⁶⁰. Au nom du gouvernement albanais, le délégué Frashëri a refusé toute modification de la division administrative⁶¹.

La demande des autonomistes concernant la modification de la division administrative servait leur dessein de changer la structure confessionnelle de l'Albanie du Sud. L'objectif était d'y créer artificiellement une majorité chrétienne, ce qui sous-entendait la création d'une zone pure du point de vue religieux qui, selon la conception grecque de la nationalité, signifiait également une pureté ethnique. Lors des débats de l'Assemblée épirote, ses membres exprimaient leur inquiétude concernant le fait que, dans les préfectures de Korça et de Gjirokastra, la population chrétienne n'était pas numériquement supérieure à celle musulmane⁶². Elle n'était pas aux rapports 3 à 4 ou 4 à 5 de la population globale des deux préfectures⁶³. L'union des régions de Starova, de la Laberie et

⁵⁹ *Ibid.*

⁶⁰ *Ibid.*, Vj. 24-14-1465, Rapport du délégué austro-hongrois à la Commission internationale du contrôle au Ministère des Affaires étrangères, Corfou, mai 1914.

⁶¹ *Ibid.*

⁶² *AIH*, A.IV.296, Procès-verbaux de la réunion de l'Assemblée épirote à Delvina, publiés au journal « Amyna » aux mois de juillet, août et septembre 1915.

⁶³ Les données statistiques utilisées par les Grecs pour l'année 1913 donnent le tableau suivant : La population de la Préfecture de Korça comptait 98 152 habitants, dont 53 684 étaient Albanais [sous-entendre musulmans] et 44 468 Grecs [sous-entendre orthodoxes]. La population globale de la Préfecture de Gjirokastra

du Kurvelesh soit à Vlora, soit à Elbasan, assurait le déplacement de la majorité de la population musulmane albanaise. De la sorte, les Orthodoxes qui resteraient là-bas seraient les seuls représentés aussi bien aux conseils locaux qu'à l'Assemblée nationale. Ils seraient ainsi maîtres d'agir à leur façon au détriment de la « minorité » restante musulmane. Après avoir obtenu l'accord de Corfou, les autonomistes ont visé que les territoires méridionaux de l'État albanais, qui auraient désormais une administration autonome, soient gouvernés uniquement par des chrétiens grecs ou par Albanais aux sentiments grecs. Dans des circonstances plus propices, cette administration aurait plus de possibilités de se s'annexer à la Grèce.

Afin de garder la supériorité de l'élément chrétien, le retour de la population musulmane était considéré comme nuisible. Une croissance de la population musulmane, aussi petite fût-elle, risquait d'être préjudiciable à la « majorité » chrétienne. Dans leur demande de modifier la division administrative, les autonomistes prétendaient avoir le consensus du gouvernement hellénique. Selon eux, la Grèce subissait la conséquence du concept consistant à arrondir le nombre de la population en rassemblant une population musulmane albanaise qui comportait en soi des éléments très dangereux pour elle⁶⁴.

La création d'une zone à supériorité visible de l'élément chrétien était un processus commencé depuis longtemps en Albanie du Sud. La politique suivie par les autorités d'occupation grecques et poursuivie par le gouvernement de Zographos a visé à chasser et à massacrer la population albanaise de confession musulmane, ainsi qu'à soumettre par la force les Albanais chrétiens qui manifestaient des sentiments nationaux albanais. Elle a visé en particulier à déjouer l'influence des Bektachis qui avaient beaucoup contribué à mettre en échec les tentatives en vue de semer des discordes religieuses⁶⁵, ainsi qu'à éliminer cette partie de la population albanaise que l'on ne pouvait pas manipuler, indépendamment de la confession.

La situation grave et trouble en Albanie du Sud a inévitablement conduit au départ de la population locale en direction de zones plus calmes. Le nombre d'émigrés a augmenté sensiblement, en particulier à la suite des combats à Korça, Kolonja et Leskovik. Dans le but de présenter la situation comme encore plus alarmante et

était de 120 370 habitants, dont 53 500 étaient Albanais [sous-entendre musulmans] et 66 870 Grecs [sous-entendre orthodoxes]. Voir *AMPJ*, Année 1944, D. B/VIII 3. Étude de Dhimitër Kolovani sur l'Épire du Nord. Annexe 8.

⁶⁴ *AIH*, A.IV.296, Procès-verbaux de la réunion de l'Assemblée épirote à Delvina, publiés au journal « Amaryna » aux mois de juillet, août et septembre 1915.

⁶⁵ J. Swire, *Shqipëria: Ngritja e një mbretërie...*, p. 187.

en cherchant toujours des effets de pression sur le gouvernement albanais et les Grandes Puissances, Zographos a encouragé non seulement l'émigration de la population albanaise musulmane, mais aussi celle de la partie orthodoxe de la ville et du district de Gjirokaster. La charge psychologique s'est alourdie davantage pour la population par suite de certaines déclarations extrémistes selon lesquelles « les Albanais seront des objets de boucheries tant qu'ils restent paralysés, abandonnés par la mère Grèce »⁶⁶. Les rythmes des départs de la population se sont intensifiés, alors qu'à Corfou le nombre d'émigrés atteignait 500 personnes⁶⁷. Cependant, les autorités grecques ont vu que le processus de l'émigration de la population orthodoxe était contraire à leurs intérêts nationaux⁶⁸. L'inquiétude relative aux proportions grandissantes de l'émigration de la population orthodoxe a été manifestée initialement dans les rapports qui arrivaient du terrain. Le commandant général adjoint pour l'Épire, Angelos Forestis, craignait non seulement que l'émigration ne se produise en dehors de l'attention du gouvernement monarchique, mais qu'elle n'entraîne aussi une diminution du nombre des populations chrétiennes, ce qui dans l'avenir deviendrait un obstacle pour toute opération de la Grèce dans ces zones⁶⁹. Dans cette situation, le roi de la Grèce a conseillé aux autorités de frontière de ne

⁶⁶ *μ* (Les Grecs de l'Épire du Nord et les relations gréco-albanaises) *μ* : (par les soins de Basile Kondis)

(Documents des Archives historiques du Ministère des Affaires étrangères) *μ*, 1897-1918 (Tome I^{er}, 1897-1918) : A, 2004, pp. 320-321, le Commandement général au Ministère des Affaires étrangères, Jannina, le 15\28 février 1914.

⁶⁷ *HHS.A.P.A.A.* aux *AIH*, Vj. 24-2-204, Télégramme du consul général de l'Autriche-Hongrie à Corfou au Ministère des Affaires étrangères, Corfou, le 14 mai 1914.

⁶⁸ *μ* ..., *μ*, 1897-1918, pp. 317-320, le Commandement général au Ministère des Affaires étrangères, Jannina, le 29 janvier\10 février 1914.

HHS.A.P.A.A. aux *AIH*, Vj. 24-7-738, Rapport du ministre de l'Autriche-Hongrie à Athènes au ministre des Affaires étrangères, Athènes, le 6 mars 1914. Sur l'entrevue avec le roi de Grèce ; *Ibid.*, Vj, 24-9-960, Télégramme du ministre de l'Autriche-Hongrie à Athènes au Ministère des Affaires étrangères, Athènes, le 25 mars 1914. Sur la rencontre avec le premier ministre de la Grèce.

⁶⁹ *μ* ..., *μ*, 1897-1918, pp. 317-320, le Commandement général au Ministère des Affaires étrangères, Jannina, le 29 janvier\10 février 1914.

pas permettre qu'elle se transforme en un processus massif, tandis que le premier ministre grec a déclaré craindre « l'augmentation de la population de la patrie, à laquelle on pouvait s'attendre à cause des fuyitifs venant d'Épire »⁷⁰.

Alors que les dirigeants de l'État hellénique s'efforçaient d'éviter l'émigration en masse de la population chrétienne de l'Albanie du Sud, les chefs du Mouvement vorio-épirote provoquaient de plus en plus violemment l'émigration de la population albanaise musulmane. La dite armée épirote a détruit et incendié des villages entiers peuplés de musulmans. Leur nombre a dépassé plusieurs fois le nombre des villages à population chrétienne incendiés durant les Guerres balkaniques. Dès la fin du mois de mars 1914, le chef du gouvernement autoproclamé de l'Épire du Nord avait mis en demeure tous les Albanais musulmans de Gjirokastra de partir dans les quatre jours, car leur vie serait très en péril à cause des attaques d'Andartes en colère⁷¹. La violence à l'égard de la population albanaise et la mise à sac des maisons d'Albanais sont devenues des phénomènes constants et massifs⁷². Ces actes étaient une conséquence directe de la volonté de réduire à tout prix l'élément albanais musulman en Albanie du Sud⁷³. Afin de priver la population malheureuse musulmane des moyens de subsistance aussi, les bandes d'Andartes ont incendié même les champs cultivés. Ces actes de barbarie ont provoqué la mort en masse de femmes et d'enfants qui n'ont pas pu affronter l'hiver sans nourriture et sans abri⁷⁴. À la fin du mois de juin 1914, les autorités helléniques ont forcé la population albanaise, en particulier celle musulmane qui avait émigré en territoire grec, à retourner en Albanie. Elle a été exposée ainsi aux massacres perpétrés par les forces épirotes⁷⁵. Durant la période des mois de mai et de juin 1914, les articles du journal « Epirus »

⁷⁰ *HHSSt.A.P.A.A.* aux *AIH*, Vj. 24-4-440, Rapport de la Légation d'Autriche-Hongrie à Athènes au Ministère des Affaires étrangères, Athènes, le 25 avril 1914.

⁷¹ *Ibid.*, Vj. 24-9-967, Information du Consulat de l'Autriche-Hongrie à Jannina au Ministère des Affaires étrangères, Jannina, le 26 mars 1914.

⁷² *Ibid.*, Vj. 24-6-671, Télégramme du consul général austro-hongrois, A. Kral, au Ministère des Affaires étrangères, Gjirokastra, le 27 mars 1914.

⁷³ *AMAÉ* aux *AIH*, F. 151, f. 984, Rapport du délégué français à la Commission internationale du contrôle au Président du Conseil et ministre des Affaires étrangères de la France, Durrës, le 2 mai 1914.

⁷⁴ J. Swire, *Shqipëria: Ngritja e një mbretërie...*, p. 186.

⁷⁵ *HHSSt.A.P.A.A.* aux *AIH*, Vj. 24-8-841, Télégramme du Ministère des Affaires étrangères de l'Autriche-Hongrie à l'Ambassade de Grande-Bretagne à Vienne, Vienne, le 2 juillet 1914.

répandaient l'idée de la destruction et de la transformation de toute chose en ruines, avant que les régions de l'Albanie du Sud ne retournent à l'administration albanaise⁷⁶. C'est à cette fin que devait servir aussi l'idée mise en circulation concernant le retour des troupes grecque sur le territoire albanais. De son côté, Zographos allait continuer les mauvais traitements contre la population albanaise, en forçant celle-ci à partir de manière massive. Les dimensions réelles des souffrances des Albanais du Sud sont racontées par le rapport rédigé sur le terrain par le journaliste américain William W. Howard, secrétaire général de l'*Albanian Relief Fund*. D'après lui, d'octobre 1913 à juin 1914, 35 000 maisons avaient été incendiées ou faites sauter et 330 000 personnes étaient restées sans abri. 20 000 hommes, femmes et enfants avaient été assassinés, tués à la baïonnette ou immolés vifs. Il concluait que les Grecs convoitaient l'Albanie du Sud. Et, comme les Albanais orthodoxes et musulmans étaient un obstacle pour la réalisation de cet objectif, ils devaient être tués ou expulsés⁷⁷.

Bien que les hauts représentants officiels helléniques aient décliné leur responsabilité directe dans la poursuite de cette politique, il serait difficile de ne pas les rendre responsable. La création de zones nettoyées du point de vue religieux, accompagnée d'émigrations massives et de violences extrêmes à l'encontre de la population, était un processus pratiqué par les armées d'occupation et leurs acolytes sur toute la péninsule des Balkans durant les Guerres balkaniques⁷⁸. Il serait difficile de croire qu'une telle politique n'était

⁷⁶ *Ibid.*, Vj. 24-2-223, journal « Epirus ». Le matériau est transmis au ministre des Affaires étrangères par le Consulat Général d'Autriche-Hongrie à Jannina, le 22 mai 1914.

⁷⁷ Edwin Jacques, *Shqiptarët. Historia e popullit shqiptar nga lashtësia deri në ditët e sotme*, Tiranë, Lajmi i mirë (sans année de publication), p. 389. L'auteur fournit des extraits du rapport de l'année 1914 du journaliste américain William W. Howard.

⁷⁸ *Ethnic Minorities in the Balkan Studies*, 1860-1971, Volume 3, 1914-1923, Edited by Bejtullah Destani, London, Archive Edition, 2003, ff. 9-10, Rapport du ministre britannique à Athènes au Ministère des Affaires étrangères, Athènes le 18 avril 1914, Le traitement de la population musulmane en Macédoine par l'administration grecque ; ff. 63-66, Rapport de l'ambassadeur britannique à Istanbul au Ministère des Affaires étrangères, Istanbul, le 6 mai 1914. L'émigration de la population musulmane de Macédoine et de la population orthodoxe de Thrace ; ff. 138-143, Rapport du consul adjoint britannique à Monastir au Ministère des Affaires étrangères, Monastir, le 25 mai 1914. L'émigration de la population musulmane et le comportement des Grecs à son égard.

que locale, spontanée et due au hasard. Sans exclure les exagérations sur le terrain, en général il s'agissait d'une vaste entreprise qui était certainement menée avec le soutien des milieux politiques⁷⁹.

La réaction des Albanais au Protocole de Corfou : son acceptation et sa ratification obligatoire

La signature de l'accord à Corfou n'a été accueillie favorablement ni par les milieux nationalistes, ni par le gouvernement albanais. Les dispositions de Corfou étaient incompatibles au Statut organique de l'Albanie⁸⁰. Les milieux nationalistes albanais rendaient

⁷⁹ Un témoignage intéressant concernant la responsabilité de la politique officielle grecque pour la situation dramatique en Albanie du Sud est apporté par le secrétaire privé du Prince de Wied, Duncan Heaton-Armstrong. En sa qualité d'officier britannique et par l'intermédiaire du ministre britannique à Athènes, il s'adressait le 28 mai 1914 au Ministère des Affaires étrangères concernant « le comportement pas fameux du gouvernement hellénique et des crimes commis par les soldats grecs en Épire ». Selon lui, « le gouvernement grec est pleinement responsable du mouvement épirote, un mouvement pratiquement grec qui compte très peu de suppôts dans le pays, autrement dit les forces dites insurgées sont composées essentiellement de Grecs... ». La lettre du secrétaire du prince de Wied est reproduite dans son intégralité dans l'ouvrage de R. Gurakuqi, *Principata e Shqipërisë dhe Mbretëria e Greqisë...*, pp. 197-198.

Peu de mois plus tard, en juillet, lors d'un débat à la Chambre des Communes, un autre Britannique, Aubrey Herbert, a accusé directement le gouvernement hellénique de collaborer avec la machine qui avait produit la situation tragique dans le Sud de l'Albanie. Lors du même débat, le numéro un de la diplomatie britannique, Edward Grey a déclaré : « Si je suis persuadé que Venizélos souhaite sincèrement prévenir de tels événements, le fait que ceux-ci sont dus à des Grecs, aussi irresponsables soient-ils, doit produire une impression très défavorable au gouvernement hellénique ». *AMPJ*, Année 1948, D. 136, Rapport du Ministère albanais des Affaires étrangères sur l'Albanie du Sud et les rapports albanais-grecs, ff. 25-29.

⁸⁰ Les membres de la Commission internationale du contrôle ont beau chercher à éviter les incompatibilités éventuelles entre le Protocole de Corfou et le Statut organique, mais ils n'ont pas réussi. Selon le Ministère des Affaires étrangères de l'Autriche-Hongrie, « dans la version définitive, sur les treize articles que comptait le Protocole de Corfou, non contraires au Statut étaient seulement la première phrase de l'article 3, la première phrase de l'article 5 et les premiers mots de l'article 8. On pouvait recourir aussi à l'article 2, mais à grand risque, car il signifierait l'instauration de l'influence grecque ». Voir *HHS.A.PA.A. aux AIH*, Vj. 24-8-854, Note du Ministère des Affaires étrangères de l'Autriche-Hongrie à l'Ambassade impériale d'Allemagne à Vienne, Vienne, le 8 juillet 1914.

le gouvernement et le Prince responsables du déroulement des négociations. Le fait que le gouvernement les avait acceptés a été considéré comme un acte de trahison. L'autorité de Guillaume de Wied en a pâti sensiblement, puisqu'il avait « accepté de négocier avec le gouvernement factieux d'Épire comme d'égal à égal »⁸¹. Les concessions relatives à Himara et à la modification de la division

Le Protocole entrainait en contradiction avec le Statut sur les questions des frontières, de la gendarmerie et de la langue.

Les frontières : Le Statut organique de l'Albanie, à l'article 67 paragraphe 8 et aux articles 98 et 99, prévoyait que les frontières de tous les sandjaks d'Albanie seraient définies par la loi. Le projet de loi sur la délimitation des frontières administratives était présenté par le Ministère de l'Intérieur à la première session de l'Assemblée nationale. Les frontières administratives pouvaient être modifiées uniquement par une loi adoptée à l'Assemblée nationale. Le Protocole de Corfou en décidait tout autrement. Son article 3 disposait que la question des frontières de Korça et de Gjirokastra serait tranchée non plus par les autorités albanaises, mais par la Commission internationale du contrôle. Leur modification éventuelle ne serait faite qu'avec le consentement des Grandes Puissances.

La gendarmerie : L'article 150 du Statut organique chargeait de l'organisation de la gendarmerie albanaise des officiers néerlandais. Au Protocole de Corfou, les articles 5 et 6 disposaient que la gendarmerie des deux sandjaks serait indépendante du gouvernement de Durrës. Son organisation « serait composée d'officiers, de sous-officiers et de policiers locaux, proportionnellement à la population orthodoxe et musulmane, sous la direction des officiers néerlandais ». Même si ces articles déclaraient que l'unité de la gendarmerie albanaise restait intouchable, en essence la souveraineté de l'État albanaise était limitée.

La langue : L'article 26 du Statut organique disposait explicitement que la langue du pays était l'albanais. L'emploi d'autres langues ne serait autorisé qu'à titre accessoire et provisoire. L'article 179 autorisait l'instruction religieuse dans la langue du culte. Alors que le Protocole de Corfou mettait l'albanais et le grec sur le même pied d'égalité comme langues officielles qui seraient employées par les autorités des deux préfectures. Alors que l'enseignement se ferait en langue grecque dans les écoles des communautés orthodoxes. Aux trois premières classes élémentaires, l'albanais serait enseigné parallèlement au grec, mais l'instruction religieuse serait donnée uniquement en grec. Cet article confirmait en effet la politique de l'éducation suivie par les Ottomans, suivant laquelle les Albanais chrétiens étaient instruits en langue grecque, et rejetait tous les efforts des Albanais orthodoxes pour l'école en langue maternelle. Voir T. Dilo, *Invazionet greke...*, en manuscrit aux *AIH*.

⁸¹ *AMAÉ* aux *AIH*, F. 152, ff. 143-145, Rapport du consul de France à Corfou au Président du Conseil et ministre des Affaires étrangères, Doumergue, Corfou, le 22 mai 1914.

administrative étaient particulièrement dénoncées⁸². À Korça et à Gjirokastra, les cercles nationalistes albanais ont réitéré leurs demandes d'armements et de renforts.

Le gouvernement albanais s'est trouvé pris entre deux feux, avec les cercles nationalistes albanais d'un côté et les internationaux de l'autre. Au moment où les négociations se déroulaient à Corfou, il a autorisé la tenue d'une manifestation populaire contre les pourparlers avec les Épirotes⁸³ et a décidé d'appeler de nouveau les réservistes sous les drapeaux, afin de défendre les frontières méridionales de l'État albanais⁸⁴. Pour faciliter cette action, Abdi Toptani a été nommé au poste de commandant du bataillon de Tirana.

Immédiatement après la clôture des négociations à Corfou, le gouvernement albanais s'est trouvé sous la pression des Grandes Puissances visant à lui faire accepter le Protocole dans son intégralité. Les représentants de ces dernières à Durrës se sont mis à « expliquer en détail à Turhan Përmeti que, dans la situation actuelle, il faudrait écarter les doutes éventuels sur certaines dispositions du compromis, afin que la question épirote soit réglée sans retard »⁸⁵. Trop faible pour s'opposer à la volonté des Grandes Puissances, indépendamment du fait que la Commission internationale du contrôle avait dépassé sa « Déclaration d'intention », le gouvernement albanais a déclaré le 5 juin 1914 qu'il allait accepter les propositions faites par la Commission lors des pourparlers de Corfou⁸⁶. Le consentement du gouvernement albanais se rapportait seulement aux treize articles de base des dispositions de Corfou, mais pas aux articles supplémentaires concernant Himara.

Le 14 juin 1914, Mehdi Frashëri a remis à la Commission internationale du contrôle la déclaration relative au consentement du

⁸² *Ethnic Minorities in the Balkan Studies, 1860-1971*, vol. 3..., ff. 110-115, Rapport de H. Lamb au Ministère des Affaires étrangères, Durrës, le 25 mai 1914.

⁸³ *AIH*, A-V-55, les Mémoires de Syrja bey Vlora.

⁸⁴ M. Frashëri, *Kujtime...*, p. 13.

⁸⁵ *HHSt.A.P.A.A.* aux *AIH*, Vj. 24-9-970, Télégramme du Ministère des Affaires étrangères de l'Autriche-Hongrie à la Légation à Durrës et aux Ambassades à Londres, Rome, Paris, Berlin, Saint-Pétersbourg, Vienne, le 2 juin 1914.

⁸⁶ *Ibid.*, Vj. 24-9-975, Rapport du délégué de l'Autriche-Hongrie à la Commission internationale du contrôle pour le Ministère des Affaires étrangères, Durrës, le 5 juin 1914.

gouvernement albanais⁸⁷. Si la Commission a considéré le consentement comme intégral et inconditionnel, le gouvernement albanais, aux dernières lignes de la déclaration, avait soumis son consentement à la condition que « la mise en application des dispositions de Corfou ne [devait] pas porter atteinte au développement national et à l'unité de l'Albanie »⁸⁸. La déclaration laissait entendre que le gouvernement de Durrës cherchait influencer les Grandes Puissances sur trois questions : la division administrative, les privilèges de la communauté orthodoxe, ainsi que la nomination et la révocation des hauts fonctionnaires⁸⁹. En ce qui concernait la première question, le gouvernement albanais croyait que « les Grandes Puissances ne permett[raient] pas une division administrative différente de celle qui [avait] été acceptée précédemment dans le Statu organique, conclue par la Commission internationale du contrôle elle-même ». Concernant la deuxième, après avoir attiré l'attention des Grandes Puissances sur le fait que « la question des cultes [était] traitée dans le Statut organique dans un esprit aussi ouvert que libéral en faveur des communautés orthodoxes » (Chapitre XI, paragraphe 170 et suivants), il leur demandait de considérer « l'article 7 de l'accord de Corfou comme quelque chose de trop ». Le gouvernement albanais laissait aux Grandes Puissances le soin de régler les rapports avec le Patriarcat de Constantinople. Pour ce qui était de la troisième question, le gouvernement albanais exprimait le souhait que le premier paragraphe des dispositions de Corfou, concernant la nomination et la révocation des hauts fonctionnaires des deux régions, « soit conçu de manière à ne pas nuire à la dignité et aux prérogatives du gouvernement albanais, ainsi qu'au bon fonctionnement de tous les secteurs de l'administration »⁹⁰.

Après l'acceptation du Protocole de Corfou par le gouvernement albanais, la Commission internationale du contrôle n'attendait que l'approbation des Grandes Puissances. Elle entendait

⁸⁷ *Ibid.*, Vj. 24-41-4135, Déclaration du gouvernement albanais à la Commission internationale du contrôle au sujet des dispositions de Corfou, Durrës, le 14 juin 1914.

⁸⁸ *Ibid.*, Vj. 24-9-975, Rapport du délégué de l'Autriche-Hongrie à la Commission internationale du contrôle pour le Ministère des Affaires étrangères, Durrës, le 5 juin 1914.

⁸⁹ *Ibid.*

⁹⁰ *Ibid.*, Vj. 24-41-4135, Déclaration du gouvernement albanais à la Commission internationale du contrôle au sujet des dispositions de Corfou, Durrës, le 14 juin 1914.

commencer vers le 20 juin le voyage dans le Sud, pour assurer la mise en application des dispositions de Corfou⁹¹.

L'Albanie n'a pas ratifié tout de suite le Protocole de Corfou, dans l'espoir que la situation dans le Sud allait s'améliorer. La ratification du Protocole a été faite le 23 juin 1914. Le même jour, la Commission internationale du contrôle a remis au gouvernement de Zographos le document officiel dont avaient été écartées les réserves du gouvernement albanais⁹². Pourtant, la situation n'a pas connu d'amélioration avec le temps, mais n'a fait qu'empirer. Sous son influence, le gouvernement albanais a dû céder davantage. Au début du mois de juillet 1914, il a consenti que la décision effective sur les questions restées en suspens à Corfou soit prise par la Commission internationale du contrôle⁹³. De la sorte, la question de Himara restait entre les mains de ses membres.

Pour le chercheur britannique J. Swire, le fait que le gouvernement albanais a accepté et ensuite ratifié les dispositions du Protocole de Corfou ne peut pas être interprété comme un consentement de la part de l'Albanie que le Sud ait le droit à une administration autonome⁹⁴. Le gouvernement albanais n'avait pas d'alternative. Un refus du Protocole la confronterait non seulement aux Grandes Puissances, mais aussi à la Grèce, dans un conflit auquel il ne pouvait pas faire face pour deux raisons. *Premièrement*, en raison de la grave situation internationale. La veille de la Première Guerre mondiale et les rapports aggravés jusqu'à un point de rupture entre l'Autriche-Hongrie et l'Italie ne favorisaient pas l'ouverture d'un front entre l'Albanie et la Grèce. Privé de soutien, le gouvernement albanais ne pouvait pas faire face à une guerre avec son voisin méridional. *La seconde raison*, mais pas moins importante, est liée à l'aggravation de la situation intérieure à cause d'une rébellion en Albanie centrale⁹⁵.

⁹¹ *Po aty*, Vj. 24-9-975, Rapport du délégué de l'Autriche-Hongrie à la Commission internationale du contrôle pour le Ministère des Affaires étrangères, Durrës, le 5 juin 1914.

⁹² V. Kondis, *Greqia dhe Shqipëria...*, p. 76.

⁹³ *HHSSt.A.P.A.A. aux AIH*, Vj. 24-1-168, Rapport du délégué de l'Autriche-Hongrie à la Commission internationale du contrôle pour le Ministère des Affaires étrangères, Durrës, le 11 juillet 1914.

⁹⁴ J. Swire, *Shqipëria: Ngritja e një mbretërie...*, p. 173.

⁹⁵ Sur la rébellion en Albanie centrale, voir *Historia e Popullit Shqiptar*, Volume III, Période de l'Indépendance, du 28 novembre 1912 au 7 avril 1939, Tirana, « Toena », 2007, pp. 64-68 ; A. Puto, *Shqipëria Politike, 1912-1939*, Tirana,

Incapable de maîtriser la rébellion et dans l'espoir de se libérer de la pression des Épirotes du Nord, le gouvernement albanais a ratifié le Protocole de Corfou. Par cet acte, il espérait venir au bout des opérations armées dans le Sud et pouvoir concentrer ses forces à Durrës, pour faire face à la rébellion⁹⁶.

Le cours des événements au printemps et en été 1914 permet de comprendre que tous les adversaires de l'indépendance de l'Albanie, par hasard ou intentionnellement, ont agi en parfaite harmonie entre eux. Les anciens projets de morcellement de l'Albanie sont de nouveau sortis au grand jour. La documentation de l'époque et la littérature historique mettent en évidence non seulement le rôle des Jeunes Turcs, mais aussi leur collaboration avec les Serbes et les Grecs⁹⁷. À la fin du printemps 1914, les rapports ottomano-grecs connaissaient une période d'accalmie. La médiation de la Grande Bretagne continuait les efforts pour faire asseoir les dirigeants au sommet des deux États autour de la table de négociations⁹⁸. Les

« Toena », 2009, pp. 138-148 ; Valentina Duka, *Histori e Shqipërisë 1912-2000*, Tirana, « Kristalina-KH », 2007, pp. 67-78.

⁹⁶ V. Duka, *Histori e Shqipërisë...*, p. 77.

⁹⁷ *HHSSt.A.PA.A.* aux *AIH*, Vj. 24-28-2858, Rapport de l'ambassadeur de l'Autriche-Hongrie à Rome au Ministère des Affaires étrangères, Rome, le 4 juin 1914 ; *Ibid.*, Vj. 24-22-2276, Rapport de l'ambassadeur de l'Autriche-Hongrie à Rome au Ministère des Affaires étrangères, Rome, le 18 juin 1914 ; *Ibid.*, Vj. 24-20-2083, Rapport du consul adjoint de l'Autriche-Hongrie à Vlora au représentant de l'Autriche-Hongrie à Durrës, Vlora, le 25 juin 1914 ; *Ibid.*, Vj. 24-28-2858, Rapport de l'ambassadeur de l'Autriche-Hongrie à Rome au Ministère des Affaires étrangères, Rome, le 4 juin 1914.

⁹⁸ En avril 1914, le gouvernement ottoman avait proposé à Athènes l'échange de la population rurale du district de Thrace et de Smyrne contre les musulmans de Macédoine et d'Épire. Avec l'entremise de l'Allemagne et, ensuite, même de la Grande Bretagne, l'Empire ottoman avait accepté d'engager des pourparlers avec la Grèce. Les entretiens se dérouleraient entre Venizélos et le Grand Vizir, sur la base d'une formule proposée par le gouvernement grec, selon laquelle les trois îles de la mer Égée resteraient sous souveraineté grecque, mais jouiraient d'une administration autonome sous le prince Paul, le second fils du roi de Grèce, qui, en tant que gouverneur général, devait être accepté aussi bien par l'Empire ottoman que par la Grèce. À la mi-juin 1914, le premier ministre grec est parti pour Bruxelles, où il allait rencontrer le Grand Vizir. Or, la rencontre n'a pas eu lieu, car l'Autriche-Hongrie a déclaré la guerre à la Serbie. Avec la suggestion du gouvernement roumain, la Grèce et l'Empire ottoman ont convenu d'envoyer leurs représentants à Bucarest pour tenir des pourparlers. La rencontre a été réalisée à la capitale roumaine du 12 au 29 août 1914. La Grèce a proposé que l'Empire garde la souveraineté sur les îles et les loue à la Grèce pour une période de 25 ans. Mais,

résultats positifs des efforts diplomatiques ont créé un esprit de coopération même sur le terrain. D'après un rapport de l'ambassadeur de l'Autriche-Hongrie à Rome, qui cite un texte préparé pour le gouvernement bulgare, déjà trois mois avant le déclenchement de la rébellion en Albanie centrale, Sofia officielle était informée des préparatifs d'Essad pacha Toptani et d'autres facteurs pour renverser de Wied⁹⁹. La marche menaçante sur Shijak, le 17 mai 1914, était une mise en scène accordée entre les Jeunes Turcs et le ministre Toptani, un homme au service de la Serbie et en contact avec la Grèce par le biais de son beau-frère, Hamdi Bey, considéré comme un instrument aveugle du métropolitain de Durrës. La réussite du coup d'État assurerait à la Serbie, au Monténégro et à la Grèce d'importants profits territoriaux et, au ministre albanais, l'aide des États voisins pour régner en Albanie centrale¹⁰⁰.

Même selon l'avis des diplomates austro-hongrois à Durrës et à Vlora, l'existence d'un plan commun de morcellement convenu d'avance était fort possible : « La Grèce veut l'Épire, l'Italie convoite Vlora, la Serbie un port en mer Adriatique, le Monténégro veut Shkodra, l'Empire ottoman la souveraineté d'un petit État albanais en Albanie centrale et, sinon les gouvernements, tous les autres, y compris les groupes militaires sous le patronage secret de la Russie et de la France, se sont retrouvés dans la haine commune contre l'Autriche-Hongrie et le plaisir diabolique de détruire l'Albanie, qu'ils considèrent comme sa création. Cette dernière, pauvre quant aux conditions d'existence les plus élémentaires et dévastée, n'est pas en mesure de faire face à ces intrigues »¹⁰¹.

Indépendamment de l'office où la rébellion a été conçue et des auteurs qui l'ont conçue, le scénario assurait de nombreux suppôts à Durrës et ailleurs. Les rapports diplomatiques austro-hongrois font état du rôle actif du ministre grec Baratasis, du chargé d'affaires de

l'Empire ottoman n'ayant consenti de faire aucune concession, les négociations ont été closes sans résultat. La crise s'est poursuivie dans les relations ottomano-grecques. Pour plus de détails, voir N. Petsalis-Diomidis, *Greece at the Paris Peace Conference (1919)*, Thessaloniki, Institute for Balkan Studies, 1978, pp. 29-31 ; George B. Leon, *Greece and the Great Powers, 1914-1917*, Thessaloniki, Institute for Balkan Studies, 1974, pp. 13-14.

⁹⁹ *HHSt.A.P.A.A.* aux *AIH*, Vj. 24-24-2439, Rapport de l'ambassadeur de l'Autriche-Hongrie à Rome au Ministère des Affaires étrangères, Rome, le 22 mai 1914.

¹⁰⁰ *Ibid.*

¹⁰¹ *Ibid.*, Vj. 24-21-2135, Rapport du représentant de l'Autriche-Hongrie à Durrës au Ministère des Affaires étrangères, Durrës, le 30 juin 1914.

Serbie, Gavrilovi , du métropolitain de Durrës, Jacob, des ministres de Russie, d'Italie et de France¹⁰². Ce cercle était curieusement très bien informé des désirs des rebelles et témoignait une considération admirable à leur égard.

Les rebelles eux-mêmes n'hésitaient pas de déclarer leur collaboration avec la Grèce. Dans une lettre adressée au peuple de Berat, le 3 juillet 1914, ils affirmaient que : « L'activité de la Grèce et des Épirotes est dirigée contre le gouvernement de de Wied. Notre activité est conforme et rejoint la politique de l'Entente tripartite. Le soutien de la Grèce est assuré »¹⁰³. Dans ce cadre, les rebelles prétendaient des envois d'argent de Monastir de la part des Grecs¹⁰⁴. Les informations du ministre italien à Durrës, Aliotti, faisaient savoir elles aussi que dans les régions insurgées étaient entrées visiblement beaucoup de monnaies fabriquées en Grèce, dont la distribution était faite par le Valaque hellénisé Voilla¹⁰⁵.

La Grèce a essayé de tirer tous les avantages possibles de la situation créée. Le déclenchement de la rébellion en Albanie centrale simultanément avec l'effort du gouvernement albanais en vue de défendre les frontières méridionales de l'État servait son objectif visant à empêcher l'action militaire des forces albanaises contre les « troupes épirotes ». Si la Grèce soutenait officiellement de Wied, elle a encouragé en secret la rébellion, pour affaiblir l'État albanais et ne lui laisser aucune possibilité de s'opposer au gouvernement de « l'Épire du Nord »¹⁰⁶.

Pour le délégué albanais à la Commission internationale du contrôle, Mehdi Frashëri, le ministre Baratasis, par l'intermédiaire du métropolitain de Durrës et Voilla, allumait le fanatisme des musulmans pour les insurger contre le prince de Wied. Ils cherchaient à empêcher le gouvernement albanais de rassembler des forces pour les envoyer à Korça et à Gjirokastra¹⁰⁷.

¹⁰² *Ibid.*, *HHSt.A.P.A.A.* aux *AIH*, Vj. 24-20-2083, Rapport du consul adjoint de l'Autriche-Hongrie à Vlora au ministre de l'Autriche-Hongrie à Durrës, Vlora, le 25 juin 1914.

¹⁰³ *Ibid.*, Vj. 24-44-4457, Lettre des rebelles adressée au peuple de Berat, le 3 juillet 1914.

¹⁰⁴ *Ibid.*, Vj. 24-24-2497, Rapport du consul adjoint de l'Autriche-Hongrie à Vlora au Ministère des Affaires étrangères, Vlora, le 6 septembre 1914.

¹⁰⁵ *Ibid.*, Vj. 24-21-2135, Rapport du représentant de l'Autriche-Hongrie à Durrës au Ministère des Affaires étrangères, Durrës, le 30 juin 1914.

¹⁰⁶ V. Duka, *Histori e Shqipërisë...*, p. 76.

¹⁰⁷ M. Frashëri, *Kujtime...*, p. 10.

L'aggravation de la situation en Albanie centrale a obligé le gouvernement albanais, au début du mois de juin, à ordonner à la gendarmerie et aux volontaires des localités du Sud de se disloquer en direction de Durrës, pour remédier à ce qui se passait dans la capitale¹⁰⁸. Cet acte a certainement prêté main-forte aux forces « épirotes », les rendant maîtres de la situation en Albanie du Sud. Par conséquent, la question de l'annexion de l'Albanie du Sud est restée ouverte. Le gouvernement albanais a continué de considérer que la Grèce était du côté des « Épirotes » et exerçait de l'influence sur eux.

Avant de signifier l'ordre de dislocation des unités albanaises en direction de Durrës, le premier ministre albanais a demandé au ministre de la Grèce à Durrës de contacter son gouvernement dans l'espoir que ce dernier pouvait « garantir que les Épirotes n'allaient pas entreprendre un mouvement, si le gouvernement albanais retirait ses forces du Sud ». Cependant, le gouvernement hellénique n'a pas accepté de s'immiscer dans la dite question épirote¹⁰⁹, laissant ainsi la situation s'aggraver d'avantage. Aux yeux des chancelleries internationales, Athènes a présenté la rébellion comme un mouvement pro-ottoman et dirigé contre la chrétienté. La politique grecque visait ainsi à encourager les différences et les mécontentements religieux en Albanie. De cette manière, elle faisait d'une pierre deux coups : d'une part, elle avilissait les Albanais et, de l'autre part, elle pourrait réaliser plus facilement ses visées annexionnistes en direction du Sud de l'Albanie¹¹⁰.

¹⁰⁸ *HHSt.A.PA.A.* aux *AIH*, Vj. 24-27-2772, Télégramme du représentant de l'Autriche-Hongrie à Durrës au Ministère des Affaires étrangères, Durrës, le 8 juin 1914.

¹⁰⁹ *AQSH*, F. 486, V. 1914, D. 57, fl. 81-83, Rapport du délégué de la Russie à la Commission internationale du contrôle pour le Ministère des Affaires étrangères, Durrës, le 17 juin 1914.

¹¹⁰ V. Duka, *Histori e Shqipërisë...*, p. 76.

Évelyne NOYGUES

**JASHAR SADIK EREBARA (1875 – 1853) :
LE PARCOURS D'UN PATRIOTE ALBANAIS MECONNU**

La réalité balkanique est marquée par la fragilité des identités nationales et la complexité des institutions étatiques. L'exacerbation actuelle des interrogations sur ces identités et leurs préservations dans l'Europe contemporaine conduit à s'interroger continuellement sur la formation d'une culture nationale et, notamment, sur le rôle des hommes de lettre et de médias (publicistes), qui accompagnent les mouvements dits de « Renaissance nationale », cherchant à unir toutes les composantes sociales de la nation dans la conscience d'une communauté de destin, et qui finalement finissent par écrire, modestement, une page de l'histoire de leur patrie. Dans la seconde moitié du XIX^e siècle, le mot *Rilindja* (Renaissance), transposé de l'italien *Risorgimento*, traduit un premier effort pour constituer une véritable littérature nationale parmi les Albanais.

Le début du XX^e siècle représente dans les Balkans une période particulièrement fascinante et en même temps troublée de l'histoire albanaise. Il est le témoin du passage des rivalités politiques, culturelles et religieuses à la lutte armée et à l'internationalisation de ce qu'on appelle « la question albanaise ». N'ayant eu ni le temps, ni la puissance politique et économique nécessaires pour intégrer les populations mêlées héritées de l'Empire ottoman, les Etats balkaniques se livrent, outre des combats physiques, d'interminables polémiques dans les domaines de la langue, de l'histoire et de l'ethnographie.

Comme le souligne le Professeur Georges Castellan dans son ouvrage sur l'histoire des Balkans¹ : « Les guerres ne sont pas des époques propices aux études scientifiques », notamment par le

¹ Georges CASTELLAN, *Histoire des Balkans, XIV^e – XX^e siècle*. Paris : Fayard, 1994, 532 pages.

dévoisement de la science historique à des fins partisans. Il existe un florilège de jugements négatifs (anathèmes) contre les pays qui, aux yeux des opinions publiques, concentrent des idées reçues par défaut ou détournement d'informations. Je donnerai un seul exemple bien connu : au congrès de Berlin, en 1878, le chancelier Bismarck affirme que l'Albanie n'est qu'une « *expression géographique* ».

En novembre 1912, un Etat albanais voit le jour en réponse aux aspirations d'émancipation des Albanais. Au même moment éclatent les guerres balkaniques sous la poussée des nationalismes concurrents des peuples qui composent la péninsule des Balkans. La création de cet Etat, intimement liée aux antagonismes entre les grandes puissances de l'époque et les rivalités entre les communautés composant l'Empire Ottoman, s'inscrit dans la fameuse Question d'Orient dont les différentes séquences mobilisent constamment l'intérêt des diplomates jusqu'au lendemain de la Grande Guerre.

La naissance d'un mouvement national albanais accompagne le déclin de l'Empire ottoman durant les dernières décennies du XIX^e siècle. Les élites albanaises aspirent, dans un premier temps, à plus d'autonomie et d'autodétermination au sein de l'Empire. Toute pensée d'indépendance politique reste encore un rêve lointain qui se réalisera avec la formation d'un Etat-nation après celle des autres peuples balkaniques assujettis, eux aussi, à la Sublime Porte.

Pour la première fois, le concept d'une identité nationale² devient plus important chez les intellectuels que l'affiliation à l'Empire ottoman, auquel les Albanais sont rattachés depuis la conquête turque du sud-ouest de la péninsule balkanique, aux alentours de 1390-1400. Au tournant du XIX^e et du XX^e siècle, ces Albanais ne veulent plus être considérés ni comme des Turcs, ni comme des Slaves ou des Grecs et encore moins comme des sujets de l'Autriche-Hongrie.

Comme l'écrit le Professeur Odile Daniel, auteur d'une bibliographie historique sur l'Albanie³ : « Fortement marquée par une

² Fondée sur une langue et des origines ethniques communes qui vont progressivement incarner une nation.

³ Odile DANIEL, *Albanie, une bibliographie historique*, Editions du Centre national de la recherche scientifique, 1985, 616 pages. Docteur ès lettres, professeur émérite, Institut national des langues et civilisations orientales, Paris.

occupation ottomane de cinq siècles, mais cependant fidèle à ses origines ethniques et nationales, l'Albanie s'est affirmée comme État indépendant malgré la petitesse de son territoire et la pauvreté de sa population... ».

Partagés en trois confessions religieuses, longtemps dominés par des notables ayant partie liée avec l'administration ottomane, [les Albanais sont par ailleurs dépourvus] d'une bourgeoisie urbaine et d'une intelligentsia étoffées. [Ils sont] mal connus des chancelleries occidentales qui les confondent plus ou moins avec les Turcs⁴.

L'année 1912 correspond à un événement considérable pour le peuple albanais qui devient un membre à part entière de la société internationale, bien qu'il soit contesté par ses voisins et les grandes puissances. L'indépendance de l'Albanie est, après de nombreuses discussions, reconnue au niveau international par la conférence des Ambassadeurs qui se tient à Londres de décembre 1912 à juillet 1913.

Comme le remarquait le Professeur Sefanaq Pollo, lors de la rencontre scientifique consacrée au soixante dixième anniversaire de la proclamation de l'indépendance de l'Albanie et la crise balkanique de 1908 à 1912, par le centre d'études des civilisations de l'Europe centrale et du sud-est de l'INALCO⁵: « Elle [L'année 2012] a mis fin d'une part à toute une époque de luttes séculaires pour secouer le joug étranger, sauvegarder l'intégrité territorial ... » avant de continuer « Elle [L'année 2012] inaugure d'autre part, une époque nouvelle... pour la nation albanaise ».

Les communautés albanaises de l'extérieur jouent un rôle essentiel en soutenant le mouvement national. Les élites albanaises dispersées dans différents pays à l'extérieur de l'Empire ottoman investissent leurs forces dans une construction identitaire. Dans les Balkans, des personnalités instruites et plus ou moins isolées dans un milieu qui ne leur est pas forcément favorable, mettent leur énergie à la formation de ces nouvelles nations. Le développement de l'instruction et de l'enseignement dans leur langue maternelle

⁴ Michel ROUX, *Le Kosovo, Dix clés pour comprendre*, Paris : Editions La Découverte et Syros, 1999, p. 19.

⁵ Colloque « La crise balkanique de 1908 à 1912 et l'indépendance de l'Albanie », colloque, Paris, 28-30 octobre 1982, pp. 7-18.

contribue à la création de journaux et revues qui participent largement à l'éveil des différentes couches sociales de la population.

L'émergence de publications participe en effet à l'éveil d'une conscience nationale. Comme le constate Nathalie Clayer dans son ouvrage sur les origines du nationalisme : « Pas moins de quarante-six titres virent le jour entre 1897 et 1908. Plus généralement, les imprimés en albanais se multiplièrent. Surtout, ils se politisèrent à l'instar du manifeste de Sami Frashëri, « *L'Albanie, ce qu'elle a été, ce qu'elle est, ce qu'elle sera* », publié de façon anonyme en 1899 à Bucarest⁶.

A l'occasion du colloque consacré par l'INALCO à Paris au centenaire de l'Etat albanais⁷, il nous a semblé intéressant de présenter l'itinéraire d'un patriote albanais méconnu, Jashar Sadik Erebara (1875-1953), homme de presse, enseignant de la langue albanaise, fonctionnaire dans l'Empire puis au service du jeune Etat albanais, membre et fondateur de sociétés patriotiques, député de 1924 à 1939, ... sur lequel peu de travaux ont été publiés. Il s'agit pour nous de nous interroger, à l'occasion de nos recherches universitaires, sur la formation d'une culture nationale et, notamment, sur le rôle des publications qui accompagnent les mouvements dits de « Renaissance nationale », et qui cherchent à unir toutes les composantes sociales de la nation dans la conscience d'une communauté de destin.

L'activité patriotique de Jashar S. Erebara se passe, pour une grande partie de sa vie, dans la « diaspora », c'est-à-dire à l'extérieur des aires traditionnellement peuplées par les Albanais au sein de l'Empire ottoman. L'éveil d'une conscience nationale chez les intellectuels albanais se fait alors que la nation albanaise en cours d'élaboration évolue dans un contexte particulièrement défavorable dans les Balkans : à de rares exceptions ils sont inconnus au plan international et dans un état économique et social accablant. Traditionnellement, on reconnaît que l'identité albanaise est ancrée en

⁶ Nathalie CLAYER, *Aux origines du nationalisme*, Paris : Karthala, 2007, p. 337.

⁷ « La création de l'Etat albanais » colloque, Paris, 16 novembre 2012 organisé par le Professeur Ardian MARASHI (MC), responsable de la section d'albanais au département d'Europe balkanique de l'Institut national des Langues et civilisations orientales (INALCO).

tout premier lieu sur une communauté de langue et non sur une appartenance religieuse ou sur la délimitation d'un territoire géographique.

Le parcours et l'action de Jashar S. Erebara sont, nous semble-t-il, de nature à retenir l'intérêt. Il s'agit peut-être d'un personnage peu connu mais il apparaît pourtant significatif d'une époque essentielle pour la constitution d'un Etat et la naissance d'une conscience nationale. Il offre plusieurs sortes d'enseignements sur la formation d'une nouvelle légitimité culturelle qui a permis de poser le processus de formation identitaire comme principe créateur de la modernité.

Au de-là de l'itinéraire d'un seul homme, il s'agit de le replacer comme un élément de l'intelligentsia albanaise dans une période bien particulière en décrivant les réseaux dans lesquels il est inséré. Quelle a été sa place ? Comment analyser un milieu et les réseaux auxquels il appartient et pourquoi ainsi que sa capacité d'adaptation et de contournement par rapport aux autres composantes des autres peuples des Balkans ?

Jashar S. Erebara est né au tournant des années 1875 et décédé à Tirana en 1953. Il serait né à Mostar, en Herzégovine, où il passe les premières années de son enfance. Ses parents sont originaires du Kosovo (Podujevo). Son père est un fonctionnaire des postes de l'Empire ottoman. Il est arrivé de Podujevo (Llap)⁸ au service de la poste et du télégraphe de Mostar, plusieurs années avant la fondation de la Ligue albanaise le 10 juin 1878. Cette ligue réunit à Prizren (Kosovo) plusieurs centaines de représentants des territoires albanais et du Sandjak de Bosnie. De simple employé, son père accédera à un poste de direction de la poste et du télégraphe, comme le relate son fils Jashar dans plusieurs lettres⁹.

La question albanaise apparaît sur la scène diplomatique internationale à l'occasion de la signature des traités de San Stefano le 3 mars 1878¹⁰ qui, pour la nation albanaise en particulier, engage la

⁸ Llap : rivière qui passe à Podujevo.

⁹ D'après les souvenirs personnels du petit-fils de Jashar, M. Suad Ali Erebara rencontré à Tirana.

¹⁰ par lequel la Russie impose à l'Empire ottoman d'importantes cessions de territoires, et notamment la création d'une Grande Bulgarie indépendante. Ce traité

question territoriale. L'Empire ottoman cède des provinces peuplées d'Albanais : le sandjak de Prishtina à la Serbie, les régions d'Ulqin et de Hoti au Monténégro, les régions de Korça, Pogradec, Dibra à la Bulgarie¹¹.

Après la guerre russo-turque de 1878, la Serbie, qui a donc gagné son indépendance, conquiert la ville de Mostar qui faisait partie jusqu'alors de l'Empire ottoman. Elle prend possession du pouvoir politico administratif de la ville. Les populations non serbes se retrouvent dans une situation sociale et politique difficile.

Fuyant la guerre, la famille du petit Jashar (son père : Sadik Fejzullahu, sa mère : Hëna, leur fille Fatima et son frère aîné Zenel) s'installe à Dibra (ARY de Macédoine actuelle) où ils trouvent tout d'abord refuge à la mosquée Bajram Bey, avant d'être accueillis dans la maison d'une importante famille de Dibra : celle de Sejfulla Erebara¹².

A l'âge de 6 ou 7 ans, le jeune Jashar entre dans le système scolaire turc des écoles élémentaires¹³ à Dibra, et plus tard secondaire¹⁴ à Manastir (Bitola), qui accueillent des élèves destinés

provoque l'hostilité de la Grande-Bretagne et de l'Autriche-Hongrie. Pour éviter un conflit, Bismarck invite à Berlin les grandes puissances européennes, du 13 juin au 13 juillet. Si ces dernières laissent sous la domination ottomane une partie des peuples balkaniques, elles en transfèrent une autre partie sous la domination de l'Autriche-Hongrie qui s'avance vers les Balkans. L'Autriche-Hongrie obtient l'administration de la Bosnie et de l'Herzégovine et un droit de regard sur le Sandjak (jusqu'au Kosovo actuel).

¹¹ L'acte final de ce traité reconnaît également l'indépendance de la Roumanie, de la Serbie et du Monténégro dont les territoires sont agrandis. En revanche la Bulgarie est seulement reconnue comme principauté tributaire des Ottomans ; elle perd la Roumélie érigée en principauté autonome et la Macédoine restituée aux Ottomans et les acquisitions territoriales de la Russie sont limitées dans le Caucase. Ce règlement prépare ainsi les grands conflits du XXe siècle dans la région des Balkans.

¹² Toujours selon les souvenirs personnels du petit-fils de Jashar, M. Suad Ali Erebara rencontré à Tirana.

¹³ *Iptadije* de l'arabe : *Ibtiba* qui correspond au niveau élémentaire.

¹⁴ *Ruzhdije* du turc : *rüsdiye* qui correspond au niveau du collège.

notamment à devenir des fonctionnaires¹⁵. L'enseignement y est dispensé en turc¹⁶. Cette formation lui sera particulièrement profitable lorsque, après avoir travaillé dans la presse comme journaliste, ou « publiciste » comme on disait à l'époque, il mettra ses connaissances et son expérience au service du jeune Etat albanais, à partir de 1912.

Après l'albanais parlé à la maison, le serbe appris à Mostar, le turc à l'école à Dibra, Jashar complète ses connaissances en albanais sous la conduite d'un enseignant, lui aussi militant du mouvement nationaliste, Saïd Najdeni¹⁷. Celui-ci lui apprend à lire et à écrire en albanais grâce, notamment, à des manuels publiés par la diaspora à Bucarest. Dans ces ouvrages scolaires, le jeune Jashar se familiarise en même temps avec les idées soutenues par le mouvement national¹⁸. Il est à noter qu'une des premières revendications des sociétés patriotiques dans un Empire ottoman sur le déclin est, en effet, le droit à l'enseignement en langue albanaise dans des écoles officielles.

Le jeune Jashar S. Erebara appartient à un milieu modeste mais néanmoins instruit. Son enfance est marquée par la disparition de ses parents¹⁹ alors qu'il n'a pas dix ans, et son adoption par le chef de la famille Erebara qui a accueilli sa famille. A partir de ce moment-là, il prendra pour nom de famille : Erebara.

Dans le dernier quart du XIX^e siècle, l'impulsion nationaliste vient des milieux albanais cultivés, bien qu'encore très réduits, du sud et du nord de l'Albanie actuelle, de la diaspora installée à l'intérieur et à l'extérieur de l'Empire ottoman et, en tout premier lieu, de celle établie à Istanbul.

¹⁵ Nexhat ABAZI, « *Zhvillimi i arsimit i shkollave dhe i mendit pedagogjik shqiptar ne Maqedoni (1830-1912)* » (Le développement de l'enseignement des écoles et de la pédagogie albanaise en Macédoine), Tetove : BSKH, 1997, p. 46.

¹⁶ A Dibra, ses premiers maîtres ont pour nom : Behxhet Efendi Gjelku, Rail Efendi Gonxhë et Izet Efendi Abdullahu.

¹⁷ In revue « Albania », Belgrad, 1904, 7 mars, n°30.

¹⁸ Ruzhdi MATA, *Kush është Jashar Erebara* (Qui est Jashar Erebara), in : *Flaka e vëllazërimit* (La Flamme de la Fraternité), Shkup/Skopje, n°24, 28/08/1991, p.12.

¹⁹ son père aurait disparu dans la montagne tandis que sa mère et sa sœur seraient mortes de tuberculose.

L'affirmation nationale des Albanais passe en effet par une sensibilisation des intellectuels qui ont acquis une expérience à l'étranger. Ils entreprennent d'instruire les couches de la population moins cultivées en s'appuyant sur la diaspora albanaise.

J. Erebara poursuit des études secondaires à Bitola (Manastir en ARY de Macédoine). Dans un milieu fréquenté par des patriotes, il fait la connaissance de Qerasim Qiriazî²⁰, futur enseignant et publiciste, qui le recommande à Sami Frashëri²¹. Le jeune Jashar²² le rencontre à l'occasion d'un court séjour à Istanbul, l'un des centres politiques et culturels les plus actifs composés d'intellectuels albanais, où il se rend en compagnie de Beqir Plangarica²³.

De retour à Dibra, après avoir terminé sa scolarité secondaire, Jashar se lie d'amitié avec Dervish Hima²⁴ qui aura une grande influence sur la formation de sa conscience patriotique. Tous les deux fréquentent le milieu albanais et tentent de diffuser les idées du mouvement patriotique dans la ville où ils font leurs études.

Sous le coup d'un mandat d'arrêt délivré par les autorités ottomanes, ils sont obligés de s'exiler. Leur route les conduit à Tirana et Durrës en passant par Elbasan. En 1893, alors âgés tous les deux d'une vingtaine d'années, ils font la connaissance de Nikolla Naço²⁵, à Durrës. Ce dernier a réussi à convaincre une poignée de jeunes gens,

²⁰ Qerasim QIRIAZI (1861 – 1894) est né à Manastir dans une famille originaire de Kolonja. Il ouvrira avec ses deux sœurs la première école albanaise pour filles à Korça en 1891.

²¹ Sami FRASHËRI (1850 – 1904) : figure éminente de la littérature, idéologue du mouvement national, journaliste et auteur de manuels scolaires.

²² Il n'a pas encore vingt ans.

²³ Gafur ZOTO, "*Jashar Erebara, une personnalité intéressante*" in *Kastriotët*, organe de l'association patriotique culturelle et sportive "Bashkim Dibran", 1^{ère} année de parution N°5, mars 1992, p.2.

²⁴ De son vrai nom Ibrahim Haxhi SPAHIU (1875 – 1928) qui deviendra journaliste lui aussi. animateur du mouvement national, il est l'un des signataires de l'acte d'Indépendance en 1912 à Vlora.

²⁵ Nikolla NAÇO (1843 – 1913) est né à Korça et a émigré en Egypte avant de s'installer à 43 ans à Bucarest où il participe à la création de l'association patriotique « *Drita* » et réunit de nombreux intellectuels albanais et roumain autour du journal *Sqipetari* (L'Albanais).

déjà instruits, à rejoindre un institut à Bucarest qui fonctionne comme une école normale²⁶. Pour eux, il s'agit de se préparer à faire classe en langue albanaise²⁷.

Jashar S. Erebara rejoint cet institut de formation des maîtres, situé dans le quartier de Campo Lungo à Bucarest, qui accueille un assez grand nombre de jeunes intellectuels que les sociétés patriotiques destinent à l'enseignement de la langue albanaise. Il est intéressant de noter que, dans ces années, le sentiment d'une conscience nationale est loin d'être unanime et même compris chez tous les Albanais. Il a mûri progressivement grâce à une solidarité qui s'est exercée, tout d'abord, par-delà le territoire de peuplement albanais. En effet, l'affirmation de cette conscience nationale a été associée à un important travail linguistique, à une production littéraire destinée à affiner et à promouvoir la langue, entraînant parallèlement la création d'associations.

À la différence des mouvements grec, serbe et bulgare, le mouvement albanais ne peut pas s'appuyer sur un Etat déjà formé. Il doit se contenter d'être relayé par des intellectuels éparpillés dans plusieurs pays, le plus souvent à l'extérieur des territoires de l'Empire ottoman.

En accord avec la société patriotique d'Istanbul, Erebara parfait entre 1893 et 1895, son éducation en langue albanaise dans la colonie albanaise de Bucarest²⁸. Dans cet institut de formation des maîtres, il a pour camarades de classe : Mihal Grameno, Asdreni (acronyme de Aleks Stavre Drenova), Jani Lehova, Kristo Luarasi, ...

Tout comme le gouvernement ottoman a interdit les écoles albanaises ouvertes entre 1887 et 1892, il défend aussi à ceux qui ont manifesté ouvertement un quelconque sentiment national de rentrer

²⁶ Selon N. CLAYER, *Aux origines du nationalisme albanais*, p. 303 – 304, « cette "école" ne semble pas avoir eu d'existence autonome. Il s'agissait probablement d'une classe ou d'un programme spécial offert à des élèves albanais fréquentant l'école normale où étaient formés les Aroumains de l'Empire. »

²⁷ Ont étudiés dans cette école : Asdreni, Kristo Luarasi, Kosta Jani Trebicka, notamment, et enseigné : Ibrahim Temo, Jani Vreto, entre autres.

²⁸ H. Hamit BORICI, « *Gazetarë dhe publicistë Shqiptarë* ». Tirana : Fjalor enciklopedik, 2005, p.123-124.

dans leur patrie. La route du retour est fermée au jeune Erebara comme à nombre de ses condisciples.

Pendant les dix années où Jashar S. Erebara demeure à Bucarest, il est en contact avec de nombreuses personnalités. Dans son ouvrage sur l'enseignement en Macédoine entre 1830 et 1912²⁹, le Dr Neshat Abazi note que Jashar S. Erebara est « le contemporain, le compatriote, le collaborateur et l'ami proche de Josif Bageri, Said Najdeni, Dervish Hima, du Dr. Ibrahim Temo, Hamdi Ohri, Kristo Dako, Asdreni et de bien d'autres qui, les deux dernières décennies du mouvement de la *Rilindja*, [Renaissance nationale], ont contribué largement, dans les domaines de l'éducation, des sciences, de la littérature, de la presse et dans de nombreux autres secteurs, à tracer la voie vers la liberté et l'indépendance nationale. »

Dès la fin du XIX^e siècle, Bucarest est l'un des centres les plus importants, à l'extérieur de l'Empire ottoman, de la diffusion de la pensée et de l'activité politique, patriotique, culturelle et de l'enseignement des intellectuels albanais.

C'est un long exil qui attend Erebara : il ne reverra son pays que vingt ans plus tard, en 1912. Parmi la petite dizaine de jeunes Albanais formés dans cet établissement à Bucarest, certains choisissent de s'installer sur place, d'autres partent pour Sofia ou se dispersent dans les Balkans. Jashar, lui, va demeurer près de dix ans en Roumanie où il publiera en langue roumaine dans les journaux roumains, tels que *Avdeni*, *Dropetul* ou encore *Lassa*, et en albanais dans les publications des autres sociétés patriotiques.

On peut identifier trois grandes étapes dans le parcours de Erebara adulte :

- journaliste, puis patron de presse entre 1895 et 1910-1912 ;
- son installation dans le tout jeune Etat albanais : fonctionnaire autour des années 1912, et député entre 1924 et 1939 ;
- tombé en disgrâce, au milieu des années 1940, sous la dictature communiste instaurée à partir de ces années-là dans son pays, il finira sa vie dans l'oubli et l'indigence jusqu'à sa mort en 1953.

²⁹ Nexhat ABAZI, Ibid. pp. 323-330.

Du point de vue social et éducatif, la construction nationale des Albanais s'appuie largement sur le fonctionnement d'associations, clubs et comités destinés à renforcer le sentiment national et les intérêts propres d'une nation émergente et, parallèlement, à sensibiliser et susciter l'intérêt des puissances politiques de l'époque.

Parallèlement aux sociétés érudites, des publications périodiques se créent, véhiculant aussi bien des savoirs que des directives. Le développement de la presse représente l'un des principaux moteurs de la diffusion de l'idéologie nationale albanaise³⁰.

L'imprimerie et la presse jouent un rôle primordial dans la diffusion de l'éducation de base. Elles visent à inculquer un sentiment d'appartenance commune pour l'ensemble de la population. Pour la nation albanaise, comme pour la plupart des nations, le processus de formation identitaire a consisté à déterminer son contenu sur la base de l'apprentissage de la langue albanaise à l'école.

Dans toutes les communautés albanaises éparpillées à l'extérieur de l'Empire ottoman, des personnalités se distinguent. Nombreuses sont celles qui empruntent la voie du journalisme pour soutenir les idées du mouvement albanais. En 1900, Jashar S. Erebara collabore à la revue fondée à Bucarest par son ami Dervish Hima : *Independenta Albanie*, un périodique d'information générale, qui ne paraîtra que le temps de deux numéros.

Entre 1902 et 1906, Jashar S. Erebara publie la revue *Albanija. Shqipnija é Shqiptarevét* (L'Albanie. L'Albanie aux Albanais) à Belgrade. Cette publication est singulière, car elle a pour fonction de promouvoir auprès de la population albanaise et, dans une certaine mesure, des chancelleries étrangères, une entente albanos-serbe. Fondée dans un milieu, a priori, peu favorable à des revendications en faveur des droits de la nation albanaise, elle est, au départ, destinée à être diffusée dans les régions situées le long de la frontière serbe (Pristina, Mitrovica, Novipazar).

³⁰ N. CLAYER, *Presse et identité albanaises d'après les rapports des consuls austro-hongrois*, in : *Etudes balkaniques* (Cahiers Pierre Belon), 4, Paris, de Boccard, 1997, p. 156-167.

L'analyse détaillée de cette revue en milieu slave, l'apport de son contenu dans le soutien à l'éveil d'une conscience nationale, ses contributions politiques et linguistiques, accompagnés de la traduction d'articles ont pour but d'illustrer de manière singulière les débuts d'un éveil d'une conscience nationale albanaise dans les Balkans. Tous ceci a été étudié dans notre mémoire de Master2 à l'INALCO à Paris³¹.

Il est intéressant de noter qu'à fréquenter les représentations diplomatiques installées à Belgrade, Erebara acquière une très bonne connaissance des questions balkaniques et des cercles diplomatiques du début du XX^e siècle. Ces connaissances lui seront utiles, aussi bien pour servir le mouvement national avant l'indépendance qu'en qualité plus tard de député du jeune Etat albanais.

Erebara est immergé, une partie de sa vie, dans un environnement plutôt hostile. Sa démarche oscille entre utopie et « tragédie », pour reprendre une expression utilisée par mon directeur de recherche³²... Ceci dit, sa démarche est intéressante à relever, s'agissant de la manière dont il va à l'encontre de la propagande de son époque. Cette démarche intellectuelle part dans deux directions simultanées et opposées qui ont très certainement compliqué sa tâche : à savoir, influencer à l'extérieur et à l'intérieur de l'aire de peuplement des Albanais.

Les Albanais ne savent pas comment s'y prendre pour exister et se faire une place, au sein du concert des jeunes Etat qui se mettent en place sur une scène largement occupée par les Grandes Puissances. Ils sont surveillés par leurs voisins qui aimeraient bien s'approprier une partie du territoire où ils vivent, ou bien ils ont des alliés lointains, en fonction du jeu des alliances entre Grandes Puissances.

³¹ Evelyne NOYGUES, Le mouvement de renaissance albanaise : un patriote méconnu, Jashar Sadik Erebara, fondateur au début du xx^e siècle d'une publication de langue albanaise en territoire serbe : *ALBANIIJA* ; MASTER2 « Études européennes », Institut national des langues et civilisations orientales (INALCO) ; Septembre 2008.

³² Jean-Paul CHAMPSEIX, professeur agrégé de lettres modernes et docteur ès lettres, titulaire d'une habilitation à diriger des recherches en littérature comparée.

Avec la multiplication des clubs, sociétés et autres organisations éparpillées à l'extérieur et à l'intérieur de l'Empire ottoman, il est très difficile, pour les animateurs du mouvement, de fonder un centre unique chargé de conduire, organiser et de contrôler l'évolution du mouvement albanais, et cela malgré l'importance de la société fondée à Istanbul à partir du programme de la Ligue de Prizren. Des clubs sont fondés à Bucarest, Sofia, Skopje, Prishtina, Gjakove, Pej, Prizren, Mitrovica, Gjilan, Kumanovë, ...

C'est dans ce contexte que se tient une assemblée à Manastir (Bitola en ARY de Macédoine actuelle), en 1908, où prennent place les représentants de tous ces clubs. A cette occasion, le club de Manastir se fait connaître pour ses capacités à organiser l'activité des autres clubs. A côté de leurs activités culturelles et pédagogiques, ces clubs jouent également un rôle très important pour faire entendre les intérêts et les revendications des Albanais dans les réunions internationales auxquelles des délégations albanaïses prennent part.

Sur la base des documents des archives de cette époque que nous avons consultés, pour une grande part à la Bibliothèque nationale de Tirana, et à partir des documents publiés sur le sujet, il est possible d'établir la cartographie de la participation de Jashar S. Erebara aux actions conduites par les représentants du mouvement national, notamment dans les réunions internationales.

En 1908, après la proclamation de la Constitution par les Jeunes Turcs, Jashar S. Erebara s'établit à Kumanovë (en ARY de Macédoine actuelle) où il exerce l'activité de comptable dans l'administration locale. Dans la pratique, il s'agit d'une obligation de résidence de la part des nouvelles autorités ottomanes. Jashar continue néanmoins à servir la cause albanaïse.

Le 29 janvier 1909, il fonde la société patriotique *Bashkimi* (L'Union) à Kumanovë. Le 31 janvier de la même année, Erebara annonce la publication de la revue *Lirija* (La Liberté). A la différence du comité de Belgrade, orienté vers un lobbying politique, le principal objectif de ce club est la diffusion de la lecture et de l'écriture en albanais au moyen de l'alphabet approuvé au congrès de Manastir³³.

³³ En 1908, adoption d'un alphabet composé de lettres latines au congrès de Manastir/Bitola. Mais les premières tentatives pour créer une langue albanaïse

Il ouvre des cours du soir à Kumanovë où enseigne notamment Anastas Albanski qui est originaire du village proche de Reka. En juillet 1909, Bedri Pejani visite l'établissement qui accueille plus d'une vingtaine d'enfants tous les jours.

En 1911, il élabore un alphabet à Kumanovë, connu comme l'abécédaire de Jashar Erebara, et diffusé au Kosovo. Il ouvre la première école albanaise à Kumanovë et donne des cours d'albanais. Cette activité va attirer les réactions des autorités turques. Jugeant qu'il poursuit des activités subversives, elles renvoient J. Erebara de son poste de comptable à la municipalité de Kumanovë³⁴.

Il est obligé de chercher un nouveau travail à Skopje (Shkupi) où il pense pouvoir continuer son activité patriotique en faveur du mouvement albanaise. Les cercles patriotiques ont confié à Nikolla Ivanaj³⁵ la publication d'une revue en langue albanaise pour défendre les intérêts de la nation albanaise, avec le soutien des Albanais de la diaspora installés à Bucarest, Constanza, Korça, Selanik et Istanbul. A cause des troubles qu'entraîne la révolution des Jeunes Turcs, celui-ci n'est pas parvenu jusque-là à ses fins.

Jashar S. Erebara publie la revue hebdomadaire *Shkupi*, du nom de la ville (Skopje en ARY de Macédoine actuelle), entre 1911 et 1912. Il s'agit du premier périodique de langue albanaise publié dans le Vilayet³⁶ de Kosova³⁷ (Kosovo). A la fin de l'époque ottomane, les Albanais peuplent non seulement l'Albanie actuelle mais également d'autres territoires balkaniques, dont le Kosovo, une frange orientale du Monténégro et de la haute Macédoine occidentale ainsi qu'en Épire.

unifiée, avec son propre alphabet, date du XIX^e siècle. On cite souvent Naum Veqilharxhi (1797 – 1846) qui a édité en 1844 le premier alphabet en langue albanaise appelé « *Evetar* »

³⁴ Cf. *Liria e Shqipërise* (La liberté d'Albanie), n°7, 20/05/1911.

³⁵ Nikolla IVANAJ (1879 – 1951) : après des études à Belgrade puis à Zagreb et à Vienne, il adhère au mouvement national et soutient la formation d'un Etat albanaise indépendant. Il publie aussi bien dans la presse étrangère que dans les revues albanaises, notamment dans *Shpnesë a Shqypeniis* (L'espoir de l'Albanie) qu'il a fondée à Dubrovnik/Raguse, de 1905 à 1908.

³⁶ Province de l'Empire administrée par un Vali.

³⁷ Il est intéressant de noter que la langue albanaise utilise le vocable "Kosove, - a" qui est un nom féminin.

Personnellement victime des aléas d'un Empire en désagrégation, Erebara trouve asile à Skopje où il continue son action de publiciste en faveur de la cause nationale. Les cercles patriotiques albanais ont le projet d'éditer une nouvelle revue en langue albanaise pour défendre les intérêts de la nation albanaise, avec le soutien des Albanais de la diaspora installés à Bucarest, Costantza, Korça, Selanik et Istanbul. La révolution des Jeunes Turcs contrecarre leurs intentions.

Arrivé au mois de mai 1911 à Skopje, Erebara se consacre entièrement à la préparation de la publication de la revue *Shkupi*, dont le premier numéro est édité le 29 août de la même année. De nombreux publicistes (journalistes), comme Hasan Prishtina, Bajram Curri, Danish Efendiu, N. Draga, ... prennent une part active à la parution de cette publication qui véhicule à son tour les idées du mouvement albanais. Les articles ne sont pas signés pour protéger leurs auteurs des représailles de la censure³⁸.

Shkupi paraît du 29 août 1911 au 19 septembre 1912, tout juste quelques jours avant le début de la Première guerre mondiale causé par l'assassinat perpétré à Sarajevo, le 28 juin 1914, contre l'archiduc François Ferdinand, héritier de l'Empire austro-hongrois. La décision de publier cette revue date du deuxième Congrès de Manastir qui s'est tenu en mars et avril 1910. Présidé par Betri Pejani, un enseignant de la langue albanaise à l'école *Meçtebi Eteb* à Skopje (*Shkupi*), ce congrès a, notamment, permis de définir la forme définitive de l'alphabet utilisé par la langue albanaise³⁹. Mais son lancement a été repoussé de deux ans et demi en raison de l'insurrection de chefs de clans albanais au Kosovo, sous la conduite d'Idriz Seferi et Isa Boletini contre les autorités ottomanes, en 1910⁴⁰.

La publication est composée de 4 pages et se présente au format 26 x 36 cm. Les deux premières pages, recto verso, sont en langue albanaise, dans l'alphabet « *Bashkimi* », défini comme alphabet standard au premier Congrès de Manastir qui s'est déroulé

³⁸ Comme auparavant dans la revue *Albanija* publiée à Belgrade.

³⁹ Muhamet PIRRAKU, Kongresi i dyte i Manastirit/Deuxième congrès de Manastir, Fjala, n°9, Prishtinë, 1968.

⁴⁰ Bashkim ISENI, *La question nationale en Europe du Sud-Est*, Berne, 2008, p. 279

du 14 au 22 novembre 1908. Les deux dernière pages, elles aussi recto verso, sont en turc ottoman avec une écriture arabe. Les textes publiés en langue albanaise ont un contenu politique en faveur de l'idéologie prônée par les sociétés patriotiques albanaises⁴¹.

Les articles de *Shkupi* permettent de diffuser les concepts politiques fondamentaux qui sont autant de moyens de diffuser les idées favorables à la cause albanaise. Parmi les sujets abordés dans la revue, on peut relever brièvement les principales thématiques (dans un ordre qui n'est pas un classement) :

- les aspirations politiques et sociales du mouvement national albanais, notamment en matière d'autonomie et d'indépendance
- les questions relatives à l'enseignement de la langue albanaise et à l'éducation en général
- les idées générales sur les notions de nation, de démocratie, de représentation du peuple
- les sujets de culture historique
- les thèses du mouvement opposées aux autorités et partis politiques turcs
- la question de la vendetta
- les thèses défendues par la cause albanaise, en contradiction avec les visées expansionnistes des voisins et des grandes puissances

Il s'avère relativement difficile, à notre niveau, de recueillir des informations précises sur le tirage de *Shkupi* et sur sa réelle audience. En effet, aucune mention n'est faite dans le corps du journal, et la documentation consultée n'a pas permis de repérer son tirage. En revanche, étant adossée au réseau des clubs fondés par Erebara et par ces compatriotes, ainsi qu'aux sociétés patriotiques des centres plus importants déjà cités où la communauté albanaise est nombreuse, il est possible de faire l'hypothèse qu'elle n'est pas sans lecteurs.

Du point de vue technique, le fait que *Shkupi* soit composé sur des presses utilisant des caractères en plomb doit certainement

⁴¹ Lors de notre travail, nous avons étudié les pages en albanais et devons consulter pour celles en turc.

entraîner un tirage minimum qui pourrait aller de quelques dizaines à guère plus de 300 exemplaires. En l'absence de données précises, il serait délicat d'aller plus loin dans nos extrapolations.

Il est intéressant de noter, qu'en tant que premier périodique de langue albanaise publié dans le Vilayet de Kosova, *Shkupi* répond au besoin d'une presse albanaise dans les territoires que recouvre le Kosovo aujourd'hui, en vue d'éveiller une conscience nationale parmi des lecteurs très éloignés des foyers culturels établis à l'extérieur de l'Empire ottoman pour se soustraire à sa censure. Il demeure également difficile de connaître avec précision les ressources du journal. En l'absence de documents nous permettant de répondre à cette question, on peut cependant supposer qu'elles étaient faibles et venaient, en premier lieu, du mouvement national albanais lui-même.

Au début du siècle, la presse albanaise est en effet quasi inexistante. Selon Nathalie Clayer, « En 1903-1904, dans tout le vilayet de Kosovo, même les deux périodiques les plus lus, *Drita* et *Albania*, parvenaient en très peu d'exemplaires (15 pour le premier, 2 pour le second), surtout par le canal des consulats étrangers. Les cercles de lecteurs étaient en majeure partie catholique, comme à Prizren où *Drita* et *Albania* étaient lus avec beaucoup d'intérêt, au consulat autrichien par des catholiques de la ville. Ailleurs dans les plaines de Kosovo et de Metohija, leur diffusion était pratiquement nulle. Ces deux feuilles n'arrivaient qu'exceptionnellement à Djakovica et Pec⁴². »

En ce sens, un des événements les plus importants en faveur du mouvement national albanais a certainement été la création à Istanbul, le 12 octobre 1879, de « La Société d'impression et de caractères albanais » plus connue sous le nom de « Société d'Istanbul », dirigée par Sami Frashëri. N'oublions pas que le travail de mobilisation des frères Frashëri, tant au plan de l'idéologie en faveur de la cause albanaise que des outils techniques mis à sa disposition, a constitué, pendant plusieurs décennies, un soutien inestimable aux différents courants et rameaux du mouvement national albanais.

⁴² Nathalie CLAYER, *Presse et identité albanaises d'après les rapports des consuls austro-hongrois, 1997, op. citée*, p. 162-163.

De manière générale, Blendi Fevziu souligne, dans son ouvrage sur l'histoire de la presse albanaise⁴³, que les titres du mouvement national albanaise ont connu des conditions techniques et économiques difficiles. En l'absence d'une diffusion organisée, d'une périodicité régulière, d'un tirage adapté afin de fidéliser les lecteurs, bien des titres ont eu de grandes difficultés à atteindre leur lectorat, surtout en Albanie où le portage était peu pratiqué. Une autre question technique a conditionné la diffusion et le succès de ces publications : celle des moyens de les imprimer. Une presse ne peut exister physiquement sans l'essor simultané d'une imprimerie. « Certains furent obligés de solliciter différents bailleurs de fonds, de chercher subsistance dans de nouvelles entreprises, de nouer de nouvelles collaborations, de louvoyer. Ainsi retrouve-t-on (...) Jashar Erebara... »⁴⁴

Enfin, pour terminer cette courte présentation de *Shkupi*, nous nous arrêterons brièvement sur la langue utilisée. Le dialecte utilisé est sans ambiguïté le guègue⁴⁵ et mélange plusieurs dialectes du Nord, pour ce qui est de la morphologie et la syntaxe. La langue utilisée est compréhensible, simple et riche avec des régionalismes et des néologismes qui correspondent aux origines des nombreux collaborateurs qui envoient leurs articles à Erebara. Ils se servent d'une langue à la fois populaire et intellectuelle, dans l'intention de forger petit à petit une langue nationale unifiée partagée par l'ensemble des locuteurs albanais.

Jashar S. Erebara a poursuivi son action dans la construction de l'État albanaise, en rejoignant l'Albanie où il entame une nouvelle carrière. Il mettra, notamment, son expérience des affaires administratives, au service de la jeune municipalité de Tirana. Elu député en 1924, il siègera près de 15 ans au parlement comme député de Dibra. Favorable à l'unification du Kosovo et de l'Albanie, il

⁴³ Blendi FEVZIU, *Historia e shtypit shqiptar 1848-1996* (Histoire de la presse albanaise), Tirana : Grupimi « Brezi 22 ».

⁴⁴ N. CLAYER, *op. cit.*, p. 424.

⁴⁵ Cf. le cours de dialectologie de M. Tomorr PLANGARICA, lecteur d'albanais à l'INALCO.

prendra part à plusieurs comités révolutionnaires, disséminés dans tous les Balkans, pour la défense des intérêts de ces compatriotes.

En Albanie, comme dans n'importe quel pays, la réécriture de l'histoire est constante d'une génération à une autre. Elle répond à des objectifs qui ne sont pas forcément tous liés à une meilleure connaissance du passé. En nous intéressant à l'itinéraire méconnu de Jashar S. Erebara, à partir de documents originaux de l'époque, l'objectif recherché est d'essayer d'appréhender en quoi l'itinéraire singulier de ce personnage représente pour « la nation albanaise en formation » l'apprentissage d'une gouvernance au sein d'un Etat albanais. Comment concilier une identité européenne et un éparpillement néfaste à l'intérieur et à l'extérieur de l'Empire ottoman.

La question lancinante de l'identité fait osciller entre deux courants puissants : la volonté instinctive de préserver son identité, de se hausser sur le piédestal de la frontière du réel et du mythe, et relativiser cette même question, en se demandant s'il est possible de préserver son identité...

Dans les traces de Sami Frashëri (1850-1904), à la tête de la société patriotique d'Istanbul et figure emblématique de la littérature albanaise, à la fois idéologue du mouvement national, journaliste et auteur de manuels scolaires, il est intéressant d'essayer de cerner comment un patriote méconnu, Jashar S. Erebara, a contribué par son action à présenter les intérêts des patriotes albanais dans le concert des nations naissantes à partir de l'Empire ottoman finissant, et à ancrer une identité albanaise, en tout premier lieu sur une communauté de langue.

La question des « (Re)Naissances nationales » des différents peuples qui composent la péninsule balkanique, a marqué l'histoire des Balkans. Tout comme Erebara, d'autres intellectuels isolés représentent une figure balkanique récurrente ; à la manière de "*Don Quichottes*" ayant œuvré à l'indépendance de nations naissantes au travers d'un travail de fond passant par la transmission d'idées nouvelles et par la maîtrise d'une langue pour le plus grand nombre.

Remerciements :

À l'Institut national des langues et civilisations étrangères (INALCO) à Paris, à la Bibliothèque nationale, aux Archives d'Etat et à l'Académie des Sciences à Tirana.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

Ouvrages généraux :

ANCEL Jacques, Manuel historique de la question d'Orient (1792 – 1923). Paris : Librairie Delagrave, bibliothèque d'histoire et de politique, 1923, 337 pages.

CABANES Pierre, *Albanie, le pays des aigles*. Paris : Edisud, 1994, 143 pages.

CABANES Pierre, CABANES Bruno, *Passions albanaises. De Berisha au Kosovo*, Paris : Odile Jacob, 1999, 281 pages. (1^{ère} édition : Prishtina, 1979).

CANAJ Zekeria, *Levizja kombetare shqiptare në Kosovë* (1908 – 1912)/Le mouvement national albanais au Kosovo. Tirana : 8 Nëntori, 1982, 318 pages.

CASTELLAN Georges, *Histoire des Balkans, XIV^e – XX^e siècle*. Paris : Fayard, 1994, 532 pages.

CLAYER Nathalie, *Aux origines du nationalisme albanais. La naissance d'une nation majoritairement musulmane en Europe*. Paris : Karthala, Collection « Recherches internationales », 2007, 794 pages.

Commission de géographie du service géographique des armées, Ministère de la Guerre, Notice sur l'Albanie et le Monténégro. Paris : Imprimerie nationale, 1915, 140 pages.

CRAMPTON Richard, CRAMPTON Ben, *Atlas of Eastern Europe in the Twentieth Century*. London : Routledge, 1996 (first edition), 297 pages.

CUFLAJ/ŠUFFLAY Milan, *Serbi e Arbanashi* (Serbes et Albanais). Belgrade, 1925, in : *Biblioteka za Arbanašku stariu jazik u etnologiju*, vol. 1.

DANIEL Odile, *Albanie, une bibliographie historique*. Paris : éditions du CNRS, septembre 1985, 616 pages.

DELAPIERRERE Maria, LORY Bernard, MARES Antoine (sous la dir. de -), *Europe médiane aux sources des identités nationales*. Paris, Editions de l'Institut d'Etudes slaves, 2006, 479 pages.

DERENS Jean-Arnault, *Balkans : la crise*. Paris : Folio, 375 pages.

ELSY Robert, *Dictionary of Albanian Literature*. London : 1986, 170 pages.

ELSY Robert, *Historia e letërsisë shqiptare*, (Histoire de la littérature albanaise). Prishtina : Dukagjini, Tiranë-Pejë, 1997.

ERMENJI Abas, *Vendi që zë Skënderbeu në historinë e Shqipërisë* (La place de Scanderbeg dans l'histoire albanaise). Tirana : édition Cabej, seconde édition, 1996, 238 pages.

FEVZIU Blendi, *Historia e shtypit shqiptar (1848-1996)*/Histoire de la presse albanaise. Tirana : Grupimi « Brezi 22 », 245 pages.

GARGES Gilbert, *L'Albanie*. Lyon : La Manufacture, 1995, 269 pages.

GODARD Justin, *L'Albanie en 1921*. Paris : Presses universitaires de France, 1922, pages.

GRESH Alain (sous la dir. De-), *A l'Est, les nationalismes contre la démocratie ?*. Bruxelles : Complexe, 1993, 179 pages.

HOBSBAWN Eric, *Nations et nationalismes depuis 1780*. Paris : Bibliothèque des histoires, NRF, Editions Gallimard, 1992,

MAGOCSI Paul Robert, *Historical Atlas of Central Europe, Revised and Expanded Edition*. Seattle : University of Washington Press, 2002, 274 pages.

MAZOWER Mark, *The Balkans : a short history*. New York : The Modern library, 2000, 185 pages, index, cartes, chronologie.

- METAIS Serge, *Histoire des Albanais. Des Illyriens à l'indépendance du Kosovo*. Paris : Fayard, 2006, 450 pages, chronologie, bibliographie, index, cartes.
- MILLER William, *Travel and Politics in the Near East*. London : 1898.
- POLLO S., PUTO A. (sous la direction de -), *Histoire de l'Albanie. Des origines à nos jours*. Paris : éditions Horvath, 1974, 372 pages.
- PUTO Arben, *L'indépendance albanaise et la diplomatie des Grandes puissances (1912 – 1914)*. Tirana : 8 Nëntori, 1982, 527 pages.
- ROUX Michel, *Les Albanais en Yougoslavie : minorité nationale, territoire et développement*. Paris : Editions de la Maison des Sciences de l'Homme, 1992, 546 pages.
- ROUX Michel, *Dix clés pour comprendre*. Paris : Editions La Découverte et Syros, 1999, 127 pages.
- SCHWANDNER-SIEVERS Stéphanie, FISCHER Bernd J., *Albanian Identities : myth and history*, Indianapolis : Indiana University Press, 2002, 238 pages, carte, index.
- SIVIGNON Michel, « L'adriatique de 1918 à nos jours », in *Histoire de l'Adriatique* / sous la dir. de P. Cabanes. Paris : Seuil, 669 pages.
- SKENDI Stavro, *The Albanian National Awakening 1878 – 1912*, Princeton : Princeton University, 1967.
- THESSIE Anne-Marie, *La création des identités nationales*. Paris : le Seuil, 1999, 310 pages.
- TOMI Yves, *La Serbie du prince Miloš à Miloševi*. Paris, Bibliothèque de documentation internationale contemporaine, collection Europe plurielle, 2000, 165 pages.
- VICKERS Miranda, *The Albanians. A Modern History*. Londres : I.B. Tauris, 1995, pages.
- WEIBEL Ernest, *Histoire et géopolitique des Balkans de 1800 à nos jours*, Paris : Ellipses, Collection « L'Orient politique », 2002, 642 pages, bibliographie, cartes, index, tableaux.

Documents traitant de Jashar S. Erebara:

ABAZI Nexhat, *Zhvillimi i arsimit i shkollave dhe i mendit pedagogjik shqiptar në Maqedoni (1830-1912)/Le développement de l'enseignement des écoles et de la pédagogie albanaise en Macédoine*. Tetovë : BSKH, 1997, 363 pages.

BORIÇI Hamit, *Gazetarë dhe publicistë Shqiptarë*. Tirana : Fjalor enciklopedik, 2005.

GJINAJ Maksim, *Nga « L'Albanese d'Italie » (1848) te « Jehona e Tiranës » (1944). Bibliografi e historisë së shtypit Shiptar/De « L'Albanais d'Italie » à « L'Echo de Tirana »*. Bibliographie de l'histoire de la presse albanaise. Tirana : Instituti Shiptar : medias, biblioteka kombetare, 2003, 285 pages.

HOXHA Sherafidin, *Shtypi i Kombeve dhe i Kombësive të Kosovës (1871-1983)/La presse des nations et des nationalités au Kosovo*. Prishtina : Rilindja, 1987, 239 pages.

Articles parus dans la presse :

BOUGAREL Xavier, « Grande Albanie contre « Grande Serbie » ? L'introuvable Etat au Kosovo », *Kosovo – Les Annales de l'Autre Islam*, 7, Paris, INALCO-ERISM, 2000, pp.183–200.

CASTELLAN Georges, « Les problèmes historiques du Kosovo », *Le bulletin de l'association des anciens élèves de l'INALCO*, Paris, Octobre 1999, pp. 5-10.

CLAYER Nathalie, « Le Kosovo : berceau du nationalisme albanais au XIXe siècle ? », *Kosovo – Les Annales de l'Autre Islam*, 7, Paris, INALCO-ERISM, 2000, pp.144–167.

CLAYER Nathalie, « Presse et identité nationale albanaises en 1903 – 1904 d'après les rapports des consuls austro-hongrois », *Etudes balkaniques (Cahiers Pierre Belon)*, 4, Paris, De Boccard, 1997, pp. 156-167 et pp. 177–197.

MATA Ruzhdi, « Kush është Jashar Erebara » (Qui est Jashar Erebara), *Flaka e vëllazërimit (La Flamme des frères)*, *Shkup/Skopje*, n°24, 28/07/1991, p. 12.

MATA Ruzhdi, « Veprimtaria ne Beograd, Kumanovë, Shkup, ... »
(Activités à Belgrade, Kumamoto, Skopje [NdT : de Jashar Erebara]),
Flaka e vëllazërimit/La Flamme de la Fraternité, Shkup/Skopje, n°28,
26/08/1991, p. 11.

Klara KODRA

**L'IDENTITÀ GIOVANILE
NELLA LETTERATURA ALBANESE DEGLI ANNI TRENTA**

Gli anni Trenta, storicamente un periodo di crisi politica, sociale, economica per l'Albania, rappresentavano stranamente, al contrario, un vero periodo aureo per la letteratura albanese che taglia definitivamente il cordone ombelicale che la legava ai miti risorgimentali e post-risorgimentali di idealizzazione dell'Albania e del carattere albanese e raggiunge una nuova maturità di pensiero e di livello estetico.

In questo periodo si consolida definitivamente nella letteratura albanese il realismo critico e si disintegra il romanticismo che aveva caratterizzato la letteratura del Risorgimento insieme agli elementi del sentimentalismo che si erano manifestati alla fine dell'Ottocento ed all'inizio del Novecento.

Contemporaneamente si riversano nel grande fiume realistico della letteratura albanese ruscelli di correnti moderne: impressionismo, simbolismo, espressionismo.

La figura centrale che domina questa letteratura è quella della giovane generazione che si trova, per così dire, sospesa fra la tradizione conservatrice di natura profondamente patriarcale e gli elementi innovativi, una generazione che cerca con tutte le forze la propria identità e, a volte lotta strenuamente per il nuovo, rifiutando il vecchio, l'antico, a volte riesce soccombente in questa lotta, a volte approda alle rive di un nichilismo esasperato.

Questa generazione è rappresentata, a volte come figura collettiva (nella poesia e principalmente nella poesia sociale di Migjeni), a volte attraverso figure individuali di personaggi, di giovani e ragazze (quest'ultime vivono una duplice crisi, essendo particolarmente difficile la condizione della donna in Albania oppressa da un lato dalle usanze patriarcali che la rinchiudevano tra le mura di casa e, molto spesso, dall'altro lato dalle difficili condizioni economiche).

Gli autori che dominano questo periodo sono Migjeni e Koliqi, due scrittori dotati di particolare talento, ma in un certo modo agli antipodi l'uno dell'altro, essendo il primo uno scrittore sociale e manifestamente "impegnato", il secondo, anche se non indifferente

alla realtà del tempo, un cultore dell'arte pura e maggiormente propenso ai problemi esistenziali che del resto non mancano anche nelle opere del primo.

Ambedue sono caratterizzati nelle loro opere da un realismo che s'innesta felicemente a correnti moderniste.

Migjeni è stato chiamato per autonomasia il cantore della gioventù a cui dedica anche un'ode traboccante di entusiasmo e di esaltazione. L'immagine della giovane generazione che appare nelle sue opere è un'immagine duplice o, per così dire, bifronte: nella poesia, accanto a figure di vittime tragiche o "senza qualità", si delinea la figura luminosa di una gioventù che combatte per edificare un mondo nuovo, "figli del secolo nuovo" come li definisce l'autore in una poesia manifesto in cui esalta la propria generazione, personificati dalla "scintilla" che abbandona il focolare, simbolo del passato, per volare in alto, del "gallo ribelle" che sembra annunciare l'aurora, dalla quercia gigante che prorompe nel grido "Io vita, vita voglio!". In questo aspetto la gioventù albanese appare veramente giovane in tutto il senso della parola, vivificatrice ed edificatrice, molto più giovane della gioventù di altri paesi che si dibatte in una crisi sociale ed esistenziale senza via di uscita o accetta gli slogans delle dittature di destra o di sinistra.

Ma c'è anche l'altro aspetto, accanto alla dimensione eroica e radiosa, quella drammatica o tragica che incontriamo negli schizzi o racconti brevi e nelle novelle che sono simili a romanzi in miniatura di quest'autore. C'è il giovane disoccupato dello schizzo "Il frutto proibito", le cui energie si consumano inutilmente, c'è lo studente Nush di famiglia borghese che non riesce a salvare la sorella da un matrimonio senz'amore combinato dai genitori e chiude gli occhi di fronte alla degradazione morale a cui la conduce questo matrimonio, è il tipico "uomo senza qualità", che ha bastante intelligenza e chiaroveggenza per condannare le usanze retrograde, ma non sufficiente energia per combatterle; vi sono le figure delle giovani assetate di vita, d'amore, di felicità che sono loro precluse dai pregiudizi, dalla condizione sociale o della miseria. Spesso il loro destino le conduce alla prostituzione, a volte anche alla follia come la protagonista della poesia "Ballata cittadina" e del racconto "Storia di una di quelle". Vi sono anche dei giovani precocemente "senili" come i protagonisti di "Nostalgia giovanile" e delle poesie "Presso il tavolino" e "Sull'altalena del fato" che si consumano in sogni o piaceri sterili. Sono figure quest'ultime che vivono la crisi esistenziale del crollo dei valori, simili in questo ai loro confratelli della letterature europee anche se, il loro problema non è come in questi ultimi l' "horror vacui" di una libertà senza limiti, ma piuttosto

l'aver perduto il vero sentimento della libertà in una società che opprime l'individuo.

Nel'opera di Migjeni si può notare un vero processo di demitizzazione della realtà albanese in cui gli uomini perdevano la virilità tradizionale e le donne la tradizionale virtù. Questo processo balza agli occhi in modo maggiormente drammatico nelle figure dei giovani, realisticamente rappresentate.

L'autore dipinge questi suoi personaggi attraverso il dialogo che da mezzo di comunicazione è stranamente divenuto mezzo di fraintendimento, a volte attraverso dettagli significativi o al discorso indiretto libero, più di rado attraverso il monologo interno.

I personaggi di Migjeni, sia che vengano dipinti con poche pennellate, sia che l'autore scavi nel loro intimo, sono sempre creature vive, tipi sociali indubbiamente, ma anche colla loro individualità particolare. Dissentiamo qui da un parere espresso dal prof. Rexhep Qosja secondo il quale i personaggi di Migjeni sarebbero più tipi che caratteri¹.

L'autore dà a volte anche il loro ritratto esteriore, concentrandosi sugli occhi e sulle labbra. Indimenticabili sono le labbra rosse come ciliege e gli occhi azzurri come il cielo della montanara che soffre la fame, vorrebbe placarla con le ciliege e non può perchè appesantita della futura maternità; è una creatura semplice come la natura e ciò è riflesso anche attraverso i tratti esterni con cui la dipinge l'autore che danno un'impressione di bellezza la quale accentua la sua condizione miserabile. Con particolare efficacia sono dipinti gli occhi grigi della monaca "grigi qual cenere d'arso ardore vitale" nella poesia "Canto scandaloso", le sue "sottili labbra ch'hanno i sospir soffocato". Tragici sono gli occhi della protagonista di "Ballata cittadina", "neri come la sua vita", dipinti parallelamente alle "meste labbra appassite"².

Tutta un'altra impressione ci fanno "i grandi occhi neri" della protagonista di "Una notte" che esprimono una passione ardente e giovanile.

Migjeni alterna dunque la demitizzazione a una idealizzazione di nuovo genere della gioventù albanese: vittime tragiche, esseri deboli, ma anche eroi che combattono per un nuovo avvenire.

I personaggi giovani dal Koliqi sono rappresentati prevalentemente in una dimensione psicologica che predomina su quella sociale; non che questi personaggi non siano determinati come tipi sociali, ma l'autore preferisce soffermarsi sulla loro originalità

¹ Tutte queste citazioni sono prese dal volume "Migjeni, Poesie e prose", Tirana, 1962.

² R.Qosja, *Dialogje me shkrimtarët*, Prishtinë, 1968, p.207.

psicologica ed accentua le manifestazioni dello spirito albanese in essi. Sono figure, a volte di idealisti che aspirano a lottare per il progresso in senso maggiormente illuministico che sociale, aspirano ad una rieducazione morale del popolo albanese, a volte di sognatori che contrappongono il mondo della poesia al volgare mondo pratico. Spesso sono dilaniati da contraddizioni interne come il giovane maestro del racconto "Il sangue" che lotta contro l'usanza barbara della vendetta e aspira sinceramente ad essere un missionario del progresso. Doda, il maestro, è tutt'altro che un carattere debole, non si ritira come lo studente Nush di Migjeni al primo ostacolo, lotta a lungo contro la ferrea stretta dell'ambiente, contro i pregiudizi che lo stimano vile perchè si rifiuta di vendicare il fratello ed hanno avvelenato la mente della sua stessa fidanzata, contro il suo stesso istinto che lo spingerebbe a vendicare la morte di un essere caro. Eppure non riesce vincitore in questa lotta, soccombe e compie quell'atto barbaro che tutti si attendono da lui. L'autore stesso lascia in ombra i motivi che spingono il suo personaggio all'improvvisa risoluzione di vendicare il fratello: comprende che l'ambiente è più forte di lui (motivazione sociale) oppure sono gli impulsi ereditari a fermentare nel suo sangue ed a spingerlo a quell'atto con cui tradisce le proprie convinzioni (motivazione psicologica e psicanalitica) o sono ambedue i motivi ad armare la sua mano? È caratteristico che appena compiuto l'atto definitivo Doda, malgrado l'approvazione e la simpatia di tutti, se ne pente e si consegna all'autorità. Il Koliqi è realista o fatalista in questo racconto?

Pensa egli che non sia ancora giunto il momento della vittoria sulla barbara legge non scritta o che esistano impulsi primitivi ereditari più forti della volontà individuale? Queste domande restano senza risposta o a discrezione del lettore e del critico³. La decisione del personaggio appare improvvisa e sbalordisce il lettore non essendo preceduta da alcun monologo interno o discorso indiretto libero che la prepari, ma non le si può negare verosimiglianza. La lotta interna del protagonista fino al finale a sorpresa che non risolve il problema e lo ripropone è magistralmente descritta. Il racconto è dei più discussi dalla critica, ma anche dei più avvincenti.

Una dimensione tragica ha il personaggio di Diloca (Dilotza) nell'omonimo racconto, questa montanara che lotta contro le usanze che le vietano la scelta del compagno della sua vita e fugge coll'innamorato e se lo vede morire tra le braccia. La dimensione

³ Laura Smaqi nel suo articolo "Il romanzo "Perchè?!" di Sterjo Spasse e la letteratura Albanese degli anni 30" (Vedi: Itinerare që ndërthuren : 2012) parla di una debolezza caratteristica dell'albanese come individuo se si stacca dalla collettività. Questa caratteristica potrebbe, spiegare l'enigma, ma forse si tratta anche di un'ambivalenza dell'autore nel rapporto colla sua creatura.

tragica ha qui una colorazione eroica. Invece la figura di ragazza che incontriamo nel racconto "Presso le tre querce" è soggettivamente eroica, oggettivamente una vittima tragica. Essa rinuncia all'uomo che ama perchè separata da lui dalla legge della vendetta e per salvarlo appunto dalla vendetta del suo proprio fratello. In una situazione tragica si trova anche Minja, la ragazza del racconto "Finchè tu viva sii eletto arbitro" che preferisce morire per mano del padre piuttosto che rivelare il nome del giovane che l'ha resa madre.

In una dimensione attiva invece e coerente a sè medesimo è rappresentato il giovane poeta a cui l'autore infonde molta parte di sè del racconto "Il mercante di bandiere" che contrappone i suoi puri ideali di educazione del popolo e di rinnovamento alla visione mercantilistica e pragmatica che ha del mondo "il mercante di bandiere" che giunge a trasformare in mezzo di guadagno anche il simbolo della patria. L'eroe di questo racconto non è dipinto come un modello di perfezione. Parallelamente agli ideali elevati, all'operosità e al coraggio che lo distinguono, notiamo quell'ingenuità caratteristica della gioventù e che fa tenerezza quando, per qualche istante, egli crede che il "mercante" condivida i suoi ideali. Anche qui troviamo un finale "a sorpresa", ma perfettamente motivato psicologicamente. Il discorso patriottico inatteso in bocca ad un individuo pratico come il "mercante" è legato al profitto: esso desidera soltanto vendere le bandiere albanesi che ha nel negozio e sono per lui solo "merce" e non "simbolo sublime".

Un mondo di personaggi complesso quello del Koliqi che si contrappone, ma anche completa il mondo di Migjeni. La stile con cui questi brani di realtà albanese sono dipinti è più fine e più elaborato di quello del Migjeni la cui forza risiede nella semplicità.

Figure di giovani sono al centro dei più noti e significativi romanzi degli anni Trenta: un giovane, Gjon Zaveri, al centro del romanzo "Perchè?" dello scrittore Sterjo Spasse allora agli inizi della sua carriera letteraria, un romanzo problematico che si contrapponeva ai romanzi d'intreccio"; una ragazza, Dija, al centro del romanzo "Se fossi un maschio" di Haki Stërmilli, anch'esso giovane autore a quel tempo.

Gjon Zaveri è un intellettuale di intelligenza abbastanza acuta per condannare il mondo retrogrado che lo circonda, ma non dotato di sufficiente energia di carattere e tormentato da dubbi sul significato della vita che sfociano infine in un pessimismo nichilistico e lo spingono al suicidio.

Gjon Zaveri è una figura tipicamente novecentesca, il cui conflitto interiore parallelamente al conflitto esteriore col mondo che lo circonda, assume colorazioni esistenzialistiche. È assetato di libertà

e di valori in un mondo che soffoca l'individuo e sostituisce valori con rigide norme di comportamento.

L'autore ha delle felici intuizioni psicologiche nel dipingerlo, ma in questa figura c'è anche un'eccessiva astrazione e l'identificazione dell'autore col personaggio è al pari eccessiva.

Maggiormente reale ed umana è la figura di Dija, una ragazza musulmana chiusa nell'angusto mondo domestico e ricca di aspirazioni all'amore, alla felicità, alla libertà.

Dija è una vittima tragica dell'ambiente, del padre, della matrigna, ma l'autore ne fa anche una ribelle contro le leggi e le usanze che ostacolano l'emancipazione della donna e contro cui lei, "se fosse un maschio", combatterebbe effettivamente. In questa aspirazione di Dija con cui essa si ribella contro la sua condizione di donna c'è certamente una limitazione: essa non crede che le donne possano lottare per se stesse restando donne. Essa però si ribella in senso più ristretto affermando il suo diritto all'amore e fuggendo coll'innamorato che ha scelto. E allora interviene la mano ferrea della legge vigente che la riconduce a casa dalla famiglia che calpesta i suoi diritti e dal fidanzato non scelto, ma imposto.

Il finale è tragico: Dija muore di tubercolosi e d'infelicità dopo aver provato anche le sofferenze di un matrimonio per forza.

Nel romanzo c'è una contrapposizione manicheistica di buoni e cattivi, l'autore presta alla sua eroina spesso la propria ideologia, mentre il lettore sarebbe maggiormente commosso dalla spontaneità e sincerità della ribellione di lei come lui la vive. Non mancano però nell'opera anche accenti di sincerità e scene felici. Ad ogni modo il romanzo rispose all'orizzonte di attesa del lettore del tempo e contribuì molto a destare l'autocoscienza dei propri diritti nelle donne albanesi. Fu un "romanzo a tesi", ma il cui seme germogliò e diede ricchezza di frutti.

La figura della gioventù nella letteratura albanese degli anni Trenta ha una propria originalità che gli viene dalla realtà albanese e dall'albanesità dello spirito colle virtù e i difetti della natura albanese; possiede inoltre affinità colle figure di giovani in altre letterature europee che si distaccavano chiaramente dagli eroi dell'Ottocento ed esprimevano la tragica crisi d'identità del secolo ventesimo.

BIBLIOGRAFIA:

Asllani Persida, *Eros dhe skandal. Ndërtimi i poetikës së skandalit te Migjeni*, Studime Albanologjike, 2011/2, v. XVI, p. 95-106.

- Bala Vehbi, *Migjeni* (portret – monografi), Tirana 1974
- Berisha Anton, *Dimensionet e personazheve të Migjenit*, Rilindja, 21, 12, 1968
- Bihiku Koço, *Proza e Migjenit in : Probleme letrare* Tirana 1973, p. 141-198.
- Bihiku Koço, *Mbi disa veçori të krijimtarisë së Migjenit*, Ivi, p. 199-210.
- Ejntrej Gertruda, *Tvorçestvo Midieni*, Leningrad 1973
- Doçe Elin, “A do qymyr, zotni” *Izotopitë e një ligjërimi me nëntekst erotik*, Studime Albanologjike, 2011/2, V.XVI, p. 107-112.
- Idrizi Rinush, *Migjeni*, SH.B. Enciklopedike, Tirana 1992.
- Hamiti Sabri, *Vetëdija letrare*, prishtinë 1989
- Hoxha Arben, *Receptimi kritik i prozës së Koliqit*, Seminari i 4 Ndërkombëtar “Shkodra në shekuj”, Shkodër, 2004, p. 281-287.
- Jorgo Kristaq, *Një teori për Migjenin* in: Studime Filologjike, 1998, nr. 3-4.
- Kadare Ismail, *Ardhja e Migjenit në letërsinë shqipe*, Tirana 1981.
- Koliqi Ernest, *Vepra*, 2. N.B. Rilindja (Postfazione: A. Berisha, E.Koliqi, erudit i rëfimit artistik), p. 467.
- Qosja Rexhep, *Dialogje me shkrimtarët*, Prishtinë, 1968.
- Qosja Rexhep, *Kritika letrare*, Prishtinë 1969.
- Qosja Rexhep, *Panteoni i rralluar*, Prishtinë, 1973
- Qosja Rexhep, *Mite të zhveshura*, Prishtinë, 1983
- Qosja Rexhep, *Prej letërsisë romantike deri te letërsia moderne: shkrimtarë dhe periudha*, Prishtinë, 2006.
- Sinani Shaban, *Miti i “idesë” në vend të kultit të heroit*, Studime Filologjike, 1998, nr. 3-4.
- Laura Smaqi, *Funksioni poetik i zonës në tregimet e Ernest Koliqit* in: Studime Filologjike, 2000, nr. 3-4.
- Smaqi Laura, *Romani “Pse?!” i Sterjo Spasses dhe letërsia shqipe e viteve 30* in: Itinerare që ndërthuren , Botimet “Poeteka”, Tirana, 2012, p. 23-36.
- Rreth imazhit të shqiptarit në krijimtarinë artistike e publicistike të Ernest Koliqit* in: Op. Cit., p. 47-58.
- Suta Blerina, *Pamje të modernitetit në letërsinë shqipe*, Sh.B. Onufri, 2004.
- Shema Isak, *Vepra letrare e Sterjo Spasses në kritikën e huaj letrare*, Seminari Ndërkombëtar për Gjuhën, Letërsinë dhe Kulturën Shqiptare, Prishtinë, 1980, p. 235-245.

CRITIQUE ET BIBLIOGRAPHIE

LEKË MATRANGA* ET SA *DOCTRINE CHRÉTIENNE* SOUS LE REGARD DE MATTEO MANDALÀ

Depuis sa découverte voici quatre-vingts ans, la version imprimée de la *Doctrine chrétienne* (« *E mbsuame e krështerë* ») de Lekë Matranga est passée entre les mains de plusieurs curieux ou savants, tantôt directement, tantôt indirectement, et a été étudiée en général de façon partielle, selon des intérêts spécifiques et limités. Ces limitations ont été d'ordres divers, religieux, culturels, historiques, voire même nationaux. Les intérêts spécifiques ont visé des objectifs particuliers à presque chacun des auteurs qui s'en sont occupés. Quand on considère la longue période d'analyse de cet ouvrage et, notamment, les éminents spécialistes qui s'y sont penchés en le regardant comme le document linguistique le plus ancien des parlers méridionaux albanais, tels que Marco La Piana, Eqrem Çabej, Selman Riza, Shaban Demiraj, Fadil Sulejmani et d'autres, on a l'impression qu'il ne reste plus rien à ajouter. Cependant, l'ouvrage est tombé aujourd'hui entre d'autres mains qui en ont fait une toute autre chose du point de vue aussi bien du volume que des objectifs proposés.

Le retour sur Lekë Matranga, bien que dû à une circonstance du hasard, est devenu pour le professeur Matteo Mandalà une vraie action d'enquête scientifique approfondie. La découverte d'un nouveau document du trésor culturel arberèche constitue en même temps le motif qui a inspiré l'auteur pour rédiger l'ouvrage ainsi qu'un appel à mener des recherches ultérieures non seulement sur Matranga, mais aussi sur les autres personnalités de la culture arberèche.

* Matteo Mandalà, *Lekë Matranga, njeriu, koha, vepra. Mbi botimin kritik të varianteve dorëshkrim të shtypur të veprës E mbsuame e krështerë – 1592*, OMBRA GVG, Tirana, 2013.

Plutôt qu'à compléter, la recherche de Mandalà vise à éclairer d'une nouvelle lumière la vie et l'œuvre de Matranga. Partant d'un petit document découvert par hasard ou d'une motivation fournie par d'éminents spécialistes de la culture arberèche, l'intuition bien notoire de notre chercheur a senti le besoin de mettre en évidence les limites des interprétations philologiques avancées jusqu'à ce jour depuis la découverte du manuscrit, mais aussi de raffermir les anciennes hypothèses sur le contexte historique et culturel de l'époque où a vécu Matranga.

Le nouveau traitement de la vie de Matranga est déterminé par le nouvel objet d'étude. Pour une première fois, le point de départ n'est pas la copie photographique, mais les trois versions manuscrites et la version imprimée. L'auteur procède à l'analyse de quelques aspects de la vie et de l'œuvre de Matranga, jusque-là peu connus ou inconnus, de sa formation et des circonstances historiques, culturelles et religieuses qui ont donné lieu à l'initiative de rédiger cet ouvrage et ont influé sur sa forme. La *Doctrine chrétienne* est ainsi tirée de l'isolement où tout était recherché uniquement à l'intérieur de l'ouvrage et elle est considérée en ampleur dans un cadre où s'enchevêtrent des facteurs historiques et humains. Les diverses versions sont considérées dans leurs rapports où, à part l'auteur qui occupe une place centrale, les autres intervenants ne sont pas exclus, car ils ont influé sur la forme prise par l'ouvrage jusqu'à sa publication.

L'objectif que s'est proposé Mandalà est très ambitieux, mais il est justifié par son expérience dans la préparation de publications de ce genre et, en particulier, par sa formation générale et spécialisée. En plus d'un regard critique porté sur de nombreuses questions laissées en suspens par d'autres chercheurs importants qui se sont penchés sur l'œuvre de Matranga, l'auteur de cette publication appuie tout d'abord son étude philologique approfondie sur une méthode qui rattache le texte aux circonstances historiques et culturelles, ainsi qu'aux divers acteurs de l'époque, en le considérant comme un produit aussi bien de l'époque que de ses auteurs.

Mandalà a généralement suivi la méthode des études philologiques du professeur Çabej qui, pour les études des textes albanais anciens, conseillait de passer par un travail systématique de plusieurs années avant d'aboutir à des publications capables de répondre aux exigences de la philologie. Or il n'a pas seulement choisi sa méthode, mais l'a aussi perfectionnée.

L'auteur met ainsi souvent à profit des données extratextuelles qui facilitent la compréhension et l'explication des aspects

proprement philologiques. S'arrêtant sur des personnages comme le commanditaire, le traducteur, le compositeur typographe, le copiste et le lecteur, il suit deux lignes, une historique et culturelle et une autre philologique, la première étant toujours en fonction de la seconde. L'histoire du texte est bâtie de la sorte sur l'histoire des personnages.

Toutes ces interventions volontaires extratextuelles ont permis à Mandalà de suivre la reconstitution de l'histoire de l'écriture des textes, le conduisant ensuite à la conclusion que ces textes sont le fruit d'un processus complexe impliquant plusieurs auteurs. L'autorité, la formation et la culture de chacun d'entre eux ont un poids et un rôle dans la réalité historique de cet événement qui, loin de rester isolé, a eu des répercussions directes sur les développements culturels ultérieurs chez les Arberèches de Sicile.

Mandalà remarque que cette méthode n'a pas été suivie par d'autres auteurs critiques avant lui et que c'est pour cette raison qu'ils ont souvent tiré des conclusions précipitées et que leurs travaux se sont limités à un simple traitement de nature culturelle extratextuelle, en embrouillant, comme il dit, « l'écheveau des problèmes philologiques ».

Il apprécie les études de ses prédécesseurs sur la base de la méthode qu'ils ont suivie dans chacun des cas. S'il considère le traitement de La Piana comme généralement incomplet, il apprécie chez Riza la perspicacité à déterminer les nombreux problèmes laissés en suspens par La Piana. Cependant, selon l'auteur, les remarques de Riza ne sont pas non plus complètes et exhaustives, car elles se sont concentrées avant tout à l'analyse interne du texte sous toutes ses variantes. N'ayant pas attaché de l'importance aux aspects physiques de ces variantes, Riza n'a pas réussi éclairer les rapports généalogiques entre les versions manuscrites A, B et C. Et Mandalà de conclure qu'il a souligné plutôt des aspects secondaires, négligeant les philologiques principaux, lesquels restent encore à résoudre.

À propos d'autres auteurs qui se sont occupés de Matranga, Mandalà formule à juste titre la remarque qu'ils ont suivi plutôt l'un l'autre et pas toujours l'original. Il y inclut aussi le chercheur F. Sulejmani, auquel on doit une publication presque complète sur cette œuvre.

La publication de Mandalà contient toute la matière du catéchisme, autrement dit de la première version manuscrite à la copie imprimée.

L'auteur décrit pas à pas les trois versions manuscrites et la version imprimée et il caractérise chaque document de manière détaillée en déterminant le format, les dimensions, les feuilles,

l'encre, etc. Pour chaque variante, il en définit la structure et le caractère de son contenu. On y retrouve tout ce qui peut être vu, mais aussi sous-entendu, tout ce qui a été retiré ou ajouté d'une variante à l'autre, le tout étant examiné et argumenté par des faits et des raisonnements à l'appui. La description est tellement concrète et vive que l'on a l'impression de suivre le mouvement du document de l'origine à la conclusion, du premier manuscrit à l'exemplaire imprimée.

De toute cette enquête, l'auteur tire quelques conclusions de valeur pour l'analyse philologique, à savoir que plusieurs mains sont intervenues dans les versions, que quatre mains sont intervenues sur les trois manuscrits, que les participants restent anonymes, que le texte de la version manuscrite C est le texte définitif qui est allé sous presse et que les manuscrits A, B et C indiquent aussi les phases du passage à l'impression.

Une présentation à part est consacrée aussi à la copie photographiée de la Bibliothèque nationale d'Albanie. Les indications physiques qui s'y rapportent sont plus complètes et précises. Des remarques succinctes sur les études intégrales ou partielles du Codex de la part des prédécesseurs corrigent certaines conclusions contradictoires qui en ont été tirées.

Pour apposer à son ouvrage l'empreinte de l'époque, du lieu et du niveau intellectuel correspondant, l'auteur s'est rapporté avec patience et bonne volonté à des lieux, des documents et des littératures de toutes sortes. Il a remonté le fil de la généalogie et de la formation de Lekë Matranga pas tellement pour préciser une date de naissance, mais plutôt pour connaître son niveau d'instruction et de culture, pour suivre son évolution intellectuelle qui s'est matérialisée, paraît-il, plus dans la vie qu'à l'école. De toute façon, le parcours scolaire suivi a permis à Matranga d'avoir un niveau culturel et intellectuel promettant pour l'avenir et cela grâce à la rationalité des établissements où il s'est instruit et qui, parallèlement au contenu religieux, proposaient de bonnes connaissances de la grammaire et de la civilisation gréco-romaine. Le titre mineur de l'instituteur lui a assuré une position et un prestige qui iraient toujours croissants.

La formation et la carrière ecclésiastique de Lekë Matranga correspondent aux luttes que se livraient les églises entre elles pour attirer la population.

Mandalà explique avec réalisme, mais aussi avec l'intuition de l'intellectuel local, les circonstances politiques, sociales et religieuses dans lesquelles d'illustres Arberèches de Sicile ont consacré la plupart de leurs énergies à la traduction et à l'étude des textes

anciens. Un excellent exemple de cette tradition est fourni aussi par une élite intellectuelle arberèche d'aujourd'hui, où se distinguent en particulier Francesco Altimari et l'auteur de cette publication, Matteo Mandalà, ainsi que d'autres plus jeunes.

L'auteur est complètement envoûté par *E mbsuame e krështerë*, dans le sens qu'il ne se soustrait à aucun aspect de cette œuvre. Il la présente dans son intégralité, expliquant les circonstances et les personnages qui ont mis la main étape par étape à chacune de ses composantes, le soutien dont elle a bénéficié, le modèle de codex choisi, la traduction en albanais avec de fines remarques, mais aussi la version italienne. Et il intervient avec les remarques subtiles d'un linguiste irrité contre tout ce qui ne va pas à la langue.

Avec l'attention d'un expert, il procède à une analyse minutieuse et aigüe de la graphie de tous les documents du Codex, notamment aux variantes autographes et non autographes. Il caractérise chaque phonème, en lui accordant d'une main presque sûre des valeurs réelles. Cette analyse ne ressemble, ni par la quantité, ni par la qualité, à aucune des études intégrales ou partielles antérieures.

D'autres analyses linguistiques, notamment morphologiques, sont plus limitées, car les études antérieures sous cet aspect sont plus complètes, mais aussi parce que, semble-t-il, on n'y rencontre pas les mêmes problèmes que sous les autres aspects.

On ne peut donc que féliciter l'éminent philologue Matteo Mandalà pour cette publication où la matière de Lekë Matranga est recueillie et étudiée dans son intégralité avec une rigueur qui ne laisse rien à ajouter.

Ethem Likaj

Shaban Sinani, *NDAJFOLJET PËREMËRORE NË GJUHËN SHQIPE* (Les Adverbes pronominaux en albanais), Tirana, 2012

La monographie *Ndajfoljet përemërore në gjuhën shqipe* (Les Adverbes pronominaux en albanais) de Shaban Sinani constitue une des études spécialisées les plus approfondies de ce chercheur dont les contributions sont orientées depuis de nombreuses années vers des domaines qui avoisinent aussi bien la linguistique et la littérature que l'histoire de la culture albanaise.

L'auteur offre par cet ouvrage une optique tout à fait nouvelle de ses recherches scientifiques, bien que sa conception ait pris forme à une époque plutôt lointaine, suite à un travail mené avec un grand soin et où un rôle décisif reviendrait à la contribution de son mentor scientifique, l'éminent professeur Shaban Demiraj, auquel est dédié l'étude en question.

La monographie sur les adverbes pronominaux en albanais constitue un ouvrage original qui a fait jusque-là défaut aux études écrites en albanais sur les parties du discours et leur catégorisation morpho-sémantique.

Pour l'élaboration de la présente étude, l'auteur a une motivation assez significative : il s'agit d'un hommage à son mentor, le professeur Demiraj, un motif omniprésent même dans l'esprit d'actualité de l'ouvrage. Ceci ne l'a pourtant pas empêché d'aller plus en profondeur sans nuire nullement à la méthodologie de la recherche et de la mise en évidence des sources de référence, qui se révèlent de grande utilité et servent de matière fondamentale à l'ouvrage. À titre d'illustration pour les arguments abordés on y retrouve des fragments de textes anciens albanais, des traductions bibliques traditionnelles, des sources de la littérature orale, ainsi que des passages tirés d'auteurs de la littérature écrite albanaise, fins connaisseurs des dialectes de la langue et traducteurs expérimentés de quelques œuvres majeures de la littérature étrangère.

L'auteur informe le public même sur les sources essentiellement littéraires, mais aussi théoriques qu'il a ajoutées par la suite, faute de pouvoir les consulter initialement depuis des années, à

l'époque où l'ouvrage avait commencé à prendre forme. Ces sources lui ont permis de mieux illustrer les arguments théoriques liés à la problématique du traitement d'une catégorie particulière telle que les adverbes pronominaux.

Cette vaste bibliographie offre un modèle d'illustration par des exemples tirés de la littérature et des articles de presse, tout en exploitant des points de vue relatifs à la conception des adverbes pronominaux albanais tirés de chercheurs connus de la linguistique mondiale, consultés pour la plupart dans leur langue originale (Jakobson, Vinogradov, Brugmann, Peshkovski, Bloomfield, Noreen, etc.).

Dès la première ébauche du présent ouvrage, l'auteur a pu disposer de ces sources de référence concernant la conception de l'étendue de la matière et de l'argument central de l'étude monographique. Le traitement de l'argument central, le développement des motifs et de l'objectif que se propose l'étude monographique n'ont jamais laissé de côté la tradition du traitement de cette catégorie dans d'autres langues, dont certaines comparables à l'albanais du point de vue du nombre de locuteurs et de la place occupée dans la famille des langues indo-européennes.

Une source importante de référence, ayant en effet pour objet la morphologie de l'albanais, c'est l'ouvrage du Père Justin Rrota *Gjuha e shkrueme ase vërejtje gramatikore* (Botime Françeskane, 2006), publiée sous la rédaction scientifique d'Enver Hysa et d'Emil Lafe. L'ouvrage en question, qui revêt les dimensions d'une étude grammaticale abordant également les autres parties du discours, consacre un passage à part à cette catégorie sous le titre *Ndajfoljet përemnore*¹.

Justin Rrota considère ces adverbes du point de vue de leur dérivation et de l'existence en eux de formants en provenance d'autres parties du discours. Shaban Sinani a non seulement considéré à part un tel chapitre de l'ouvrage de Rrota, en mettant en valeur l'importance et l'objet de son traitement, mais il est en même temps parmi les rares chercheurs qui en fait un modèle de référence dans une étude de portée scientifique.

Une grande valeur de l'ouvrage de Shaban Sinani réside notamment dans les faits traités dans cette étude et qui constituent une réussite de la linguistique mondiale (Jespersen reste un des auteurs cités le plus fréquemment) en vue d'argumenter la place qui revient à cette partie du discours dans la grammatologie albanais, une tâche pas

¹ J. Rrota. *Gjuha e shkrueme ase vërejtje gramatikore*, Botime Françeskane, Shkodra, 2006, p. 318-319.

trop aisée celle-ci dans la mesure où il fallait se pencher aussi sur des emplois qui peuvent occuper en effet une place intermédiaire parmi les parties du discours en albanais.

L'ouvrage aborde également des arguments qui relèvent de la linguistique théorique (plus exactement de la morphologie théorique, puisqu'il y est souvent question de la conception du sens catégoriel des mots donnés), tout en laissant la place nécessaire à la grammaire historique de l'albanais. C'est à juste titre que, à propos de quelques lemmes, l'auteur cite Eqrem Çabej et ses études d'étymologie où sont reflétés dans biens des cas les jugements d'autres linguistes tels que Meyer, Perderson, Jokl, etc. Dans plusieurs cas, l'auteur procède à la validation des points de vue originaux de Çabej sur la conception catégorielle de certains mots, un fait qui vient confirmer dans une certaine mesure le caractère pluridimensionnel des travaux scientifiques de ce dernier chercheur. Dans la même ligne, l'auteur a cité aussi les contributions d'autres chercheurs dans le domaine des études de linguistique historique, comme Meyer, B. Demiraj, K. Topalli, V. Orel, etc. Ces chercheurs sont cités particulièrement au sujet de l'origine de quelques formants donnés qui sont présents dans la composition de certains adverbess.

L'étude est articulée en sept chapitres et quelques autres parties composantes om sont traités dans une suite logique des questions de la conception et de l'interprétation de cette catégorie morphosémantique dans la langue albanaise. Certains passages abordent des questions importantes du débat scientifique et l'auteur se réfère dans ce sens à des travaux existants dans la tradition des études de linguistique théorique. Les adverbess pronominaux sont considérés sous l'aspect de leur traitement traditionnel, du point de vue de la composition et de la structure morphologique, des fonctions syntaxiques et c'est en particulier en rapport avec ce dernier argument que se met en évidence le rôle d'illustration et d'argumentation des sources de référence susmentionnées.

L'auteur a exploité les meilleures réalisations dans le domaine de la grammatologie albanaise, qui sont l'œuvre de chercheurs albanais et étrangers. Elles sont non seulement citées en permanence, mais occupent parfois des chapitres entiers de l'ouvrage. Une partie d'entre elles ont servi à illustrer les termes utilisés dans l'ouvrage, tandis que d'autres à argumenter pourquoi certaines questions doivent constituer encore des objets de débat. L'auteur a repris des grammaires et des auteurs qui ont traité de cette importante catégorie lexico-grammaticale, en citant des travaux sérieux dans le domaine des études grammaticales, recueillis dans des livres et des textes scientifiques et scolaires, mais aussi dans des articles particuliers où

l'on pose aussi la question de l'interprétation des catégories fondamentales de cette partie du discours.

Le fait d'avoir pris en compte les résultats des études albanaises et de celles menées par des chercheurs étrangers est une grande contribution non seulement à l'argumentation de la problématique fondamentale de cette élaboration, mais aussi aux travaux futurs des chercheurs et des étudiants qui seront orientés vers les recherches dans le domaine de la morphologie de l'albanais et de l'histoire de la grammatologie albanaise.

Cet ouvrage du chercheur Shaban Sinani constitue sans nul doute une réalisation importante tout particulièrement dans le domaine de la morphologie de la langue albanaise, mais aussi sert à compléter encore mieux le panorama des études effectuées dans plusieurs disciplines de l'albanologie.

Evalda PACI

LA VIE SCIENTIFIQUE

CONFÉRENCE À PRISHTINA SUR « L'ALBANAIS ET LES LANGUES DES BALKANS »

Depuis le siècle dernier, quand les savants ont remarqué les liens et les correspondances multiples entre les langues des Balkans sous divers aspects, les études balkaniques sont considérées comme une discipline à part, liée à d'autres branches de la linguistique historique, théorique et comparée, à la diachronie et à la synchronie. Organisée à Prishtina les 10 et 11 novembre 2011 par l'Académie des Sciences et des Arts du Kosovo en collaboration avec l'Académie des Sciences d'Albanie, la conférence « L'albanais et les langues des Balkans » s'inscrit dans la série de ces études et constitue la plus importante manifestation de ce début de siècle dans la discipline en question.

Les nouveaux locaux de l'Académie à Prishtina ont ainsi réuni des albanologues, des balkanistes, des slavistes, des hellénistes, des turcologues et des romanistes venus de plusieurs pays situés sur trois continents.

Les 43 communications adressées à la conférence ont touché divers domaines de la linguistique, la lexicologie et la lexicographie en passant par la phraséologie, la grammaire avec la formation des mots et la morpho-syntaxe, la phonétique avec la phonologie, l'onomatistique avec l'anthropologie et la toponymie et ainsi de suite.

Dans le domaine de la grammaire, où les éléments communs des langues balkaniques ont attiré depuis longtemps l'attention des linguistes, ont été présentées les communications « Les formes du futur de l'albanais par rapport aux langues des Balkans » par Besim Bokshi, « L'albanais et le roumain sous l'aspect de la linguistique balkanique » par Rexhep Ismajli, « Ce que montre la mise à l'écart de l'infinitif dans les langues balkaniques » par Shaban Demiraj, « Quelques particularités de l'impératif dans les langues balkaniques » par Wilfried Fiedler, « La question

de l'impératif indicatif en albanais et dans les autres langues des Balkans » par Victor Friedman, « Typologies romanes et balkaniques dans la structure grammaticale de l'albanais » par Seit Mansaku, « Case as nominal property: the interaction of DOM and discourse-linking in Shkodër pronouns » par Rita Manzini et Leonard Savoia, « Le futur de type *do*+subjonctif en tant que phénomène dialectal et balkanique de la langue albanaise » par Bardhyl Demiraj, « La présence de l'infinitif en albanais et en serbe » par Imri Badallaj, « Combien sont balkaniques les modes verbaux albanais, le conditionnel et l'admiratif ? » par Blertë Ismajli, « Une structure verbale alternative en albanais : l'influence d'une langue de l'aire balkanique » par Julie Kolgjini.

D'autres communications ont été consacrées à des questions de morpho-syntaxe liées notamment aux formes contractées des pronoms personnels et à l'article : « La communauté des dites formes contractées des pronoms personnels et la conjugaison subjective-objective *sui generis* en albanais et dans les langues balkaniques » par Remzi Përnaska, « La répétition de l'article devant les éléments syntagmatiques en albanais et en grec et la question de l'article défini en albanais » par Aristotel Spiro, « L'article postposé dans les langues des Bal-

kans : ressemblances et différences morpho-syntaxiques » par Teuta Abrashi.

La formation des mots dans les langues balkaniques, en tant que domaine étroitement lié à la grammaire, a été au centre de l'attention des communications « *Syntactic methods in word formation on the basis of contrastive word formation of the balkan languages* » par Artur Karasi ski et « Certaines influences du grec dans la formation des verbes en arberèche d'Italie » par Francesco Altimari.

Le domaine le plus mobile et instable, le lexique, avec un aperçu historique des problèmes, a intéressé les communications « L'albanais et les langues voisines » par Idriz Ajeti, « Quelques précisions sur le fonds lexical dit 'roumaino-albanais' » par Marco Gabinski, « Sur les turcismes dans les parlers arberèches » par Matteo Mandalà, « La stratification chronologique et l'étendue dialectale des emprunts slaves dans l'albanais du XVII^e siècle » par Anila Omari, « Sur l'évaluation des emprunts slaves en albanais » par Xhelal Ylli, « Les éléments latins en albanais et en roumain, un aperçu typologique et sémantique » par Evalda Paci.

Liée à la lexicologie était aussi la communication « La malédiction comme une question de phraséologie balkanique » présentée par Martin Surov ák.

Les communications « Le corpus de la langue albanaise – premiers résultats, problèmes et devoirs » par Nebi Caka et Ali Caka, « Des corpus linguistiques pour l'albanais » par Besim Kabashi, « Pour un dictionnaire balkanique des turcismes » par Lindita Latifi, « Le corpus de la langue albanaise : principales directions du travail » par Timofey Arkhangel'skiy, Mikhaïl Daniel, Maria Morozova et Aleksander Roussakov, et « La stratification des emprunts aux langues balkaniques dans un dictionnaire étymologique » par Kolec Topalli, traitaient du domaine de la lexicographie. Tandis que « Les liens phonétiques albanobalkaniques », faite par Iréna Sawicka, était consacrée aux domaines de la phonétique et de la phonologie.

Les rapports entre les langues balkaniques ont été considérés parfois sur une période dépassant nos deux millénaires. Telles étaient les communications « Le proto-albanais au milieu des langues antiques des Balkans » par Heiner Eichner et « Traces d'interférences d'appellations hellén(ic)o-grecques, illyr(ic)o-albanaises et ital(ic)o-romanes dans le domaine de l'ethnonymie » par Shefki Sejdiu.

Certaines communications, comme « Considérations générales sur le rôle de l'albanais dans la formation de l'union

linguistique balkanique » de Bahri Beci, ont considéré les relations entre les langues balkaniques dans le cadre dialectal. Les questions d'onomastique ont été abordées parfois sur le plan historique, comme dans la communication faite dans le domaine de la toponymie par Skënder Gashi, « Traces e la latinité et de la romanité balkaniques dans la microtoponymie du Kosovo », et celle dans le domaine de l'anthroponymie par Haxhi Shabani, « Influences de la langue monténégrine sur l'albanais du Monténégro ».

Il est important de noter que les relations entre les langues balkaniques ont été traitées non seulement sur la plan diachronique, mais aussi sur celui synchronique, comme des influences de langues à l'époque moderne. Telles étaient les communications « La position et le statut de l'albanais par rapport aux autres langues des Balkans » de Bardh Rugova, « Les contacts interlinguistiques balkaniques dans le cas des turcismes » de Giorgio Bufli, « Problèmes de l'application du bilinguisme albanais/serbe au Kosovo » de Shkumbin Munishi, « L'albanais et le macédo-aroumain sous l'aspect des contacts entre eux » de Qemal Murati et « L'albanais et les autres langues balkaniques dans les moyens d'enseignement actuels de l'histoire » de Dieter Nehring. Dans ce cadre, « Interférences de l'albanais dans les

langues slaves du sud » de Murat Blaku a donné un aperçu des influences de l'albanais sur les langues voisines.

Dernièrement, quelques communications ont jeté un regard critique sur des ouvrages scientifiques concernant les études balkaniques, notamment dans le domaine de la dialectologie et de la lexicographie. Telles étaient « La perception de la langue et de la culture albanaise à travers les volumes *Le terre albanesi redente: Cossovo* (1942) et *Le terre albanesi redente: Ciamuria* (inédit) » de Monica Genesin et Domenico Martucci, ainsi que « Du 'miel' distillé des territoires albanophones : le dictionnaire manuscrit albanais-grec de Th. Mitko et son cadre balkanique » de Dhori Qirjazi.

Cette thématique aussi vaste et variée des travaux présentés à la conférence témoigne de l'intérêt que suscite ce domaine d'études, ainsi que du travail sérieux des linguistes venus de divers pays pour participer à cette manifestation. Les phénomènes et les problèmes abordés peuvent être groupés aussi selon les langues faisant objet d'étude. Certains phénomènes sont généralisés et comprennent la totalité ou la majorité des langues balkaniques. D'autres concernent un groupe de langues liées entre elles pour des raisons génétiques, comme c'est le cas des langues slaves. Dernièrement, il

y a des phénomènes qui se manifestent seulement dans deux langues de cette aire, en tant qu'expression de relations historiques ou géographiques (de voisinage). Telles sont les relations entre l'albanais et le roumain, entre l'albanais et le grec, ou entre le turc et les langues particulières balkaniques. Les contributions des orateurs ont été enrichies davantage par les débats qui ont suivi sur des questions particulières.

Les travaux de la conférence ont également permis d'annoncer des ouvrages fondamentaux qui sont en voie de rédaction en rapport direct ou indirect avec ces disciplines, comme le corpus de la langue albanaise, le projet sur la formation des mots dans les langues balkaniques, le dictionnaire étymologique de la langue albanaise et le dictionnaire balkanique des turcismes.

Un autre aspect positif de la conférence a été la participation d'une jeune génération de chercheurs, dont l'existence donne l'espoir et la certitude de la poursuite de ces recherches dans l'avenir. Cette conférence a donc constitué un grand pas en avant ouvrant de nouvelles perspectives aux études albanologiques et balkanologiques.

À la séance de clôture, les participants ont exprimé à l'unanimité l'idée que les linguistes kosovars doivent avoir le statut de représentants officiels

de l'État du Kosovo auprès de l'Association Internationale d'Études du Sud-Est Européen (A.I.E.S.E.E.) qui se réunira en Turquie. Un comité d'initiative

composé de trois personnes, les académiciens Besim Bokshi et Rexhep Ismajli et le professeur Bardh Rugova, a été élu à cette fin.

IN MEMORIAM

HOMMAGE À LA SAGESSE : ZIJA XHOLI

Zija Xholi, l'éminent professeur de philosophie, nous a cruellement manqué au Centenaire de l'Indépendance nationale. Il attendait pourtant avec impatience se joindre à nous à ces célébrations dont il avait l'habitude de parler en rappelant les vers célèbres par lesquels Naïm Frashëri avait chanté l'Albanie :

Heureux qui vivra

Pour la voir sacrée Reine !

Tous ceux qui ont connu Zija Xholi, amis, collègues, d'innombrables étudiants, juristes et enseignants, gens d'étude et écrivains, hommes politiques et historiens, linguistes et mathématiciens, partout en Albanie, imaginent l'affreux déchirement qu'il a dû éprouver, fatigué par sa maladie et son âge, de ne pas pouvoir vivre ce grand jour auquel il avait consacré toute une vie, avec son patriotisme et sa sagesse philosophique, sa noblesse d'esprit et son humanisme, son éloquence pédagogique et son érudition encyclopédique et scientifique.

Je ne peux pas m'empêcher de me souvenir de ce grand ami que j'ai eu la chance de côtoyer pendant soixante-dix ans et avec lequel nous avons travaillé ensemble en partageant la même passion pour l'enseignement et la science. Cette longue amitié m'a permis de bien connaître les hautes vertus qui le caractérisaient en tant que homme et l'un des représentants les plus illustres de l'intelligentsia albanaise.

J'ai rencontré Zija pour la première fois pendant l'été 1943 dans les montagnes de la Gora. J'avais 14 ans et, renonçant à mon adolescence, j'essayais de passer pour un adulte dans l'espoir de pouvoir gagner le maquis. Il était un jeune qui allait de village en

village pour appeler aux armes tous ceux qui étaient prêts à se battre pour la liberté de la patrie occupée.

Zija Xholi avait eu la chance d'étudier au célèbre Lycée français de Korça où, grâce à son zèle infatigable et à son application, il a réussi à maîtriser une vaste érudition humaniste ainsi que des langues étrangères qui l'ont aidé à enrichir sans cesse sa culture occidentale. Compte tenu de son talent, immédiatement après la libération, il a travaillé comme rédacteur en chef du journal *Rinia* (La Jeunesse). Dans les années 1947-1952, il a fait ses études à la Faculté de Philosophie de l'Université « Lomonossov » de Moscou. De retour en Albanie, il a été nommé professeur de philosophie aux instituts supérieurs qui venaient d'être ouverts, puis à l'Université de Tirana.

Des dizaines de milliers de ses anciens étudiants ont écouté avec intérêt et plaisir ses conférences qui se distinguaient par un haut niveau intellectuel et scientifique, l'érudition et le pathétisme, et gardent le respect pour leur professeur aimable et toujours prêt à les aider comme un ami attentif. Ce travail inlassable lui a valu le titre de professeur en 1970 et, en 1974, il a été nommé doyen de la Faculté des Sciences Politiques et Juridiques de l'Université de Tirana. Il a dû assumer cette fonction à un moment difficile et sous la pression de la campagne de « révolutionnarisation de la vie » qui battait son plein et qui, à l'instar de la pratique chinoise, avait conduit à la suppression pure et simple de l'institution de l'avocat dans le système juridique ainsi qu'à la liquidation du Ministère de la Justice. Le doyen avec ses collègues de la Faculté ont fait face à cette pression et ont réussi à sauver l'essentiel de la base scientifique des jeunes juristes, rétablissant la durée de quatre ans des études au département du Droit et organisant la Faculté de Philosophie et de Journalisme au lieu du département politique. S'opposer au sectarisme vulgaire et organiser des facultés du Droit et de la Philosophie, en proposant aux étudiants les bases scientifiques de ces spécialités, était loin d'être facile à l'époque. On y enseignait des matières comme l'histoire de la philosophie mondiale, l'esthétique, l'éthique, la logique et d'autres encore, comme dans toutes les universités du monde. Dans les facultés nouvellement créées, le professeur Zija Xholi a assumé d'enseigner une des matières les plus difficiles et fondamentales, l'histoire de la philosophie mondiale. Parallèlement, nous avons

ouvert un cours spécial sur l'histoire de la pensée philosophique, sociale et politique albanaise.

Le professeur Xholi appuyait son travail d'enseignement également sur des études scientifiques qu'il a menées personnellement. Il a eu le mérite particulier d'étudier l'héritage culturel de la Renaissance nationale albanaise. Une série de monographies qu'il a préparées pour la première fois étaient consacrées à Naïm et Sami Frashëri, Pashko Wassa, Zef Jubani, Petro Luarasi, etc. Elles ont joué un grand rôle dans l'analyse du contenu progressiste de la plateforme de la Renaissance nationale pour l'union du peuple albanais dans la lutte pour la liberté et la proclamation de l'indépendance nationale le 28 novembre 1912. Zija Xholi a eu le courage de consacrer des études aux œuvres des penseurs de la littérature ancienne albanaise comme Marin Barleti, Gjon Bozuku, Pjetër Budi, Frang Bardhi et Pjetër Bogdani sous un régime à parti unique dont la position officielle à l'égard de la religion était rigide et antidémocratique et quand ces œuvres n'étaient pas suffisamment appréciées pour leurs valeurs linguistiques, littéraires et culturelles, pour leur originalité et l'influence positive qu'elles avaient exercée en éveillant la conscience nationale du peuple albanais. Les études scientifiques de ce patrimoine culturel national étaient cependant très appréciées par les intellectuels et les chercheurs sérieux et elles ont été honorées par des prix prestigieux. Les ouvrages consacrés aux penseurs albanais ont été reçus également avec beaucoup d'intérêt par les Albanais du Kosovo, de la Macédoine et du Monténégro, qui les ont réédités. Ces derniers ont eu aussi l'occasion d'apprécier les conférences tenues par le professeur Zija Xholi à l'époque où la dictature des chauvins serbes empêchait l'enseignement en albanais et le développement des études albanologiques et universitaires.

Pour son activité remarquable d'enseignement et d'étude scientifique, le professeur Zija Xholi a été élu membre de l'Académie des Sciences d'Albanie depuis la fondation de cette dernière. Il a présenté dignement des rapports et des exposés scientifiques à de nombreux congrès et colloques internationaux. Le professeur Zija Xholi a accueilli favorablement les changements démocratiques et le pluralisme idéologique et politique qui s'est installé en Albanie après 1991. Au cours des deux dernières décennies, il a poursuivi avec

succès sont travail scientifique et pédagogique et a écrit plusieurs nouvelles monographies publiées par l'Académie des Sciences d'Albanie. Il a été aussi un des collaborateurs les plus actifs de notre revue et un membre de son conseil de rédaction.

Alfred UÇI

ALI DHRIMO
(29.03.1939–16.11.2011)

Avec la mort du professeur Ali Dhrimo, le 16 novembre 2011, la linguistique albanaise a perdu une de ses voix les plus connues. Âgé de 72 ans, il était né au village de Çorraj dans le district de Saranda. Après avoir fait son lycée à Tirana, il a commencé des études d'ingénieur d'abord à Leipzig, puis à Freiberg, en Allemagne, alors qu'en 1963 il a été diplômé de langue albanaise et de littérature à l'Université de Tirana.

Il a travaillé jusqu'en 1975 à l'Institut de Linguistique et de Littérature, au secteur de la grammaire, ensuite aux éditions « Naïm Frashëri ». En 1980, il est devenu le rédacteur en chef de la revue *Gjuha jonë* publiée par l'Académie des Sciences et, grâce à son talent, l'a transformée en une publication très recherchée par les linguistes, les étudiants et les enseignants de la langue albanaise.

Parallèlement à ses recherches en matière de grammaire et à son travail de rédacteur en chef, il a apporté une importante contribution dans le domaine de l'enseignement. Entre 1992 et 1997, il a été le doyen de la Faculté des Langues étrangères de l'Université de Tirana, où il a fondé le département de la langue allemande, qu'il a dirigé jusqu'à son départ à la retraite en 2003. À cette faculté, d'abord comme professeur externe, il a enseigné l'allemand, la grammaire actuelle et la grammaire historique de l'allemand, la lexicologie de l'allemand, la théorie de la traduction, etc. En tant que professeur externe, il a enseigné également au département de la langue albanaise de la Faculté d'Histoire et de Philologie. Même en tant que retraité, il a continué à enseigner jusqu'en 2004 à l'Université « Marin Barleti », un établissement privé, où il a été le doyen de la Faculté des Langues étrangères.

Le professeur Ali Dhrimo a participé activement à des conférences scientifiques dans le pays et à l'étranger. Il a représenté la linguistique albanaise à bien des manifestations scientifiques internationales par des exposés et des communications présentées à divers congrès et conférences linguistiques organisés en Allemagne, Autriche, Angleterre, Suisse, Pologne, Grèce, Kosovo et Macédoine. En 1974, il a mené des recherches d'archives et de bibliographie à la Bibliothèque universitaire et à la Bibliothèque royale de Copenhague,

où il a découvert un vrai trésor pour la langue albanaise, les manuscrits de toutes les figures illustres arberèches et de l'éminent albanologue danois Holger Pedersen.

Il a été aussi un militant social inlassable. Il était membre de l'Association des germanistes d'Autriche (Vienne), de l'Association Schiller de Marbach (Allemagne), de l'Association des amis de l'Institut de la langue allemande (Manheim, Allemagne) et membre d'honneur de l'Association albano-allemande « Robert Schwartz » (Tirana). Entre 1999 et 2003, il a fait partie du Conseil de direction de la Fondation culturelle et artistique « Fan S. Noli » et, de 2003 à novembre 2005, président de cette fondation.

Particulièrement importantes sont les contributions du professeur Dhrimo dans le domaine des recherches sur la langue albanaise. Ses succès étaient dus à un travail inlassable pour sa propre formation scientifique à travers l'étude approfondie de la littérature linguistique contemporaine, qu'il a pu consolider aussi grâce à de fréquents séjours en Allemagne rendus possibles par des bourses de la Fondation Alexander von Humboldt qu'il a gagnées à quatre reprises. Admis, depuis 1994, au titre de « professeur docteur », il parlait l'allemand, le russe et l'anglais. Il comptait parmi les meilleurs germanistes albanais.

Grâce à cette formation, il a laissé un très riche héritage scientifique comprenant des monographies, des dictionnaires albanais et bilingues, ainsi que de nombreuses études, articles et exposés. En matière de grammaire, il a œuvré en particulier dans les domaines de l'adjectif, du substantif et du verbe, auxquels il a consacré un grand nombre d'études publiées aussi bien dans les revues scientifiques albanaises *Studime filologjike* et *Gjuha jonë* que dans des recueils linguistiques, voire même dans des revues scientifiques allemandes. Ses deux monographies sur les adjectifs en albanais littéraire moderne (1982) et sur l'aspect et les modes d'action verbale en albanais (1986) sont consacrées à des sujets importants et compliqués qu'il a su traiter avec finesse, en apportant de nouveaux regards et des idées très originales sur une série de questions. Il a collaboré aussi à la rédaction du texte académique *Fonetika dhe gramatika e gjuhës letrare shqipe*, II, Morfologjia [Phonétique et grammaire de l'albanais littéraire, II, Morphologie], en tant qu'auteur des chapitres consacrés à l'adjectif, au numéral et au pronom personnel.

L'onomastique a été un autre domaine de ses études, où il a fait publier une monographie consacrée à la toponymie du Kurvelesh, qui peut servir de modèle quant à l'intérêt qu'elle présente pour l'histoire de la langue albanaise. Parallèlement à l'analyse de la structure morphologique des toponymes et des particularités

linguistiques du parler de cette aire, mises en évidence par son onomastique, cette monographie fournit aussi des explications étymologiques sur certains toponymes qui, à première vue, semblent difficiles à expliquer.

Le professeur Dhrimo a apporté d'importantes contributions dans le domaine de la lexicographie auquel il a consacré les quinze dernières années de sa vie. Il a commencé comme co-auteur du *Deutsch-Albanisches Wörterbuch*, en deux volumes et avec 82 mille mots (Wiesbaden, 1996), et a écrit ensuite des dictionnaires allemand-albanais avec respectivement 45 mille mots (en 1998), 30 mille mots (en 1999) et 61 mille mots (en 2007), ainsi qu'un dictionnaire albanais-allemand avec environ 50 mille mots (en 2005). Comptant parmi les meilleurs dictionnaires bilingues en albanais, ils attestent d'une profonde connaissance du lexique de l'albanais et de l'allemand, ainsi que des principes de la discipline de la lexicographie.

La matière recueillie pour les dictionnaires bilingues lui a servi de base pour élaborer aussi des dictionnaires de l'albanais. En collaboration avec les linguistes E. Tupja et E. Ymeri, il a fait publier en 2002 un dictionnaire synonymique de l'albanais avec 30 mille entrées, dont une nouvelle édition revue et enrichie de 5 mille entrées a paru en 2005. Son dernier ouvrage, rédigé en collaboration avec R. Memushaj, est un dictionnaire orthographique de l'albanais, paru en avril 2011. À cette œuvre majeure sur la norme orthographique et morphologique de l'albanais standard, où le lexique de l'albanais est présenté pour la première fois avec plus de 70 mille unités lexicales, il a consacré les trois dernières années de sa vie, en travaillant opiniâtrement jusqu'à son achèvement, au mépris de la grave maladie à laquelle il a fini par succomber.

L'œuvre du professeur Dhrimo comprend aussi de nombreuses contributions comme traducteur, rédacteur et publiciste. C'est à sa plume que l'on doit les versions albanaises de beaucoup d'articles linguistiques de Pedersen, Jokl, Meyer, etc., ainsi que de livres en version intégrale traduits de l'albanais en allemand ou inversement. Il a également préparé l'édition des œuvres complètes des écrivains albanais Sterjo Spasse et Fatmir Gjata et a traduit plusieurs auteurs allemands. D'autre part, il a écrit beaucoup d'articles consacrés à des albanologues albanais et étrangers, à des ouvrages scientifiques, à des questions de l'enseignement des langues étrangères, ainsi qu'à des questions liées aux développements démocratiques en Albanie, se faisant remarquer comme un intellectuel soucieux des sorts du pays et de la société albanaise.

Sa disparition est une grande perte non seulement pour sa famille et ses amis, mais aussi pour la linguistique albanaise à laquelle il a légué une œuvre dont la richesse continuera à servir de point de référence aux générations futures.

Rami Memushaj

MUIN ÇAMI (1923-2011)

Le 14 décembre 2011 a eu lieu la cérémonie des derniers adieux au professeur Muin Çami, un des vétérans les plus illustres de l'historiographie albanaise du XX^e siècle.

Le professeur Çami était né le 13 février 1923 à Gjirokastra, où il avait fait ses premières études. Après une pause provoquée par la Seconde Guerre mondiale, période pendant laquelle il a participé au mouvement antifasciste, il s'est diplômé en histoire à Tirana. En 1957, il allait abandonner sa carrière de fonctionnaire et rejoindre le collectif de chercheurs de l'Institut d'Histoire et de Linguistique, afin de consacrer toute sa vie, ses connaissances, ses énergies et son patriotisme à l'étude de l'histoire nationale, notamment à celle de la période des années de l'indépendance et de la consolidation de l'État albanais, ainsi que des efforts pour sa démocratisation.

Durant 55 ans, même après avoir pris sa retraite en 1990, toujours avec une passion qui n'a pas connu d'âge, avec un sérieux et une méticulosité admirables, menant des recherches dans des archives et consultant sans répit des bibliographies scientifiques, le professeur Çami a réalisé de nombreuses études et publications de documents qui embrassent une période d'environ 25 ans.

Plusieurs monographies, des dizaines et des dizaines d'études, la collaboration à la rédaction de certains ouvrages majeurs ayant connu plusieurs éditions, comme *l'Histoire de l'Albanie* ou *l'Histoire du peuple albanais* (1965, 1984, 2007), *le Dictionnaire encyclopédique albanais* (1985, 2007), la participation à de nombreuses conférences et symposiums scientifiques, nationaux et internationaux (Sofia 1966, Bucarest 1974, Paris 1982), la publication d'une multitude d'articles vulgarisateurs dans la presse quotidienne et périodique, ce ne sont qu'une partie de ses contributions qui ont laissé des traces dans l'historiographie albanaise.

La contribution du professeur Çami s'étend encore à la critique sérieuse et très professionnelle sur les travaux d'autres historiens, notamment dans le cadre de la rédaction de la revue « Studime historike », organe scientifique de l'Institut d'Histoire, dont il a été membre dans les années 1967-1975 et rédacteur en chef adjoint dans les années 1976-1990, en particulier sur les travaux des

jeunes chercheurs qu'il encourageait et soutenait avec beaucoup de bienveillance. Il a utilisé au mieux dans ce sens ses fonctions de secrétaire scientifique de l'Institut d'Histoire et de Linguistique (1962-1971) ou de membre du Conseil scientifique de cet établissement (1962-1990), en gagnant le respect et l'affection des collègues.

L'engagement dans le domaine de l'enrichissement des fonds d'archives de l'Institut d'Histoire ou dans celui de la muséologie, les conférences aux auditoires universitaires et la direction de diplômes ou de thèses sont un autre aspect de l'activité de l'éminent professeur.

Grâce à son activité remarquable, Muin Çami a été honoré à plusieurs reprises par les institutions publiques et académiques par diverses médailles et décorations, dont l'Ordre Naïm Frashëri de première classe en 1989. D'autre part, en 1999, la rédaction de la publication du *Dictionary of International Biography* (IBC) de Cambridge l'a inclus dans la liste des chercheurs émérites. De même, sa ville natale lui a rendu hommage en 2005 en l'inscrivant sur la liste de ses citoyens d'honneur.

Avec la disparition du professeur Muin Çami, l'historiographie albanaise, ses collègues, amis et, certes, sa famille, ont perdu un homme rare et bien-aimé.

Marenglen Verli

AU 75^e ANNIVERSAIRE DE PAVEL HRADE NÝ

Pavel Hrade ný, le plus éminent chercheur contemporain tchèque de l'histoire des Albanais, est né à Brno le 30 octobre 1938. Il a fait ses études à la Faculté de Philosophie de l'Université Masaryk de Brno dans les années 1956-1959 et 1960-1961, en se déplaçant à l'Université de Tirana en 1959-1960 pour se spécialiser en albanologie. Au cours de ce séjour passé en Albanie, il s'est consacré définitivement à l'étude de la langue et de l'histoire du peuple albanais.

À partir de l'année 1963, Hrade ný a travaillé comme chercheur à l'Université de Brno où il était considéré comme un spécialiste de l'Albanie. En 1966, déjà historien à l'Institut de l'Histoire des pays socialistes d'Europe, il a eu la possibilité de se spécialiser davantage à Belgrade et à Prishtina dans son domaine d'études. Certains de ses travaux postérieurs qui lui ont permis d'être considéré comme l'historien le plus compétent en Tchécoslovaquie sur les Albanais ont été *L'Albanie entre les deux guerres mondiales, Europe Centrale et du Sud-Est : guerre ou révolution ?*, *L'Albanie et la Bulgarie entre les deux guerres*, *La République populaire socialiste d'Albanie*, *Les relations albano-chinoises*, etc.

Bien que condamné en 1968 comme un sympathisant du « Printemps de Prague », P. Hrade ný n'a pas arrêté son travail d'étude et, en 1989, il a soutenu la thèse « Problèmes de l'évolution de la politique extérieure et intérieure de l'Albanie durant la période 1939-1978 ».

Pendant la guerre du Kosovo dans les années 1998-1999, Hrade ný s'est prononcé ouvertement devant l'opinion publique tchèque et internationale en défendant la cause des Albanais par des articles, des interviews, des débats télévisés, etc. Il s'est d'ailleurs engagé tant qu'il a pu pour aider les Kosovars qui s'étaient réfugiés en République tchèque. Avec l'appui personnel du président tchèque Havel, il s'est activé dans l'organisation humanitaire « L'homme dans le malheur », ainsi qu'à l'enseignement de l'albanais pour les troupes tchèques envoyées au Kosovo dans le cadre de la KFOR.

Depuis bien des années, P. Hrade ný travaillait à la préparation d'une histoire volumineuse de l'Albanie, pour laquelle il a entrepris plusieurs voyages de recherche en Albanie. En 2003 et 2005, il a effectué des recherches aux Archives centrales d'État et aux

Archives du Ministère des Affaires étrangères. À cette occasion, il a été aussi l'hôte de l'Institut d'Histoire, montrant lors des entretiens chaleureux et très cordiaux son intérêt à élargir au niveau institutionnel la coopération albano-tchèque dans le domaine de l'historiographie. Les premières pierres de cette coopération ont été posées par l'échange spontané des points de vue ou de la littérature et l'ébauche de certains projets.

Lors des entretiens inoubliables avec P. Hrade ný, il a été question de publications réciproques d'études, d'échange de lecteurs et d'organisation de tables rondes sur des sujets d'intérêt commun, de publications communes de recherches et de documents sur des questions de l'histoire de l'Europe du Sud-Est, d'échange de littérature scientifique et de périodiques, de participation réciproque à des sessions scientifiques, d'échange d'informations sur des indications d'archives et de bibliographies, d'une réalisation en albanais d'une brève histoire de la Tchéquie, etc.

Peu de temps après son dernier voyage en Albanie, P. Hrade ný est tombé gravement malade. Il regrettait de ne plus pouvoir achever le travail entrepris pour écrire son Histoire de l'Albanie. C'est avec ce regret qu'il a quitté ce monde le 17 juin 2006, en causant un grand chagrin non seulement à ses proches et collègues en République tchèque, mais aussi à tous ceux qui ont eu l'occasion de le connaître en Albanie. Néanmoins, l'*Histoire de l'Albanie* a pu finalement paraître grâce à l'engagement de ses amis et collègues comme Ladislav Hladký et de sa famille, en particulier de son épouse Marie.

Des hommes comme Pavel Hrade ný, qui tissent les liens de la coopération entre les peuples, font honneur à leur pays. À l'occasion de son 75^e anniversaire, les historiens albanais rendent hommage à leur collègue tchèque avec le plus grand respect pour son œuvre.

Marenglen VERLI
Hamit KABA

TABLE DES MATIÈRES

Pëllumb Xhufi <i>Skanderbeg et Alphonse V de Naples : vassalité ou alliance ?</i>	3
Lucia Nadin <i>Religiosi albanesi nelle terre della Serenissima tra Quattrocento e Cinquecento: uno scenario di incredibile ampiezza, tra storia di chiese e storie di arte</i>	21
Rexhep Ismajli <i>L'albanais et les langues des Balkans</i>	49
Beqir Meta <i>Quand l'Église orthodoxe d'Albanie prenait un caractère national et devenait autocéphale (1920-1923)</i>	65
Marenglen Verli <i>Skopje, un important centre albanais aux XIX^e-XX^e siècles</i>	91
Ledia Dushku <i>Le Protocole de Corfou et les Albanais (mai-juin 1914)</i>	103
Évelyne Noygues <i>Jashar Sadik Erebara (1875 – 1853) : le parcours d'un patriote albanais méconnu</i>	133
Klara Kodra <i>L'identità giovanile nella letteratura albanese degli anni Trenta</i>	157

CRITIQUE ET BIBLIOGRAPHIE

Ethem Likaj <i>Lekë Matranga et sa Doctrine chrétienne sous le regard de Matteo Mandalà</i>	165
Evalda Paci <i>Shaban Sinani, NDAJFOLJET PËREMËRORE NË GJUHËN SHQIPE (Les Adverbes pronominaux en albanais), Tirana, 2012</i>	171

LA VIE SCIENTIFIQUE

Conférence à Prishtina sur « L'albanais et les langues des Balkans » 175

IN MEMORIAM

Hommage à la sagesse : Zija Xholi 181

Ali Dhrimo (29.03.1939 - 16.11.2011) 185

Muin Çami (1923-2011)..... 189

Au 75^e anniversaire de Pavel Hrade ný..... 191